

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

---

**Carole Lamoureux**

*licenciée ès lettres*

**La bibliothèque du Collège de  
Pharmacie :  
Reconstitution virtuelle &  
Développement web**

**Valorisation d'une bibliothèque ancienne et  
de son fonds**



Mémoire pour le diplôme de master  
« Technologies numériques appliquées à l'histoire »

2015



## Résumé

Le présent mémoire fait suite au stage qui a été effectué au pôle pharmacie-biologie-cosmétologie de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) du 7 avril au 21 juillet 2015. Celui-ci avait pour objet la réalisation d'une reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris, établissement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la mise en œuvre du site web la contenant. Il s'inscrit dans le projet général de numérisation et de valorisation du fonds du Collège labellisé « BSN5 ».

Ce document est à rapprocher du mémoire de Clément Cros, également étudiant du master de l'École nationale des chartes, qui a effectué un stage à la même période à la BIU Santé. Il était chargé de développer un catalogue interactif et des fonctionnalités de recherche portant sur le même fonds et intégrés au site en question.

Après une présentation succincte de la BIU Santé et du projet, sont développés ici la démarche et les choix qui ont mené à la mise en œuvre de la reconstitution virtuelle, que ce soit d'un point de vue scientifique ou d'un point de vue technique. De nombreux critères ont en effet été pris en considération et différentes alternatives ont été étudiées.

La structuration du site et la mise en place progressive de son graphisme sont aussi expliqués point par point. De même, la création et l'alimentation d'une base de données commune aux travaux ici présentés et à ceux de Clément Cros sont développées. Est aussi détaillée la manière dont elle a été utilisée pour la reconstitution virtuelle. Ce document aborde également la création de la page web qui recense les sources et les ouvrages portant sur le Collège de pharmacie ou sur sa bibliothèque.

Le travail ici détaillé s'est voulu aussi durable que possible, en prévoyant les potentielles évolutions du site. Une grande attention a été aussi portée aux usages qui seraient faits de celui-ci ainsi qu'aux publics ciblés. Le site Internet réalisé s'adresse en effet à des utilisateurs variés : simples curieux, chercheurs en histoire de la pharmacie, ou bien spécialistes des livres anciens et de l'histoire du livre. Il a été conçu comme un accès privilégié vers les numérisations des ouvrages. Toutefois, il a aussi vocation à intéresser ses utilisateurs à l'histoire de la pharmacie et à celle du pôle pharmacie de la BIU Santé.

**Mots-clés** : valorisation ; fonds patrimoniaux ; reconstitution virtuelle ; bibliothèque virtuelle ; bibliothèque ancienne ; base de données ; publication web ; numérisation ; pérennité ; histoire de la pharmacie ; histoire du livre.

**Informations bibliographiques** : Carole Lamoureux, *La bibliothèque du Collège de pharmacie : Reconstitution virtuelle & Développement web ; Valorisation d'une bibliothèque ancienne et de son fonds*, mémoire de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire », dir. Jean-Baptiste Camps, Philippe Galanopoulos, École nationale des chartes, 2015.



## Remerciements

Un grand merci à Guy Cobolet, Arnaud Sillet et tout le personnel de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé pour leur accueil chaleureux. Tous ont été bienveillants et à l'écoute.

Merci particulièrement à Philippe Galanopoulos, qui m'a fait participer à ce beau projet, m'as guidée et a répondu à mes nombreuses questions, ainsi qu'à Jérémy Schreiber, pour sa très grande gentillesse et son aide constante.

Merci également à Jacques Gana, pour son œil à la fois bienveillant et critique sur le développement du site Internet, ainsi qu'à Claire Ménard et Solenne Coutagne, pour leurs conseils et leurs travaux sur les numérisations. Merci à Nathalie Bailly, sans qui nous n'aurions pas eu le matériel informatique nécessaire.

Merci à Karine Tisserant et Nathalie Wasfy, qui ont partagé si gentiment leur bureau avec Clément Cros et moi-même. Nous avons dû leur paraître bien étranges avec notre langage informatique et nos coups de stress intempestifs.

Je crois très sincèrement que j'aurais été bien mal en point sans les petits coups de boost réguliers fournis par les réponses de Jean-Baptiste Camps et de Pascal Brunet. Un grand merci à eux, donc, pour leur disponibilité, leurs analyses et leurs bons conseils.

Un grand merci à Marie-Céline Ohresser, de la promotion 2014, qui a eu la patience de répondre à mes nombreuses interrogations au cours de mes deux années dans ce master. Merci aussi, encore une fois, à Claire Ménard, qui m'a fait profiter de son expérience à la Bibliothèque interuniversitaire de Santé et à l'École des Chartes. Merci à toutes deux, ainsi qu'à Océane Valencia, pour la relecture de ce mémoire. Merci à Alice Laforêt pour m'avoir inspiré le début de l'introduction et avoir relu celle-ci.

J'oubliais presque : Merci à Clément Cros, qui a réussi à me supporter, sans trop broncher, pendant trois mois et demi malgré mon caractère difficile. Hormis quelques désaccords momentanés et inévitables, tout s'est extrêmement bien passé et cela a été un véritable plaisir de travailler ensemble.

Enfin, un grand merci à Etienne et Catherine Lamoureux, mes parents. Inquiets de ma réussite et étrangers du milieu dans lequel je me suis engagée, ils m'ont pourtant toujours fait confiance et m'ont laissée prendre la responsabilité de chacune de mes décisions. Je continuerai à faire mon maximum pour mériter une telle confiance.



# Introduction

Bien souvent, les principaux usagers des bibliothèques universitaires, à savoir les étudiants, ne soupçonnent pas les fonds patrimoniaux dont celles-ci peuvent rengorger. Les futurs pharmaciens de l'avenue de l'Observatoire, plus habitués aux usuels que propose la Bibliothèque interuniversitaire de Santé, sont ainsi intrigués lorsqu'ils aperçoivent un lecteur, armé de futons, qui consulte un livre ancien.

Il est pourtant dommage que des ouvrages, qui constituent en partie les plus belles pièces d'une bibliothèque, soient ainsi ignorés de ceux qui foulent le plus les planchers de sa salle de lecture. Ces volumes sont en outre des témoignages de l'histoire de l'institution, ainsi que de celle de la discipline. Au travers de ses fonds patrimoniaux, une bibliothèque peut ainsi être considérée comme l'un des principaux espaces de mémoire de son université. Or, elle a précisément vocation à partager ses richesses intellectuelles, et ne peut donc pas garder jalousement un tel patrimoine entre ses murs. Si elle en a les moyens, elle doit ainsi le faire connaître.

Pour cela, les développements récents de l'informatique et d'Internet lui offrent de nombreuses possibilités. En effet, si ceux-ci ont été synonymes d'une baisse drastique de la consultation des fonds de bibliothèque, ils constituent aussi de formidables moyens de mise à disposition des ouvrages. Les publications de numérisations sont ainsi devenues un véritable enjeu pour les fonds patrimoniaux dont chaque ouvrage est rare, voire unique. Les bibliothèques numériques comme Medic@, développée par la BIU Santé, donnent ainsi accès mondialement à des exemplaires que l'on trouve difficilement ailleurs.

La publication web constitue par conséquent un outil de valorisation sans précédent. La BIU Santé, comme beaucoup de bibliothèques, a pris conscience de cela depuis de nombreuses années, et multiplie les initiatives dans ce domaine. Elle met notamment en œuvre des expositions virtuelles pour valoriser ses collections auprès d'un public large.

Le personnel de la bibliothèque a ainsi entrepris de mettre en avant, de manière conjointe, ses fonds anciens et sa propre histoire en se penchant d'abord sur les ouvrages hérités du Collège de pharmacie. Celui-ci est en effet à l'origine de l'institutionnalisation de la bibliothèque et a érigé notamment les premiers inventaires connus de cette dernière.

Dans ce contexte, la BIU Santé a fait appel à l'École nationale des chartes pour le développement d'un site Internet destiné à valoriser les numérisations du fonds et à retracer

une partie de son histoire au travers de celles-ci. Deux stages ont été proposés aux étudiants de deuxième année du Master « Technologies numériques appliquées à l'Histoire ». Clément Cros a ainsi été chargé de la publication interactive d'un catalogue ancien. En parallèle, une reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie, ainsi que la structuration du site Internet qui rassemble les deux livrables, m'ont été confiés.

Ce projet m'a immédiatement intéressée car il entremêle à la perfection considérations scientifiques et techniques. En outre, les enjeux liés à la valorisation n'étaient pas pour me déplaire, car je suis particulièrement sensible à l'idée de faire découvrir le patrimoine à un public large. Les reconstitutions virtuelles sont d'ailleurs l'un des meilleurs moyens pour s'immerger dans une autre époque, dans un lieu qui n'existe plus en tant que tel, et pour mieux appréhender ceux-ci.

La structuration de la bibliothèque virtuelle et le graphisme du site web seraient mes enjeux principaux. La perspective de travailler en équipe avec Clément Cros pour l'assemblage complet du site promettait d'être enrichissante, tout comme la découverte du fonds.

Le présent mémoire présente le travail qui a été produit et les principales réflexions qui l'ont sous-tendu. Il n'aborde pas la mise en œuvre complète du site. Le développement du catalogue interactif et des fonctionnalités de recherche associées est en effet abordé par Clément Cros dans son propre mémoire.

L'enjeu majeur de ce stage a été de concilier de multiples aspects. La réflexion consistait ainsi principalement à déterminer comment mettre en place un site Internet de valorisation, qui va au-devant d'un large public, mais qui, parallèlement, doit répondre, voire devancer, les attentes scientifiques d'utilisateurs plus ciblés.

Pour présenter la manière dont cette réflexion a été abordée, nous allons d'abord présenter l'institution et le projet dans le cadre desquels ce stage s'inscrivait, avant d'étudier la démarche qui a été menée pour mettre en place la reconstitution virtuelle. Nous pourrions alors nous pencher sur le développement général du site web.



## Première partie

# Présentation du pôle pharmacie de la BIU Santé et du stage



# Chapitre 1

## Origines et histoire du pôle pharmacie de la BIU Santé

Le pôle pharmacie-biologie-cosmétologie de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé a une longue histoire qu'il convient de retracer de manière brève avant de s'intéresser à son fonctionnement actuel.

### 1.1 Origines et histoire générale de la faculté de pharmacie

Pour mieux comprendre l'histoire de la faculté de pharmacie et de sa bibliothèque, certains points de l'histoire de la pharmacie doivent être éclaircis.

#### 1.1.1 Origines de la pharmacie

L'existence de pratiques pharmaceutiques est très certainement aussi ancienne que la présence de l'espèce humaine sur Terre. Cependant, elle a connu de nombreuses évolutions et le terme qui nomme aujourd'hui cette science est relativement récent. En effet, à l'époque moderne, on parle d'apothicaires pour désigner ceux qui ont en charge la préparation des remèdes. Olivier Lafont définit ce nom commun de la manière suivante<sup>1</sup> :

Le terme apothicaire fut utilisé pour désigner les personnes qui étaient en charge de la fabrication, de la délivrance et souvent de l'administration des médicaments. L'étymologie de ce mot est quelque peu ambiguë, car elle passe par l'intermédiaire d'un moine, l'*apothecarius*. Celui-ci, en charge du maintien de la santé de ses frères, exerçait son activité, depuis le VI<sup>e</sup> siècle, à l'intérieur

---

1. Olivier Lafont, « La pharmacie, des origines à la loi de germinal an XI » *Une histoire de la pharmacie : Remèdes Onguents Poisons*, dir. Yvan Brohard, Paris : Université Paris Descartes, Éditions de la Martinière, 2012, p. 16-119

des limites conventuelles. Il disposait généralement des jardin des simples (*herbarium*), d'où provenaient les drogues qu'il faisait sécher, puis conservait dans la réserve ou le magasin du couvent, dont il assumait également la responsabilité. Or, en grec, magasin ou réserve se disent *apothikon*, on comprend, dès lors, le nom porté par cet ecclésiastique. Le mot fut laïcisé et francisé au XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est précisément au XIII<sup>e</sup> siècle que les communautés d'apothicaires voient aussi le jour, alors que les médecins intègrent l'université et ne veulent plus s'occuper eux-mêmes de la préparation des plantes médicinales. Cependant, dans la majorité des cas, les apothicaires ne sont alors pas assez nombreux pour constituer des communautés à eux seuls. Ils s'associent donc souvent, comme à Paris, aux épiciers. Les communautés ainsi créées sont dirigées par des gardes, élus pour un temps limité.

Comme l'explique Martine Aiah, doyenne de la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Paris, la pharmacie reste cependant « une profession très liée à la médecine mais qui s'identifie nettement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». <sup>2</sup>

### 1.1.2 De 1576 à 1777 : Création et implantation rue de l'Arbalète

Les origines de la Faculté de pharmacie remontent à 1576, lorsque Nicolas Houel, maître apothicaire, décide de créer un ensemble consistant en un hôpital pour les enfants pauvres, une apothicairerie et un jardin destiné à la culture et à l'étude des simples. Cette "Maison des enfants-Rouges" se trouve alors près du Temple.

En 1577, un arrêté du Parlement amène au déménagement de cette institution aux alentours de l'Hôpital de Lourcine. Celui-ci s'effectue en 1578 et l'institution est alors appelé "Maison ou Hôpital de la Charité Chrétienne". L'établissement se rapproche de la rue de l'Arbalète en 1624, lorsque le Grand Conseil donne pour mission au maître apothicaire Jacques Grégoire de planter le jardin des simples sur le terrain des Vieux Fossés, entre cette rue et la rue de Lourcine. Vers 1627-1628, les bâtiments s'étendent avec la construction du "séminaire des simples", séparé de la rue de l'Arbalète par une petite cour.

### 1.1.3 1777- 1803 : Le Collège de pharmacie

Le 25 avril 1777, une déclaration statue sur les rangs accordés respectivement aux maîtres apothicaires, aux apothicaires privilégiés, ainsi qu'aux médecins et épiciers. Elle crée alors la corporation du Collège de pharmacie. Cette dernière est constituée par les

---

2. Martine Aiach, « Remèdes, potions, médicaments : une histoire qui continue » *Une histoire de la pharmacie : Remèdes Onguents Poisons*, dir. Yvan Brohard, Paris : Université Paris Descartes, Éditions de la Martinière, 2012, p. 13-15

maîtres apothicaires et les apothicaires privilégiés. Le Collège de pharmacie est installé rue de l'Arbalète le 30 juin 1777 par Lenoir, lieutenant de police. Son règlement fixe les fonctions de ses membres en définissant les statuts de prévôts, adjoints, députés et démonstrateurs. Les démonstrateurs de chimie sont alors Mitouard, Brongniart, Deyeux et Sage. Ceux de botanique et d'histoire naturelle de médecine sont Demachy, Valmont de Bomare, Buisson et Parmentier, dont de nombreux écrits figurent aujourd'hui au sein de la bibliothèque.

Les statuts du Collège de pharmacie sont adoptés le 10 septembre 1780. Celui-ci a hérité des possessions de la communauté des maîtres apothicaires-épiciers de Paris. Dès sa création, il décide donc d'entreprendre un inventaire général de ses biens mobiliers et immobiliers.

À la Révolution, dans un premier temps, le Collège fait partie des seuls établissements d'enseignement à ne pas être remis en cause. En effet, son règlement est reconnu comme équitable. Cependant, l'institution est menacée une première fois à la suite du décret du 2-17 mars 1791 qui supprime tout type de corporation ou maîtrise, mais est rétablie dès le 17 avril de la même année face aux abus que sa disparition a provoqués.

Elle est de nouveau menacée lors de l'adoption de la loi du 5 fructidor an III, qui donne le droit de former des établissements d'enseignement indépendants. Afin de ne pas être supplanté, le Collège de pharmacie se constitue alors lui-même comme Société libre des pharmaciens de Paris. Cependant, cela n'empêche pas la création d'une École gratuite de pharmacie concurrente. La Société est alors toujours couramment appelée Collège de pharmacie.



FIGURE 1.1 – Insigne du Collège de pharmacie

#### 1.1.4 L'École de pharmacie

L'établissement trouve une nouvelle stabilité le 15 vendémiaire an XII, lorsque Napoléon Bonaparte établit l'École de pharmacie de Paris. Des réparations et des réaménage-

ments des bâtiments sont alors très vite projetés. Ils sont effectués en grande partie entre les années 1820 et 1840. L'École acquiert ensuite de nouveaux terrains pour s'aggrandir mais est vite confrontée à un nouveau manque d'espace.

En effet, le réaménagement de Paris par le baron Haussmann prévoit la prolongation de la rue des Feuillantines. Ce projet coupe le terrain de l'École en deux. En 1864, une décision l'exproprie donc d'une partie de son terrain. Suivent de nombreux débats au sein de l'École et des hésitations sur de possibles nouvelles extensions. Face au manque d'espace et aux difficultés éprouvées pour palier cette situation depuis quelques années, son personnel se résout à déménager en mars 1870.

En 1882, l'École de pharmacie s'installe avenue de l'Observatoire sur des terrains laissés libres par la destruction d'anciens bâtiments conventuels au moment de la Révolution. Les nouveaux locaux sont alors dirigés par Charles-Joseph Laisné. Ils comportent notamment des vitraux, réalisés par Emile Hirsch, qui représentent des moments de l'histoire de la pharmacie. Deux statues président depuis lors dans la cour d'honneur et figurent Louis-Nicolas Vauquelin, premier directeur de l'École de pharmacie, et Antoine-Auguste Parmentier. Au cœur du bâtiment se trouve la Salle des Actes, de style Louis XIII, qui a été faite à l'image de l'ancienne salle d'assemblée de la communauté des maîtres apothicaires et épiciers. Elle est agrémentée des portraits de grands hommes de l'histoire de la pharmacie, réalisés entre 1630 et 1906.

Lors de son installation avenue de l'Observatoire, l'École se dote aussi d'un musée, dans la lignée de l'ancien cabinet naturel de la corporation des pharmaciens de Paris. Il s'enrichit notamment par la suite de la pagode de l'Exposition universelle de 1889.

### 1.1.5 La Faculté de pharmacie

En 1920, l'École de pharmacie prend officiellement le nom de "Faculté de pharmacie". Son fonctionnement est bouleversé en 1962, lors de l'ouverture des études pharmaceutiques. Le nombre d'étudiants s'est effet alors très rapidement accru.

C'est en 1963 que l'antichambre du cabinet du doyen devient la galerie Fialon, qui constitue encore aujourd'hui l'un des lieux les plus prestigieux de la faculté, avec la Salle des Actes et le musée de matière médicale, aussi connu comme le musée « François Tillequin », nommé ainsi en 2012 d'après un ancien directeur du laboratoire de pharmacognosie.

## 1.2 Histoire de la bibliothèque

### 1.2.1 La bibliothèque de 1570 jusqu'au départ de la rue de l'Arbalète

Les origines de la bibliothèque remontent en réalité au-delà de celles de la faculté de pharmacie. Elles sont en effet inhérentes à l'activité des maîtres apothicaires-épiciers de Paris et datent du XVI<sup>e</sup> siècle. On remarque ainsi que le 13 novembre 1570, avant les travaux de Nicolas Houel, des ouvrages de pharmacie sont donnés par quatre gardes de la corporation pour "leur bibliothèque commune", comme en attestent les inscriptions faites alors sur ces livres.

De cette date à 1777, la bibliothèque de la corporation s'accroît par les dons de ses gardes en charge, comme souvenir de leur passage à la jurande. Lors de la création du Collège de pharmacie, celui-ci hérite du fonds de l'ancienne corporation et s'engage dans l'inventaire de son contenu, notamment sous la responsabilité de René Tassart. Cette opération tarde à être réellement débutée. Finalement achevée entre 1786 et 1787, elle est très rapidement suivie par un nouveau travail d'inventaire.

Ce n'est qu'en 1878 que la bibliothèque est confiée pour la première fois par un bibliothécaire. Elle obtient ensuite une existence administrative propre en 1880. Ceci suit le mouvement de création de bibliothèques universitaires instigué par Jules Ferry.

Le 13 février 1882, année du déménagement de l'École de pharmacie avenue de l'Observatoire, le "Règlement pour le service de la bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie" est adopté. Il place la bibliothèque sous l'autorité du directeur de l'École et sous la surveillance d'une commission constituée de professeurs. Son personnel est alors constitué de trois personnes : un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire et un garçon de bibliothèque.

### 1.2.2 De l'implantation rue de l'Observatoire à 2011

#### Administration

En 1884, Paul Dorveaux devient directeur de la bibliothèque. Il entreprend de retracer l'histoire de celle-ci et de l'institution qui l'abrite, ainsi que de dresser de nombreux catalogues de ses fonds.

Entre 1910-1912, certains volumes des fonds sont cédés à la bibliothèque de la faculté de médecine et de pharmacie. En effet, celle-ci a perdu nombre de ses ouvrages dans un incendie et a entrepris de reconstituer ses collections grâce aux dons d'autres établissements.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque traverse les deux Guerres mondiales sans de réels dommages. Elle est en effet constamment gardée par au moins un membre du

personnel durant ces périodes. Cette veille autour des fonds s'explique en partie par le souci de renseigner l'État en cas de besoin, notamment sur les gaz qui peuvent être utilisés par les nations ennemies.

Plus tard, la bibliothèque de pharmacie est progressivement intégrée à l'administration générale des bibliothèques de l'Université de Paris. Un Comité consultatif est en effet créé en 1947 et un service administratif commun voit le jour en 1953. Cette situation dure jusqu'en 1972, date à laquelle l'Administration des bibliothèques de l'Université de Paris est supprimée.

La bibliothèque de pharmacie se trouve alors brièvement regroupée au sein d'une bibliothèque interuniversitaire tournée vers la science et la médecine. Celle-ci éclate en 1979. La bibliothèque de pharmacie devient alors Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie (BIUP).

La bibliothèque s'est dotée de nouvelles règles de fonctionnement en 1968. Celles-ci définissent que le directeur de la bibliothèque est assisté d'un conseil formé de représentants du personnel, des enseignants et des étudiants, ainsi que de personnalités extérieures. Son personnel s'est accru progressivement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il est ainsi constitué de 26 personnes en 1981 : 6 conservateurs, dont le directeur, 4 sous-bibliothécaires, 11 gardiens et magasiniers et 5 administratifs.

## Locaux et lecteurs

Durant cette période, la bibliothèque de pharmacie est confrontée à un réel problème d'espace qu'elle ne cesse d'essayer de résoudre.

En effet, dès 1902, des travaux d'agrandissement de la bibliothèque sont effectués face à l'exiguïté des lieux.

De nouveaux aménagements sont faits, de 1956 à 1959, à la faveur de la surélévation des bâtiments. Les locaux s'étaient en effet révélés insuffisants depuis 1937, contraignant le personnel à utiliser tous les recoins possibles et imaginables pour ranger les volumes. Après la réalisation de ces travaux, la bibliothèque occupe toute l'aile droite du bâtiment à partir du premier étage. Elle bénéficie alors de 1700 mètres carrés, ainsi que d'un ascenseur et d'un escalier de service, et se rapproche de sa configuration actuelle.

En effet, dès lors, les trois niveaux de magasins en dessous de la salle de lecture sont garnis de rayonnages compacts électro-mobiles, ce qui a demandé d'importants travaux de renforcement des murs, tandis que le cinquième étage, destiné aux périodiques les plus consultés, accueille des rayonnages classiques. La salle de lecture bénéficie, elle, de 150 places.

Ces travaux n'agrandissent pourtant pas assez la bibliothèque pour les besoins de son fonctionnement. Dès 1961, le constat suivant est dressé par un conservateur :

Si la surface des magasins et les rayonnages disponibles permettent de faire



face à l'accroissement des collections pour un temps assez long, en revanche les locaux de travail : salle de lecture et bureaux, risquent, d'ici relativement peu de temps, de ne plus être en rapport avec le développement de l'activité de la bibliothèque. Déjà, presque chaque jour, et pendant plusieurs heures, on constate que toutes les places de la salle de lecture sont occupées... et si, comme cela est souhaitable, le personnel doit croître en nombre dans les années qui viennent, l'organisation et la distribution des services poseront des problèmes assez difficiles.

On constate effectivement par la suite de véritables remue-ménages pour gagner de l'espace de travail. Respectivement en 1961 et 1962, la salle des archives et la réserve des livres anciens deviennent des bureaux. En 1970, suite à la réfection des éclairages, les transformateurs à huiles sont enlevés et un bureau est ainsi gagné au cinquième étage pour le service des périodiques. La même année, des postes de travail sont installés dans la salle des professeurs et dans certains des magasins. Cependant, des sanitaires ainsi que des sorties et éclairages de secours manquent toujours. Des travaux dans ce sens sont ainsi réalisés en 1973, mais les normes de sécurité ont aussi pour effet de restreindre l'utilisation des bureaux de la salle de lecture.

Dès 1962, le personnel de la bibliothèque demande aussi l'ouverture d'une salle de lecture annexe pour désengorger l'existante. Un projet voit le jour en 1964 mais est vite abandonné. Par la suite, l'ouverture d'une annexe de la bibliothèque à Châtenay-Malabry, au sein des nouveaux locaux de la faculté, n'a pas les effets escomptés. Une salle de lecture secondaire, nommée salle Fialon, voit finalement le jour en 1991 pour accueillir les étudiants de première année.

Jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque a tant d'usagers que ses salles de lecture ne suffisent pas. En outre, les prêts sont très nombreux, avec, par exemple 13 071 emprunts en 1979-1980. Le nombre de lecteurs s'est d'ailleurs particulièrement accru en 1962, au moment de la réforme des études pharmaceutiques.

Cependant, le public de cette bibliothèque spécialisée a été rapidement constitué de chercheurs, notamment du CNRS, ainsi que de pharmaciens et d'employés d'industries pharmaceutiques. Elle est aussi, de manière historique, une grande pourvoyeuse du prêt entre bibliothèques, et a développé dès les années 1940 l'usage de la photocopie pour éviter d'envoyer un nombre trop important d'ouvrages dans d'autres établissements.

L'arrivée des nouvelles technologies et la mise en ligne de certaines ressources ont eu pour impact, comme ailleurs, de faire baisser la fréquentation de la salle de lecture et le nombre de prêts.

### 1.2.3 La Bibliothèque interuniversitaire de Santé

En 2011, la Bibliothèque interuniversitaire de Pharmacie et la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine (BIUM), localisée rue de l'École de Médecine, fusionnent pour former la Bibliothèque interuniversitaire de Santé.

Cette dernière est depuis lors commune aux universités Paris Descartes, Paris Diderot et Paris Sud, mais est sous la responsabilité de la première.

Les deux sites, de l'avenue de l'Observatoire et de la rue de l'École de médecine, gardent une certaine indépendance dans leur fonctionnement, notamment en ce qui concerne leurs jours et horaires d'ouverture. La BIU Santé est d'ailleurs divisée en deux pôles majeurs qui restent dans le prolongement de la BIUP et de la BIUM : pharmacie-biologie-cosmétologie et médecine-odontologie. La section d'histoire de la santé les réunit au niveau de leurs fonds anciens.

Un logo commun a été adopté pour cette nouvelle structure. Il unit sous le "S" de la santé les couleurs de ces trois pôles : respectivement le rouge, le vert et le bleu.

# Chapitre 2

## La BIU Santé : pôle pharmacie-biologie-cosmétologie et histoire de la santé

### 2.1 Présentation générale de la BIU Santé

#### 2.1.1 Généralités

La Bibliothèque interuniversitaire de Santé se présente de la manière suivante au sein de son site web :

La bibliothèque a pour mission la collecte, la gestion et la diffusion de l'information spécialisée (imprimée et numérique). Elle offre par ailleurs toute une gamme de services spécialisés : fourniture à distance de documents, formations à la recherche documentaire, reproductions numériques (images, textes)...

Elle exerce ses fonctions au plan local, régional (conservation partagée en Ile-de-France) et national.

La bibliothèque est ainsi :

- Centre régional Île-de-France (Sciences de la Santé - CR29) du SUDOC-PS pour la pharmacie, la cosmétologie, la chimie, la médecine, l'odontologie et la biologie humaine.
- Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) pour la cosmétologie, la médecine et l'odontologie.
- Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France.
- Copilote, avec le CTLes, du plan de conservation partagée des périodiques de santé en Ile-de-France.

Au plan international, la BIU Santé participe au consortium européen eod

(e-Books On Demand).<sup>1</sup>

Ses deux pôles sont clairement distingués, de par leur situation géographique, mais aussi de par la recension de leur activité. Le pôle médecine est le plus important des deux, en termes d'espace, de fonds et de public. Il s'étend en effet sur 6 300 mètres carrés, avec plus de 420 000 ouvrages imprimés, 16 300 périodiques imprimés, plus de 1 100 manuscrits et environ 15 600 lecteurs inscrits. De son côté, la pharmacie a une surface de 2 400 mètres carrés, avec 89 000 ouvrages imprimés, 4 500 périodiques imprimés, environ 200 manuscrits et 3 900 lecteurs inscrits. Cependant, ce pôle est celui qui dénombre le plus d'entrées.

Le public, majoritairement étudiant, compte aussi de nombreux chercheurs.

### 2.1.2 Le personnel

La BIU Santé est actuellement dirigée par Guy Cobolet, ancien directeur de la BIUM. Les pôles médecine et pharmacie sont respectivement sous la responsabilité de Sabine Labare et Arnaud Sillet. Le premier compte 65 personnes et le second 28.

Si tous les membres du personnel sont clairement répartis entre les deux pôles, des services transversaux unissent l'ensemble, principalement ceux chargés de l'informatique et de l'histoire de la santé.

Le premier est dirigé par Jacques Gana et a pour fonction de maintenir et d'alimenter le site web, tout comme de pourvoir aux besoins matériels des différents services. En raison des nombreuses numérisations et publications web effectuées<sup>2</sup>, il est particulièrement lié au service de l'histoire de la santé.

Ce dernier est actuellement sous la responsabilité de Jean-François Vincent et se partage entre les deux pôles de la bibliothèque. Des membres de son personnel sont particulièrement dédiés aux numérisations et photographies des fonds.

Au sein du service d'histoire de la Santé, Philippe Galanopoulos, responsable du service « Collection et fonds patrimoniaux » du pôle pharmacie, est chargé des projets de numérisation et d'indexation du même pôle. Il est assisté par Jérémy Schreiber, chargé notamment de l'indexation et du catalogage des collections.

### 2.1.3 Gestion informatique et site web

Aujourd'hui le fonctionnement de la BIU Santé, tout comme celui toute bibliothèque, passe en grande partie par l'informatique.

Elle compte ainsi de très nombreuses bases de données, notamment pour les lecteurs et les acquisitions, tout comme pour des collections particulières. Les principales bases

---

1. Bibliothèque interuniversitaire de Santé, « Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, Paris » : <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

2. Voir 2.3 Medic@ et la politique de numérisation

qui intéressent l'histoire de la santé sont décrites plus bas dans ce chapitre, car elles sont parties intégrantes de Medic@. Cependant, on trouve aussi une base dédiée à la constitution de la « Banque d'images et de portraits » et une base biographique, présentées dans la partie dédiée du site.

Principal outil de communication auprès des lecteurs et de personnes extérieures, le site internet de la BIU Santé est très fourni et permet aux étudiants d'accéder à de nombreuses revues scientifiques en ligne. Il compte plus de 4.3 millions de visites, dont plus de 1.3 million de visiteurs fréquents, que l'on peut réduire à un public régulier de 130 000 utilisateurs. Sa consultation atteste ainsi d'une ampleur qui dépasse la fréquentation des salles de lecture. Elle est notamment l'une des preuves que la BIU Santé est un établissement de référence au rayonnement large, dont le public ne se limite pas aux étudiants et enseignants-chercheurs des universités parisiennes.

Le site respecte la charte HONcode, maintenue par la fondation « La Santé sur Internet », dite aussi « Health On the Net Foundation ». Celle-ci répond à la description suivante :

La certification HONcode est un engagement moral pour divulguer les informations éditoriales. Il démontre la volonté d'un site à publier de l'information de santé utile, objective, et correcte.

Le HONcode est un code de déontologie guidant les responsables de sites Web dans la mise en place de mécanismes fondamentaux permettant de mettre à disposition une information médicale de qualité, objective et transparente adaptée à la mission et à l'audience du site. La transparence d'un site améliore l'utilité et l'objectivité de l'information et la publication de données correctes.

3

Dans une volonté d'aller au-devant des attentes de ses utilisateurs, le site de la BIU Santé est actuellement en reconstruction.

## 2.2 Le pôle pharmacie-biologie-cosmétologie

### 2.2.1 Présentation et fonds récents

Le pôle pharmacie, dans lequel le stage a été effectué, est situé avenue de l'Observatoire, avec deux salles de lecture et quatre étages de magasins qui accueillent également les bureaux du personnel. Pour son fonctionnement au quotidien, il utilise le système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) Horizon.

En tant que bibliothèque interuniversitaire, son fonds actuel répond aux besoins des étudiants et enseignants-chercheurs. Il compte ainsi des documents de pharmacie,

---

3. Fondation la santé sur internet, « Vers une transparence du contenu éditorial » : [http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Visitor/visitor\\_f.html](http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Visitor/visitor_f.html)

cosmétologie, sciences de la vie et chimie, mais aussi de botanique, hydrologie, marketing pharmaceutique, santé publique, bioéthique et sciences de l'environnement. Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) pour la cosmétologie depuis 1989, le pôle pharmacie comporte aussi un fonds très fourni dans ce domaine, avec notamment un abonnement à une soixantaine de revues et des documents datant du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.2.2 Le fonds ancien

Il ne faut en effet pas oublier que le pôle pharmacie de la BIU Santé est également aujourd'hui l'un des principaux lieux patrimoniaux de la faculté de par la richesse de son fonds ancien. Elle complète ainsi par les livres et les textes qu'ils contiennent les témoignages de l'histoire de la pharmacie que constituent la Salle des Actes, restaurée récemment, la galerie Fialon et le musée de la matière médicale, qui est le plus important musée de pharmacie de l'Occident.

Comme cela a été fait remarquer dans l'historique de la bibliothèque<sup>4</sup>, les origines du pôle pharmacie remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle a donc pu hériter d'un fonds ancien assez important. Celui-ci comprend des ouvrages donnés en 1570 par des gardes de la corporation des maîtres apothicaires-épiciers. On en dénombre sept. Il s'agit des œuvres d'Avicenne, d'un recueil factice rassemblant des œuvres de Manlio et Galien, d'un autre recueil factice d'œuvres de Galien et de Dubois, d'exemplaires de Dioscoride et Silvatico, des œuvres de Mesué et d'un Antidotaire du même auteur, cotés respectivement res 62, res 5020, res 5029, res 5230, res 5234, res 5372 et res 11090.

L'ensemble du fonds hérité et constitué par le Collège de pharmacie est répertorié dans le catalogue de René Tassart, établi entre 1786 et 1787, ainsi que dans l'état topographique constitué par la suite. Ces ouvrages portent principalement sur la pharmacie, la chimie, la médecine, la botanique, la physique, l'alchimie et la philosophie.

Le fonds ancien comporte également de nombreuses archives. On peut trouver l'explication de leur provenance dans la description des fonds du site Internet de la BIU Santé :

Les archives conservées au pôle pharmacie de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé émanent des organisations corporatives, enseignantes et savantes de la pharmacie à Paris :

- La Communauté des apothicaires-épiciers de Paris (1484-1777), puis Collège de pharmacie (1777-1796)
- L'Ecole gratuite de pharmacie (1796-1803), puis Ecole de pharmacie de Paris, créée par la loi du 9 germinal an IX (11 avril 1803), rattachée à

---

4. Voir 1.2 Histoire de la bibliothèque

l'Université en 1840 et devenue Ecole supérieure de pharmacie de Paris vers 1850-1855

- La Société libre des pharmaciens de Paris (1796-1803), puis Société de pharmacie de Paris, créée en 1803, devenue Académie de pharmacie, aujourd'hui Académie nationale de Pharmacie
- La Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques (1838-1883)<sup>5</sup>

Le pôle pharmacie est aussi reconnu pour les thèses de pharmacie conservées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et pour les travaux qui ont été effectués à leur sujet. De nombreux catalogues de thèses ont en effet été publiés. Cette tradition a été commencée en 1891 par Paul Dorveaux, avec son *Catalogue des thèses de pharmacie soutenues à Paris de 1815 à 1889*, puis continuée notamment par Gabriel Garnier, Suzanne Lavaud, Chantal Langlois et Marie-France Salabert.<sup>6</sup>

Dès 1954, sous l'impulsion de Gabriel Garnier, un Catalogue des périodiques de la bibliothèque a été dressé.

La bibliothèque a été aussi dépositaire des brevets d'invention français de 1791 à 1967, avant de ne recevoir plus que les brevets des médicaments. Cependant, une grande partie de ce fonds n'est plus en sa possession.

Au total, le fonds des imprimés comprend environ 6000 volumes antérieurs à 1811 et 203 manuscrits, la majorité datés du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers sont recensés dans le Catalogue en ligne des manuscrits et des archives de l'Enseignement supérieur (CALAMES).

## 2.3 Medic@ et la politique de numérisation

Au moment de sa création en 2011, la BIU Santé a hérité de Medic@, la bibliothèque numérique de la BIUM, et l'a conservée. La BIUP, elle, n'avait pas encore mis en place de bibliothèque numérique. Elle a donc profité de cette fusion notamment pour développer la numérisation de son propre fonds ancien.

### 2.3.1 Les débuts de Medic@

La BIUM a commencé le développement de Medic@, sa bibliothèque numérique, à l'automne de l'année 2000. Elle doit sa création à la conjonction de deux événements : la nomination récente de Guy Cobolet, favorable à l'amélioration du site web, en tant que directeur de la bibliothèque, et l'incitation d'un chercheur de l'Institut de grec de Paris IV. Ce dernier étudiait en effet les éditions de la Renaissance d'Hippocrate et avait constaté la répétition de contresens à leur sujet dans les éditions récentes. Ces erreurs

5. Bibliothèque interuniversitaire de Santé, « Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, Paris » : <<http://www.biusante.parisdescartes.fr>>

6. Marie-Edmée Michel, « La Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie de Paris 1882-1982 », dans *La Faculté de pharmacie de Paris 1882-1982*, Saint-Cloud : Éditions Comarco, 1982, p. 49-61

étaient pour lui la preuve que les éditeurs en question n'avaient pas eu accès aux sources. Il a donc suggéré à la bibliothèque de numériser et de mettre en ligne les exemplaires rares des grands auteurs.

Ceci a amené, en 2000, à la mise en ligne de cinq grandes éditions de la Renaissance d'Hippocrate, soit 10 000 pages au total, introduites par un texte critique. Face au succès de cette publication, 45 000 pages des œuvres de Galien ont été mises en ligne l'année suivante, avant que les praticiens des différentes professions médicales ne demandassent la numérisation des textes majeurs de leurs disciplines respectives. La bibliothèque a alors fait appel à des historiens de la médecine pour choisir les textes à publier. Très vite, les thèses de grands médecins de Paris ont également été mises en ligne.

Dès les débuts de cette entreprise, pour mener à bien un si grand nombre de numérisations de manière uniforme, la BIUM a dû en définir rapidement les caractéristiques techniques. Il a ainsi été décidé que les numérisations se feraient en mode image, page par page, en utilisant le format JPEG avec 256 niveaux de gris et une résolution de 300 DPI. Pour les besoins de la mise en ligne, les images seraient alors réduites à 500 ou 700 pixels de largeur, en fonction de la lisibilité de l'ouvrage : l'objectif était de ne pas dépasser un poids de 120 ko pour un affichage en deux secondes. Dans ses premiers temps, Medic@ se refusait à publier les ouvrages au format PDF. Celui-ci implique en effet de télécharger un ouvrage intégralement, ce qui, au début des années 2000, représentait un transfert difficile à supporter pour un serveur dans le cas des ouvrages volumineux. Il a été également décidé d'utiliser le logiciel File Maker Pro pour constituer les bases de données nécessaires. Celles-ci étaient originellement au nombre de deux : une pour les notices bibliographiques, l'autre pour les fichiers images eux-mêmes.

Jusqu'en décembre 2002, les numérisations ont été réalisées par Arkhénium, un prestataire de services. Suite à l'acquisition du matériel nécessaire, les numérisations ont été ensuite réalisées en interne. Dès l'origine, des index pour chaque œuvre ont été réalisés par la bibliothèque à l'aide de tableurs Excel, permettant un accès direct à chaque page.

En 2003, Medic@ comptait déjà 140 000 pages numérisées, 25 utilisateurs par jour et 10 000 pages consultées par mois. Elle présentait trois collections : le corpus des textes des médecins de l'Antiquité, celui des textes des spécialités médicales et "varia", qui rassemblait les petits corpus. Le personnel dédié à ce travail faisait partie du service d'histoire de la médecine et comptait alors trois personnes : un photographe, un conservateur et un vacataire à mi-temps dont la mission était de saisir les index.

Chaque projet de numérisation s'articulait autour d'un corpus cohérent et en collaboration avec un chercheur, qui en assurait le suivi scientifique.



### 2.3.2 Medic@ aujourd'hui

L'esprit de Medci@ est resté le même depuis sa création, mais son ampleur a considérablement grandi.

La bibliothèque numérique fait partie intégrante du site Internet de la BIU Santé. Elle est accessible dans la rubrique "Bibliothèque numérique" de la partie "Histoire de la santé" et est sous licence ouverte « Etalab » . Elle s'y présente de la manière suivante :

Réalisée par le Service d'Histoire de la santé de la Bibliothèque interuniversitaire de santé, la collection Medic@ (ISSN : 1164-8678) réédite, sous forme électronique accessible gratuitement en ligne, des documents anciens appartenant pour la plupart au fonds de la bibliothèque : monographies, thèses, articles, périodiques, manuscrits.

7

La bibliothèque numérique met à disposition les numérisations des fonds anciens par le biais de nombreuses bases de données. On trouve tout d'abord "livanc", contraction de "livres anciens", qui conserve les notices, avec un enregistrement par cote, "livancpages" qui gère les pages de chacun des ouvrages, et "livanccoll", pour "collections", qui permet de constituer des regroupements thématiques des volumes. Ce sont ces derniers que l'on voit apparaître sur la page d'accueil de Medic@.

Medic@ compte 122 000 documents et huit séries : le corpus des médecins de l'Antiquité, la Médecine du Moyen-Âge, les Médecins et savants, les Épidémies, maux et maladies, l'Histoire de la médecine et de ses institutions, varia, les Références, la Pharmacie et l'Histoire de la pharmacie et de ses institutions. On remarque alors que les numérisations du pôle pharmacie ont été intégrées comme un sous-ensemble de Medic@. Cela se perçoit aussi au niveau des identifiants de chaque livre qui sont intégrés dans les URL. Ils commencent tous en effet par le préfixe "pharma", tandis que les numérisations de médecine n'ont pas de préfixe particulier.

La section d'histoire de la pharmacie de Medic@ accueille actuellement les numérisations du fonds dont il est question dans ce mémoire.

En outre, Medic@ contient des numérisations d'ouvrages conservés dans d'autres institutions. Les livres du fond du Collège de pharmacie qui sont aujourd'hui à Toulouse en font partie. Ils ont, dans ce cas, un préfixe propre, comme "extttoulouse".

La bibliothèque numérique comporte également des rubriques thématiques : "La médecine il y a 100 ans" présente un panorama régulier des avancées de la médecine un siècle plus tôt, "Nouvelles acquisitions patrimoniales" informe les utilisateurs de l'accroissement des fonds, et "Nouveautés de Medic@" permet d'accéder directement aux numérisations récentes.

---

7. Bibliothèque interuniversitaire de Santé, « Bibliothèque numérique Medica - Histoire de la santé - BIU Santé, Paris » :  
<[http ://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica.htm](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica.htm)>



# Chapitre 3

## BSN5 : de la numérisation au développement web

La BIU Santé est donc particulièrement attentive à la mise à disposition de ses fonds sur Internet. Elle a développé une bibliothèque numérique fonctionnelle et toujours plus fournie en documents. Il n'est ainsi pas étonnant que son personnel se soit intéressé à l'appel à projets lancé par la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) en 2013, qui portait sur la numérisation de corpus scientifiques.

### 3.1 Présentation de BSN5

#### 3.1.1 Généralités sur la Bibliothèque scientifique numérique

La création de la Bibliothèque scientifique numérique est liée aux évolutions récentes du paysage éditorial. En effet, face à l'essor des publications en ligne et à ses implications matérielles, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche éprouvent des difficultés à faciliter et promouvoir la production scientifique. La BSN a donc été chargée d'encourager l'usage des nouveaux moyens de médiation auprès de ces institutions pour aider au déploiement de leurs activités.

La BSN se présente de la manière suivante sur son site Internet :

Créée en 2009, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en fédérant de nombreux acteurs des universités et organismes de recherche, la bibliothèque scientifique numérique (BSN) veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles.

En accord avec les orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l'accès ouvert aux documents scientifiques sous différentes formes reposant sur des innovations, des négociations avec les éditeurs ou le soutien aux archives ouvertes, en tenant compte des différences entre les disciplines.

BSN facilite également l'accès aux ressources scientifiques documentaires en rendant plus visible le paysage.

La coordination des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche est à la base de BSN. Un comité de pilotage, composé des directeurs d'organismes de recherche, de la conférence des présidents d'université et de la conférence des grandes écoles, prend les décisions. Elles lui sont proposées par les acteurs réunis au sein des neufs segments de BSN.

- BSN 1 : Acquisitions des revues (courant) et des archives
- BSN 2 : Dispositif d'accès et d'hébergement
- BSN 3 : Dispositifs de signalement
- BSN 4 : Archives ouvertes
- BSN 5 : Numérisation
- BSN 6 : Archivage pérenne
- BSN 7 : Édition scientifique
- BSN 8 : Fourniture de documents, prêt
- BSN 9 : Formation, compétences et usages <sup>1</sup>

### 3.1.2 "BSN5 : Numérisation"

Le segment dédié à la numérisation, BSN5, ne constitue donc que l'un des multiples aspects de la Bibliothèque scientifique numérique. Son objectif exact « porte sur la numérisation du patrimoine scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche. » <sup>2</sup> Outre encourager la numérisation des corpus des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, il a pour ambition de « contribuer à la définition d'une politique nationale ambitieuse et concertée » en ce domaine.

Cet axe est actuellement piloté par Frédéric Blin, Directeur de la conservation et du patrimoine de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, et par Nathalie Fargier, Directrice du portail de revues Persée. Il suit les recommandations de la stratégie générale BSN 2012-2015. Il doit ainsi établir des critères pour prioriser les financements des numérisations archivées au CINES, favoriser l'interopérabilité des corpus et établir un partenariat avec la BnF en cette matière.

Pour les institutions qui y font appel, BSN5 est aussi un moyen de promotion de leurs corpus numérisés. Le site Internet de la BSN spécifie d'ailleurs qu'il constitue un véritable label :

Les projets financés au titre de l'appel d'offre BSN5 bénéficieront du Label BSN, accordé en raison de la qualité scientifique et de la qualité technique des projets.

---

1. Bibliothèque scientifique numérique, « BSN - Bibliothèque Scientifique Numérique » : <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>

2. Idem

Le segment BSN5 a aussi la particularité de s'articuler avec les autres axes de la Bibliothèque scientifique numérique en ce qui concerne la publication et la conservation des numérisations, à savoir : BSN2 pour l'accès et l'hébergement des ressources, BSN3 pour le signalement de la production scientifique et BSN6 pour l'archivage pérenne.

### 3.1.3 Appels à projets

En 2013, BSN5 a lancé un premier appel à projets d'opérations de numérisation, pour financer leur mise en œuvre avec une enveloppe globale de 400 000 euros. Après le succès de cette initiative et la sélection de seize projets, l'opération a été renouvelée en 2014, avec un budget de 500 000 euros.

Les critères de sélection, tels qu'ils ont été précisés en 2014, ciblent des projets aux caractéristiques suivantes :

- un caractère scientifique avéré [...]
- un corpus cohérent, original, présentant un fort intérêt [...]
- un impact au niveau national voire international [...]
- une réelle stratégie visant à assurer la pérennité de l'accès aux corpus numériques [...]<sup>3</sup>

En outre, les projets doivent consister en la numérisation de corpus entiers, ou déjà en partie numérisés, et présenter des « usages innovants » des fonds. Ces documents peuvent être de natures différentes : sources inédites, collections patrimoniales remarquables, littérature grise scientifique ou documents scientifiques publiés.

De nombreuses exigences techniques ont été formulées. Les projets doivent notamment se conformer aux recommandations de la très grande infrastructure de recherche (TGIR) Huma-Num en ce qui concerne l'interopérabilité. Une norme pour l'établissement des métadonnées doit également être choisie. Enfin, les fichiers produits doivent être sous un format pérenne et placés sous une licence libre.

## 3.2 Conception du projet et candidature à BSN5

La BIU Santé a posé sa candidature à ces appels à projets successifs. Pour cela, dans le cadre des orientations suivies en matière de valorisation du fonds ancien, un corpus précis a été choisi selon de nombreux critères.

---

3. Bibliothèque scientifique numérique, « BSN - Bibliothèque Scientifique Numérique : Appel à projets de numérisation – 2014 » :  
<<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>>

### 3.2.1 Retracer l’histoire du pôle pharmacie de la BIU Santé

Ce choix a d’abord été guidé par une volonté de retracer l’histoire du pôle pharmacie de la bibliothèque. Il a été en effet demandé à Philippe Galanopoulos de mener des recherches sur le passé de celle-ci et la constitution progressive de ses collections.

Il s’agit d’un travail à grande échelle qui ne peut se faire qu’en plusieurs étapes. Étudier l’évolution des fonds demande en effet de la précision et la consultation de nombreuses sources, notamment celle des inventaires successifs de la bibliothèque.

Or, Philippe Galanopoulos s’était déjà particulièrement intéressé aux catalogues des fonds anciens. Il a donc décidé de commencer ce travail sur l’histoire de la bibliothèque par l’étude du premier inventaire connu : le catalogue de René Tassart, copié par l’écrivain-déchiffreur Saintotte de 1786-1787. Celui-ci donne la liste des ouvrages qui appartenaient au Collège de pharmacie dix ans après sa constitution. Il ressort de la volonté de faire un inventaire général des possessions de cette nouvelle institution, dont la plupart sont héritées de la communauté des maîtres-apothicaires épiciers de Paris.

Ce catalogue constitue donc la première source étudiée pour établir l’histoire des fonds de la bibliothèque.

### 3.2.2 Définition d’un corpus et d’un projet précis

L’étude de cet inventaire a mené naturellement à celle des ouvrages qui composaient le fonds du Collège de pharmacie et à individualiser ce dernier.

Cet ensemble constitue un corpus patrimonial intéressant et porteur d’une partie de l’histoire de la bibliothèque, mais aussi, plus globalement, de celle de la pharmacie. Il a donc été choisi pour répondre à l’appel à projets de BSN5.

Le projet imaginé comprenait la numérisation et l’indexation des ouvrages de ce fonds, ainsi que leur mise en valeur par le biais de Medic@. Pour des raisons de cohérence scientifique, seules les monographies imprimées ont été retenues. Les manuscrits et périodiques énumérés dans le catalogue de René Tassart ont ainsi été écartés.

### 3.2.3 Candidature à l’appel à projets

Un formulaire a dû être rempli pour répondre à l’appel d’offre de 2013.<sup>4</sup> Celui-ci évoque environ 500 volumes à numériser, soit près de 160 000 pages. Le projet est alors décrit de la manière suivante :

Le projet porté par la BIU Santé consiste à recréer virtuellement la bibliothèque du Collège de pharmacie telle qu’elle se présentait entre 1777 et 1787. Il s’agit de rendre possible des recherches sur l’environnement matériel

---

4. Annexe A.1 Candidatures de la BIU Santé aux appels à projets de BSN5

et intellectuel de l'apothicaire-pharmacien parisien à la veille de la Révolution française.

La candidature insiste aussi sur la portée historique du fonds, les grands auteurs qu'il compte, l'intérêt de nombreuses reliures et le caractère rare de certains des volumes concernés.

En outre, il est indiqué que ces numérisations auraient un public varié, notamment les historiens de la pharmacie, des bibliothèques et, plus généralement, de l'époque moderne. La Société d'histoire de la pharmacie et le Club d'histoire de la chimie font d'ailleurs partie des partenaires actuels du projet, tout comme le laboratoire S2HEP (Sciences et Sociétés : Historicité, Éducation et Pratiques) de l'Université Claude Bernard. Le partenariat avec l'École nationale des chartes, quant lui, tient évidemment de l'intérêt de ce corpus pour l'histoire du livre.

Les numérisations seraient confiées à un prestataire de services. Elles seraient faites en couleur au format JPEG, avec une résolution de 300 DPI.

Suite à la sélection du projet par BSN5, 276 titres, soit 177 volumes ont été numérisés.

La BIU Santé a ensuite répondu à l'appel à projets de 2014 pour la deuxième tranche de numérisation nécessaire, avec 350 volumes à traiter. Le projet du Collège de pharmacie a été de nouveau sélectionné, ce qui permet la mise en ligne complète du fonds.

## **3.3 Mise en œuvre du projet**

### **3.3.1 Identification et catalogage**

Globalement, le projet a débuté par l'identification des ouvrages qui appartenaient au Collège de pharmacie et qui devaient donc être numérisés. Leurs cotes ont été recensées dans un tableur Excel qui reprend le catalogue de René Tassart entrée par entrée.

Pour faciliter leur étude et leur envoi aux prestataires, les ouvrages ont été rassemblés dans un compactus dédié. Ils ont alors pu être catalogués dans le SUDOC par Jérémy Schreiber avant chaque départ pour la numérisation. Le récolement et la préparation des lots ont été effectués par Jean-Luc Spagnol.

### **3.3.2 Numérisation et indexation**

Pour chaque lot d'ouvrages, un appel d'offres a été lancé. Les numérisations et l'indexation des images ont été effectués par deux prestataires de service : le Groupe Puce & Plume et la société Grevalis.

Ceux-ci ont livré les fichiers, comme demandé, au format JPEG. Pour chaque ouvrage, un dossier nommé d'après sa cote contient l'ensemble de ses numérisations. Ces

dernières comprennent les images des reliures et sont nommées par numéro d'ordre. Le fichier "0001.jpg" est ainsi toujours celui du dos et "0002.jpg" celui du plat supérieur. La dernière image est, logiquement, celle du plat inférieur.

En ce qui concerne les recueils factices, c'est-à-dire les exemplaires qui ont été réunis sous une même reliure, chaque partie a son propre dossier. Dos et plat supérieur sont ainsi dans le premier d'entre eux, tandis que le plat inférieur se trouve dans le dernier.

Les lots de la deuxième tranche de numérisation ont été envoyés chez le prestataire de service en juin 2015 pour être traités durant l'été. Afin de pouvoir finaliser la reconstitution virtuelle durant le stage, qui se terminait fin juillet, il lui a été demandé de numériser en priorité les dos et plats supérieurs pour les livrer au début du même mois.

### 3.3.3 Traitement et mise en ligne

Les fichiers images de la première tranche de numérisation ont été indexés dans les bases de données du fonds ancien décrites plus haut.<sup>5</sup>

En parallèle, les images ont été stockées dans le serveur de la BIU Santé nommé "bubulle" et ont été réduites au format de diffusion sur Medic@ par Isabelle Moisenier. Le même traitement a été effectué pour les numérisations envoyées par le Service Interétablissements de coopération documentaire (SICD) de Toulouse.

En effet, des ouvrages du fonds du Collège de pharmacie ont été envoyés entre 1910 et 1912 à la bibliothèque universitaire de Toulouse suite à l'incendie et la perte de collections dans sa section médecine-sciences. Ils ont été identifiés par le personnel de la bibliothèque de Toulouse comme provenant du Collège de pharmacie. Un partenariat a donc été mis en place avec le SICD pour que celui-ci numérise les ouvrages concernés. Ceci a été fait sous format JPEG 2000 pour tous les volumes, à l'exception de ceux des *Leçons de physique expérimentale* de l'abbé Nollet<sup>6</sup>. Ils ont en effet été jugés trop fragiles pour être numérisés intégralement. Seules les images de la reliure ont été fournies pour les besoins de la reconstitution virtuelle.

Il convient aussi d'indiquer que certains ouvrages de la BIU Santé provenant du Collège de pharmacie avait déjà été numérisés avant le projet de BSN5 et apparaissaient déjà dans Medic@. Ils n'ont donc pas été traités de nouveau.

Les fichiers issus de la première tranche de numérisation ont été mis en ligne en juin 2015, tandis que ceux de Toulouse l'ont été le mois suivant. La dernière tranche devrait être publiée entre septembre et décembre 2015.

---

5. Voir 2.3.2 Medic@ aujourd'hui

6. Cotes 123775-1 à 6



## 3.4 Définition des stages

### 3.4.1 Généralités

Afin de finaliser le projet de reconstitution virtuelle, deux stages ont été proposés aux étudiants du master de l'École des chartes. Leur objectif était de créer un site web complet dédié au fonds du Collège de pharmacie, afin de le valoriser et de donner davantage de visibilité aux numérisations de ses ouvrages.

Ce site devait en effet permettre de distinguer cette collection particulière de Medic@ et d'attirer l'attention des utilisateurs sur elle. Cependant, il avait aussi vocation à aller au-delà, et à constituer un véritable outil de recherche sur le fonds, ainsi qu'une immersion dans son univers. En somme, l'idée était de valoriser ces ouvrages ainsi que la période historique dont ils sont le témoignage.

Le projet BSN5 devait trouver ainsi son aboutissement de manière conjointe dans la réception et la publication du dernier lot de numérisation, ainsi que dans la réalisation de ce site Internet. Celui-ci devait présenter les ouvrages sous deux formes : au travers d'une version interactive du catalogue de René Tassart<sup>7</sup> et d'une reconstitution des étagères de la bibliothèque. Ces deux parties du site ont été individualisées en deux projets de stage différents.<sup>8</sup>

Les stages ont été encadrés par Philippe Galanopoulos et se sont déroulés de début avril jusque fin juillet 2015. Ils ont été effectués en collaboration avec Jérémy Schreiber, pour les questions scientifiques, et Jacques Gana, pour le développement même du site.

Clément Cros était chargé de la publication du catalogue interactif. Ce dernier devait afficher les transcriptions des entrées au passage de la souris. Le clic sur les mentions de chaque ouvrage ouvrirait une notice avec les principales informations bibliographiques le concernant. En parallèle, des fonctionnalités de recherche simple et avancée devaient être proposées à l'utilisateur.

De mon côté, mes missions s'articulaient autour de deux grands axes : la mise en œuvre de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque et le développement de la structure globale du site web.

### 3.4.2 Reconstitution virtuelle

En ce qui concerne la reconstitution virtuelle, il était spécifié dans l'offre de stage qu'elle consistait à présenter la bibliothèque telle qu'elle devait être juste avant la Révolution française. Il a ensuite été clairement défini qu'il s'agissait de fournir aux utilisateurs un aspect physique de la bibliothèque parallèle à la dimension davantage intellectuelle

---

7. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : *Catalogue des livres de la bibliothèque du Collège de pharmacie dressé par René Tassart, prévôt en 1780 et 1781, copié par Saintotte, écrivain déchiffreur en 1786-1787*, René Tassart, 1786-[1788]

8. Annexes A.2 Offre de stages transmise à l'École nationale des chartes

présentée par le catalogue de René Tassart. Cette reconstitution devait donc être une représentation de la bibliothèque des années 1780 et présenter spécifiquement les livres décrits dans ce catalogue.

De nombreux documents ont été fournis pour ce travail. Parmi ceux-ci figuraient le catalogue de René Tassart, ainsi que l'état de la bibliothèque qui le suit dans le même volume, légèrement postérieur. Celui-ci fournit en effet l'emplacement des livres par armoire et par étagère.

L'ensemble des ouvrages retrouvés au sein de la BIU Santé étaient sur place et pouvaient être consultés durant toute la durée du stage, à l'exception des volumes relevant du dernier lot de numérisation, qui ont été pris en charge par le prestataire de services à partir de mi-juin.

Un accès a également été fourni au tableur Excel déjà mentionné qui reprend, au fil du catalogue, les principales informations sur les volumes<sup>9</sup>. Un autre document de travail a été communiqué, à savoir le tableur qui liste notamment les mesures des ouvrages du premier lot de numérisation<sup>10</sup>.

Afin d'avoir plus d'informations sur les volumes et de suivre leur signalement au sein de la bibliothèque, le catalogue du XIX<sup>e</sup> siècle rédigé notamment par Gaston Guibourt<sup>11</sup> s'est aussi révélé très utile.

Enfin, un accès au réseau "bubulle" a été fourni pour accéder aux images issues du projet BSN5 et ainsi récupérer les numérisations des dos et des plats supérieurs nécessaires à la reconstitution virtuelle. En outre, cet accès a permis de chercher ou de vérifier aisément des informations sur les ouvrages.

### 3.4.3 Structure et graphisme du site Internet

La structure globale du site Internet devait répondre à la maquette établie par Philippe Galanopoulos fournie en début de stage<sup>12</sup>, qui spécifiait sept grands axes : la page d'accueil, l'historique, le catalogue, la bibliothèque virtuelle, les partenaires, les sources et bibliographie et les mentions légales. Ces axes ont été conservés tout au long du projet. Il ne leur a été ajouté qu'une page d'aide. Ce document contient aussi les textes rédigés par Philippe Galanopoulos pour les pages d'historique, des partenaires et des mentions légales, ainsi que des suggestions d'images pour agrémenter la page d'accueil.

Outre ces caractéristiques générales sur la structure du site, aucune obligation ni indication précise n'a été donnée sur le graphisme et la manière dont l'utilisateur devait naviguer depuis les représentations des volumes vers leurs numérisations dans Medic@.

9. Annexe "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" dans la clef USB

10. Annexe "Annexes B Collection à numériser et indexer.xlsx" dans la clef USB

11. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : *Catalogue des livres composant la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris*, Gaston Guibourt (jusque 1865) et successeurs, 1844-[1880]

12. Annexe B.1 Maquette du site web établie par Philippe Galanopoulos

Il m'a donc été demandé de faire des propositions quant à l'aspect général du site et au cheminement proposé aux utilisateurs. Chaque point serait discuté au fur et à mesure de mes avancées.

Mon attention a été enfin attirée sur le fait que le catalogue interactif et les fonctionnalités de recherche développés par Clément Cros devaient s'inscrire de manière fluide dans le site ainsi mis en œuvre.



## Deuxième partie

# Vers une reconstitution virtuelle de la bibliothèque



# Chapitre 4

## Considérations préalables

### 4.1 Projets similaires

#### 4.1.1 Définitions

L'objet du stage était donc principalement de constituer une représentation virtuelle de la bibliothèque du Collège de Pharmacie, autrement dit, une bibliothèque "virtuelle", en opposition avec les rayonnages de bibliothèque que l'on a directement sous les yeux.

Il convient de remarquer que cette expression de "bibliothèque virtuelle" a la particularité d'être polysémique. Elle est en effet souvent prise comme synonyme de "bibliothèque numérique". Le dictionnaire *Harrod's Librarians' Glossary* propose la définition suivante de ce dernier terme :

Bibliothèque numérique : Terme générique a) pour des modèles conceptuels de bibliothèques du futur qui se concentrent sur la production de services, associés presque exclusivement à un contenu numérique et b) aspects de services d'une bibliothèque existante qui ont une part numérique significative. On parle aussi de bibliothèque électronique.<sup>1</sup>

Sur leurs sites web, Gallica et Medic@ se revendiquent respectivement comme les « bibliothèques numériques » de la BnF et de la BIU Santé.

#### 4.1.2 Bibliothèques virtuelles sans reconstitution virtuelle

Des sites, ou parties de sites, plus ou moins semblables à Gallica et Medic@, se disent "bibliothèques virtuelles". Ils se distinguent le plus souvent des bibliothèques numériques par le fait qu'ils sont dédiés spécifiquement aux livres anciens. Cependant, ils ne présentent pas toujours les bibliothèques anciennes et s'attachent bien plus aux items encore conservés.

---

1. Raymond John Prytherch, « Digital Library » dans *Harrod's Librarians' Glossary*, Bodmin : Ashgate, 2005

On peut ainsi évoquer la **Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux** (BVMM)<sup>2</sup> qui, selon sa page d'accueil « permet de consulter la reproduction d'une large sélection de manuscrits », manuscrits qui proviennent de « fonds patrimoniaux dispersés sur tout le territoire français ». Elle ne constitue donc pas une reconstitution virtuelle et ne présente pas un fonds historique spécifique, mais une collection. Elle est ainsi "virtuelle" également au sens où elle n'existe pas en réalité, mais qu'elle est constituée informatiquement de toutes pièces.

De même, il existe la **Bibliothèque Virtuelle de Clairvaux**<sup>3</sup> qui, elle, présente des livres provenant d'une même bibliothèque ancienne. Comme le sous-entend le site Libraria<sup>4</sup>, le terme "bibliothèque virtuelle" est ici un générique désignant l'ensemble du site Internet, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques compris. En outre, elle ne comporte pas de reconstitution virtuelle.

Seule la rubrique "Feuilletoires" de ce site, qui donne accès aux numérisations complètes de livres choisis, se rapproche de l'esprit de la reconstitution virtuelle développée durant le stage à la BIU Santé. Elle permet en effet de butiner entre les quelques ouvrages présentés et de les feuilleter du plat supérieur jusqu'au plat inférieur, ce qui atteste de l'attention portée en particulier aux reliures.

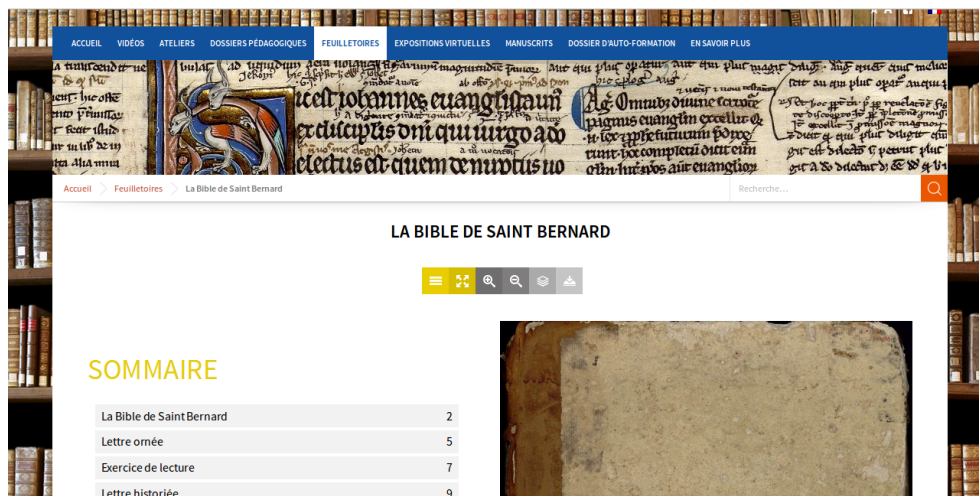


FIGURE 4.1 – Bibliothèque virtuelle de Clairvaux - Exemple de "feuilletoire"

Au vu de la publication récente de ce site Internet et des critiques faites par le site Libraria<sup>5</sup>, il semble que cette bibliothèque virtuelle peut être amenée à évoluer. Il est

2. Institut de recherche et d'histoire des textes, « Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux » : <<http://bvmm.irht.cnrs.fr/>>

3. Médiathèque de Grand Troyes, « Bibliothèque Virtuelle de Clairvaux » : <<https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com/>>

4. Hanno Wijsman, « Publication de la Bibliothèque virtuelle de Clairvaux », dans *Annonces*, IRHT, 2015 (Ædilis, Sites de programmes scientifiques, 4) : <<http://www.libraria.fr/fr/blog/publication-de-la-bibliothèque-virtuelle-de-clairvaux>>

5. Idem



probable que les fonctionnalités du site soient améliorées par la suite. On peut aussi penser que les "feuilletoires" seront plus fournis, au fil des numérisations du fonds. Il n'est pas non plus impossible que le projet évolue en une reconstitution virtuelle. Il s'articule en effet spécifiquement sur la présentation d'une bibliothèque ancienne et a déjà pour image de fond des étagères remplies de livres anciens.

Enfin, de nombreux sites Internet sont développés dans le cadre des **Bibliothèques Virtuelles Humanistes** (BVH)<sup>6</sup> dont le fonctionnement est similaire à celui de la BVMM. Il s'agit en effet d'un programme qui rassemble des collections de numérisations de documents. Celles-ci sont issues de différents projets et de différents lieux. L'attention est donc ici de nouveau portée plus sur les livres eux-mêmes que sur les bibliothèques anciennes et leur reconstitution.

Cependant, les BVH participent à des projets diversifiés, aux objectifs multiples. Le programme est en particulier associé au projet MONLOE décrit ci-dessous.

### 4.1.3 Le projet MONLOE

Le projet MONTaigne à L'Œuvre (MONLOE)<sup>7</sup> est un travail ambitieux qui est mené par une équipe nombreuse. Il est porté par les BVH et se fait en collaboration avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), Bibliissima, le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR), l'Université François Rabelais (Tours) et le CNRS, dont, plus particulièrement, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT).

Il s'articule sur plusieurs grands axes de travail. Les objectifs en sont effectivement d'éditer des fac-similés et des transcriptions des œuvres de Montaigne, ainsi que d'étudier les graphies de l'auteur et de proposer ce qui est ici appelé une "restitution" en trois dimensions de la bibliothèque de Montaigne.

Le site Internet du projet présente de la manière suivante cette "restitution" :

Le regroupement de ce vaste corpus documentaire est accessible librement à partir d'une plateforme éditoriale Web en construction, qui offre un premier état de la reconstitution de la bibliothèque de Montaigne en 3D, à partir de photographies du lieu réel et meubles et ouvrages virtuels. Ce travail est effectué par la Cellule de Transfert de l'université de Bordeaux (Archéovision, et CNRS).

Un premier projet avait été élaboré par Anne-Marie Cocula et Alain Legros en 2000 avec le concours de Robert Vergnien et Pascal Mora (Centre Ausonius, Université de Bordeaux-3). La restitution 3D du château d'avant 1850,

---

6. Université François-Rabelais, « Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes »  
<<http://www.bvh.univ-tours.fr/>>

7. Université François-Rabelais, « MONLOE : MONTaigne à l'Œuvre » :  
<<http://montaigne.univ-tours.fr/>>



FIGURE 4.2 – Projet MONLOE : Restitution 3D de la bibliothèque de Montaigne

et de la « librairie » du temps de Montaigne (avec les inscriptions grecques et latines peintes au plafond), avait été commencée à cette époque. Le projet s'enrichit en ajoutant :

1. Une reconstitution hypothétique de la disposition des livres sur les étagères (en fonction des inscriptions qui restent sur les tranches ou les dos, peut-être autographes), avec des étagères vraisemblables
2. Un lien (par l'image, en attendant la version audio) entre les sentences peintes sur les poutres et leur nouvelle édition par Alain Legros.
3. Un lien entre les livres virtuels sur les étagères et quelques livres intégralement numérisés : ainsi la « librairie » reconstituée devient —pour le grand public et les chercheurs— une façon d'entrer dans les livres.

Cette reconstitution virtuelle est accessible en ligne depuis juin 2015. Elle consiste pour l'instant en une modélisation "3D". En ce qui concerne la représentation de la bibliothèque elle-même, elle va donc plus loin que ce qui a pu être fait pendant le stage. Les moyens techniques mis en œuvre et la connaissance des lieux le permettent. Pour les besoins de la modélisation, les reliures des ouvrages ont d'ailleurs été numérisées avec grand soin pour être recrées en trois dimensions.<sup>8</sup>

Si la reconstitution ne le propose pas encore, il est bien spécifié dans sa définition qu'elle sera perfectionnée pour que les utilisateurs puissent, entre autres, cliquer sur les livres pour accéder à leur numérisation complète. Bien que cela ne soit prévu que pour "quelques livres", on retrouve ici l'esprit du stage qui a été effectué : « entrer dans les livres » par une reconstitution virtuelle d'une bibliothèque ancienne.

8. Voir la vidéo en ligne des journées MONLOE sur la restitution 3D : <http://bv.hypotheses.org/1504>

#### 4.1.4 Précédents et modèles

Les exemples évoqués au-dessus, qui ont le nom de bibliothèque virtuelle ou constituent des reconstitutions virtuelles de bibliothèques anciennes attestent de plusieurs faits.

Tout d'abord, ils confirment la polysémie de l'expression "bibliothèque virtuelle". L'assimilation de celle-ci à une reconstitution virtuelle n'est donc bien que l'une de ses nombreuses dimensions. Ensuite, on peut remarquer que les projets les plus proches de l'objectif du stage se sont développés dans le sens d'une reconstitution virtuelle assez récemment. Il s'agit donc d'un type de publication Internet qui est novateur et prend à peine son essor.

De cela résulte la difficulté à trouver des précédents et de véritables modèles à la bibliothèque virtuelle réalisée durant le stage. MONLOE, le seul projet qui se rapproche véritablement de celui-ci, le dépasse largement dans son envergure. En outre, le butinage n'est pas encore possible sur la modélisation réalisée, car les liens vers les numérisations n'ont pas été encore faits. Que ce soit du point de vue technique ou du point de vue scientifique, il ne constitue donc pas encore un exemple pour ce type de fonctionnalités.

Durant ce stage, il a donc fallu imaginer, sans véritable précédent dans le domaine, la manière dont on peut mettre en place et en scène les liens vers les numérisations, ainsi que la façon de naviguer d'une étagère à une autre et d'une armoire à une autre. En effet, le projet MONLOE aurait pu donner des éléments sur ce dernier sujet s'il avait mis en place une restitution en deux dimensions, mais la "3D" fournit d'autres possibilités. En outre, si les reliures de Montaigne ont été numérisées pour la restitution, les images ont été visiblement travaillées, de manière à ce que l'utilisateur voie plus la taille et la forme des livres que leur aspect physique complet. Or, les objectifs étaient différents durant le stage, et les moyens et connaissances techniques manquaient, ainsi que le temps, pour faire une reconstitution autrement qu'en deux dimensions.

La seule idée qui aurait pu être reprise de la figuration de la bibliothèque de Montaigne est la possibilité de zoomer et de circuler à l'aide de boutons de navigation similaires à ceux de Google maps. Cela aurait permis à l'utilisateur d'avoir un peu plus le sentiment de déambuler dans la bibliothèque et de passer d'une manière fluide et agréable d'une vue de l'ensemble à une vue particulière de chaque livre. Ceci n'a pas été fait, par manque de connaissances techniques sur ce type de technologie, mais il est évident qu'il s'agit de l'une des options les plus élégantes et les plus ergonomiques pour ce type de publication web.

En s'inspirant de ces exemples et en réfléchissant aux objectifs fixés en début de stage, il a alors fallu d'autant mieux cerner les enjeux de la bibliothèque virtuelle à constituer.

## 4.2 Enjeux

### 4.2.1 Vers une reconstitution historique ?

Si le projet se présentait d'abord comme une reconstitution historique de la bibliothèque à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'était pas évident de savoir comment retrouver les informations nécessaires et les retranscrire visuellement. La question était surtout de déterminer jusqu'à quel degré il fallait se tenir aux réalités historiques connues et supposées.

Il convient en effet de rappeler que la mise en place de cette reconstitution s'inscrit dans un projet de numérisation en même temps qu'il s'agit d'une valorisation.

Au fur et à mesure des recherches qui ont été effectuées pour déterminer le placement des livres dans la bibliothèque, des difficultés et des détails sont apparus et ont amené à devoir se positionner plus précisément quant aux enjeux, parfois rivaux, de fidélité historique et de valorisation.

La question, en somme, était de déterminer, d'abord, s'il convenait de s'en tenir strictement aux éléments historiques retrouvés, malgré les manques inévitables des sources et l'aspect peu harmonieux qu'il peut en résulter, ou s'il convenait avant tout de présenter les livres numérisés et ce que l'on connaît du fonds d'une manière probable et agréable. Cette interrogation s'est bien sûr affinée avec la consultation des sources. Le premier constat était en effet que l'état de la bibliothèque place des in-folio en haut de la grande armoire.<sup>9</sup> Ceci va à l'encontre des règles de rangement des bibliothèques, et notamment celles édictées par Gabriel Naudé<sup>10</sup>.

En outre, la même source présente un remplissage des étagères très inégal suggérant que certaines étaient laissées pratiquement vides alors que d'autres, plus accessibles, étaient surchargées. Ce sont ces premiers éléments qui ont amené à se demander s'il fallait respecter scrupuleusement cette source, ou bien ne pas en tenir compte et arranger les livres d'une manière plus fonctionnelle et plus harmonieuse. Un compromis était aussi possible et consistait à reprendre l'organisation de l'état topographique tout en réaménageant les étagères qui posaient souci.

Un autre élément majeur qui alimentait ce questionnement est la portée même du projet BSN5, qui n'a pas pour objet les manuscrits et les périodiques, alors que ceux-ci étaient placés dans la bibliothèque avec les monographies imprimées. Or, une reconstitution historique fidèle voudrait que tous les ouvrages soient placés. Ceci impliquerait alors que le site Internet développé sorte du cadre stricte de BSN5. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que le site doit garder une homogénéité d'ensemble : indiquer des informations relatives aux manuscrits et périodiques dans la reconstitution virtuelle pourrait impliquer de faire de même dans la présentation du catalogue, alors qu'il a été décidé que celle-ci ne les fournirait pas.

---

9. Voir 5 Confrontation des sources

10. Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Leipzig : Veb Edition, 1963

### 4.2.2 Cibler un public et des usages diversifiés

Pour répondre à ces problématiques, il convient de prendre en compte un autre grand enjeu quant à la définition de cette bibliothèque virtuelle. Il s'agit de la question des publics visés et des usages voulus pour celle-ci.

Cette reconstitution est en premier lieu le pendant de la présentation du catalogue. Ce dernier peut attiser la curiosité d'un public large, qui serait intéressé de découvrir l'aspect d'un catalogue manuscrit ancien. Il se plairait alors à utiliser les fonctionnalités de recherche pour faire des requêtes simples. Il chercherait par exemple à voir l'ensemble des livres en français. Cependant, cette partie du site a davantage d'intérêt pour un public plus spécialisé, ou du moins des personnes qui effectuent des recherches précises.

En contrepartie, la reconstitution virtuelle a donc été pensée dès le départ pour un public large, qui se plairait à regarder les livres pour leur aspect physique. De manière générale, que l'utilisateur soit familier avec les fonds patrimoniaux ou non, cette partie du site est nécessairement dédiée au butinage et ne peut être utilisée pour rechercher un titre précis. Il semble donc à la fois facile et logique de cibler un public large de prime abord. À ce public est ainsi associé un usage qui consiste en un simple butinage curieux.

Cependant, il semble aussi légitime d'aller au devant de publics plus spécialisés qui pourraient avoir d'autres usages de cette reconstitution. Les publications d'études de rangement de bibliothèques<sup>11</sup> attestent de recherches scientifiques dans ce domaine et confirment donc l'intérêt de rester fidèle autant que possible aux réalités historiques.

Évidemment, les quelques recherches menées pour déterminer le placement des livres dans la bibliothèque<sup>12</sup> ne peuvent suffire à faire de la reconstitution une étude en elle-même de son contenu et de son rangement. Mais cela n'empêche pas qu'elle puisse constituer les premiers éléments d'un travail plus approfondi dans le futur. Représenter de manière fidèle les quelques caractéristiques repérées dans le rangement de la bibliothèque à un moment donné peut d'ailleurs permettre de les exposer à la communauté scientifique. Attirer l'attention sur la constitution de cette bibliothèque pourrait en ce sens être une invitation aux chercheurs pour l'étudier.

La reconstitution est aussi à destination du personnel de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé. En lui offrant une nouvelle approche, elle peut lui permettre de mieux appréhender le fonds du Collège de pharmacie. Elle a en effet la caractéristique de permettre un aperçu rapide du fonds tel qu'il est connu et rassemblé. La vue générale de la bibliothèque, qui apparaît dans le site réalisé au cours du stage, a notamment été prévue à cet effet. La reconstitution peut donc être aussi un document de travail supplémentaire pour approfondir les connaissances sur ce fonds.

On peut d'ailleurs remarquer que, tout comme les manuscrits et périodiques ne

---

11. Institut d'étude du livre, *Les bibliothèques*, [S.I] : [s.n.], [s.d.] (*Deuxième colloque (6-7 juin 1980). Les espaces du livre*, t. II)

12. Voir 5 Confrontation des sources

sont pas représentés, il aurait pu être choisi de ne pas indiquer les ouvrages aujourd'hui absents. Cependant, à l'inverse de ces premiers, les absents ont été répertoriés et étudiés avec l'ensemble.<sup>13</sup> Ne pas les représenter priverait donc inutilement l'utilisateur d'éléments sur le fonds. En outre, ces livres absents sont traités dans le catalogue et, comme cela a déjà été indiqué, la reconstitution en est son pendant. Il est d'ailleurs possible que certains de ces livres absents soient en réalité présents au sein de la BIU Santé<sup>14</sup> ou d'une autre institution. Leur donner une meilleure visibilité peut donc attirer l'attention sur eux et favoriser leur découverte.

### 4.2.3 Une bibliothèque ancienne en construction

Les considérations et arguments exposés ci-dessus montrent les enjeux pluriels de cette reconstitution.

S'il semble impossible de présenter une bibliothèque absolument véritable d'un point de vue historique, en raison du manque d'informations, il reste envisageable de faire une reconstitution la plus vraisemblable possible à partir des éléments à disposition. L'ensemble peut d'ailleurs être amélioré par la suite si de nouvelles sources sont étudiées.

Cette reconstitution historique imparfaite permet alors également de montrer l'état d'avancement de l'étude du fonds. En effet, elle présente les numérisations qui ont été réalisées, et permet une mise en valeur du projet BSN5 en lui-même, en même temps qu'elle présente ce que l'on connaît du fonds de manière générale.

Cela en fait, par extension, un document de travail, ainsi qu'une invitation à la découverte du fonds et à son étude.

---

13. Annexe C.2 Numérisations annotées de l'état topographique

14. Seuls les ouvrages provenant de manière certaine du Collège de Pharmacie ont été retenus. D'autres exemplaires, qui peuvent correspondre à ce fonds mais au sujet desquels nous n'avons aucune certitude ont été laissés de côté.

# Chapitre 5

## Confrontation des sources

Pour mettre en place une reconstitution virtuelle la plus fidèle possible à l'apparence ancienne de la bibliothèque du Collège de pharmacie, plusieurs sources ont été étudiées.

Nous allons ici les présenter en détail pour pouvoir ensuite mieux les comparer et en faire ressortir les conclusions qui ont pu en être tirées.

### 5.1 Présentation des sources

#### 5.1.1 Catalogues à l'appui

La majorité des travaux de recherche des livres appartenant au Collège au de pharmacie, qui ont été effectués par Philippe Galanopoulos et Jérémy Schreiber, ont pour source le catalogue de René Tassart copié par Saintotte vers 1786-1787. C'est cette source qui est présentée dans la partie "Catalogue" du site Internet, réalisée par Clément Cros. Cela explique aussi le choix de ce catalogue comme source principale de la bibliothèque car, comme cela a déjà été énoncé précédemment, cette reconstitution virtuelle devait s'appuyer sur les travaux de reconnaissance des livres déjà effectués pour pouvoir être réalisée dans la durée du stage. Cela permet aussi que, au sein du site, bibliothèque virtuelle et catalogue se répondent en présentant les mêmes livres.

Ce catalogue fournit un grand nombre d'informations sur chaque ouvrage, comme ses auteurs principaux, son lieu et sa date d'édition, ainsi que le nombre de volumes, le format et l'ex-dono. Cependant, il ne renseigne pas explicitement le placement physique des livres.

Les ouvrages n'y sont inscrits ni par ordre alphabétique d'auteur, ni par ordre alphabétique de titre, ni par date, et ne sont pas strictement rassemblés par ex-dono ou par format. L'hypothèse peut donc être faite qu'ils ont été indiqués dans l'ordre dans lequel ils se présentaient au rédacteur du catalogue, c'est-à-dire dans leur ordre de rangement sur les étagères. Néanmoins, les titres ne sont pas assez rassemblés par formats pour pouvoir l'affirmer. Les in-12, in-8, in-quarto et in-folio sont en effet mélangés dès la

première page. On remarque d'ailleurs qu'à la toute fin, page 20, la mention des ouvrages de Duhamel semble avoir été ajoutée après la rédaction du catalogue. La graphie y est en effet différente, et il s'agit de la seule entrée à être datée. Ces ouvrages étant entrés dans la bibliothèque vers la fin de la rédaction du catalogue, cela suggère que celui-ci a pu être rédigé en partie au fur et à mesure des acquisitions.

En conséquence, une autre source a été étudiée pour savoir comment placer les livres mentionnés dans le catalogue. Il s'agit de l'"État de la Bibliothèque", présent dans le même volume que le catalogue de René de Tassart et à la suite de celui-ci. Nous le nommerons ici "état topographique", en raison de sa nature, pour plus de clarté.

Avant de présenter plus en profondeur chacune de ces sources de manière individuelle, il convient d'étudier le contexte commun de leur rédaction.

### 5.1.2 Contexte de rédaction du catalogue et de l'état topographique

Catalogue et état topographique sont compris dans un même volume. Ceci est certainement dû à la volonté de conserver toutes les informations d'inventaire ensemble, ainsi qu'à la proximité de leur rédaction.

Aucun des deux n'a été réellement daté au moment où il a été couché par écrit. En ce qui concerne le catalogue, la seule indication d'origine est la date inscrite à l'ajout des ouvrages de Duhamel, évoqué plus haut : le 9 juillet 1787. Paul Dorveaux a ensuite annoté en rouge le catalogue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il a notamment écrit à son commencement :

Catalogue dressé par René Tassart, prévôt du Collège de pharmacie en 1780-1781, copiée par Saintotte, écrivain-déchiffreur.

Une autre annotation a été faite au crayon au tout début du volume le 23 juin 1983 :

Les indications données par Dorveaux ci-contre à l'encre rouge, paraissent inexactes si on se reporte au compte financier 1787-1788 (archives BIUP n 79) où sont décrits les travaux de Saintotte.

Cet inventaire a été fait par Saintotte en 1786-1787.

Ces dates ont été depuis retenues comme étant celles de la rédaction. Le catalogue est suivi d'une table alphabétique. Paul Dorveaux a ajouté à son titre la mention de son auteur : « par Jean-François Hérissant, prévôt du Collège de pharmacie en 1780, 1781 et 1782 ». La graphie de la date apposée en-dessous suggère qu'elle a été indiquée au moment de la rédaction de cette table, ou peu après. Celle-ci semble donc avoir été dressée en 1788, ce qui corrobore la date de 1787 pour la fin de l'établissement du catalogue en lui-même.

L'état topographique, lui, fait directement suite au catalogue et à sa table alphabétique dans le volume, on peut donc penser aisément qu'il a été rédigé à partir de 1788 ou après. Il a pour titre : « Etat de la Bibliothèque mise en ordre en 1787 et arrangée sur



les différentes tablettes ci-après ». Il est lui-même suivi d'une « Table alphabétique des livres décrits ci-devant, indicative des armoires et des planches où les volumes se trouvent placés. » Pour l'instant, aucune autre indication de ses dates de rédaction n'a été trouvée. Il n'a d'ailleurs pas encore bénéficié d'une étude aussi approfondie que celle qui a été menée sur le catalogue. On peut cependant penser que sa rédaction a débuté entre 1788 et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son titre précise en effet qu'il décrit la bibliothèque arrangée en 1787. Il serait étrange qu'une telle mention ait été inscrite si l'état topographique était largement postérieur à la date évoquée.

Ces inventaires, comme le montre leur datation, décrivent donc la bibliothèque du Collège de pharmacie. Celui-ci a vu le jour en 1777. Il a hérité des biens, et particulièrement de la bibliothèque, de la communauté des maîtres apothicaires-épiciers de Paris, et s'est installé rue de l'Arbalète. Face à ce nouvel établissement, le jeune Collège décide d'inventorier tous ses biens, comme en attestent les délibérations du 5 octobre 1778.<sup>1</sup>

Ce travail est tout d'abord confié à MM. Cheminard, Tassart, Charlard et De la Cour. Cependant, l'indisponibilité des ces derniers les empêche de mener à bien leur tâche, MM. Dufour, Le Houx de Clermont, Buisson et De Machy sont donc nommés lors de l'assemblée du 13 juillet 1780 pour les remplacer<sup>2</sup>. Le travail n'est pourtant toujours pas commencé en septembre 1786.<sup>3</sup> Ce constat par l'assemblée entraîne l'exécution immédiate du projet. La décision de régler la somme due à Saintotte, chargé de la rédaction d'un tel inventaire général, prise par l'assemblée du 28 juin 1788, indique que ce travail est terminé à cette date. Il est d'ailleurs précisé qu'il a été aidé par les quatre prévôts du Collège, notamment pour « l'ordre et l'élévation de la bibliothèque dudit Collège », et qu'il y a consacré 400 jours de travail, répartis sur 28 mois<sup>4</sup>.

De ce travail général d'inventaire résultent des répertoires par ordre alphabétique des objets du Collège, un "état de la maison et jardin" dressé en 1788 qui décrit le Collège pièce par pièce, et le catalogue de René Tassart. Les premiers renvoient d'ailleurs vers le dernier pour ne pas énumérer eux-mêmes ce que renferme la bibliothèque.

Ce catalogue s'inscrit donc dans un effort d'inventaire général. Il a certainement été constitué à part par commodité de rédaction ainsi que de consultation. En effet, si les autres inventaires, par la nature de ce qu'ils énumèrent, n'ont pas vocation à être utilisés régulièrement, le catalogue, lui, a vraisemblablement été pensé pour se repérer dans la bibliothèque quotidiennement.

On peut alors s'interroger sur les motivations qui ont amené à établir l'état topographique dans un second temps. Plusieurs conjectures peuvent être avancées, mais un travail de recherche mériterait d'être effectué pour mieux comprendre les tenants et les

---

1. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 39, *Livre des délibérations*, 1777-1797, fol. 20r

2. Idem, fol. 49r

3. Idem, fol. 104r

4. Idem, fol. 111v-112r

aboutissants de ce second inventaire. On peut tout d'abord s'apercevoir que l'inventaire qui décrit pièce à pièce le Collège est très détaillé, mais qu'il ne s'attarde pas véritablement sur la disposition de la bibliothèque<sup>5</sup>. Il est donc vraisemblable que cet état ait été établi dans un souci de préciser l'inventaire mobilier et immobilier.

Cependant, la datation de la "mise en ordre" de la bibliothèque par l'état topographique, en 1787, ainsi que la précision dans les délibérations des assemblées<sup>6</sup> que Saintotte et les prévôts ont effectué cette "mise en ordre" entre 1786 et 1788, suggèrent que le premier catalogue et le rangement de la bibliothèque ont été faits dans un même laps de temps. Il est donc simplement plausible que le catalogue, énumérant les ouvrages sans ordre particulier, ne suffisait pas à se repérer dans les rayonnages. L'état topographique aurait alors été un complément permettant de considérer ensemble les étagères et la description de leur contenu.

Une dernière hypothèse peut être avancée. Comme cela est expliqué plus bas<sup>7</sup>, les volumes énumérés dans les deux inventaires ne sont pas tout à fait les mêmes. Il semble y avoir eu des pertes et des acquisitions nombreuses entre leurs rédactions. Ne pas renseigner les évolutions de la bibliothèque au fur et à mesure aurait pu ainsi amener à une situation où le catalogue de René Tassart se révélait insuffisant et où il valait mieux recommencer un inventaire depuis le départ.

Le contexte autour de la rédaction de ses deux inventaires est donc très riche et permet de mieux les comprendre. Il convient à présent de les présenter l'un et l'autre pour ce qu'ils contiennent.

### 5.1.3 Le catalogue de René Tassart

Le catalogue de René Tassart est un inventaire manuscrit de la bibliothèque du Collège de pharmacie, rédigé entre 1786 et 1788, pour ses derniers ajouts. Il s'étend sur vingt pages numérotées de 1 à 20, et est suivi par une table alphabétique.

Les éditions d'un même ouvrage sont souvent rassemblées sous une même entrée, avec des indications en marge ou sous le volume principal, comme "double même format et même édition".

Chaque entrée est constituée de la manière suivante : ex-dono dans la marge, avec éventuellement la mention d'autres exemplaires, puis le titre et les auteurs principaux, plus ou moins transcrits de la page de titre de l'ouvrage ou de sa reliure. À l'extrémité droite, on trouve le lieu et la date d'édition, ainsi que le nombre de volumes et une appréciation du format.

---

5. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur*, M. Fessart, 1786-1788

6. Voir plus haut

7. Voir 5.2 Comparaison des inventaires : vers un compromis



FIGURE 5.1 – Exemple de notice dans le catalogue de René Tassart

Il a déjà été remarqué que ce catalogue comporte aussi des annotations de Paul Dorveaux, en rouge. Il s'agit souvent de numéros d'inventaire, qui lui servaient à faire le rapprochement avec les volumes encore présents au début du XX<sup>e</sup> siècle.

On remarque que les ex-dono sont le plus souvent absents vers la fin du catalogue. Mais celui-ci est surtout révélateur de la manière dont les formats étaient appréciés par ceux qui l'ont établi. Il semble en effet, qu'ils ont été jugés par la taille des livres, et non par les caractéristiques de leurs cahiers, ce qui explique des confusions récurrentes entre in-8, in-12 et in-16 particulièrement.

Ce catalogue a aussi la particularité de ne pas séparer imprimés et manuscrits, ainsi que de ne pas traiter à part les périodiques. Certains des quelques manuscrits sont toutefois mentionnés comme tels. On lit ainsi en haut de la page 19 :

Cours de Pharmacie chimique et galénique par M. Rouelle apothicaire de Paris. Manuscrit.

Les ouvrages mentionnés dans ce catalogue ont été recherchés dans les fonds actuels de la bibliothèque par Philippe Galanopoulos et Jérémy Schreiber. Ce travail a notamment amené à la constitution du tableur Excel<sup>8</sup> qui a fait figure de véritable outil pour le projet de bibliothèque virtuelle. Un grand nombre de livres n'ont pas été retrouvés. Si la plupart sont considérés comme absents, il semble que d'autres constituent en fin des compte des doubles notices, c'est-à-dire que les ouvrages mentionnés dans les entrées correspondantes ont déjà été repertoriés ailleurs dans le catalogue. Il s'agit évidemment d'une hypothèse, car il peut aussi s'agir de simples absents.

#### 5.1.4 L'état topographique

L'état de la bibliothèque, qui s'étend des pages 47 à 82 et est suivi par sa table alphabétique, est beaucoup plus sommaire dans sa description que le catalogue ne l'est.

Il présente la bibliothèque au fil des armoires et des étagères qui les composent. Il commence ainsi par la description du "grand corps de bibliothèque", appelé aussi "grande armoire", continue avec la "petite armoire à droite" et termine par la "petite armoire à gauche". Pour chacune d'entre elles, les étagères sont détaillées de la plus haute à la plus basse, comme l'indique l'introduction de la première d'entre elles : « Première Tablette, en commençant par le haut. »

On remarque le soin qu'a pris le scripteur à ce que le lecteur se repère toujours

8. Annexe "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" dans le clef USB

précisément en début d'étagère ou en début de page. On peut par exemple lire à la page 63 : « Quatrième Tablette, Petite armoire à droite », et en haut de la page 65 : « Suite de la Sixième Tablette petite armoire à droite ».

On dénombre ainsi aisément huit étagères dans la grande armoire, le même nombre dans la petite armoire à droite et treize dans celle de gauche.

Chaque entrée est constituée en trois colonnes : le nombre de volumes dans la marge de gauche, des éléments de titre et d'auteurs plus ou moins complets et pertinents au centre, et la date d'édition à droite. Le format est parfois ajouté à la suite du titre. C'est le cas par exemple pour deux ouvrages au début de la description de la septième tablette de la grande armoire, page 53. Les livres qui bénéficient de ces précisions sont très souvent les "grands in-folio", comme ceux de la première étagère de la grande armoire. Le nombre de colonnes par page des livres est d'ailleurs parfois ajouté. Les dates d'édition, elles, ne sont pas toujours indiquées.

S'il est écrit un peu plus haut que les éléments de titres et d'auteurs sont plus ou moins complets et pertinents, c'est parce qu'il semble que les entrées aient été rédigées assez vite. Elles donnent ainsi parfois des informations pour le moins déroutantes comme « *Traité manuscrit de Chimie, et Pharmacie, Sans nom d'auteur et dont 2 de Chimie* »<sup>9</sup>, ou bien « *Collection irrégulière de formules* »<sup>10</sup>.

Parfois, l'indication du nombre de volumes peut aussi se révéler singulière. À la page 53, il est en effet fait mention d'une édition des œuvres de La Framboisière qui compterait dix volumes, alors qu'il n'est pas fait mention de tels ouvrages dans les autres inventaires. En outre, cet ensemble d'œuvres est rassemblé en un seul volume dans les autres mentions qui en sont faites.



FIGURE 5.2 – Notice des œuvres de la Framboisière, page 53 de l'état topographique

La comparaison de l'état topographique avec le catalogue et les livres encore présents dans la bibliothèque aujourd'hui a aussi montré, de manière générale, une très grande inexactitude dans la mention des titres et des auteurs, comme cela est détaillé plus bas<sup>11</sup>. Souvent, une lecture rapide des pages de titre a visiblement mené à prendre l'auteur de parties liminaires ou l'éditeur scientifique pour l'auteur de l'œuvre, de même que les éléments de titre sont souvent très abrégés, voire traduits ou interprétés.

Il est aisé de s'apercevoir, au travers de ces premiers éléments, que la mise en relation de l'état topographique avec le catalogue n'est pas une chose simple. Il a donc fallu parfois

9. Page 50

10. Page 55

11. Voir 5.2 Comparaison des inventaires : vers un compromis

s'aider d'une autre source d'inventaire, plus tardive mais qui a permis de confirmer ou d'infirmer des recoupements.

### 5.1.5 Le catalogue de Gaston Guibourt

La bibliothèque de l'École de pharmacie a établi un nouveau catalogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci a été commencé par Gaston Guibourt entre 1844 et 1865, et continué par ses successeurs jusqu'en 1880 environ. Tout comme le premier catalogue, il a bénéficié d'annotations de Paul Dorveaux.

Il présente les livres par ordre alphabétique, puis traite les livres anonymes, les livres et recueils collectifs, puis les textes et publications officiels. Cet inventaire a le mérite d'être assez clair et de rassembler les ouvrages d'un même auteur ou les pharmacopées d'une même ville.

### 5.1.6 Sources diverses sur le mobilier de la bibliothèque

Pour établir une reconstitution virtuelle la plus fidèle possible, il ne suffit pas de connaître les livres qui doivent la composer, mais aussi les meubles dans lesquels ils sont contenus.

Malheureusement, les quelques recherches qui ont été faites dans ce sens pour ce projet se sont révélées contradictoires et n'ont donc pas permis d'avoir des connaissances complètes sur les meubles en question.<sup>12</sup>

En effet, l'état topographique donne des indications sur le nombre d'armoires et leurs étagères. Cependant, il ne renseigne aucunement sur les dimensions de ces meubles, leurs matériaux et leurs ornements éventuels, ni même sur la pièce dans laquelle ils sont placés.

Philippe Galanopoulos s'est donc rendu aux Archives nationales pour consulter l'inventaire coté AJ/16/2235, décrivant les bâtiments et meubles de l'École de pharmacie entre 1850 et 1883. Les armoires de la bibliothèque y sont dénombrées et décrites. L'inconvénient de cette source est bien entendu qu'elle est largement postérieure au Collège de pharmacie. Cependant, si les meubles initiaux de la bibliothèque ont été conservés jusqu'au déménagement avenue de l'Observatoire, elle peut être pertinente.

D'autres éléments sont donnés par l'un des répertoires alphabétiques dressés en même temps que le catalogue de René Tassart, aujourd'hui dans les fonds de la BIU Santé et coté Reg. 34.

L'état de la maison, établi au même moment dans le contexte d'inventaire général, décrit toutes les pièces du Collège, y compris celle où se trouve la bibliothèque.

---

12. Voir Comparaison des inventaires : vers un compromis

## 5.2 Comparaison des inventaires : vers un compromis

L'une des premières étapes pour établir la reconstitution virtuelle de la bibliothèque a donc consisté à confronter au mieux ces sources et les connaissances générales que l'on a du fonds et des anciens bâtiments du Collège de pharmacie.

### 5.2.1 Établir des ponts

Pour déterminer le placement sur les étagères des livres mentionnés dans le catalogue, il a donc fallu retrouver les mentions de ceux-ci au sein de l'état topographique.

La démarche inverse a pourtant été menée pour des raisons pratiques. En effet, aucun document de travail informatisé n'a encore été mis en place pour l'état topographique. On doit donc le parcourir presque intégralement pour y retrouver un titre. À l'inverse, les entrées du catalogue ont été reprises sous la forme d'un tableur Excel. En entrant des termes pertinents dans la recherche plein texte, voire en interrogeant une colonne précise, on peut donc retrouver un titre assez rapidement.

Un tel document de travail aurait pu être fait en quelques jours maximum pour l'état topographique. Cela aurait certainement épargné du temps dans la comparaison des deux inventaires, mais il a semblé, en début de projet, que partir de l'état pour en rechercher les titres dans le catalogue serait équivalent. Les subtilités dans la manière dont les ouvrages ont été répertoriés, surtout dans l'état topographique, obligent dans tous les cas à ce que l'œil humain balaye plusieurs fois chacun des inventaires.

Pour les besoins de ce comparatif, les numérisations du volume d'inventaire ont été imprimées pour pouvoir être annotées. Celles-ci sont présentées en annexe<sup>13</sup>. On constate aisément en les consultant que le document de travail principal pour la reconstitution virtuelle a en réalité été l'état topographique. Partant de celui-ci pour faire les comparaisons, il était en effet plus facile de le prendre entièrement comme référence pour la suite du travail. Une fois annoté, les mentions indiquées sont alors celles à suivre pour placer les ouvrages. Ces annotations comportent en effet en rouge la cote actuelle de l'ouvrage, et en vert les dimensions de celui-ci.

Si le catalogue avait été choisi comme référence pour la suite, il aurait fallu écrire devant chaque entrée des informations beaucoup plus fournies pour indiquer le placement de chaque ouvrage dans l'état topographique, comme l'armoire, l'étagère et la page par exemple. En outre, des allers-retours constants vers l'état auraient *a priori* été nécessaires au moment du renseignement des informations de placement pour le site Internet lui-même.

Quelques annotations ont tout de même été faites sur le catalogue afin de repérer l'avancement de cette comparaison ainsi que pour vérifier que plusieurs ouvrages de l'état

---

13. Annexes C Documents de travail personnels

topographique n'étaient pas reliés à une même entrée dans le catalogue. Le fonds est en effet constitué de nombreuses œuvres en plusieurs exemplaires et chacun des deux inventaires a visiblement le défaut de notifier parfois en double les ouvrages.<sup>14</sup> Les annotations qui ont été faites renseignent simplement sur l'étagère où est placé l'ouvrage. L'armoire est indiquée par une lettre : "G" pour la grande armoire, "d" pour la petite armoire à droite, et "g" pour la petite armoire à gauche. L'étagère est ensuite renseignée par son numéro d'ordre, tel qu'il est écrit dans l'état topographique. La mention "G7" signifie par exemple que le livre se trouve à la septième étagère de la grande armoire en partant du haut. Afin de se repérer, il a été écrit "double notice" devant les entrées repérées comme telles par Philippe Galanopoulous et Jérémy Schreiber.

Plusieurs attitudes peuvent être adoptées devant une entrée dans l'état topographique pour retrouver son pendant dans le catalogue. On peut rechercher une partie ou un mot de son titre dans le tableur Excel, ou bien rechercher l'auteur ou la date. Les trois méthodes peuvent à la fois se révéler fructueuses ou amener à une impasse. Elles doivent donc être parfois essayées les unes après les autres.

Certains ouvrages sont très simples à retrouver. Il suffit par exemple de rechercher "Descartes" dans le tableur Excel pour n'avoir qu'un seul résultat et celui-ci correspond parfaitement à l'entrée « Le monde de Descartes.... 1664 »<sup>15</sup>

D'autres demandent un peu plus de vérifications, voire de persévérance. Cela peut-être dû à une erreur de datation dans le catalogue, ou bien, de manière beaucoup plus fréquente, dans l'état topographique. Ce dernier type d'erreur a été le plus souvent relevé et annoté. L'*Histoire générale des drogues* de Pierre Pomet<sup>16</sup> a ainsi été datée en 1644 dans l'état, alors que l'édition est en réalité de 1694. Il s'agit ici certainement d'une lecture trop rapide de la date sur la page de titre de la part du scripteur. Elle y est en effet écrite en chiffres romains, et il est aisé de confondre "M DC XCIV" avec "M DC XLIV". Cependant, les erreurs de date sont très régulières et parfois difficiles à expliquer. Le *Traité des maladies* d'Helvetius<sup>17</sup> est ainsi daté de 1758 dans l'état topographique, alors que l'exemplaire est de 1707.

Si on revient sur l'exemple de l'ouvrage de Pierre Pomet, on remarquera que le nom de l'auteur est orthographié "Paumet" dans l'état topographique, alors qu'il est correctement écrit sur la page de titre de l'exemplaire. Ceci est significatif des erreurs de l'état en matière de noms d'auteur et de titres. En ajoutant à cela les cas de noms tantôt francisés, tantôt latinisés, comme Jacques Dubois qui est souvent appelé Jacobus Sylvius, et les erreurs de frappe dans le tableur Excel, comme Duncan qui est parfois écrit "Ducan", il est évident que la recherche par nom n'est pas toujours efficace du premier coup.

La recherche par titre peut être tout aussi laborieuse. Les termes courants peuvent

---

14. Voir 5.1 Présentation des sources

15. Cote res 11357, Grande armoire, troisième étagère

16. Cote 56, Grande armoire, première étagère

17. Cote 11620, Petite armoire à droite, cinquième étagère

avoir plusieurs orthographes à l'époque, comme "chimie", souvent écrit "chymie". En outre, il a déjà été fait remarquer dans la présentation de l'état topographique que les titres sont souvent abrégés, traduits, voire réinterprétés.

Un des exemples les plus parlants de ceci est la mention, à la page 64, d'une « Chimie allemande sur les trois Regnes.... 1738 ». Le scripteur, que ce soit par commodité ou par volonté de clarté, a donc indiqué la teneur de l'œuvre plutôt que donné une partie de son titre. Dans ce cas, la date permet de faire un premier tri dans le catalogue et d'étudier la teneur des titres correspondants. On trouve ainsi qu'il s'agit en réalité de le l'ouvrage *Der curieuse und wohl-erfahrne Chymist* de Christoph von Hellwig et Valentino Kräutermann<sup>18</sup>. Le titre complet de cette œuvre commence en effet par : « Der curieuse und wohl-erfahrne Chymist : welcher nicht alleine die aus dem Mineral-Vegetabilischen und Thier-Reiche hergenommene ». On discerne dans ces éléments de titre qu'il est question des "Trois règnes" et de chimie. Cet intitulé allemand semble d'ailleurs être difficile à traiter de manière générale pour ceux qui ont élaboré les inventaires du Collège de pharmacie. Il est effectivement notifié à la page 2 du catalogue comme suit : « Cour de chymie par Valentin Krautermann livre allemand ».

La dernière entrée de la page 71 de l'état topographique cumule abréviation réinterprétée de titre et erreur sur l'auteur. Il est en effet écrit : « Tractatus cinnabaris antimonii &a par Schulzi.... 1680 ». La date peut encore ici être d'une grande aide pour faire un premier tri et être sûr de ne pas se tromper. Après recherches, cette entrée désigne le volume avec la page de titre ci-dessous. Il semble ainsi que le scripteur, face à celle-ci, a résumé le titre au maximum. Il a d'ailleurs lu la page assez vite, voire ne l'a pas lue en entier, car il a pris le dernier nom inscrit comme étant celui de l'auteur de l'œuvre, alors qu'il s'agit en vérité de l'auteur d'un appendice. L'ouvrage en question est donc le *Scrutinium cinnabarinum seu Triga cinnabriorum* de Johann Michaelis<sup>19</sup>.

Cet exemple nous amène alors à une autre caractéristique de ce travail comparatif, qui a pu donner parfois des doutes sur l'adéquation de certaines entrées d'un inventaire à l'autre. Le volume ici mentionné est en effet un faux recueil. Le deuxième titre qu'il contient est du même auteur et daté de 1678 : *Dissertatio pharmaceutico-therapeutica de natura tincturae bezordicae*. Or, aucune de ces informations n'apparaît dans l'entrée de l'état topographique.

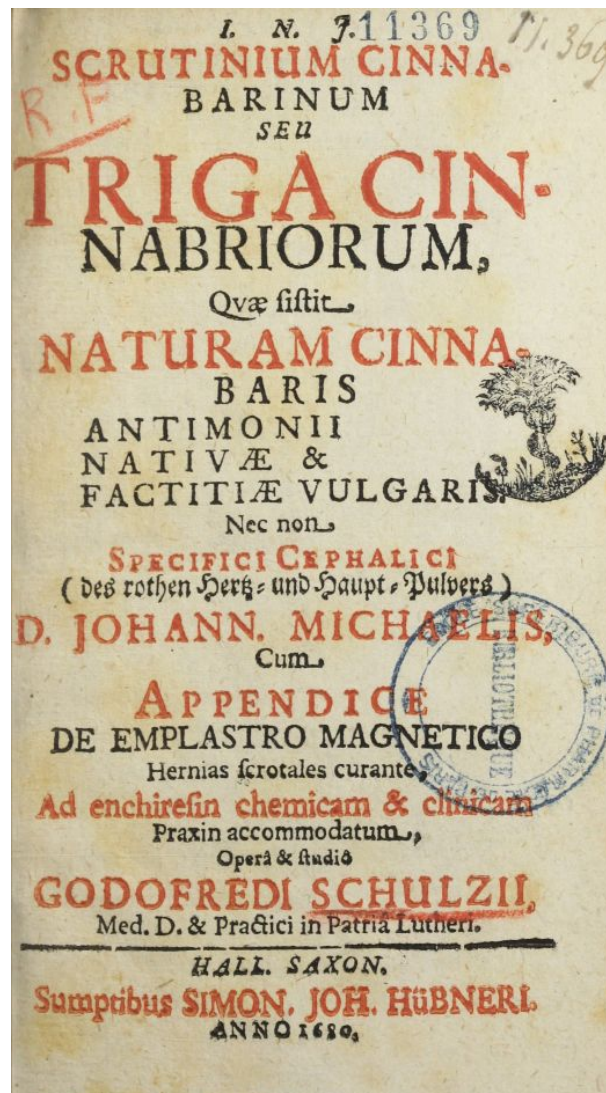
D'une manière générale, il a été constaté que les recueils factices sont désignés dans cet inventaire par le premier titre qu'ils contiennent.

On rencontre pourtant quelques contre-exemples à ceci. Il est ainsi fait mention du *De circulo quadrato Michaelis Maieri.... 1618* à la fin de la page 56. Or, il n'a pas été trouvé, dans les différents autres inventaires de la bibliothèque, d'exemplaire de cette œuvre dans un volume "classique" ou en première partie d'un recueil factice. Il n'apparaît

18. Cote 11370, Petite armoire à droite, cinquième étagère

19. Cote 11369, Petite armoire à gauche, Cinquième étagère





qu'en tant que dernière partie d'un faux recueil comptant quatre titres *Cote res 11136, Grande armoire, septième étagère*. En outre, l'exemplaire est en réalité de 1616. 1618 est la date d'édition du premier titre contenu dans le même volume.

Il n'est bien sûr pas exclu qu'une erreur ait pu être faite dans le recoupement entre les deux inventaires. Mais, si on assume qu'il n'y a en pas eu, deux explications peuvent être avancées. La première serait que le scripteur a rencontré la dernière page de titre et l'a prise comme référence. Il aurait alors commis l'une de ses erreurs classiques dans la datation. La deuxième serait qu'il s'est d'abord fié au dos du volume, où l'on aperçoit encore, quoiqu'un peu effacés, les titres des exemplaires contenus. Il aurait pris alors la fin de cet ensemble pour abrégé le tout et serait allé chercher la date sur la première page de titre.

Ce type de recoupements est d'autant plus difficile à faire et à vérifier que, dans de nombreux cas, les œuvres sont en plusieurs exemplaires. Par exemple, on retrouve dans le catalogue pas moins de trois pharmacopées de Bauderon, en français et en latin, et une



FIGURE 5.3 – Res 11136 - Dos

"paraphrase" sur cette même pharmacopée. Dans une telle situation, les dates d'édition peuvent être des indicateurs.

Les différents codex, pharmacopées ou dispensaires d'une même ville se distinguent ainsi le plus souvent les uns des autres assez aisément lorsque les dates évoquées par les deux inventaires concordent. La difficulté réside parfois dans l'absence de dates au sein de l'état topographique, ou dans un manque de concordance. Le catalogue compte ainsi des codex de Paris de 1638 et 1639 qui n'apparaissent pas dans l'état topographique, alors que celui-ci mentionne un codex de la même ville daté de 1630 qui ne figure pas dans le premier.<sup>20</sup> Le catalogue de Gaston Guibourt, lui, ne recense autour de ces dates que le codex de 1638<sup>21</sup>. On peut donc douter de la présence d'un codex de 1630 et supposer une erreur d'écriture.

Dans d'autres cas, les dates d'édition des différents exemplaires du fonds sont identiques. Une discrimination peut alors être faite par le format. Au fur et à mesure des recoupements entre les deux inventaires, les formats ont en effet été annotés au crayon sur les copies de l'état topographique. Cela permet de se figurer rapidement quels formats étaient placés sur telle étagère.

Parmi les pharmacopées de Bauderon en français, on trouve ainsi un in-4 et un in-12, respectivement pages 1 et 2 du catalogue. Du côté de l'état topographique, les mentions d'exemplaires de cette œuvre sont nombreuses, ainsi que les possibilités d'erreur sur les dates. Ainsi, lorsque l'on trouve cet exemplaire daté de 1627 dans l'état topographique, et entouré d'in-12, cette double vérification nous assure que l'on ne se trompe pas<sup>22</sup>. L'in-4<sup>23</sup>, lui, est plus difficile à déterminer, car deux pharmacopées de Bauderon de 1681 sont mentionnées dans l'état topographique, pages 53 et 58, et sont à chaque fois entourées

20. Respectivement page 1 du catalogue et page 48 de l'état topographique

21. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : *Catalogue des livres composant la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris*, Gaston Guibourt (jusque 1865) et successeurs, 1844-[1880]

22. Cote res 11104, Petite armoire à gauche, septième étagère

23. Cote res 110246

d'ouvrages du même format. Or, il n'y a bien qu'un seul exemplaire avec cette date et ce format dans les catalogues de Tassart et de Guibourt. Il s'est révélé que cet exemplaire fait en fin de compte partie d'un lot d'ouvrages qui auraient été déplacés en cours d'inventaire et, donc, notés deux fois.<sup>24</sup>

Dans d'autres cas, on peut être confronté à de véritables doubles, c'est-à-dire des exemplaires d'une même œuvre, édités à la même date et de même format. On trouve ainsi en haut de la page 49 de l'état topographique : « Dispensarium Nicolay », non daté, et en bas de la page 55 : « Dispensarium Nicolay.... 1582 ». Dans les deux cas, les ouvrages mentionnés à côté de ceux-ci sont des in-4. En parallèle, il a été noté en bas de la première page du catalogue : « Dispensarium Nicolai Præpositi.... Paris 1582 1 Vol in 4 », et à la page 4 : « Dispensarium Nicolai Præpositi... Parisiis 1582 1 Vol in 4 ». Dans ce type de cas, les attributions d'une entrée du catalogue avec une entrée de l'état sont purement arbitraires, car aucun autre détail ne peut distinguer les exemplaires. Pour les ouvrages ici mentionnés, il a été remarqué que ceux de la page 1 du catalogue sont plus souvent placés sur la septième étagère de la grande armoire que sur la seconde, alors que d'autres ouvrages de la page 4 ont été attribués à cette dernière. Cela a donc servi de critère, pour attribuer l'exemplaire coté res 11020 à la deuxième étagère de la grande armoire, et celui coté res 12103 à la septième.

Les recherches menées de l'état topographique vers le catalogue, et parfois inversement quand il a fallu affiner le repérage d'œuvres en plusieurs exemplaires, se sont donc révélées tantôt aisées, tantôt particulièrement épineuses. Cette expérience de recherche dans le catalogue, sous forme de tableur Excel, et les difficultés rencontrées ont amené Clément Cros à me demander de faire des suggestions pour la recherche avancée qu'il devait développer. J'ai ainsi principalement proposé de faire des listes fermées pour certains critères de recherche, notamment pour les noms propres. Cela permet en effet d'éviter à l'utilisateur d'entrer des orthographes différentes de celles contenues dans la base de données, ainsi que de lui donner une indication de ce que contient le fonds.

### 5.2.2 Offrir une nouvelle source aux connaissances générales sur le fonds

Faire la comparaison des deux inventaires en partant de l'état topographique a aussi permis d'étudier plus en profondeur celui-ci pour la première fois, en examinant une à une les entrées. Cela a donc amené à confronter une nouvelle source à notre connaissance du fonds du Collège de pharmacie et à reconsidérer certaines appréciations qui avaient été faites à partir du catalogue.

Aux pages 15 et 20, le catalogue compte en effet deux mentions, identiques dans leurs contenus, à la *La nouvelle découverte, et les admirables effets des ferments dans le*

---

24. Voir 5.2.3 Les doubles notices ou Le don d'ubiquité des ouvrages

*corps humain* de Jean Pascal, dans une édition datée de 1681, en un volume in-12. Un seul exemplaire correspondant à ces données a été trouvé dans les fonds actuels de la bibliothèque, sous la cote 11428. La deuxième mention a donc semblé être une double notice, comme dans de nombreux cas similaires. Cependant, l'état topographique répertorie lui aussi deux fois cette édition, pages 62 et 74. Hormis la date de la première entrée, "1691", qui se rapproche assez de 1681 pour penser qu'il peut s'agir d'une erreur de lecture ou d'écriture de la part du scripteur, toutes les informations concordent dans les deux cas : titre, nombre de volumes et formats des livres voisins. Il semble ainsi que l'entrée qui a été considérée comme une double notice dans le catalogue fasse en réalité référence à un double de cet exemplaire aujourd'hui absent. En conséquence, les deux entrées du catalogue ont respectivement été mises en relation avec celles de l'état topographique.

Au total, on dénombre pas moins de cinq entrées du catalogue topographique qui ont été considérées comme des doubles notices et semblent maintenant mentionner des doubles absents. Si cela permet de mieux cerner le fonds, on ne peut pour autant pas être tout à fait sûr de cette nouvelle hypothèse. De même, affirmer que les doubles notices qui n'ont pas été remises en question en sont bien serait aller un peu vite en besogne. De nouvelles sources, ou une étude plus approfondie de celles déjà connues et des fonds actuels peuvent en effet amener de nouveaux éléments.

### 5.2.3 Les doubles notices ou Le don d'ubiquité des ouvrages

Si, dans le catalogue, on ne peut pas statuer de manière définitive entre double notice ou double absent d'un exemplaire connu, c'est en grande partie parce que l'état topographique semble contenir lui-même des doubles notices.

L'une d'entre elles a déjà été mentionnée précédemment, en ce qui concerne la pharmacopée de Bauderon. Elles sont en réalité relativement nombreuses, et la plupart de ces doubles se concentrent sur les septième et huitième tablettes de la grande armoire. On trouve par exemple sur chacune de ces étagères un exemplaire du *Rabbat-joie de l'antimoine triomphant* de Perreau publié en 1654. Or, il n'y en a bien qu'un seul dans le catalogue de René Tassart. Il n'y en a d'ailleurs toujours qu'un dans celui de Gaston Guibourt, ce qui indique qu'il n'y a pas eu *a priori* de telle acquisition.

Comme cela est expliqué plus bas<sup>25</sup>, ce dédoublement de certaines entrées et donc, par conséquent, la présence de certains livres sur plusieurs étagères à la fois, peut être dû à des déplacements de livres au cours de l'inventaire.

---

25. Voir 5.4 Analyse du rangement de la bibliothèque

### 5.2.4 Les momentanément absents ou Le don d'invisibilité des ouvrages

À l'inverse, d'autres volumes, énumérés dans le catalogue, ne sont pas mentionnés dans l'état topographique. C'est le cas par exemple pour le *Trésor de Médecine* de la page 7, ou encore le *Catalogue des plantes du jardin de Messieurs des apoticaire de Paris*, à la page 13.

S'il est difficile d'être certain que l'on n'a pas fait des confusions dans les différents codex et autres collections d'œuvres, il est plus aisé d'être vite assuré que des titres comme ceux détaillés précédemment sont tout simplement absents de l'état topographique. Le *Catalogue des plantes* a pourtant été retrouvé dans les collections actuelles. Il y a donc eu manifestement quelques omissions dans cet inventaire. Celles-ci, comme les doubles notices, sont sans doute dues à un manque de rigueur au moment de l'inventaire.

### 5.2.5 Les inconnus au bataillon ou Les acquisitions

L'état topographique mentionne aussi de nombreux ouvrages qui sont absents dans le catalogue. La deuxième étagère de la grande armoire comporte ainsi le dictionnaire de Danet, ou bien « L'histoire des plantes de la Guiane françois. Par M. Fusée ». De même, alors que cet auteur est absent du catalogue, quelques ouvrages de Parmentier sont énumérés dans le catalogue topographique, comme la « Chimie hydraulique » page 74, ou le « Mémoire sur les avantages que le Languedoc peut retirer de ses Grains » page 54.

Ces titres correspondent vraisemblablement à des acquisitions qui ont été faites entre les rédactions des deux inventaires. On remarque qu'ils sont beaucoup plus nombreux que les ouvrages du catalogue qui n'ont pas été retrouvés dans l'état topographique.<sup>26</sup>

### 5.2.6 Derniers ajustements et remarques sur la comparaison des inventaires

L'annexe<sup>27</sup> est un tableur qui a été établi à la fin de ce travail comparatif. Il présente d'abord les entrées du catalogue qui n'ont pas été retrouvées dans l'état topographique, puis celles de ce dernier qui n'apparaissent pas dans le premier. Il a été mis en place pour faciliter les derniers recoupements épineux qui restaient à faire, ainsi que pour établir la liste des livres absents dans l'état et celle des volumes visiblement acquis. Des éléments d'analyse y ont été ajoutés.

Malgré toutes les difficultés rencontrées et le manque de concordance entre les deux inventaires sur de nombreux aspects, des ensembles cohérents d'ouvrages ont été repérés.

---

26. Annexe "recoupements.pdf" dans la clef USB

27. Annexe "recoupements.pdf" dans la clef USB

Ils ont été matérialisés sur les numérisations des inventaires par des accolades à angles droit au crayon. Par exemple, le *Currus triumphalis antimonii* et le *Pharmacopoea foesii* énumérés l'un après l'autre à la page 5 du catalogue sont évoqués ensemble et dans le même ordre à la page 77 de l'état. Ce phénomène n'apparaît qu'un petit nombre de fois. Son existence semble tout de même indiquer une certaine continuation dans le traitement des fonds à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 5.3 Le mobilier de la bibliothèque

La comparaison des deux inventaires avait pour objectif de savoir comment placer les livres sur les étagères. Mais il fallait aussi savoir comment se présentaient ces étagères pour appréhender le mieux possible l'aspect de la bibliothèque du Collège de pharmacie.

### 5.3.1 Des informations discordantes

La première source sur le mobilier est bien entendu l'état topographique. Il dénombre très exactement trois armoires : une "grande" et deux "petites". En ce qui concerne la grande, les livres sont placés sur huit étagères. Il est cependant possible qu'elle comportait aussi des tablettes sur lesquelles aucun livre n'était rangé et qui n'ont donc pas été évoquées. La même remarque peut être faite quant aux petites armoires qui ont donc, au minimum, respectivement huit et treize étagères.

Le répertoire par ordre alphabétique de 1788<sup>28</sup> évoque seulement deux armoires : l'une appelée "bibliothèque" et l'autre est présentée comme « l'armoire entre la fenestre du mydi, et la porte du petit bureau ». Il spécifie aussi que les prévôts ont les clefs de ces armoires, ce qui indique qu'elles sont fermées par des portes pleines, grillagées ou vitrées.

L'« État de la maison »<sup>29</sup> fait la même année est beaucoup plus précis. Il décrit en effet entièrement le bureau où est la bibliothèque, au deuxième étage du Collège. Le passage sur la bibliothèque est le suivant :

Le restant de la partie sur la cloison servant de Bibliothèque, lambrissée en chêne dont la partie basse est pleine, l'autre à jour, et garnie de fil de laiton à petite maille.

La dite Bibliothèque est formée en trois parties dont une grande entrée ; les deux portes ouvrant à un seul venteau, ferrées à pivots et crampons, d'une petite serrure à tour et demi, sa clef, gâche et entrée, et divisée par deux

---

28. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 34, *Répertoire par Ordre alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788*, Antoine Salomé - 1788, fol. 14r

29. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur*, M. Fessart, 1786-1788

autres petites portes d'un pied d'ouverture de chaque côté, ferrée comme la grande partie ; et dans le dit corps de Bibliothèque, dans toute la longueur et contenance des trois portes sont huit tablettes en bois de chêne portées par des tasseaux avec crémailles et des montants au milieu.

Dans les angles sur la même cloison sont deux petites armoires d'environ un pied d'ouverture, en lambris, et en sapin dont la partie basse est pleine ; l'autre à jour et garnie de fil de laiton comme les autres.

Les deux petites armoires ferrées comme la grande et garnies de douze tablettes.

On évoque donc ici bien trois armoires, dont une grande de huit étagères, ce qui correspond parfaitement aux données de l'état topographique. Cependant, il est écrit que les petites armoires ont chacune douze tablettes. L'une d'entre elles peut donc aisément désigner la « petite armoire à droite » de l'état, car les huit étagères remplies n'excluent pas quatre étagères laissées vides ou agrémentées d'objets divers. Toutefois, la « petite armoire à gauche » est caractérisée par treize tablettes. Or, dans cette description, les étagères sont bien encore dans des armoires fermées par des portes. Il est donc peu probable qu'une tablette ait pu être ajoutée aux douze déjà existantes. En outre, une ouverture d'un pied indique que les petites armoires évoquées dans ce passage ne sont pas plus larges qu'une trentaine de centimètres. Or, dans l'état topographique, les dernières tablettes contiennent visiblement plusieurs mètres linéaires.

Par manque d'une concordance complète, ces deux sources supplémentaires n'apportent donc aucune certitude quant aux caractéristiques des armoires de la bibliothèque.

### 5.3.2 Autres recherches sur le mobilier et la situation de la bibliothèque

Dans l'éventualité où les meubles du Collège de pharmacie seraient restés en la possession de l'École de pharmacie, l'inventaire général de 1850-1883 a été consulté.<sup>30</sup> Il dénombre, pour la bibliothèque de l'époque, « Dix-neuf armoires en chêne de Hollande ayant ensemble 23 mètres de développement sur 2m25 de haut et 0,35 m de profondeur, garnies de six à sept tablettes sur la hauteur ». L'ampleur et l'unité de cet ensemble contrastent avec la description du bureau du Collège de pharmacie, qui est un espace plus petit, et avec une répartition entre grandes et petites armoires. En outre, les étagères du XIX<sup>e</sup> siècle ne comportent pas assez de tablettes. Cette piste a donc été écartée.

Quelques recherches ont aussi été faites dans les greniers des bâtiments de l'avenue de l'Observatoire car ces derniers ont hérité d'anciens meubles de la rue de l'Arbalète. Aucune armoire se rapprochant de celles décrites plus haut n'a été trouvée.

---

30. Archives nationales, Paris : AJ/16/2235, *Faculté de pharmacie de Paris. Bâtiments et matériel. Inventaire général. 1850-1883, 1850-1883*

### 5.3.3 Éléments vraisemblables de l'aspect de la bibliothèque

Les rédactions du répertoire alphabétique, de l'état de la maison et de l'état topographique sont tout de même assez rapprochées et convergentes sur l'aspect des meubles pour qu'on puisse en déduire quelques aspects.

Il est en effet toujours fait mention d'un grand corps de bibliothèque, parfois appelé "bibliothèque" ou "grande armoire". Les sources semblent faire référence au même meuble. On peut donc rattacher la description qui en est faite dans l'état de la maison à la "grande armoire" de l'état topographique. Elle aurait ainsi trois portes : une centrale à double battant et deux petites sur chaque côté. Le bas de l'armoire serait plein, et le haut grillagé. L'ensemble serait sous clef. Pour se figurer l'aspect de ce meuble, un dessin rapide a été fait<sup>31</sup>.

Si les sources ne sont pas réellement concordantes en ce qui concerne les petites armoires, on peut cependant penser qu'elles avaient *a priori* les mêmes caractéristiques que la grande armoire, comme cela est décrit dans l'état de la maison : une partie basse pleine et une haute grillagée, très certainement sous clef.

Cependant, on ne peut retirer de ces sources aucune information sur les dimensions de ces armoires. La grand corps de bibliothèque semble bien être constitué de huit étagères, mais il est difficile de déterminer le nombre exact des tablettes des petites armoires de manière sûre. Il est probable que ces additions au grand corps de bibliothèque aient en réalité évolué avec l'accroissement des fonds.

Des plans trouvés dans les archives de la bibliothèque par Philippe Galanopoulos peuvent aussi permettre de se figurer la situation de la bibliothèque au sein des bâtiments de la rue de l'Arbalète. Ces plans présentent des projets de travaux, consistant en la construction de laboratoires. Ceci rend leur lecture difficile, d'autant qu'ils semblent ne pas représenter les bâtiments dans leur intégralité, mais seulement la partie Nord, c'est-à-dire celle où l'on voulait placer les laboratoires.

L'état de la maison fait en 1788 indique que le bureau, qui contenait la bibliothèque, avait deux ouvertures sur l'extérieur : une « croisée du côté du midi ou du jardin de botanique », et « une croisée vis-à-vis celle-là, laquelle est au nord et composée absolument comme celle du midi ». <sup>32</sup> Pour bénéficier de ces deux fenêtres, le bureau était donc visiblement traversant et occupait l'une des pièces au centre du bâtiment.

En ce qui concerne l'emplacement de la bibliothèque, seules quelques sources ont été consultées rapidement. Il conviendrait de les étudier plus en profondeur et de confronter les plans trouvés avec l'état de la maison pour reconstituer intégralement la distribution des pièces du Collège de pharmacie. En outre, d'autres sources peuvent être encore trouvées

31. Annexe C.3 Dessin : aspect vraisemblable de la grande armoire

32. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur*, M. Fessart, 1786-1788, Fol.16



et donner plus de précision sur l'agencement des bâtiments.

## 5.4 Analyse du rangement de la bibliothèque

Si les informations qui ont été récoltées par les travaux de recherches évoqués précédemment peuvent encore être affinées par la suite, elles donnent déjà matière à analyse. En outre, la disposition même des livres dans l'état topographique permet de dégager les grandes caractéristiques d'un rangement atypique de la bibliothèque.

### 5.4.1 Critères de mise en ordre

La manière dont la bibliothèque a été mise en ordre est assez obscure. Si l'on considère le contenu de la première étagère, par exemple, il est évident que les ouvrages ne sont pas rangés par ordre alphabétique. Ils ne sont pas non plus répartis selon de grandes thématiques, comme en atteste la dispersion des textes officiels. Les statuts de la faculté de médecine se trouvent en effet à la septième étagère de la grande armoire, au milieu d'ouvrages très variés, de même que les édits et ordonnances des rois de France sont compris entre un livre sur Dioscoride et les œuvres de Gesner, sans compter que les volumes d'un même ouvrage sont parfois séparés. Cela est d'ailleurs notifié dans un cas, page 53, au début de la septième étagère de la grande armoire : « Observations phisiques de l'abbé Rosieres (les premiers sont à la 4<sup>e</sup> Planche) ».

Les volumes semblent plutôt être répartis par format, ce qui est typique des bibliothèques anciennes. Cependant, il a déjà été remarqué que l'appréhension des formats dans le catalogue de René Tassart tient certainement plus à la taille des livres qu'aux caractéristiques de leurs cahiers. De même, il semble que l'état topographique classe en réalité les ouvrages plus par taille que par format réel. La troisième étagère de la grande armoire ne compte ainsi que des livres compris entre 20 et 23 centimètres de hauteur, mais il s'agit à la fois d'in-4, comme l'*Elementa chemiae* de Gesner, et d'in-8, comme *Les figures des plantes et animaux d'usage en médecine* de Garsault. Ces derniers volumes, inscrits comme l'« Histoire des Plantes et animaux par Geoffroy » en raison de l'ouvrage dont ils s'inspirent, ont d'ailleurs bénéficié d'une mention de leur format : « in 12 ». Il est donc évident que le scripteur de cet inventaire ne connaît pas mieux les formats que celui du catalogue, si ces deux personnes sont différentes.

Cette répartition par taille, ou plutôt par "pseudo-format", a aussi ceci d'étonnant qu'elle ne respecte pas une des principales règles des bibliothèques anciennes : à savoir, le rangement, de haut en bas, des plus petits formats jusqu'au plus grands. Classiquement, les in-folio se trouvent ainsi toujours en bas d'armoire, notamment pour être faciles d'accès malgré leur poids et pour ne pas constituer un danger en cas de chute.

Les in-folio sont ici presque exclusivement dans la grande armoire, à la première

tablette, toujours en partant du haut, à la cinquième, avec l'*Encyclopédie*, et à la huitième, c'est-à-dire la plus basse. Les très gros volumes, parfois hauts de plus de 40 centimètres, sont sur cette dernière étagère. Parmi eux figure un ouvrage de Mattioli, avec ses 46 centimètres de hauteur et ses 17 centimètres de large. Cependant, les in-folio de la première tablette demeurent assez imposants, avec jusqu'à 39 centimètres de hauteur, tandis que les volumes de l'*Encyclopédie* mesurent 30 centimètres.

La grande armoire est ainsi schématiquement constituée de haut en bas par : des in-folio ; des in-4 ; des in-8 et in-4 ; de nouveau des in-4 ; des in-folio ; des in-12 ; des in-4 et quelques in-8 ; et une dernière tablette allant des in-folio jusqu'aux in-8.

La petite armoire à droite contient sur ses six premières tablettes des livres qui ont approximativement la même taille, entre 15 et 20 centimètres de hauteur, et qui sont mélangés entre in-4, in-8 et in-12. Les ouvrages de la septième sont un peu plus grands, approximativement entre 20 et 30 centimètres de hauteur, avec des in-12 et des in-4. La huitième, elle, contient les derniers gros volumes de la bibliothèque, avec des in-folio et des in-4.

Dans la petite armoire à gauche, le plus grand ouvrage dépasse à peine 20 centimètres. La très grande majorité sont en dessous de ce chiffre. Sur toutes les étagères, les formats sont mélangés, des in-4, peu nombreux, jusqu'aux plus petits. On remarque toutefois que les ouvrages hauts de 15 centimètres ou moins sont tous compris entre la neuvième tablette et la treizième. Il semble donc y avoir ici un procédé inverse à celui qui est prescrit à l'époque : les petits volumes sont placés en bas.

La mise en ordre générale de cette bibliothèque semble ainsi ne répondre qu'à un seul véritable critère : que les ouvrages soient placés là où ils s'adaptent le mieux aux mesures du mobilier et où ils sont les plus accessibles. En effet, les mesures des meubles ne nous sont pas connues, mais la répartition des livres semble indiquer que la petite armoire à gauche avait peu d'espace entre chaque étagère. Celle de droite en avait visiblement un peu plus, mais le "grand corps de bibliothèque" était sans conteste le plus adapté aux grands formats.

Les tablettes de la grande armoire avaient très certainement des tailles variables, ce qui expliquerait le mieux le placement de grands formats en hauteur.

Cependant, sans réelles données sur les dimensions du mobilier, il est bien évidemment impossible de tirer la moindre conclusion définitive à ce sujet, d'autant que certains in-folio pouvaient aussi être conservés couchés.

#### 5.4.2 Une bibliothèque en partie vide ?

Pour pouvoir faire de telles hypothèses, des calculs ont été faits à partir des livres placés sur chaque étagère. C'est en partie pour cela que les dimensions des ouvrages ont

été récupérées du tableur qui avait été fait pour le premier lot de livres à numériser<sup>33</sup>. Les autres volumes ont été mesurés exprès pour le projet du site.<sup>34</sup>

Ces dimensions ont permis d'estimer la hauteur minimale de chaque étagère ainsi que le métrage linéaire qu'elle contient. Ces calculs ne sont bien sûr que des estimations. En effet, les dimensions des ouvrages aujourd'hui à Toulouse n'ont pas pu être prises en compte, car elles nous sont inconnues. Ensuite, les ouvrages actuellement absents, ou bien qui ne figurent pas dans le catalogue et n'ont donc pas encore été recherchés dans les fonds, n'ont évidemment aucune dimension connue. Pour les calculs de métrage linéaire, il convient donc de leur attribuer une épaisseur arbitraire. Il a été choisi d'estimer qu'ils faisaient 4 centimètres d'épaisseur, pour faire une moyenne entre les volumes très fins et ceux plus imposants. Des approximations au cas par cas, et donc plus fines, peuvent être faites si l'on veut y consacrer plus de temps.

On peut résumer les données collectées et calculées à propos des différentes étagères dans les tableaux suivants :

Étagère	Formats	Hauteur max. des livres (en mm)	Métrage linéaire (approx.)
Première	in-folio	390	1,49
Deuxième	in-4	300	1,83
Troisième	in-8, in-4	225	1,97
Quatrième	in-4	260	2,10
Cinquième	in-folio	300	1,96
Sixième	in-12	175	2,41
Septième	in-4, in-8	260	4,21
Huitième	in-folio à in-12	460	2,32

TABLE 5.1 – Contenu des étagères de la grande armoire

Étagère	Formats	Hauteur max. des livres (en mm)	Métrage linéaire (approx.)
Première	in-4 à in-12	200	0,33
Deuxième	in-8, in-12	190	0,35
Troisième	in-8, in-12	170	0,33
Quatrième	in-12	175	0,40
Cinquième	in-8, in-12	175	0,60
Sixième	in-12	175	0,50
Septième	in-4, in-12	265	0,69
Huitième	in-folio, in-4	Non connu	0,64

TABLE 5.2 – Contenu des étagères de la petite armoire à droite

L'armoire que l'on peut qualifier comme la plus régulière est, encore une fois, la petite armoire à droite, dont le métrage linéaire de ses tablettes oscille entre 30 et 70 centimètres. La première et la dernière étagères de la grande armoire ont des métrages

33. Annexe "Annexes B Collection à numériser et indexer.xlsx" dans la clef USB

34. Pour les autres usages tirés de ces dimensions voir 5.3 Le mobilier de la bibliothèque

Étagère	Formats	Hauteur max. des livres (en mm)	Métrage linéaire (approx.)
Première	Non connu	140	0,40
Deuxième <sup>35</sup>	Non connu	Non connu	Non connu
Troisième	in-12	170	0,33
Quatrième	in-8, in-12	185	0,44
Cinquième	in-8, in-12	175	0,43
Sixième	in-8, in-12	200	0,47
Septième	in-4 à in-12	225	0,39
Huitième	in-12	185	0,52
Neuvième	in-8 à in-16	165	0,44
Dixième	in-12, in-16	150	0,54
Onzième	in-8 à in-16	185	1,15
Douzième	in-4 à in-12	200	1,10
Treizième	in-8 à in-16	175	2,01

TABLE 5.3 – Contenu des étagères de la petite armoire à gauche

linéaires différents de près d'un mètre, tandis que la septième, elle, dépasse les quatre mètres. Dans ce cas, comme dans celui de la petite armoire à gauche, le haut est beaucoup moins chargé que le bas. Il est d'ailleurs difficile à comprendre, au premier coup d'œil, que les planches les plus hautes de cette petite armoire avoisinent à peine le demi mètre quand la toute dernière atteint deux mètres.

Il serait véritablement étrange qu'avec un peu plus de quatre mètres de longueur, ce qui constituerait effectivement un meuble très volumineux, la grande armoire n'ait été remplie jusqu'au bout qu'à la septième tablette. Le même type de considération peut être fait pour la petite armoire à gauche. L'explication la plus plausible serait que des volumes aient été placés en double rangée sur les planches qui contiennent des métrages linéaires excessifs au premier abord.

Cependant, aucune mention n'est faite de doubles rangées et l'absence d'informations sur la taille des meubles ne permet pas de tirer la moindre conclusion définitive. Ce qui est certain est que les métrages linéaires de ces étagères ne permettent pas d'en déduire la taille des armoires.

Ces calculs montrent en tout cas une répartition inégale entre les planches. Certaines, souvent les plus basses, sont surchargées, alors que les plus hautes supportent moins de livres, voire seulement quelques-uns. Il est d'ailleurs peu probable que la petite armoire à gauche ne fasse qu'une quarantaine de centimètres de large quand sa dernière étagère contient plus de deux mètres linéaires d'ouvrages, qu'ils soient en double, voire en triple rangée ou non.

Il semble donc y avoir des vides dans cette bibliothèque. Leur localisation en hauteur, ainsi que la surcharge des parties plus basses, suggèrent que les livres étaient rangés de préférence à portée de main.

### 5.4.3 Une bibliothèque mouvante

Si on analyse le contenu de l'étagère la plus chargée de la bibliothèque, la septième tablette de la grande armoire, on remarque qu'elle contient beaucoup d'ouvrages qui sont inscrits, en double, sur d'autres planches. Dans l'état topographique, ils sont d'ailleurs en partie rassemblés au début de la page 53. On retrouve la majorité de leurs doubles sur la huitième tablette de la même armoire, à la page 58 de l'état. Les cotes res 5208, 11771, res 110246, res 11111 et res 12227 sont dans cette situation. Il est très probable que la proximité de ces volumes, d'un côté sur la septième planche, de l'autre sur la huitième, ait une signification autre qu'une simple étourderie d'inventaire.

Cela suggère en effet le déplacement d'un lot de livres de la septième tablette vers la huitième, certainement pour décharger un peu la première. On ne connaît d'ailleurs pas les dates extrêmes de rédaction de l'état topographique. Il a pu être établi par intermittences sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Il est donc plausible que le scripteur ait inventorié la septième étagère, se soit arrêté pour une période durant laquelle ce déplacement a été effectué, et qu'il ait ensuite repris là où il en était sans se poser de question.

À l'échelle de l'ensemble de la bibliothèque, de tels déplacements expliqueraient le phénomène des doubles notices dans l'état topographique de manière globale. Ils peuvent être aussi l'une des raisons pour lesquelles certains livres, présents dans le catalogue de René Tassart et dans les fonds actuels, ne sont pas mentionnés dans l'état topographique. En effet, tout comme des ouvrages ont pu être répertoriés deux fois à la faveur d'un déplacement, d'autres n'ont certainement jamais été dans les mains du scripteur. On peut ainsi imaginer qu'un livre qui aurait été dans la petite armoire à gauche en début de rédaction ait pu être déplacé dans la grande armoire alors que celle-ci avait déjà été recensée.

### 5.4.4 Une gestion peu rigoureuse de la bibliothèque

Toutefois, l'absence de certains livres dans cet état topographique peut être l'un des indicateurs d'une gestion peu rigoureuse de la bibliothèque. Il a d'ailleurs déjà été fait remarquer à de nombreuses reprises que cet inventaire lui-même montre des négligences.<sup>36</sup>

Il y a en effet deux catégories de livres absents dans l'état topographiques et que l'on voit ressortir en le comparant avec le catalogue de Tassart, celui de Guibourt et le fonds actuel.<sup>37</sup> La première rejoint ce qui a été évoqué plus haut : certains ouvrages ont visiblement échappé au scripteur, car ils sont de nouveau répertoriés dans la bibliothèque durant les siècles suivants. Toutefois, d'autres sont aussi absents du catalogue de Guibourt et des fonds actuels. Il est donc probable qu'ils aient été perdus ou donnés entre la rédaction de l'inventaire de Tassart et celle de l'état topographique. Le nombre de livres

---

36. Voir 5.2 Comparaison des inventaires : vers un compromis

37. Annexe "recoupements.pdf" dans la clef USB

dans cette situation ne doit pas étonner lorsque l'on sait qu'aucun registre de prêt de cette époque n'a été retrouvé, et qu'aucune des sources connues n'en fait mention. Or, Gabriel Naudé le spécifie bien au neuvième chapitre de son *Advis pour dresser une bibliothèque* : les prêts doivent être consciencieusement notés. Ces disparitions montrent bien que la bibliothèque du Collège ne parvenait pas à tenir le premier précepte que le même auteur donne au cinquième chapitre de son œuvre, à savoir qu'« qu'aucun [ouvrage] se gaste, se perde ou deperisse en aucune façon ».

En outre, il faut se rappeler que l'École de pharmacie n'a compté un bibliothécaire dans son personnel qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque du Collège de pharmacie, elle, était visiblement gérée par ses prévôts. Les deux répertoires par ordre alphabétique<sup>38</sup> insistent effectivement sur le fait que c'était eux qui gardaient les clefs des armoires. En outre, l'un de ces inventaires fait aussi référence à un « catalogue dans le cabinet commun des quatre prévôts où l'on doit écrire tous ceux [les volumes] qui seront achetés par la suite et le prix qu'ils auront coûté »<sup>39</sup>. Or, cet inventaire n'a pas été retrouvé. On ne sait donc pas s'il a été effectivement tenu.

L'absence de registre de prêt peut aussi fournir une autre explication au fait que certains livres sont absents de l'état topographique alors qu'ils sont encore présents aujourd'hui. Ils ont pu en effet être empruntés au moment de l'inventaire et aucun fantôme ou registre ne l'a indiqué au scripteur.

En revanche, le fait que manuscrits et périodiques soient mêlés aux monographies imprimées n'est pas particulièrement une négligence. Au septième chapitre de son *Advis pour dresser une bibliothèque*, Gabriel Naudé affirme ainsi à propos des manuscrits que « ceux qui sont de iuste volume & grosseur ils peuvent estre rangez comme les autres liures ».

### 5.4.5 Une politique d'acquisition ?

Le passage du répertoire par ordre alphabétique cité plus haut atteste de la volonté des membres du Collège de pharmacie de compléter la bibliothèque par l'achat de livres.

Celle-ci s'est constituée sur l'héritage des livres donnés par les gardes de la communauté des maîtres apothicaires-épiciers de Paris<sup>40</sup>. À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un nouveau soin lui a été apporté.

L'assemblée du 7 janvier 1766<sup>41</sup> a ainsi déclaré que la bibliothèque « renferme déjà

---

38. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 34, *Répertoire par Ordre alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788*, Antoine Salomé - 1788

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 36, *Répertoire alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788*, Antoine Salomé, juin 1786-juillet 1788

39. Idem : Reg. 34, fol.14r

40. Voir 1.2 Histoire de la bibliothèque

41. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 38,

plusieurs bons livres de la profession donnés par quelques-uns des Maîtres qui ont désiré de contribuer à commencer cette collection, et qu'il n'est plus question que de l'augmenter d'année en année par de nouveaux achats de livres à mesure qu'il se trouvera des fonds pour elle ».

Les nombreux ouvrages présents dans l'état topographique, mais que l'on ne trouve pas dans le catalogue de René Tassart, peuvent ainsi s'expliquer par cette volonté d'acquisition déjà ancienne. Cependant, la tradition des dons a pu aussi se perpétuer à l'époque du Collège de pharmacie et participer à l'apparition de ces nouveaux ouvrages.

Il est donc probable que la bibliothèque ait eu une politique d'acquisition, mais sans source qui permettrait de distinguer les dons des acquisitions, il est impossible de la définir au travers de cet inventaire.

#### 5.4.6 Regard rapide sur le contenu de la bibliothèque

Bien que la bibliothèque se soit constituée en majeure partie par dons, et donc sans réelle volonté d'acquérir tel ou tel autre ouvrage, il est tout de même intéressant d'avoir à l'esprit les livres qu'elle contient.

Elle ne compte tout d'abord que des ouvrages spécialisés, qui traitent de médecine, de pharmacie, de botanique, d'alchimie, ou bien encore de philosophie. Il n'y a ainsi aucun volume qui n'était perçu comme étranger à la pharmacie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On trouve les textes ou les commentaires des grands auteurs de l'Antiquité, comme Hippocrate, à l'origine de la théorie des humeurs qui faisait encore référence à l'époque du Collège, Galien, considéré comme le "père de la pharmacie" et dont les enseignements sont dérivés notamment des préceptes d'Hippocrate et Discoride.

Sont aussi présents les ouvrages des grands auteurs dans le lignage de Galien, comme Avicenne. Les pharmaciens de Paris sont d'ailleurs connus pour leur attachement aux préceptes de Galien jusqu'à la fin de l'époque moderne. On trouve d'ailleurs également des œuvres d'Arnaud de Villeuneuve, qui a approfondi ces préceptes en évaluant différents degrés d'humeur.

Malgré la fidélité de la faculté de médecine à Galien, la bibliothèque compte des ouvrages d'auteurs comme Paracelse qui a développé la iatrochimie, ou médecine spagyrique. Celle-ci va à l'encontre des théories humoristes et fait reposer la santé de chacun sur un équilibre entre le soufre, le mercure et le sel. Les iatrochimistes ont d'ailleurs mis au point le vin d'antimoine, dit aussi "vin émétique", qui est un médicament constitué par un mélange de sulfure, d'oxyde d'antimoine et de vin d'Espagne. Ce vin, pour les pharmaciens de Paris, a le double défaut d'aller à l'encontre des principes de Galien et d'être soutenu par sa rivale, la faculté de Montpellier. On retrouve des traces de la "querelle de l'antimoine" qui en a découlé avec de nombreux livres de la bibliothèque qui y

---

*Livre pour les délibérations de Messieurs les marchands apothicaires épiciers commencé le troisième jour de janvier mil sept cents trente six, 3 janvier 1736-14 juin 1776, fol.47r-47v [i.e. 49r-49v]*

font explicitement référence dans leur titre, comme la *Dissertation sur l'antimoine* de Lamy, ou bien le *Rabbat-joie de l'antimoine triomphant* de Perreau. Toutefois, la guérison de Louis XIV grâce à du vin d'antimoine durant ses campagnes en Flandres a apaisé la querelle et a obligé les pharmaciens de Paris à reconnaître les bienfaits de ce médicament. Ceci peut expliquer en partie la présence d'auteurs iatrochimistes dans la bibliothèque. Dans le quatrième chapitre de son *Advis pour dresser une bibliothèque*<sup>42</sup>, Gabriel Naudé recommande d'ailleurs d'acquérir les ouvrages des auteurs qui vont à l'encontre des anciens et présentent de nouvelles idées, aussi fantaisistes soient-elles, pour satisfaire tous les lecteurs et former les esprits.

Parmi les auteurs qui ont bouleversé les principes classiques et qu'il faut avoir dans une bibliothèque, Gabriel Naudé évoque entre autres Paracelse, Croll et Du Chesne, aussi connu sous le nom latinisé de Quercetani, qui sont précisément dans la bibliothèque du Collège. Les deux premiers ont en effet exposé la théorie des signatures, qui veut que chaque objet se signale, par son apparence, comme apte à guérir telle ou telle autre maladie.

La bibliothèque contient aussi un très grand nombre de recueils de formules, aussi appelés "antidotaires", "pharmacopées", "codex" ou "dispensaires". Elle possède d'ailleurs le premier d'entre eux qui ait été rédigé par un apothicaire : le *Luminare majus* de Manlius de Bosco. Elle contient aussi des pharmacopées officielles de Paris, ainsi que celles d'autres grandes villes, comme Bruxelles ou Brandebourg, de même que des pharmacopées particulières, notamment celles écrites pour des œuvres charitables par Dube ou Madame Fouquet.

Les étagères comptent également des ouvrages qui traitent de la thériaque d'Andromaque, remède célèbre de polypharmacie qui s'inspire des différentes substances auxquelles Mithridate VI Eupator s'exposait chaque jour pour s'immuniser contre les empoisonnements. On trouve ainsi notamment le *Discours et démonstration des ingrédients de la thériaque* de Catelan.

Sans aller dans l'exhaustivité, on voit donc aisément que la bibliothèque du Collège de pharmacie, bien que modeste avec ses trois armoires, contient des livres importants dans l'histoire de la pharmacie et assez diversifiés. Il ne faut pas oublier qu'elle compte aussi des volumes non scientifiques, comme des exemplaires des statuts des apothicaires et des médecins de Paris.

---

42. Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Leipzig : Veb Edition, 1963



# Chapitre 6

## Modalités et choix de reconstitution

Sur les bases des recherches sommaires qui viennent d'être présentées, il a fallu faire des choix quant aux livres à placer et définir l'allure générale que devait prendre cette reconstitution.

### 6.1 Choisir les livres de la bibliothèque reconstituée

La confrontation des sources laisse en effet de nombreuses questions en suspens. Des choix ont donc dû être faits pour déterminer exactement quels livres représenter et comment les placer. Ceux-ci ont été faits en fonction des considérations exposées plus haut.<sup>1</sup>

#### 6.1.1 Partis pris quant à la lecture de l'état topographique et à la bibliothèque à représenter

L'état topographique a le mérite de donner quelques informations très importantes sur la manière dont il doit être lu. Il place en effet les meubles les uns par rapport aux autres : « grande armoire », « petite armoire à droite », « petite armoire à gauche ». Il n'est cependant pas précisé si les petites armoires sont à droite et à gauche du grand corps de bibliothèque ou non. Elles peuvent en effet tout aussi bien être l'une à côté de l'autre et désignées comme à droite et à gauche par rapport à la personne qui leur fait face.

Toutefois, le placement de la grande armoire au centre est généralement la première chose qui vient à l'esprit à la lecture de l'état topographique, et l'état de la maison fait en 1788<sup>2</sup> évoque des petites armoires dans les angles qui encadrent le grand corps de bibliothèque.

---

1. Voir 5 Confrontation des sources

2. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur, M. Fessart, 1786-1788*

L'état topographique indique ensuite clairement que les étagères sont décrites de la plus haute à la plus basse, mais il ne mentionne pas si les livres sont énumérés de gauche à droite sur chaque tablette ou inversement. Cette première est la plus classique. On peut donc assumer que les ouvrages étaient très probablement rangés dans ce sens.

En ce qui concerne ce qui doit être ou non placé dans la bibliothèque virtuelle, on en revient aux considérations exposées dans la première partie de ce chapitre : les ouvrages propres à l'état topographique n'ont pas été recherchés dans le fonds, tandis qu'un travail considérable a été fait sur les volumes du catalogue de René Tassart. Ce sont en effet les documents qu'il liste qui ont été numérisés dans le cadre du projet BSN5 et c'est cet inventaire qui est présenté dans l'autre partie du site web en construction. En ce sens, pour ce projet, l'état topographique sert uniquement à savoir comment les livres du catalogue ont été placés à un moment donné. Par conséquent, les ouvrages qui ont été acquis ou donnés entre l'établissement des deux inventaires n'ont pas vocation à être représentés dans la bibliothèque virtuelle.

Il semble évident que la bibliothèque, telle qu'elle serait donc représentée, n'a probablement jamais existé ainsi. En effet, l'ajout de livres a certainement amené aux déplacements des plus anciens. La bibliothèque virtuelle ne serait donc exactement ni celle qui existait pendant la rédaction du catalogue, ni celle de l'époque de l'état topographique. La liaison de ce projet avec BSN5 et les recherches précédentes amènent à ce compromis. Il n'est cependant pas exclu que par la suite un travail plus approfondi sur les ouvrages de l'état topographique ne se concrétise en l'ajout de ceux-ci dans cette reconstitution.

Ce parti pris a aussi pour conséquence que les livres du catalogue qui ne figurent pas dans l'état topographique doivent être ajoutés à la bibliothèque virtuelle d'une manière ou d'une autre. Ceci concerne à la fois les ouvrages disparus temporairement et ceux qui sont toujours absents.

### 6.1.2 Une bibliothèque mouvante ?

Deux cas particuliers doivent être mentionnés : ceux du *Lexicon chemicum* et de *La botanique mise à la portée de tout le monde*. Ces ouvrages apparaissent à la fin du tableur qui reprend les entrées du catalogue de René Tassart<sup>3</sup> alors que ce dernier ne les mentionne pas. Ils ont effectivement été retrouvés dans les fonds actuels de la bibliothèque et leurs ex-dono ne laissent pas de doute quant à leur appartenance au Collège de pharmacie. Ils ont donc été intégrés au projet BSN5 et, par extension, à celui du site qui doit, entre autres, valoriser le fonds complet et ses numérisations. Il s'agit ainsi des deux seuls ouvrages figurant seulement dans l'état topographique qui apparaissent dans la reconstitution.<sup>4</sup> Ces exceptions peuvent alors préfigurer une extension du nombre d'ouvrages représentés par

---

3. Annexe "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" dans la clef USB

4. Respectivement à la dernière tablette de la petite armoire à gauche et à la huitième de celle de droite

la suite.

Outre la possibilité d'un tel changement de perspective, il ne faut pas oublier que le catalogue de René Tassart lui-même n'a peut-être pas encore révélé tous ses secrets. À la faveur des comparaisons avec l'état topographique, des entrées qui étaient considérées comme des doubles notices jusque là sont aujourd'hui interprétées comme des doubles absents.<sup>5</sup> Ceux-ci ont donc été intégrés à la reconstitution, contrairement aux entrées que l'on considère encore comme des doubles notices. Des modifications du même ordre seront probablement nécessaires au fil de l'étude du fonds.

L'état topographique a également ses propres doubles notices. Celles-ci ont été interprétées comme des déplacements de livres. Ces derniers, faute de réels éléments de discrimination, ont été le plus souvent placés dans la bibliothèque virtuelle suivant leur première occurrence.

## 6.2 Équilibrer la bibliothèque

Les partis pris exposés ci-dessus, conjugués avec la répartition originellement inégale des ouvrages dans l'état topographique, s'expriment en une bibliothèque virtuelle assez déséquilibrée. Certaines étagères sont en effet presque vides alors que d'autres sont surchargées. Des ajustements ont donc été faits pour limiter ce phénomène au minimum. Il fallait aussi placer les livres non mentionnés par l'état topographique.

Afin de rester tout de même assez proche des réalités historiques, aucun ajustement n'a été fait qui ne contredît les sources. De même, il fallait parvenir à distinguer les livres ajoutés pour ne pas fausser l'ensemble de la reconstitution.

On se souvient qu'un lot de livres a été mentionné en double aux septième et huitième étagères.<sup>6</sup> Or la septième est précisément la plus chargée de la grande armoire, avec plus de quatre mètres linéaires. Afin d'équilibrer l'ensemble, il a donc d'abord été jugé préférable que ce lot de livres fût placé à la huitième étagère dans la bibliothèque virtuelle, c'est-à-dire à sa deuxième occurrence. Cependant, le retrait des ouvrages qui ne figurent pas dans le catalogue de René Tassart a inversé la balance dans la reconstitution. Plus de 70 volumes de la septième étagère ont en effet été ajoutés à la bibliothèque entre les rédactions des deux inventaires, dont les 17 tomes des *Observations physiques* de l'abbé Rosières et les 35 de la *Flora parisiensis*.<sup>7</sup> Sur la huitième étagère, seule une petite dizaine de volumes a été retirée pour les mêmes raisons. Dans la reconstitution virtuelle, le mètre linéaire de celle-ci est donc devenu supérieur à celui de la septième tablette. Esthétiquement, il était donc préférable de placer le lot de livres mentionné deux fois à l'avant dernière planche plutôt qu'à la dernière.

---

5. Voir 5.2.2 Offrir une nouvelle source aux connaissances générales sur le fonds

6. Voir 5.2.3 Les doubles notices ou Le don d'ubiquité des ouvrages

7. Respectivement pages 53 et 56 de l'état topographique

Cette réduction du métrage linéaire a aussi quelque peu harmonisé les différences de métrage linéaire entre les tablettes de la grande armoire, comme le montre l'image ci-dessous. Cependant, cela n'est pas le cas pour la petite armoire à gauche, où le métrage



FIGURE 6.1 – Reconstitution virtuelle des étagères de la grande armoire

linéaire de la dernière étagère reste beaucoup plus important que celui des autres. Elle comportait certainement une double rangée en réalité. Sans indication de mesure en ce qui concerne les meubles, il y a donc possibilité de mettre en forme une organisation arbitrairement. Il serait alors plus pratique pour l'utilisateur que ces rangées soient présentées l'une au-dessus de l'autre pour que tous les dos soient visibles. En effet, les mettre l'une derrière l'autre cacherait la deuxième rangée.

Deux questions restent ensuite à étudier quant aux livres à placer dans la bibliothèque, et les deux peuvent se répondre mutuellement. Il fallait en effet, d'un côté, placer les livres non mentionnés dans l'état topographique tout en les distinguant du reste, et, de l'autre, savoir si l'on allait figurer, de manière grisée, les emplacements des manuscrits et périodiques. En effet, ces derniers ne font pas partie du projet, mais, dans un objectif de reconstitution historique, il peut être justifié d'indiquer leur présence.

Cependant, il a été décidé de ne pas les faire figurer pour deux raisons. La première est que la reconstitution virtuelle, avec ou sans fantômes de manuscrits et de périodiques, ne peut pas être "photographique". En d'autres termes, comme cela est expliqué plus haut, il est impossible de fournir une reconstitution fidèle de l'état de la bibliothèque à un moment précis de son évolution. La seconde raison est que, en ne les figurant pas, cela libère entièrement certaines étagères : la cinquième de la grande armoire et les deux premières de la petite à gauche. Ces espaces peuvent alors permettre d'y placer les ouvrages absents de l'état topographique, et ainsi de ne pas les mêler aux autres.



FIGURE 6.2 – Reconstitution de la petite armoire à gauche - 13<sup>e</sup> étagère en simple rangée



FIGURE 6.3 – Reconstitution de la petite armoire à gauche - 13<sup>e</sup> étagère en double rangée

Si cette décision a été adoptée, on ne peut nier son caractère arbitraire. Elle est d'ailleurs expliquée au sein du site Internet, dans le texte de présentation de la reconstitution virtuelle, pour en informer les utilisateurs.

Les volumes non mentionnés dans l'état topographique sont ainsi séparés des autres. Ils pourraient être distingués clairement, par une bordure blanche tout le long du dos par exemple, par l'attribution d'une couleur de fond particulière aux étagères ainsi remplies, ou par tout autre signe visuel. Cela n'a pas été fait, afin de ne pas surcharger l'aspect de la bibliothèque virtuelle. En voyant de tels signes distinctifs, un utilisateur qui ne passerait que rapidement sur la reconstitution virtuelle, par simple curiosité, ne comprendrait pas leur signification car il ne prendrait pas le temps d'aller consulter le texte explicatif.

Il faut en effet rappeler que le site doit s'adresser à un public large, tout en satisfaisant des utilisateurs plus intéressés ou plus spécialisés. Ces derniers peuvent trouver toutes les explications nécessaires dans le texte explicatif.

En outre, il est important d'ajouter qu'il sera facile par la suite d'ajouter un signe distinctif à ces ouvrages si cela est souhaité. En effet, comme cela est expliqué dans la présentation de la base de données<sup>8</sup>, celle-ci contient pour chaque exemplaire un champ dans lequel est indiqué s'il est inventorié dans l'état topographique ou non.

## 6.3 Représenter la bibliothèque

### 6.3.1 Choix généraux de présentation

En parallèle des questions de fonds, se sont posées les questions de forme. Il fallait en effet déterminer quelle apparence devait avoir la bibliothèque virtuelle et à quelle échelle elle devait être représentée pour être "lisible" et agréable.

Il fallait avant tout combiner deux contraires : présenter une vue générale de la bibliothèque et montrer les dos des livres dans leurs détails. Il est en effet préférable qu'une reconstitution permette de voir l'ensemble, sans quoi l'utilisateur ne sait jamais où il se trouve exactement. Une proximité avec les ouvrages ne serait pas nécessaire si l'on n'avait qu'une représentation vague de ceux-ci. Cependant, on a ici des numérisations de très bonne qualité des dos. Elles sont d'ailleurs très agréables à regarder et cette reconstitution virtuelle a aussi comme objectif de les mettre en valeur. Il aurait donc été dommage de n'en offrir qu'un aperçu haut de seulement quelques pixels sur l'écran. La bibliothèque, quoique relativement modeste, a en effet assez d'ampleur pour que la représenter dans son intégralité implique de réduire la taille des dos à cette mesure.

Plusieurs solutions ont donc été imaginées pour combiner ces deux prérogatives.

Dans tous les cas, il a été envisagé que cliquer sur un dos amenait à l'"ouverture" du livre, c'est-à-dire à l'agrandissement du dos sur le devant de la bibliothèque, en cou-

---

8. Voir 8.2 Modélisation de la base de données

vrant celle-ci d'un filtre noir, puis à l'apparition de son plat supérieur. Cette dernière visualisation présenterait aussi le lien vers les numérisations de l'ouvrage sur Medic@. Cette "ouverture" a été pensée comme une transition entre la reconstitution virtuelle et les numérisations.

Il semblait en effet un peu abrupt que l'utilisateur, face à un certain nombre de dos, clique sur l'un d'eux et se retrouve directement sur Medic@ sans avoir pu considérer plus précisément celui-ci. Cela a semblé aussi plus agréable pour l'utilisateur de voir de près dos et plat supérieur sur le site web.

L'affichage du plat supérieur en lui-même aurait pu être omis car l'agrandissement du dos aurait certainement fourni une transition suffisante. Cependant, il a trois avantages. Le premier est qu'il participe au phénomène d'"ouverture" du livre, petite interaction qui a pour objectif de plaire à un public large. Le deuxième avantage est qu'il permet de valoriser les plats supérieurs. En effet, si la plupart n'ont pas d'intérêt particulier, certains ont de beaux décors qui méritent d'être mis en avant. Le dernier avantage est que cela permet de faire pointer les liens Medic@ où l'on veut sans, précisément, négliger les beaux plats supérieurs. Effectivement, au lieu de montrer les plats supérieurs sur le site, on aurait pu tout aussi bien mener directement à leur numérisation sur Medic@. Cependant, les numérisations des ouvrages qui ont été faites avant BSN5 ne comportent pas les images des reliures. Ces volumes auraient donc été traités différemment, alors qu'il était facile de numériser ces plats supérieurs rapidement, tout comme les dos, pour les intégrer au site. En outre, cela aurait été contraignant dans le cas des recueils factices. En effet, en ce qui les concerne, les images des dos et plats supérieurs sont associées au premier exemplaire qu'ils contiennent. Pointer vers eux serait donc revenu à amener l'utilisateur vers un exemplaire précis, et non vers l'intégralité du faux recueil.

Un autre choix important a été de déterminer si l'on voulait afficher une infobulle au passage de la souris sur les livres pour donner des informations sommaires sur ceux-ci. La reconstitution virtuelle a été pensée comme un simple butinage, et non une recherche de certains ouvrages en particulier. Il aurait donc été justifié de ne pas donner plus d'informations à l'utilisateur et de le laisser choisir les livres uniquement en fonction de leur dos, comme s'il déambulait dans la bibliothèque. Cependant, les pièces de titres inscrites sur les dos ne sont pas lisibles lorsqu'elles sont réduites à quelques pixels au milieu de la reconstitution virtuelle. En outre, les pratiques et les attentes ne sont pas les mêmes sur un écran et dans la réalité d'une bibliothèque. Il a donc été choisi de mettre en place des infobulles.

Pour le confort de l'utilisateur et afin de ne pas surcharger visuellement les étagères avec les déplacements de les infobulles, il a été décidé que celles-ci apparaîtraient à un emplacement fixe situé en bas à droite de la fenêtre du navigateur.

### 6.3.2 Montrer la bibliothèque dans l'ensemble et dans le détail

Avec cette "ouverture" des livres et ces infobulles à l'esprit, il convenait donc d'imaginer la présentation globale des armoires et des étagères.

**Page unique avec loupe et barre de visualisation** La première solution imaginée consistait à présenter une vue générale. Le passage de la souris sur l'ensemble aurait été associé à un effet de loupe à l'emplacement même du pointeur, ce qui aurait permis d'avoir un premier aperçu des livres. Toujours muni de cette souris-loupe, l'utilisateur aurait pu cliquer sur chacune des étagères pour voir s'afficher leur contenu dans un espace réservé à cet effet en haut de l'écran. Cette fenêtre de visualisation aurait pris toute la largeur de la fenêtre et aurait eu une hauteur fixe d'une centaine de pixels environ. Les livres les plus grands auraient pris cette hauteur dans son intégralité. Si, à cette échelle, l'étagère avait été plus longue que la fenêtre, une barre de défilement serait apparue en dessous de la barre de visualisation. L'utilisateur aurait pu ainsi naviguer dans l'étagère, passer la souris sur les dos en faisant afficher les infobulles en bas de la fenêtre, et cliquer sur les livres pour les "ouvrir".<sup>9</sup>

Cette solution avait plusieurs défauts. Tout d'abord, en réservant un espace à la barre de visualisation en haut, elle réduisait l'espace alloué à la vue générale et impliquait donc qu'elle fût plus petite et moins lisible. Ensuite, l'addition de l'ensemble des armoires, du passage de la loupe, de la barre de visualisation et des infobulles aurait certainement trop chargé visuellement la page pour l'utilisateur.

**Vue générale et pages individuelles des armoires avec loupe et barre de visualisation** La seconde solution a été imaginée à partir de la première et pour parer aux défauts de celle-ci. Elle consistait en la présentation d'une vue générale à partir de laquelle on pourrait cliquer sur chaque armoire pour accéder à sa représentation individuelle. Tout comme pour la vue générale, les vues particulières afficheraient toutes les étagères dans la hauteur de la fenêtre, sans qu'il n'y eût besoin de faire défiler la page pour cela. Sur le même principe que celui de la première solution, le passage de la souris équivaldrait à celui d'une loupe et les étagères seraient affichées dans la barre de visualisation en cliquant dessus. L'accès aux autres armoires pourrait se faire directement avec des flèches sur les côtés de celle qui est affichée.

Cette structure gardait des défauts non négligeables. Visuellement, l'écran ne devait pas être surchargé, mais l'utilisateur aurait toujours dû passer par un grand nombre d'étapes pour accéder aux numérisations : cliquer sur l'étagère, puis sur le dos, avant l'ouverture du livre et enfin le lien vers Medic@. La barre de navigation avait aussi toujours le désavantage de réduire la taille de reproduction des armoires pour offrir un agrandisse-

---

9. Annexe D.1 Premier graphisme imaginé



ment très modeste de l'étagère sélectionnée. Or, augmenter la taille de ce dernier aurait encore réduit les dimensions et la lisibilité de l'armoire elle-même.

**Vue générale et pages individuelles simplifiées des armoires** Dans les solutions précédentes, la barre de navigation, qui devait permettre de se rapprocher de chaque étagère, posait donc elle-même problème. Elle n'avait d'utilité que dans la mesure où, pour afficher les armoires dans la hauteur de la fenêtre, les étagères ne prenaient pas la largeur totale de celle-ci. Or, la vue générale suffit pour donner un aperçu à la fois de l'ensemble de chaque armoire. Il n'est donc pas nécessaire que les vues particulières de chaque armoire tiennent dans la hauteur de la fenêtre. En adaptant la largeur des armoires à celle de la fenêtre, cela permet d'afficher chaque dos directement avec une hauteur supérieure à 250 pixels. On peut donc en voir relativement bien les détails.

La barre de navigation et le loupe ne sont donc plus utiles. À la place de cette dernière, ce sont les livres eux-mêmes qui s'agrandiraient quelque peu au passage de la souris sur chacun. Ce dispositif a alors plus vocation à faire une interaction et à inviter à cliquer pour "ouvrir" le livre qu'à réellement montrer celui-ci de plus près.<sup>10</sup>

Cette dernière solution, qui a été adoptée, a l'avantage de rendre un visuel simple pour l'utilisateur, avec seulement l'armoire, et les livres qui s'agrandissent au passage de la souris en même temps que les infobulles apparaissent. En outre, les livres sont vus directement d'assez près et il ne suffit que d'un clic pour les "ouvrir".

### 6.3.3 Faire découvrir les ouvrages du fonds

La structure choisie permet alors de faire découvrir les livres par leurs dos et plat supérieur, ainsi que par une infobulle et la numérisation par laquelle on entre dans Medic@.

Les infobulles sont fixées en bas à droite de l'écran. Si elles avaient suivi le curseur, elles n'auraient pu contenir qu'un nombre très restreint de caractères et, donc, d'informations. En effet, ce dernier type d'infobulle n'est fait que pour fournir des éléments ponctuels car il est peu confortable à la lecture et cache le milieu de la page s'il est trop important. À l'inverse, les infobulles fixées en bas de la fenêtre peuvent contenir plus de texte sans que cela ne gêne l'utilisateur.

Il ne faut cependant pas surcharger ces espaces et donc y mettre le minimum d'informations nécessaires. En ce qui concerne les livres, cela peut se résumer en l'affichage du titre, des auteurs et de la date d'édition. Toutefois, les titres complets des ouvrages anciens peuvent être assez longs, car ils contiennent aussi les noms des auteurs, ainsi que leur état, les noms des traducteurs et éditeurs scientifiques éventuels, voire un résumé des sujets abordés. Il faut également ne pas oublier que le fonds comporte de nombreux recueils factices qui comprennent parfois jusqu'à sept exemplaires. En conséquence, il a donc

---

10. Annexe D.2 Comparaison de deux affichages possibles

semblé préférable d'afficher une version modernisée de ces titres, c'est-à-dire raccourcie à l'essentiel avec une orthographe normalisée.

En outre, la bibliothèque a la particularité de présenter à la fois des livres numérisés et des livres aujourd'hui absents. Il a donc été jugé utile d'ajouter simplement la mention "absent" au début de l'infobulle le cas échéant. De même, l'un des exemplaires en plusieurs volumes qui est à Toulouse a été jugé trop fragile pour être numérisé. Nous avons tout de même les images des reliures pour les besoins de la reconstitution virtuelle. Il a donc été ajouté au début de son infobulle les termes "non numérisé" pour en informer l'utilisateur.

Après la lecture de cet infobulle, l'utilisateur peut cliquer sur le livre et accéder à la visionneuse qui agrandit le dos et permet d'accéder au plat supérieur. Le lien vers les numérisations sur Medic@ lui est alors proposé.

Ce dernier est différent en fonction de la nature du volume. En effet, s'il s'agit d'un recueil factice, il semble mieux convenir de diriger l'utilisateur vers la notice du volume, qui donne accès à chaque exemplaire contenu, plutôt que de l'amener sur une page du premier d'entre eux. De fait, les utilisateurs qui ne connaissent pas les bibliothèques et ouvrages anciens ne sont pas familiers avec ce type de volumes. S'ils étaient dirigés vers la première partie du recueil factice, ils ne penseraient donc très certainement pas à aller chercher les autres. Un utilisateur plus informé, lui, pourrait avoir du mal à remonter l'arborescence de Medic@ pour voir l'ensemble et, dans tous les cas, trouverait certainement peu agréable d'avoir à faire cette manipulation lui-même.

Il suffit alors de pointer vers un lien du type suivant : "[http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?do=livre&cote=\[identifiant du faux recueil\]&file=o&cotemere=\[identifiant du faux recueil\]](http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?do=livre&cote=[identifiant du faux recueil]&file=o&cotemere=[identifiant du faux recueil])" Il s'agit en effet de la structure des adresses pérennes des notices de recueil factice. Elle peut être utilisée en ajoutant seulement l'identifiant Medic@ concerné aux deux emplacements indiqués.

Les volumes qui ne contiennent qu'un exemplaire laissent plus de choix. Les options de diriger vers leur dos ou le plat supérieur ont déjà été écartées, comme cela est expliqué plus haut, car ceux-ci sont déjà présentés dans le site et les ouvrages numérisés avant BSN5 ne les ont pas sur Medic@. On peut alors amener vers leur notice, tout comme pour les recueils factices, ou vers la première page qui ne figure pas une partie de la reliure, ou bien vers la première page de texte, quelle qu'elle soit, ou bien encore vers la page de titre, qu'un ex-dono ou autre chose soit sur les pages d'avant ou non. Dans la perspective d'"ouverture" du livre, il a été jugé préférable de ne pas mener à la notice.

En se plaçant de nouveau du point de vue du large public, amener vers des mentions liminaires comme un ex-dono semble peu pertinent, d'autant que les utilisateurs plus informés peuvent sans soucis naviguer sur Medic@ jusqu'à ces pages s'ils le souhaitent. La page de titre a donc paru être le meilleur choix. Elle a en effet le mérite d'indiquer directement et clairement à l'utilisateur quel livre exactement il est en train de consulter, ce qui est certainement la première chose qui l'intéresse en allant sur Medic@, qu'il soit

familier avec les ouvrages anciens ou non. Dans la perspective de valorisation du fonds, elle a aussi l'avantage de son esthétique. En effet, si certaines pages de titres sont très soignées, avec l'usage de différentes couleurs et l'ajout de gravures, les plus simples aussi ne sont pas dépourvues d'harmonie.

La mise en place du lien vers la page de titre est semblable à celle pour les notices des faux recueils. Les URL pérennes ont la structure suivante : " `http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?p=[numéro de la page de titre]&cote=[identifiant du volume]&do=page`". Il convient ici de renseigner le numéro de la page de titre et l'identifiant Medic@ aux emplacements indiqués.

### 6.3.4 Représenter le mobilier

Ces derniers principes établis, il convient de considérer l'aspect des armoires pour lui-même. On ne peut pas, en effet, reconstituer ce que contient la bibliothèque sans représenter son mobilier. Les recherches à ce sujet ont déjà été exposées.<sup>11</sup> Il en est ressorti que, sans avoir aucune dimension, la grande armoire comportait visiblement une porte à double vantaux au centre et deux petites portes simples autour, toutes pleines en bas et grillagées en haut. Les petites armoires, elles, étaient probablement dans le même style, avec une seule porte chacune.

Si l'on avait eu une représentation de ces armoires, celle-ci aurait pu être utilisée pour figurer le mobilier dans la bibliothèque virtuelle. À défaut d'avoir de telles sources, il fallait trouver une image qui correspondrait à la description ci-dessus, ou en fabriquer une. Par manque de temps et de moyens techniques, il était préférable d'aller au plus simple. L'importance étant accordée principalement au fonds, la représentation des armoires, si elle ne peut pas avoir des fondements historiques suffisants, n'est qu'une question de graphisme.

D'autant que, en parallèle et de manière très étroite, il fallait définir comment les livres seraient en définitive placés respectivement sur les différentes étagères. Deux options se proposaient. La première consistait à afficher à l'écran l'image d'une armoire, et de faire coïncider par-dessus des blocs html, c'est-à-dire des `<div/>`, qui contiendraient les images des dos. Le souci était bien entendu qu'il aurait fallu trouver des images d'armoires qui correspondissent exactement au niveau de la hauteur de chaque étagère. La seconde était beaucoup plus simple à mettre en place et beaucoup plus malléable pour la suite. Il s'agissait de constituer entièrement les étagères en HTML de la manière suivante :

```

1 <div id="armoire_Gr"><!-- Debut du bloc qui equivaut a la grande armoire -->
2     <div>
3         <!-- Ce bloc est la premiere etagere de la grande armoire
4         --><img src="" alt=""/><img src="" alt=""/>
```

11. Voir 5.3 Le mobilier de la bibliothèque

```

5      <!-- Suite des images des dos --></div>
6
7      <div>
8      <!-- Deuxieme etagere de la grande armoire
9      --><img src="" alt=""/><img src="" alt=""/>
10     <!-- Suite des images des dos --></div>
11
12     <!-- Idem pour les etageres suivantes -->
13 </div>

```

On remarquera ici un point de détail qui a toute son importance : on dit traditionnellement que les retours à la ligne et l'indentation du code ne servent à se repérer que pour l'humain et que les navigateurs, eux, l'interprètent de la même manière qu'il soit proprement indenté ou constitué en une seule ligne. Ce n'est cependant pas le cas pour les balises qui placent des images. En effet, si l'on revient à la ligne entre deux balises `<img/>`, un écart de trois pixels se crée automatiquement entre les images, indépendamment de toutes propriétés de marges. Dès que l'on met ces balises sur une même ligne, comme cela est fait dans le bout de code présenté au-dessus, cet écart disparaît. Pour que les livres soient bien les uns contre les autres, comme dans une véritable bibliothèque, il faut donc faire attention à ne pas insérer de saut de ligne entre leurs images. Si l'on souhaite aérer tout de même le code, on peut insérer des balises de commentaire, comme suit :

```

1 <img src="" alt=""/><!-- Ceci n'est pas
2 un saut de ligne --><img src="" alt=""/>

```

En modélisant la structure des armoires de cette façon, il suffit ensuite de leur ajouter des propriétés en CSS pour générer leur aspect. Pour cela une photographie d'un morceau de meuble en bois a été prise pour constituer le matériau de la bibliothèque. Le code CSS

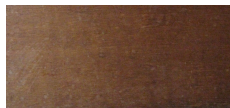


FIGURE 6.4 – Image de bois utilisé pour figurer les armoires

sert alors à créer des marges autour des étagères pour figurer les planches de bois :

```

1 #armoire_Gr { /* Proprietes de la grande armoire */
2   /* Definition de l'image figurative du bois comme image de fond de l'armoire */
3   background-image: url("bois.png");
4   width: 1225px;
5   padding-top: 20px; /* Marge interieure qui constitue le haut du meuble */

```

```

6   padding-bottom: 100px; /* Marge interieure qui constitue le bas du meuble */
7   /* Marges interieures qui constituent les cotes du meuble */
8   padding-right: 15px;
9   padding-left: 15px;
10  }
11  #armoire_Gr > div { /* Proprietes des etageres de la grande armoire */
12    /* Definition d'un fond noir legerement transparent pour les etageres */
13    background-color: rgba(0,0,0,0.8);
14    /* Marges exterieures qui constituent les planches des etageres */
15    margin-top: 15px;
16  }
17  #armoire_Gr img { /* Proprietes des images des dos */
18    /* Marge exterieure qui definit l'espace minimal entre le haut du livre
19     et la planche du dessus */
20    margin-top: 5px;
21  }

```

Le fond des étagères aurait pu être légèrement obscurci pour le distinguer des planches et figurer leur profondeur. Cependant, les numérisations des dos ont un fond noir. Même en rognant ces images au plus près des dos, on ne peut donc pas éviter que ces derniers aient un contour de cette couleur. Il a donc été jugé préférable, graphiquement, que le fond des étagères soit noir. Sa légère transparence permet de ne pas le rendre oppressant et d'apercevoir un soupçon du fond bois derrière. En outre, ce fond noir permet de faire ressortir les images des dos.

L'aspect des armoires ouvertes, c'est-à-dire sans leurs portes et avec une vue complète de leur contenu, a donc été obtenu de cette façon. Il aurait été intéressant de les figurer fermées dans la vue générale. Pour cela, un essai a été commencé à partir de la photographie d'une armoire de la Bibliothèque de l'École des chartes. Celle-ci présente en effet un bas plein et un haut grillagé. L'idée était de détourner l'image entre les fils du grillage et de la superposer à chacune des armoires. Cela aurait permis de voir les planches de celles-ci au travers. Par manque de temps et par incertitude de l'effet que cela produirait sans devoir travailler plus l'image, cet essai n'a pas abouti.

Cette représentation des armoires fermées manque pourtant et la reconstitution virtuelle gagnerait à ce qu'elle soit modélisée par la suite.

## 6.4 Réalisation technique

Pour mettre effectivement en place cette bibliothèque virtuelle en fonction des choix exposés ci-dessus, des choix et des traitements techniques ont été nécessaires.

### 6.4.1 Faire apparaître les images des dos et des plats ainsi que les informations des infobulles

La question majeure est bien évidemment de savoir comment faire apparaître techniquement les images de tous les livres, ainsi que les titres, auteurs et dates des infobulles. Il ne faut pas oublier d'ailleurs la mise en place des liens vers Medic@, uniques pour chaque volumes, sans compter la nécessité que les livres soient à l'échelle les uns par rapport aux autres.

Un codage de l'ensemble de la bibliothèque en pur HTML aurait été très long, fastidieux et source d'erreurs. Il s'agit en effet de plus de 500 volumes. En outre, l'ajout de volumes par la suite, et par d'autres personnes, aurait dû se faire directement dans le fichier HTML et n'aurait pas été facile, au milieu de tant de lignes de code. La moindre changement général aurait impliqué une multitude de petites modifications à la chaîne. Par exemple, s'il l'on avait voulu ajouter le format des volumes dans les infobulles, il aurait fallu le faire manuellement pour chacun d'entre eux. Il ne faut également pas oublier que les livres apparaissent chacun sur deux pages de la reconstitution virtuelle : la vue générale et la vue particulière de l'armoire où ils se trouvent. Dans le cas d'ajouts ou de déplacements de volumes il aurait donc fallu le faire dans deux fichiers HTML, avec les risques d'oubli et d'erreur que cela implique.

Il a donc rapidement semblé comme évident qu'il fallait passer par une base de données MySQL et par l'intégration de PHP dans le code HTML pour appeler son contenu. Cela limite en effet les erreurs et permet de répercuter aisément le moindre changement souhaité par quelques petites modifications dans le code, si cela concerne seulement l'affichage, ou dans la base, si les informations sur un livre sont en question.

**Affichage des dos** Pour le placement des dos dans les armoires, la base de données devait contenir un certain nombre d'informations. Tout d'abord, elle devait contenir les images des dos ou bien les chemins vers ceux-ci dans l'arborescence du site web. La dernière solution a été privilégiée. Le stockage des images dans les bases de données est en effet reconnu comme moins fiable. En outre, il implique une procédure supplémentaire, qui est précisément le chargement des images dans la base. Il était donc plus simple d'inclure celles-ci dans l'arborescence et de les appeler par leur chemin.

La base de données devait aussi contenir le statut des ouvrages, à savoir s'ils sont présents, dans les fonds de Toulouse, absents ou présents à Toulouse mais non numérisés. Cette information permet en effet par exemple d'appeler le dos spécifique du livre s'il est numérisé ou d'afficher un fantôme s'il est absent. Cela permet aussi d'afficher les mentions "absent" ou "non numérisé" dans les infobulles si besoin.

Afin de mettre les images à l'échelle, il convenait également de renseigner dans la base la hauteur des livres. L'épaisseur se règle évidemment en proportion de la longueur définie,

cependant elle a été également entrée, pour deux raisons. Elle permettait en premier lieu un affichage temporaire, et conforme à leurs dimensions, des ouvrages qui étaient en cours de numérisation pendant le stage. Mais aussi, toutes les épaisseurs ont été mesurées pour l'évaluation des métrages linéaires.<sup>12</sup> La base de données pouvait alors servir pour le stockage de ces informations sur le fonds, indépendamment de la reconstitution virtuelle.

Enfin, pour appeler chaque livre à l'étagère correspondante, celle-ci devait être aussi renseignée pour chacun.

**Affichage des infobulles et liens Medic@** Outre le statut de chaque ouvrage, déjà mentionné ci-dessus, les infobulles nécessitaient que les titres, auteurs et dates soient renseignées.

C'est à partir de ce constat que la question d'établir avec Clément Cros une base de données commune s'est posée. En effet, pour les besoins des notices du catalogue interactif et des fonctionnalités de recherche, il devait lui aussi faire une base de données avec les informations de cote, titre, auteurs, dates, formats, statuts, édition et provenances. Développer deux bases de données parallèles sur le même fonds et avec des informations communes paraissait contre-productif, d'autant que les deux auraient sous-tendu un même site Internet. Il aurait ainsi fallu par la suite renseigner les deux bases en cas d'ajouts ou de modifications, même sur un seul livre. Il a donc été décidé de faire une base de données commune aux deux projets et à tout le site.

### 6.4.2 Traitement des images

Les images seraient donc appelées à partir de la base de données. Il convenait donc de les placer dans l'arborescence du site et de les modifier si nécessaire.

Les numérisations de BSN5 sont toutes placées dans le dossier éponyme du serveur "bulle" de la BIU Santé. Elles y sont rangées par exemplaire dans des dossiers qui en portent l'identifiant Medic@ comme nom. Pour chaque livre, les images des dos sont nommées "0001.jpg", et celles des plats supérieurs "0002.jpg". Cette structure de dossiers, avec ces deux fichiers images par ouvrages, a été copiée dans un répertoire du site web nommé "dosEtPlats". En ce qui concerne les faux recueils, seul le premier exemplaire de chacun a bénéficié d'une telle récupération, car il contient les images souhaitées.

Les numérisations ne pouvaient cependant pas être réutilisées telles quelles. Chaque dos y est en effet bordé d'un fond noir plus ou moins large, ce qui créerait un espace trop important entre chaque livre et la planche sur laquelle il repose, ainsi qu'entre les ouvrages eux-mêmes. Il a donc fallu rogner les images des dos une par une. Toutefois, cela n'a pas été jugé nécessaire pour les plats supérieurs car ceux-ci n'apparaissent que dans la visionneuse, lors de l'"ouverture" des livres. La bordure noire n'est donc pas gênante.

---

12. Voir 5.3 Le mobilier de la bibliothèque

Les fichiers images sont également très lourds. Certains vont parfois jusqu'à 4 Mo, avec des tailles jusqu'à 2000 pixels de hauteur. Il convenait donc de les redimensionner. Les conserver avec ces propriétés aurait eu comme effets néfastes de ralentir inutilement le chargement des pages, surtout dans le cas de la vue générale qui nécessite tous les dos, ainsi que d'impliquer un redimensionnement à la volée par le navigateur et de perdre ainsi en qualité d'affichage.

Pour être au plus prêt de chaque type d'affichage, chaque image de dos a été copiée deux fois, avec différentes dimensions. À chaque ouvrage correspond ainsi trois images de dos : une de 1500 pixels de hauteur pour la visionneuse, à l'"ouverture" du livre, une dont la hauteur est comprise entre 300 et 550 pixels en fonction de l'armoire où le livre se trouve pour la vue particulière du meuble en question, la dernière d'une hauteur de 150 pixels pour la vue générale. Elles sont respectivement nommées "0001.jpg", "0001min.jpg" et "0001ge.jpg".

Ces valeurs ont été choisies pour correspondre à la taille d'affichage des plus grands livres afin de ne pas avoir à calculer manuellement la taille adéquate à chacune.

En ce qui concerne la visionneuse, les images des dos et des plats ont été dimensionnées à 1500 pixels de hauteur, car, à l'affichage, elles s'adaptent à la hauteur de l'écran de l'utilisateur. Définir une grande taille permet ainsi d'assurer une bonne qualité et une bonne dimension des images y compris sur de grands écrans.

Cependant, les numérisations des ouvrages de Toulouse sont de moins bonne qualité et leur hauteur d'origine est souvent inférieure à 1500 pixels. Les images concernées n'ont donc pas été redimensionnées pour la visionneuse.

### 6.4.3 Affichage des ouvrages absents

Mêlés aux numérisations des dos, devaient aussi figurer les fantômes des livres aujourd'hui absents. Il a été choisi de les figurer avec des dos grisés afin qu'ils se fondent dans la bibliothèque tout en se distinguant, tout en donnant une idée de l'espace qu'ils prenaient.

Pour diversifier esthétiquement les images de la bibliothèque et pour permettre à l'utilisateur de mieux appréhender les formats de ces absents, un fantôme différent a été établi pour chaque format. Les images ont été créées à partir de dos existants. Ceux-ci ont simplement été rendus anonymes en les modifiant légèrement pour effacer les informations de cote ou de titre qui y figuraient. Les dos d'origine ont été choisis avec le moins de décors possibles afin de ne pas alourdir ce travail. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs proportions : ni particulièrement larges, ni minces, pour pouvoir faire une moyenne. Pour obscurcir ces dos et les distinguer en tant que fantômes, le filtre CSS suivant a été utilisé : `filter: brightness(25%)`. Le même effet aurait pu être obtenu en modifiant directement les images, mais il a semblé plus simple de procéder de cette façon au cas où





FIGURE 6.5 – res 5374



FIGURE 6.10 – Fantôme in-folio



FIGURE 6.6 – 12101



FIGURE 6.11 – Fantôme in-quarto



FIGURE 6.7 – 11264



FIGURE 6.12 – Fantôme in-octavo



FIGURE 6.8 – 11418



FIGURE 6.13 – Fantôme in-12



FIGURE 6.9 – res 11164



FIGURE 6.14 – Fantôme in-16

l'on souhaiterait par la suite lui donner plus d'intensité ou l'alléger.

En ce qui concerne la taille d'affichage de ces dos, il a été choisi de leur attribuer celle des livres voisins, à défaut de connaître leurs propres dimensions. La même démarche a d'ailleurs été suivie pour les ouvrages conservés à Toulouse.



## Troisième partie

### Mise en œuvre du site Internet



La reconstitution virtuelle précédemment présentée, ainsi que le catalogue interactif et la recherche avancée développés par Clément Cros devaient s'inscrire dans un même site web soutenu par une base de donnée commune.

Il a donc fallu définir ce site web et le mettre en place. Si cela faisait spécifiquement partie des missions de mon stage, j'ai tout de même veillé à ce que Clément Cros en suive la progression générale et qu'il me donne son avis. Son travail ferait en effet partie intégrante du site et il devait s'inscrire dans les mêmes codes graphiques. Il était donc normale qu'il eût son mot à dire.

Cette dimension de travail en équipe était encore accrue en ce qui concerne la mise en place de la base de données. Celle-ci était en effet le socle des principales pages du site et serait utilisée de manière égale.



# Chapitre 7

## Définition de la structure et du graphisme

Les questions relatives à l'apparence du site sont de la première importance dans ce projet. Philippe Galanopoulos tenait à ce que le site fût agréable pour qu'il puisse capter un public large.

### 7.1 Structure du site et propositions de graphisme

#### 7.1.1 Définition générale du site

Il convient de rappeler que, à l'instar de la reconstitution virtuelle, le site web se doit de toucher un public large, mais aussi plus spécialisé, que ce soit en livres anciens ou en histoire de la pharmacie. Il doit donc être à la fois beau esthétiquement, simple et complet.

Pour cela, il faut partir du principe que l'utilisateur, en arrivant sur le site, ne connaît ni son objet, ni le Collège de pharmacie, ni les livres anciens. Il doit donc être guidé par des intitulés et une entrée en matière claires. Le site doit aussi être structuré d'une telle façon que l'utilisateur sache toujours où aller en fonction de ce qu'il veut voir, et ne jamais être perdu dans son arborescence.

La structure générale du site établie par Philippe Galanopoulos avant le début du stage n'a pas été modifiée.<sup>1</sup> Elle définit cinq sections à côté de la page d'accueil : l'historique, le catalogue, la bibliothèque virtuelle, la présentation des partenaires du projet, et celle des sources et de la bibliographie. Une page complémentaire avec les mentions légales a bien sûr été aussi anticipée, ce qui est primordial pour toute publication web.

Cette structure a été ensuite complétée par une page d'aide à l'utilisateur. Des sous-sections y ont été aussi ajoutées pour les deux grandes parties du site par Clément

---

1. Annexe B.1 Maquette du site web établie par Philippe Galanopoulos

Cros et moi-même. La section "Catalogue" présente ainsi séparément le catalogue en lui-même, la recherche avancée et une analyse de l'inventaire. Celle de la bibliothèque virtuelle comporte la présentation de celle-ci, la vue générale et les vues individuelles des armoires.

Les parties explicatives et analytiques ont principalement vocation à guider l'ensemble des utilisateurs et à fournir des éléments supplémentaires aux plus intéressés.

La structure du site est donc assez simple et, en prenant soin de différencier dans le menu de navigation la section où se trouve l'utilisateur, il n'y a pas besoin d'alourdir les pages avec un fil d'Ariane<sup>2</sup>. Ce schéma sépare clairement reconstitution virtuelle et catalogue, et permettra d'ajouter sans souci d'autres pages à ces deux sections, comme d'autres pages d'analyse par exemple.

### 7.1.2 Prérogatives et choix de codage

Les prérogatives de la BIU Santé et, plus particulièrement, des participants au projet du site web, n'étaient pas nombreuses.

La mise en place du site n'était soumise à aucune charte graphique particulière. Les seuls impératifs en matière de graphisme étaient d'intégrer le logo de la BIU Santé de manière visible dans les pages, ainsi que d'utiliser le même favicon<sup>3</sup> que ceux des autres sites de la bibliothèque. En ce qui concerne les polices, elles devaient être aisément lisibles, et celle des titres devait clairement se distinguer du reste du texte.

Aucune structure type n'est exigée par la BIU Santé en ce qui concerne les mentions légales des sites web. Elles ont été rédigées ici par Philippe Galanopoulos et intégrées au site comme une page indépendante de celui-ci.

En ce qui concerne les pages de code en elles-mêmes, aucune exigence n'a été formulée, y compris pour les langages utilisés ou des métadonnées à intégrer. Ces choix ont donc été faits par Clément Cros et moi-même. Le HTML 5 a été préféré au XHTML<sup>4</sup>, car il est plus utilisé sur Internet et permet l'usage de balises plus sémantisées pour structurer les pages, comme `<nav/>` pour le menu de navigation, ou `<header/>` et `<footer/>` pour les entêtes et pieds-de-page. Cette préférence était partagée avec Clément Cros.

En ce qui concerne la base de données, nous avons immédiatement pensé à utiliser MySQL. Cependant, l'ensemble du site Internet de la BIU Santé fonctionne avec FileMaker Pro. Ce dernier logiciel nous a donc été recommandé. Avec l'accord de Jacques Gana, responsable du service informatique, nous sommes pourtant restés sur notre choix de MySQL, qui a l'avantage d'être en license ouverte et dont nous connaissons le fonctionne-

---

2. Série de liens, placée vers le haut de la page web, indiquant l'emplacement de celle-ci au sein du site

3. Icône représentant le site web qui apparaît notamment dans l'onglet du navigateur

4. XHTML : Extensible HyperText Markup Language, « une reformulation du HTML 4 en xml 1.0 » (World Wide Web Consortium, « World Wide Web Consortium », Page « XHTML » révisée le 1<sup>er</sup> août 2002 :

`<http ://www.w3.org/TR/xhtml1>`)



ment par les cours du master, contrairement à FileMalker Pro qui est propriétaire. Choisir ce dernier aurait d'ailleurs impliqué d'utiliser le langage LASSO pour appeler le contenu de la base de données alors que nous ne l'avions encore jamais abordé, contrairement au PHP.

L'utilisation du PHP nous a d'ailleurs amenés à nommer toutes les pages du site avec l'extension ".php", qu'elles contiennent seulement ce langage ou non. Cela permet en effet d'unifier le site.

### 7.1.3 Propositions de thèmes et d'éléments graphiques

À partir des quelques prérogatives et choix de codages énoncés, ainsi qu'en ayant à l'esprit la structure du site web, il a fallu définir le graphisme de celui-ci. Un thème mêlant un fond beige avec un menu de navigation rouge bordeau et une écriture blanche a tout d'abord été imaginé et constitué une première maquette.<sup>5</sup> Il comportait déjà un menu horizontal en haut de la fenêtre avec l'inscription "Bibliothèque du Collège de pharmacie" et des parties déroulantes pour le catalogue et la bibliothèque virtuelle. De même, le pied-de-page, aussi en bandeau horizontal, avait déjà la forme qui a été finalement adoptée.

Des éléments de décor étaient nécessaires pour rendre le site agréable. Pour de nombreuses raisons, l'idée s'est imposée de créer ceux-ci à partir de numérisations des reliures et d'images anciennes de la bibliothèque. Cela permettait en effet d'avoir la même gamme de couleurs que les dos des livres et les pages du catalogue présentés. De cette manière, l'ensemble pouvait bien s'accorder et immerger l'utilisateur dans l'univers des bibliothèques anciennes. En outre, utiliser des images dont la BIU Santé est propriétaire ou qui ont une certaine ancienneté évite les questions d'acquisition de droits d'auteur.

Ainsi, pour constituer le fond d'écran beige évoqué plus haut, la seule gravure connue qui représente l'intérieur du Collège de pharmacie a été utilisée. L'image est en réalité une photographie de la gravure d'Auguste Guillaumot conservée à la BnF, publiée dans l'ouvrage *La salle des actes de la faculté de pharmacie-Paris V*. Afin de ne pas trop attirer l'attention de l'utilisateur, seule la partie gauche du bas de la gravure sert d'image de fond. Les tracés du dessin sont ainsi visibles sans que l'on ne voie l'ensemble des objets figurés.

Cette image de fond, d'environ 1500 pixels de large et de 1200 pixels de haut, devait aussi pouvoir s'adapter à des écrans, et donc des fenêtres, plus grands qu'elle. En effet, dans de tels cas, l'image est automatiquement répétée en mosaïque par le navigateur, mais cela provoque des décrochés dans le fond ainsi obtenu. Pour parer à cette éventualité, l'image choisie a été elle-même constituée en mosaïque. Elle y apparaît en tout quatre fois : l'image d'origine est en haut à gauche et ses bords gauche et bas fonctionnent comme des axes de symétrie. Les deux images ainsi créées se rejoignent par l'intermédiaire d'une dernière qui est elle-même construite en symétrie. De cette manière, l'image de fond peut être répétée

---

5. Annexe D.1 Premier graphisme imaginé

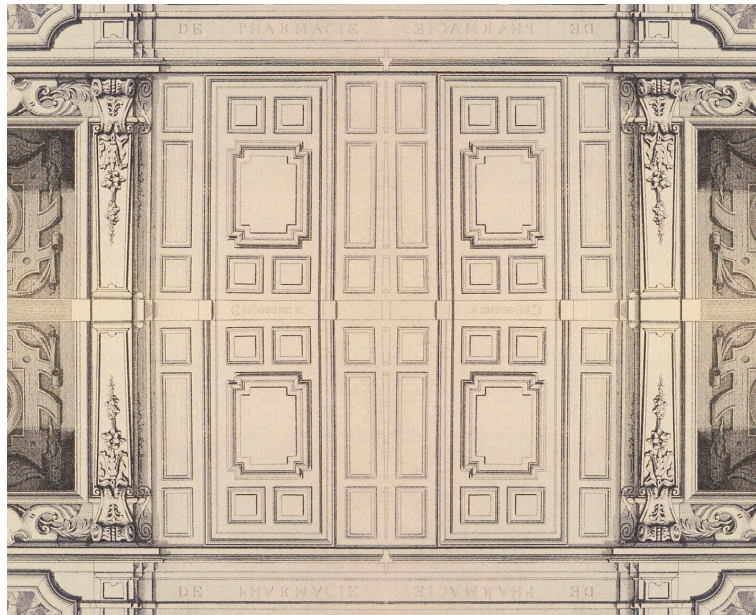


FIGURE 7.1 – Image de fond du site web constituée avec un détail de la gravure de la rue de l'Arbalète

à l'infini sans que l'effet mosaïque ne choque le regard. Un autre élément de décor majeur a été imaginé dès la constitution de la première maquette. Il serait par la suite transformé pour correspondre au graphisme final du site. Il s'agit de la grande bannière qui ne devait apparaître que sur la page d'accueil. Les encadrés des dos des livres, ainsi que leurs décors, semblaient à propos pour en constituer une. Une partie de la reliure de la *Pharmacopée de Bauderon* coté res 110246 a ainsi été choisie et récupérée de la numérisation du dos. L'idée était de diviser son motif en deux pour lui faire contenir le titre du site.



FIGURE 7.2 – Détail de reliure utilisé pour constituer la bannière

À cette bannière pouvait alors être intégré le titre dans une couleur dorée identique à celle de la reliure et avec la police Didot, avec ses caractères d'imprimerie élégants et parfaitement lisibles. De la sorte, la bannière a des allures de pièce de titre à la fois ancienne et modernisée.

Si ces éléments de décors ont été conservés, la première maquette a été abandonnée suite à la proposition de Philippe Galanopoulos d'adopter un thème qui reprenne les couleurs de la Salle des actes de l'avenue de l'Observatoire, à savoir vert, gris, brun et

doré. C'est donc à partir de ces premières idées de graphisme que le site a d'abord été mis en place, avec pour objectif de plaire à l'utilisateur tout en rassemblant et en modernisant des éléments anciens.

## 7.2 Mise en place du graphisme

### 7.2.1 De la deuxième maquette au modèle définitif

La première version du site web a été réalisée pour présenter le graphisme aux différents acteurs du projet et l'améliorer. Il ne compte donc que la page d'accueil, la structure HTML des pages du catalogue et de la recherche avancée de Clément Cros, ainsi qu'une page de texte type, avec l'exemple de la page d'analyse du catalogue. La différence majeure entre ce modèle, présenté dans l'annexe E « Première version graphique du site » et la première maquette est l'usage de tons verts pour le menu, le pied-de-page, ainsi que les textes.

Cette première version s'est révélée trop riche en couleurs et en éléments de décor. Il fallait en effet veiller à ne pas surcharger l'écran, sans quoi cela gênerait l'utilisateur. L'ensemble a donc été simplifié, notamment par la réunion de la bannière et du menu de navigation. Seul le vert foncé du corps de texte a été conservé, car il est discret et évite l'usage trop sobre du noir, les autres tons de cette couleur ont été supprimés. Afin de garder une unité visuelle entre le haut et le bas de la fenêtre, le pied-de-page reprend en image de fond la même reliure de cuir que la bannière, sans ornements. Des polices plus simples ont également été adoptées, en veillant à distinguer titres et corps de texte, avec une sans-serif pour les premiers, Voltaire, et une serif pour les seconds, Cardo. Ce nouveau graphisme, épuré, a aussi l'avantage d'être dans des tons similaires à ceux du site Internet de la BIU Santé avec du beige et du brun.<sup>6</sup>

La page d'accueil était au centre de ce travail sur le graphisme. Dans n'importe quel site Internet, elle est en effet la première chose que voit l'utilisateur. En outre, elle peut l'engager, ou le rebuter, à poursuivre sa navigation sur le site, et forme en bonne partie l'impression qu'il en gardera.

Elle se compose généralement de trois façons : avec une présentation de son contenu et des liens vers ses pages les plus importantes, comme le site de la BIU Santé ou Gallica, ou bien avec des actualités et la présentation des derniers ajouts, comme le site de l'École nationale des chartes, ou bien encore avec un mot et des images d'accueil. La deuxième possibilité a bien sûr été directement écartée car le site mis en œuvre présente un fonds ancien unique et, si des ajouts ou modifications sont faits par la suite, ils seront ponctuels. Il ne peut donc y avoir aucune "actualité". La présentation du contenu du site, elle, a été plus longuement considérée. Elle n'a toutefois pas semblé pertinente car la mise en avant

---

6. Annexe I Visuel du site "Bibliothèque du Collège de pharmacie"

des pages centrales d'un site si modeste n'aurait été en fin de comptes qu'une répétition du menu de navigation. Le seul moyen d'adopter ce choix de manière judicieuse aurait pu être de travailler le texte autour des liens proposés.

Il a donc été choisi de faire simplement un petit texte d'accueil :

Bienvenue à la Bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris, revenue de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Compulsez le catalogue, vazez et butinez parmi les étagères. Que cette déambulation vous soit instructive et plaisante.

Bonne visite !

Il a pour vocation de donner le nom et l'objet du site. Les deux parties majeures à visiter sont également indiquées. La fin du texte a, elle, pour objectif d'expliquer à l'utilisateur que le site n'a pas seulement une portée scientifique, mais qu'il est aussi un outil de valorisation et peut être consulté par simple loisir. L'ensemble est volontairement court pour être plus facilement lu et ne pas faire de la page d'accueil un page de texte. Une image présentant les parties hautes de trois dos de livres a été placée en bas à gauche de la fenêtre pour agrémenter la page et la distinguer visuellement des autres. Ces dos permettent aussi d'introduire visuellement l'univers des livres anciens.

On peut regretter cependant que cette page ne soit pas plus dynamique. Elle aurait pu contenir par exemple une petite visionneuse d'images. Par manque de temps, elle a été laissée telle quelle, sans que des modifications fussent même envisagées.

Si cette page permet précisément d'"accueillir" le visiteur, il faut ensuite veiller à ce que celui-ci ne soit pas perdu dans le site, aussi modeste soit sa taille. Une pratique répandue sur Internet consiste à indiquer dans le menu de navigation, par une surbrillance ou une modification de couleur, la page où se trouve l'utilisateur. Elle a été ici utilisée à la fois dans les grandes sections, toujours visibles, et dans le menu déroulant. De cette manière, si l'on se trouve par exemple dans la recherche avancée, un fond blanc transparent permet de distinguer "Catalogue" dans la barre de menu, et "Recherche avancée" dans la partie déroulante. Le même effet est utilisé au passage de la souris sur le menu, pour ne pas surcharger visuellement la page. Une manière de distinguer ces deux événements de manière sobre aurait certainement pu être trouvée, mais ce graphisme semblait satisfaisant.

## 7.2.2 Adaptation du graphisme à la taille de la fenêtre

Outre la définition de thèmes et de décors, l'un des défis majeurs du graphisme d'un site est de s'adapter à différentes tailles d'écrans d'ordinateurs. Ceux-ci s'étendent en effet plus ou moins sur la largeur et la hauteur et n'ont pas les mêmes dimensions en terme de pixels.

L'adaptation du fond d'écran aux différentes tailles de fenêtre a déjà été abordée plus

haut. Dans l'ensemble, pour que le site s'étale sur toute la fenêtre, sa largeur a été définie à 100% dans le fichier CSS. Cependant, les navigateurs adaptent par défaut la taille et la disposition des blocs pour les faire toujours tenir dans la largeur de la fenêtre, quel qu'en soit sa taille. En conséquence, si la largeur de l'écran, ou de la fenêtre, est plus petite que celle pour laquelle le graphisme a été prévu, le tout se trouve redimensionné et mis en colonne, et l'aspect visuel du site est brisé. Pour parer à cela, une largeur minimale de 1250 pixels a été attribuée à tout le site. En-dessous de cette taille, le navigateur n'adapte donc plus la page aux dimensions de la fenêtre et fait apparaître une barre de défilement.

Cette technique a ses faiblesses. En effet, dans le cas de petits écrans, comme ceux de tablettes ou de téléphones mobiles, l'utilisateur ne peut qu'être gêné de devoir utiliser les barres de défilement pour voir les pages dans leur intégralité. La meilleure solution aurait été de développer un graphisme particulier par type d'écran. Cela demande cependant plus de temps. En outre, si le catalogue et la recherche avancée peuvent certainement être consultés sur un écran de téléphone mobile sans trop d'inconfort, cela est moins sûr pour la bibliothèque virtuelle. En effet, les dos seraient sans doute trop petits pour bien les voir sur de tels écrans, et les infobulles, sans passage de la souris, ne pourraient pas être affichées. Si l'on avait voulu que le site soit consultable sur n'importe quel appareil, il aurait fallu développer spécifiquement un accès pour les mobiles.

La définition d'une taille minimale de la page a révélé une autre faiblesse dans ce projet. L'entête du site a été fixée en haut de la fenêtre pour que le menu soit toujours accessible lorsque l'on descend dans les pages. Or, on ne peut pas fixer les éléments seulement dans la hauteur, ils le sont aussi dans la largeur. En conséquence, si une largeur minimale est définie pour la page et que l'utilisateur réduit la fenêtre en-dessous de ce seuil, la barre de défilement ne permet pas de bouger l'élément fixé et de le voir dans son intégralité. Lorsque l'on applique cela au menu de navigation, celui-ci est donc en partie inaccessible lorsque la fenêtre est réduite.

Pour éviter que l'utilisateur soit confronté à de telles incommodités, l'affichage de la barre de navigation a été défini par deux comportements différents, en fonction de la taille de la fenêtre. Pour cela, deux fichiers CSS spécifiques ont été créés et associés à chaque page du site par le code suivant :

```
1 <link rel="stylesheet" type="text/css" media="(min-width: 1250px)"
2     href="graphisme/grandmenu.css"/>
3 <link rel="stylesheet" type="text/css" media="(max-width: 1249px)"
4     href="graphisme/petitmenu.css"/>
```

Au-dessus de 1250 pixels, le menu s'affiche "normalement", c'est-à-dire qu'il est visible dans la bannière. En-dessous, il est défini par d'autres propriétés CSS qui affichent un bouton "Menu". L'utilisateur peut alors cliquer sur celui-ci pour ouvrir latéralement le menu. Ce graphisme a été repris des extensions mobiles des sites Internet et le fonction-

nement en est donc connu par un public large. Afin d'éviter que l'image de la bannière ne

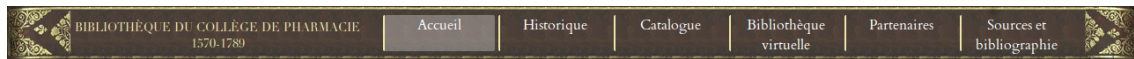


FIGURE 7.3 – Affichage du menu pour une fenêtre large d'au moins 1250px



FIGURE 7.4 – Affichage du menu pour une fenêtre moins large que 1250px

soit déformée par son adaptation à la largeur de l'écran, elle n'occupe alors qu'une partie réduite de l'entête et ne contient que le nom du site.

La mise en place de ce menu latéral a été fait sans utiliser le langage javascript. Il s'est en effet révélé que le CSS suffisait. Le bouton "Menu" est la partie visible d'une balise `<checkbox/>` dont l'activation régit l'affichage de la barre latérale. Cette dernière, par défaut, est cachée par la commande `display: none;`.

Ensuite, bien que cela concerne moins de pages, il a été plus difficile d'adapter le graphisme du site à la hauteur de tous les écrans. En effet, un pied-de-page doit être toujours, par définition, au plus bas de l'écran. Il peut y être fixé, comme l'entête du site, ou être tout simplement placé en bas de page. Il a été ici décidé de ne pas la fixer, pour ne pas réduire le champs de vision de l'utilisateur sur de grands objets comme les pages du catalogue et les armoires de la bibliothèque.

Cependant, certaines pages, comme l'accueil et les mentions légales, sont beaucoup plus courtes et ne remplissent pas toujours la hauteur de l'écran, en fonction des dimensions de ce dernier, ce qui peut créer un grand espace vide entre le pied-de-page et le bas de la fenêtre. Attribuer un identifiant particulier aux balises `<header/>` de ces pages pour les fixer à une hauteur donnée par rapport au bas de la fenêtre s'est révélé insuffisant. En effet, cela fonctionne lorsque la page est toujours plus petite ou égale à la taille de l'écran, mais pas lorsque la hauteur de page est tout de même plus haute que certains écrans. Fixer le pied-de-page rend alors l'affichage fautif. La page de mentions légales s'intègre ainsi sans souci sur l'écran de travail de la BIU Santé, mais pas sur des écrans, moins hauts, d'ordinateurs portables. Ce problème n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante. À défaut, une hauteur minimale de chaque page a été définie en CSS, afin d'éviter que le pied-de-page ne s'affiche trop haut le cas échéant. Dans l'état actuel du site, seule la page d'accueil a un pied-de-page fixé.

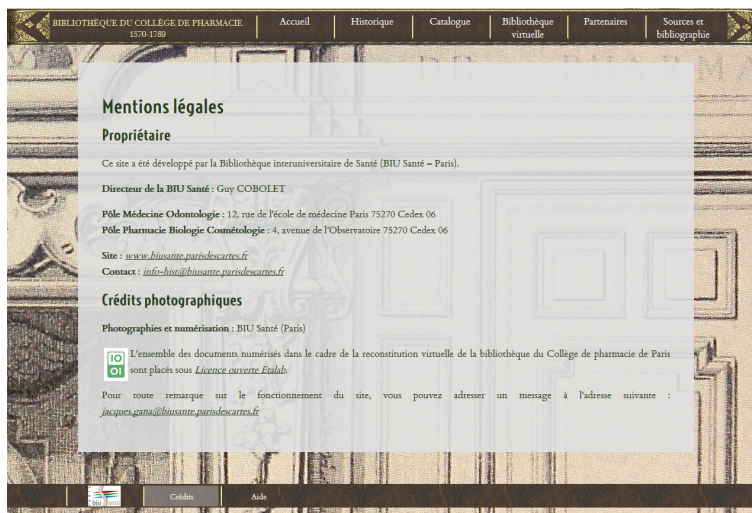


FIGURE 7.5 – Mentions légales sur l'écran de travail de la BIUS



FIGURE 7.6 – Mentions légales sur un écran d'ordinateur portable avec le pied-de-page fixé

### 7.2.3 Uniformisation des règles graphiques sur tout le site

Par ailleurs, toutes les règles graphiques ne peuvent être opérantes que si les pages du site ont la même structure et que les commandes CSS sont unifiées. Ceci vaut pour tout développement web, mais une attention particulière doit y être apportée quand le travail se fait en équipe.

La structure HTML des pages du site a donc été établie en commun avec Clément Cros. Les métadonnées, dans la balise `<head/>`, sont ainsi les mêmes pour toutes les pages. Elles se résument au titre du site, à l'indication des auteurs du code, en une description du contenu et en une liste de mots-clés. Les liens vers les CSS communes sont ensuite insérés, à savoir vers le fichier de CSS général et vers les deux spécifiques à la barre de menu. Des liens vers d'autres CSS ou des scripts peuvent ensuite être ajoutés si besoin.

Le corps du site, dans la balise `<body/>`, est divisé en trois parties distinctes. Encadré par l'entête, ou `<header/>`, et le pied-de-page, ou `<footer/>`, l'ensemble des éléments spécifiques à la page sont compris dans une même balise `<div/>` avec l'identifiant "corps".

Ce dernier permet d'appliquer des règles CSS générales sans que celles-ci n'affectent l'entête et le pied-de-page. La définition du vert foncé comme couleur de tous les textes du corps de la page a ainsi été uniformisée aisément :

```

1 #corps * {
2     color: rgb(41,64,29);
3 }
```

Cependant, l'usage de propriétés générales de ce type est limité, car il peut empêcher de définir des propriétés particulières. Avec l'exemple donné ci-dessus, il est ainsi impossible d'afficher une phrase en rouge dans le corps d'une page. Il convient donc de réadapter ces propriétés générales si des traitements particuliers entrent en conflit avec elles, ou bien de sortir exceptionnellement les blocs concernés de la <div/> de corps de page. Cette dernière solution a été adoptée par Clément Cros afin de traiter le titre et la barre de recherche du catalogue.

Afin d'uniformiser les entêtes et les pieds-de-page, ceux-ci constituent chacun un fichier à part et sont intégrés aux pages avec la commande PHP `include`. On peut donc résumer la structure des pages du site de la manière suivante :

```

1 <body>
2     <?php include 'header.php'; ?>
3     <div id="corps">
4         <!-- Contenu de la page -->
5     </div>
6     <?php include 'footer.php'; ?>
7 </body>
```

Cependant, les entêtes et pieds-de-page ne sont jamais tout à fait identiques visuellement sur le site. En effet, comme cela a déjà été évoqué, la section où l'utilisateur se trouve bénéficie d'un fond blanc légèrement transparent pour constituer un repère, or le code est strictement commun à toutes les pages. Cet effet a pu être obtenu par la création d'une variable PHP `$page` et l'attribution d'une valeur différente à celle-ci au début de chaque page de code particulière. Le contenu de cette variable est ensuite interrogé à l'intérieur des <header/> et <footer/> et ajoute la classe "actif" aux onglets qui correspondent. L'intégration éventuelle de la classe "actif" dans la section "Bibliothèque virtuelle" du menu se développe par exemple de cette façon :

```

1 <div<?php //lignes suivantes : examen de la valeur actuelle de la variable
2     if($page == 'presentation_reconstitution' //s'il s'agit du texte explicatif
3         or $page == 'bibliotheque' //ou de la vue generale
4         or $page == 'armoire_g' //ou de l'armoire de gauche
5         or $page == 'armoire_Gr' //ou de la grande armoire
```



```
6         or $page == 'armoire_d') //ou de l'armoire de droite
7     {echo " class='actif'"; } //attribuer la classe "actif"
8     ?>><!-- Implicite : si $page n'a aucune de ces valeurs, ne rien faire -->
9         Bibliotheque virtuelle
10 </div>
```

Dans cet exemple, la classe "actif" est inscrite si l'utilisateur est sur l'une des pages de la section "Bibliothèque virtuelle". Cette classe CSS est alors associée aux propriétés de couleur voulues.

Le pied-de-page a été fait sur le même modèle. Cette technique permet aussi, pour ces deux blocs qui sont communs à tout le site, de les modifier si besoin de manière relativement simple. On peut par exemple ajouter dans la section "Bibliothèque virtuelle" du menu un lien vers une nouvelle page d'analyse en modifiant le fichier "header.php", sans avoir à toucher aux autres pages de code.

Afin de créer aisément et à l'envie des blocs régis par les mêmes règles graphiques dans différentes pages du site Internet, une classe "fondblanc" et un identifiant "pagetext" ont été créés et ont chacun des propriétés CSS propres. La première permet d'appliquer le fond blanc transparent que l'on observe sur la majorité des pages du site. Le second définit des règles de mise en page communes pour les pages de texte. Ces structures CSS ont notamment permis à Clément Cros d'intégrer ses pages au graphisme général du site sans avoir à en réécrire spécifiquement les règles pour les blocs qu'elles contiennent.

Les noms des identifiants, classes et variables évoqués ci-dessus sont volontairement les plus explicites possibles, de même que les structures HTML définies, afin de faciliter leur utilisation.

Une première "charte graphique" du site a été rédigée en parallèle de son premier développement HTML et récapitulait les grandes structures et règles graphiques. Elle m'a permis de tout poser à plat et avait pour objectif de rappeler à Clément Cros et à moi-même ce qui avait été défini pour l'appliquer d'autant mieux aux pages encore à développer. Ce document a été par la suite simplifié et intégré dans la documentation administrateur.<sup>7</sup>

En outre, travailler à deux sur le fichier CSS principal, "collegePharma.css", nous a engagés à structurer celui-ci le mieux possible pour s'y repérer. Ces "feuilles de style en cascade"<sup>8</sup> peuvent en effet être très facilement indémêlables les unes des autres dans un fichier. Elles s'écrivent effectivement dans n'importe quel ordre. Il faut donc veiller à savoir comment s'y orienter. Dans "collegePharma.css", les propriétés figurent d'abord des plus générales aux plus particulières et sont ensuite décrites page web par page web.

Il fallait aussi veiller à ne pas définir, pour nos pages respectives, des propriétés qui pouvaient être répercutées sans le vouloir sur les pages de l'autre. Les classes CSS et les

---

7. Voir dans les annexes techniques de la clef USB

8. Traduction de "Cascading Style Sheets" (CSS)

identifiants ont donc été très utilisés, de même que les sélecteurs CSS employés sont les plus précis possibles, afin qu'il n'y ait pas de conflits au moment de l'interprétation par le navigateur.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, développer ce site web en équipe nous a encouragés à rédiger un code le plus simple d'utilisation, clair et rigoureux possible, ainsi qu'à statuer sur de nombreuses problématiques.

### 7.3 Écriture et présentation des pages annexes du site

La structure générale et le graphisme qui ont été présentés ont permis notamment de créer rapidement la majorité des pages que l'on peut qualifier d'"annexes", en opposition à celles qui constituent l'objet et le cœur du site. Il s'agit de l'historique, de la présentation des partenaires, des mentions légales, de l'aide, et du texte explicatif de la bibliothèque virtuelle.

On peut aussi compter la section des sources et bibliographie dans les pages annexes. Elle est cependant décrite séparément, et en profondeur, plus loin dans ce document<sup>9</sup> car elle a bénéficié d'un développement particulier. En effet, bien qu'elle soit, comme les autres, une page de texte, sa structure interne et son contenu sont plus complexes.

Des sections comme l'aide à l'utilisateur sont constituées par du texte rédigé expressément pour le site. Leur contenu est *a priori* stable et, s'il est amené à être modifié par la suite, ce sera très certainement de manière ponctuelle. Leur nature permet qu'elles soient éditées sans trop de difficultés directement dans le code comme dans un traitement de texte. L'éventualité de mettre en place une base de données pour gérer leur contenu plus facilement, directement en MySQL ou en passant par une interface graphique, a été rapidement considérée. Toutefois, cela n'a pas semblé utile, car le site n'a pas vocation à être alimenté de manière régulière.

À l'inverse, de nouvelles sources et de nouveaux ouvrages portant sur le Collège de pharmacie ou sa bibliothèque seront très certainement ajoutés à la page "Sources et bibliographie". L'alimentation de cette section ne sera peut-être pas fréquente, mais elle se fera en principe de temps à autres sur la longue durée. En effet, Philippe Galanopoulos a consulté très récemment des documents aux Archives nationales et à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (BHVP). Toutes les sources n'ont donc pas encore été étudiées et de nombreux documents sont certainement à découvrir. La bibliographie, elle, peut être amenée à s'accroître par de nouvelles publications. En outre, si l'on décide de présenter l'ensemble de ces documents d'une certaine façon aujourd'hui, il est probable qu'on veuille disposer leurs informations autrement par la suite. Cette page est donc au

---

9. Voir 9.2 Fonctionnalités des sources et bibliographie

cœur d'un raisonnement qui a trait à la pérennité du site et qui est évoqué dans la dernière partie de ce chapitre.

En ce qui concerne les pages annexes dont le contenu textuel est plus simple, elles ont été développées strictement en HTML. Pour l'historique, la présentation des partenaires et les mentions légales, les textes ont d'abord été rédigés par Philippe Galanopoulos dans un document Word<sup>10</sup>. Il a donc suffi de sémantiser leur contenu pour les intégrer dans des pages HTML.

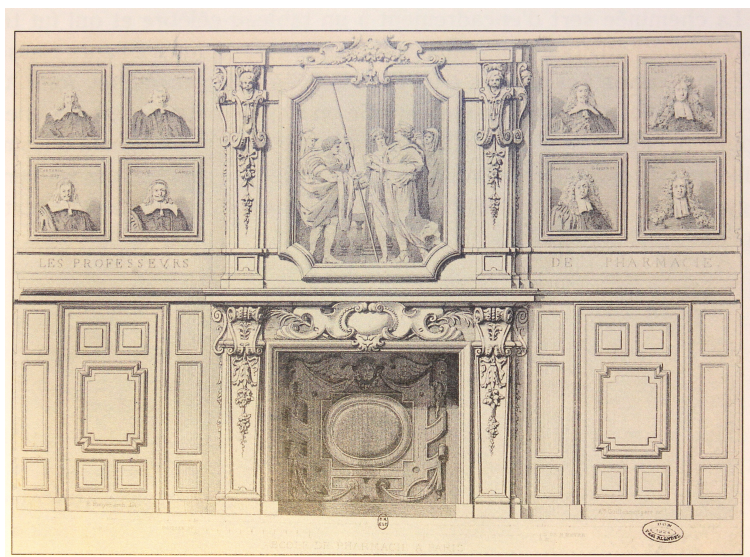


FIGURE 7.7 – Gravure représentant l'intérieur du Collège de pharmacie, par Auguste Guillaumot

**Historique** La page d'historique est illustrée par une gravure d'Auguste Guillaumot. Celle-ci est la seule représentation connue de l'intérieur du Collège de pharmacie. Elle a déjà été évoquée plus haut<sup>11</sup> car l'un de ses détails a été utilisé pour constituer l'image de fond du site web. Elle permet d'agrémenter cette page de texte, mais donne aussi à l'utilisateur une idée de l'apparence intérieure du Collège, à défaut de pouvoir lui montrer à quoi ressemblait exactement la salle où était la bibliothèque. On aurait pu ajouter à cette page la numérisation de l'insigne du Collège, qui figure sur de nombreux ouvrages du fonds. Celle-ci était en effet prévue à l'origine pour figurer éventuellement sur la page d'accueil. Cependant, elle s'intégrait mal à cette dernière. Il s'est révélé qu'il serait tout aussi difficile de l'ajouter à l'historique si l'on veut conserver un certain équilibre visuel. Elle pourra donc être ajoutée au site par la suite si une page s'y prête.

**Partenaires et mentions légales** Les pages du site web qui présentent les partenaires et les mentions légales ont été structurées avec une mise en gras des entrées majeures,

10. Annexe B.1 Maquette du site web établie par Philippe Galanopoulos

11. Voir 7.1.3 Propositions de thèmes et d'éléments graphiques

l'usage des capitales pour les noms de famille et le soulignement des liens hypertextes. Ceci doit permettre à l'utilisateur de repérer aisément les informations importantes et les renseignements qu'il cherche.

**Présentation de la bibliothèque virtuelle** La présentation de la reconstitution virtuelle a été rédigée par moi-même pour expliquer aux utilisateurs la démarche scientifique qui la sous-tend et les choix adoptés pour sa réalisation. Le texte est d'ailleurs divisé selon ces deux grands axes. On peut lui reprocher sa longueur, qui peut en décourager certains à le lire. Cependant, il était aussi important que les utilisateurs les plus intéressés y trouvent le plus que possible les réponses à leurs questions et qu'ils aient une explication relativement complète de ce qu'ils ont sous les yeux.

Cette présentation se destine avant tout aux utilisateurs qui désirent en savoir davantage. En conséquence, il a été choisi de ne pas la faire apparaître lorsque l'on clique directement sur "Bibliothèque virtuelle" dans le menu de navigation, mais de privilégier l'affichage de la vue générale des armoires. Elle constitue tout de même, de manière logique, la première section du menu déroulant de la reconstitution virtuelle.

Plus largement, toutes les pages qui documentent le site, le Collège et sa bibliothèque sont destinées à un public plus spécialisé ou plus curieux.

**Aide à l'utilisateur** Le texte d'aide a été rédigé par Clément Cros et moi-même, chacun pour nos parties respectives du site. Il essaye d'aller à l'essentiel. Les termes les plus importants ont été mis en gras, ce qui devrait permettre à l'utilisateur de trouver rapidement l'information qu'il recherche. Le plus difficile ici a été d'expliquer de manière concise et simple le fonctionnement du site sans utiliser de termes trop techniques. Il aurait pu être judicieux d'ajouter des captures d'écran pour que l'utilisateur repère mieux où sont placés dans le site les éléments évoqués dans le texte. Cependant, nous n'avons pas eu le temps de nous pencher plus sur cette aide.

De manière générale, toutes les pages du site ont été développées pour être, autant que possible, claires et simples d'utilisation. Pour cette dernière raison, tous les liens hypertextes qui mènent vers d'autres sites web s'ouvrent dans un nouvel onglet du navigateur. Cela permet à l'utilisateur de toujours rester sur le site tant que lui-même n'a pas décidé de le quitter. Ainsi, lorsqu'il clique par exemple sur le site d'un partenaire, il peut naviguer sur celui-ci comme il le souhaite et revenir ensuite directement au site du Collège de pharmacie sans avoir perdu la page où il se trouvait. Cette démarche vaut aussi pour les liens Medic@ mais a pour défaut que, si l'utilisateur ne ferme pas petit à petit les livres "ouverts" et autres onglets ajoutés, il peut se trouver submergé par ceux-ci.

# Chapitre 8

## Mise en place commune de la base de données

Dans le cadre de la structure générale du site décrite plus haut, viennent s'inscrire les pages principales que Clément Cros et moi-même devons développer. Comme cela a été expliqué dans la partie précédente<sup>1</sup>, il a été décidé de mettre en place une base de données pour remplir les étagères de la bibliothèque virtuelle. Les données requises pour cela sont en parties identiques à celles que devait utiliser Clément Cros pour le catalogue et la recherche avancée. Il a donc paru logique de ne développer qu'une seule base de données commune aux deux projets.

### 8.1 Considérations préalables au traitement des informations

Pour mettre en place cette base, il a d'abord fallu déterminer comment devaient être traitées les informations à renseigner.

#### 8.1.1 Normalisations

Il faut tout d'abord considérer le fait qu'il s'agit ici de traiter un fonds ancien, avec des exemplaires édités entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les ouvrages comportent donc des titres longs avec des graphies anciennes. De même, les noms des auteurs ont souvent plusieurs orthographes, ou plusieurs formes, notamment s'ils ont été francisés ou latinisés.

Il convenait ainsi de définir pour la base de données, et par extension pour le site web, une politique de normalisation et d'inscription de formes variantes.

---

1. Voir 6.4.1 Faire apparaître les images des dos et des plats ainsi que les informations des infobulles

**Titres** En ce qui concerne les titres des ouvrages, il convient à la fois de respecter leur forme originelle complète et de les moderniser pour qu'ils puissent être affichés dans les infobulles de la bibliothèque virtuelle<sup>2</sup>. Il a donc été décidé d'inscrire les informations de titre dans deux champs distincts : l'un avec le titre complet tel qu'il est écrit sur la page de titre, l'autre avec sa forme modernisée. Cette dernière est plus courte que la précédente, car elle ne reprend pas le détail du contenu et des auteurs de l'ouvrage, ce qui permet de l'afficher dans les infobulles.

Notre choix s'est tourné vers une forme modernisée, et non simplement une forme courte, car l'inscription de l'orthographe actuelle permet d'affiner les fonctionnalités de recherche. En effet, les termes "chimie" et "chymie" sont par exemple considérés comme différents par la base de données, car elle prend seulement en compte les caractères utilisés. Ainsi, moderniser les « Essais de chymie, sur la chaux vive [...] » en « Essais de chimie sur la chaux vive », permet-il de trouver les exemplaires correspondants en entrant "chymie" ou "chimie" dans la recherche simple ou avancée.

Lorsque les notices SUDOC des exemplaires concernés indiquent un titre moderne, celui-ci a été repris tel quel. Cependant, très souvent, cette information n'est pas renseignée. Dans la plupart des cas, nous avons donc modernisé nous-mêmes les titres.

Il a parfois été difficile de les raccourcir pour qu'ils soient à la fois réduits à l'essentiel et qu'ils comportent toutes les informations distinctives qui les caractérisent. Dans certains cas, il a fallu par exemple laisser les noms des auteurs, comme pour la *Pharmacopée de Jacques Sylvius*, lorsqu'ils semblent faire partie intégrante du titre. Les titres modernes s'arrêtent souvent avant la première conjonction de coordination qui structure leur forme complète, mais il a semblé pertinent, dans certains cas, de conserver aussi l'information qui la suivait. Ainsi le *Rabbat-joye de l'Antimoine triomphant ou Examen de l'Antimoine justifié de M. Eusebe Renaudot, Éc. Par Maistre Jacques Perreau, docteur-regent de la Faculté de medecine de Paris, professeur en pharmacie, Éc l'un des anciens doyens d'icelle* a été modernisé en *Rabat-joie de l'Antimoine triomphant ou Examen de l'Antimoine*.

En ce qui concerne l'orthographe, elle a été souvent laissée telle quelle pour les titres en latin. Certains termes, surtout issus du néo-latin, peuvent en effet être écrits de plusieurs façons, comme "pharmacopoea" et "pharmacopoeia". La question des modernisations et normalisations était plus du ressort de Clément Cros que du mien car elle va de pair avec le développement des recherches simple et avancée. Je lui ai donc donné mon avis en la matière, mais je l'ai laissé décider de la marche à suivre et m'en suis référé à lui lorsque certains titres demandaient plus d'attention.

**Noms d'auteurs** Les noms d'auteurs ont été normalisés selon les formes d'autorité retenues par le SUDOC et retrouvées directement sur le site de celui-ci ou sur IdRef. Les formes latinisées ont donc été le plus souvent écartées.

---

2. Voir 6.4.1 Faire apparaître les images des dos et des plats ainsi que les informations des infobulles

Cependant, de nombreux auteurs sont davantage connus par un pseudonyme, comme Mesue dont le nom complet est Yaḥyā Abū Zakarīyā Ibn Māsawayh. On peut aussi évoquer Conrad Gesner dont certains ouvrages sont signés de son vrai nom et d'autres sous celui d'Evonyme Philiatre. C'est pour quoi il a été décidé d'inscrire aussi les pseudonymes lorsque cela semblait pertinent.

Les noms de personnalités morales, comme l'Université de Paris, ont été traités comme des pseudonymes, car ils désignent un groupe d'auteurs pour ne pas avoir à nommer ceux-ci précisément. Ils auraient pu aussi faire l'objet d'un champ à part, mais il n'a pas semblé nécessaire de compliquer la base de données alors qu'ils ne seraient pas traités différemment du reste pour l'affichage.

La plupart des noms d'auteurs latinisés sont assez proches des formes retenues et peuvent être reconnus *a priori* sans trop de soucis lorsqu'un utilisateur fait une recherche sur le site. On peut penser par exemple à Oswald Croll, dont la forme latinisée est Crollius. Cependant, les racines des deux langues sont parfois très éloignées et peuvent ne pas être reconnues par les utilisateurs. Dans ces cas, le nom latinisé a été entré comme pseudonyme, par exemple pour Joseph Du Chesne, dit aussi Quercetani.

La question de renseigner ou non des formes rejetées des noms concernait également les recherches simples et avancées. Elle a donc été étudiée par Clément Cros plus en profondeur. En ce qui concerne la reconstitution virtuelle, afficher les formes normalisées et les pseudonymes, le cas échéant, a semblé suffisant.

La normalisation des noms d'auteurs comprend aussi le traitement des particules. En effet, surtout pour les notices bibliographiques de Clément Cros, plus formelles que les infobulles de la reconstitution virtuelle, il a été décidé d'afficher d'abord le nom, puis le prénom. En conséquence, il fallait séparer ces deux instances dans la base de données et donc déterminer un placement pour les particules. Il est facile de repérer celles-ci dans les noms français, et l'usage veut qu'on les rejette toujours à la fin. Cependant il était plus difficile de déterminer ce qui était une particule ou non pour les noms étrangers et de se conformer comme il le fallait aux usages des pays concernés. En cas de doute, les notices IdRef ont alors servi de référence.

Les particules, rejetées en fin de nom, ont été mises entre parenthèses, et non précédées par une virgule ou mises à la suite sans séparateur, comme cela peut aussi se faire. Il s'agit ici strictement d'un choix d'affichage qui a été fait en commun. Le même traitement a été appliqué à le titre de civilité "abbé", pour distinguer l'abbé Rousseau dont le prénom est inconnu. Il n'a d'ailleurs pas été renseigné pour les auteurs dont on connaît le nom complet, comme l'abbé Nollet, car il n'apparaît pas dans les formes retenues lorsque cela peut être évité.

Le fonds du Collège de pharmacie comporte également des ouvrages dont les auteurs ne sont pas connus. Il a semblé pertinent de créer une entrée auteur "s.a", c'est-à-dire "sans auteur", pour ceux-ci.

**Dates** On trouve deux types de datation dans le fonds : les unes comportent une année unique, les autres ont des dates extrêmes, aussi exprimées seulement par l'année. Pour entrer ce dernier type de datation dans la base de données dans un seul champ, il est possible de traiter les dates comme de simples chaînes de caractères. On peut alors inscrire aussi bien "1759-1765" que "1611", voire ajouter n'importe quelle autre information au besoin. Cependant, dans ce cas, les dates ne sont pas reconnues comme des données numériques par la base.

Cette option aurait donc limité drastiquement les fonctionnalités de recherche par date que Clément Cros devait développer. Il a été décidé de normaliser les éléments de datation en les entrant toujours dans deux champs distincts, reconnus comme informations numériques. Ces champs correspondent aux dates extrêmes.

**Autres normalisations** La normalisation des noms d'éditeurs, ainsi que des lieux d'édition et des provenances ne sera pas abordée dans ce document. En effet, ces informations ne sont pas utilisées pour la reconstitution virtuelle et ces questions n'ont été étudiées que par Clément Cros. De manière générale, elles ont été traitées comme les précédentes, et la forme française des noms de lieux a été privilégiée à celle en usage dans les pays d'origine.

En ce qui concerne les dimensions des ouvrages, il a été décidé de les renseigner en millimètres, comme cela est d'usage dans la description bibliographique.

### 8.1.2 Auteurs, collaborateurs et intervenants sur les éditions

Pour attribuer à chaque livre les auteurs concernés, le SUDOC a été constamment consulté. Cependant les notices SUDOC ne fournissent pas seulement les noms des auteurs, mais aussi ceux des traducteurs, des éditeurs scientifiques, des rédacteurs des préfaces, des auteurs cités, ou bien de toutes autres personnes impliquées dans la rédaction des œuvres ou dans l'établissement de l'édition.

Il ne s'agissait bien évidemment pas pour Clément Cros de reproduire toutes les informations présentes dans le SUDOC dans ses notices, vers lesquelles ces dernières devaient pointer de toutes façons. Cependant, certaines des informations évoquées plus haut sont clairement mentionnées dans les titres complets des exemplaires. Il a donc semblé pertinent d'en indiquer une partie.

En raison de la place qu'ils occupent au sein des pièces de titre, ainsi que pour l'importance de leur contribution aux éditions, les traducteurs et éditeurs scientifiques connus ont été entrés dans la base de données. Leurs noms ont été normalisés de la même façon que ceux des auteurs.

Dans le premier modèle de base de données qui a été imaginé<sup>3</sup>, ces collaborateurs

---

3. Voir 8.2.2 Distinguer les concepts et les usages : 1<sup>er</sup> modèle de base de données



au texte et à l'édition ont été étroitement associés aux auteurs. En ce qui concerne la bibliothèque virtuelle, l'idée était alors de les faire tous figurer dans les infobulles en mettant leurs fonctions entre parenthèses. Pour les *Éléments de docismatique* il aurait par exemple été écrit : « Cramer, Johann Andreas (Auteur) ; Villiers (de), Jacques François (Traducteur) »

Cependant les auteurs et les collaborateurs ont ensuite été clairement distingués, et la question alors reconsidérée. Pour ne pas alourdir les infobulles, il a été décidé de rester à l'essentiel et au plus succinct. Ces informations n'ont pas été utilisées pour la bibliothèque virtuelle. Elles peuvent cependant y être incorporées facilement par la suite si cela est souhaité.

### 8.1.3 Doubles notices

Il ne faut pas oublier que la base de données est également utilisée pour renseigner l'ensemble des entrées du catalogue de René Tassart, doubles notices comprises. Celles-ci y ont donc été intégrées. À l'exception de celles qui ont été finalement interprétées et traitées comme des ouvrages absents<sup>4</sup>, elles ont été bien évidemment écartées du développement de la bibliothèque virtuelle.

Le fait que certaines doubles notices soient basculées en ouvrages absents au cours du traitement a influencé la manière de les renseigner dans la base de données.

Il y avait en effet deux possibilités. La première consistait à traiter les doubles notices comme les autres ouvrages, avec seulement la précision de leur statut. Chacune répèterait alors en grande partie les informations de l'entrée dont elle est le double. Ceci peut être considéré comme une forme de redondance à éviter dans une base de données. La seconde solution, qui consistait à traiter les doubles notices dans une table à part, ainsi qu'à associer chacune à l'entrée dont elle est le double, peut sembler comme la plus viable et la plus simple.

Cependant, Clément Cros et moi-même n'avons pas souhaité établir un parallèle aussi stricte entre les entrées, car l'attribution de ce statut à ces notices du catalogue n'est jamais certaine. Nous avons donc préféré les traiter comme des notices à part entière, avec un statut "double notice" et le renseignement d'un minimum d'informations. Ainsi, par exemple, si la notice considérée comme celle d'origine a une provenance avérée, celle-ci n'est-elle pas attribuée à la double notice.

Cette structure a d'ailleurs permis de basculer aisément certaines doubles notices en ouvrages absents lorsque cela était nécessaire.

---

4. Voir 5.2.2 Offrir une nouvelle source aux connaissances générales sur le fonds

### 8.1.4 Dimensions des ouvrages

Néanmoins, ces basculements du statut de double notice à celui d'absent implique que les ouvrages concernés doivent apparaître dans la bibliothèque virtuelle. Une hauteur doit donc leur être attribuée arbitrairement pour des raisons d'affichage. Cette démarche concerne l'ensemble des ouvrages absents, ainsi que ceux conservés à Toulouse.

L'option la plus "propre" serait de ne pas renseigner de hauteurs concernant ces ouvrages dans la base de données et d'attribuer celles-ci dans le code PHP. Il serait en effet possible de définir que, lorsque l'ouvrage est absent ou à Toulouse, son fantôme, ou son dos, doit être affiché, par exemple, sur 500 pixels s'il s'agit d'un in-folio, sur 450 pixels s'il s'agit d'un in-quarto, etc. Sa taille serait donc réglée selon son format.

Cependant, cette solution aurait risqué de briser l'apparence de certaines étagères où les hauteurs de tous les livres sont uniformes, ou du moins sont ordonnées de manière régulière. Il a donc été préféré d'attribuer des hauteurs arbitraires au cas par cas et, donc, de les renseigner dans la base de données.

Cela a pu être fait sans que cela n'amène de réelle confusion. Le risque peut sembler, au premier regard, que l'on finisse par ne plus savoir quelles dimensions entrées dans la base de données sont exactes ou approximatives. Or, si l'on s'attarde un peu sur la question, on réalise que ces hauteurs arbitraires sont ajoutées aux ouvrages absents et à ceux de Toulouse, qui sont répertoriés comme tels dans la base, dans le champ "statut". En outre, contrairement aux ouvrages présents, seule la hauteur est renseignée, et non l'épaisseur. On peut donc retrouver aisément les dimensions approximatives, et les modifier si besoin.

Toutefois, des hauteurs arbitraires ont dû être aussi attribuées à des ouvrages présents dans les fonds de la BIU Santé. En effet, toutes les mesures ont été faites avant que le dernier lot d'ouvrages à numériser ne parte chez le prestataire de services mi-juin 2015. Cependant, quelques-uns ont échappé à mon attention et leurs mesures n'ont pas été relevées à temps. Je ne m'en suis rendu compte qu'au fil de l'alimentation de la base de données. Dans ces cas, de la même manière que les ouvrages absents ou conservés à Toulouse, seule la hauteur a été renseignée. On peut donc tout aussi bien les retrouver. Le plus souvent, le champ "note", qui permet de faire des commentaires non destinés à être publiés sur le site, a été renseigné pour rappeler que les mesures de ces ouvrages devront être précisées lorsque ceux-ci seront de nouveau disponibles.

On peut alors retrouver toutes les hauteurs arbitraires entrées et le statut des ouvrages concernés en saisissant dans phpMyAdmin ou MySQL Workbench la requête suivante :

```
1 SELECT exemplaires.cote, statuts.statut, /*afficher la cote et le statut*/  
2 exemplaires.hauteur, exemplaires.epaisseur, /*afficher les dimensions*/  
3 exemplaires.note /*afficher les commentaires administrateur eventuels*/  
4 FROM colleph.exemplaires /*depuis les tables "exemplaires"...*/
```

```

5 LEFT JOIN statuts ON exemplaires.id_statut=statuts.id_statut /*...et "statuts"*/
6 WHERE exemplaires.hauteur IS NOT NULL AND exemplaires.epaisseur IS NULL
7 /*quand la hauteur est renseignee et non l'epaisseur*/
8 AND statuts.statut LIKE 'present';
9 /*(Optionnel) ne voir que les livres presents a la BIUS*/

```

### 8.1.5 Distinguer les ouvrages non cotés

Enfin, il convient de remarquer que seuls quelques ouvrages absents manquent en place depuis peu et ont une cote. En effet, la plupart, disparus depuis plus longtemps, n'ont pas été associés à une cote spécifique. Pour les distinguer aisément les uns des autres, il a donc été décidé de remplir le champ "cote" de la base de données par les lettres "ABS", suivies de leur numéro d'ordre dans le catalogue de René Tassart, tel qu'il a été établi dans le tableur Excel qui décrit celui-ci.<sup>5</sup>

De même, pour distinguer chaque double notice, ce même champ a été renseigné avec les lettres "DN" puis leur numéro d'ordre établi dans le même document.

## 8.2 Modélisation de la base de données

Les questions étudiées ci-dessus ne sont que des points précis de la base de données que nous devons mettre en place. Il s'est révélé assez difficile de modéliser celle-ci pour qu'elle soit optimale et simple d'utilisation.

### 8.2.1 Unités intellectuelles et unités physiques

Le défi majeur de cette base de données commune était de concilier une approche intellectuelle des ouvrages, pour le catalogue et les fonctionnalités de recherche, et une approche plus attachée aux volumes en tant qu'unités physiques, pour la bibliothèque virtuelle.

Pour comprendre les différences entre ces deux approches, il convient de rappeler quelle est la structure employée dans la base de données des livres anciens de la BIU Santé, livanc, pour décrire ceux-ci, et quel est le système de cotation. Ce dernier est relativement simple. Lorsqu'un livre est en plusieurs volumes, une extension de cote est ajoutée à chacun des tomes avec un trait d'union. Les *Éléments de docismatiques* sont ainsi cotés de 11352-1 à 11352-4. Lorsqu'il s'agit d'un recueil factice, les œuvres contenues dans celui-ci ont chacune une extension de cote ajoutée entre parenthèses. Le *Furni novi philosophici* et le *De auri tinctura* sont ainsi respectivement cotés res 11275(1) et res 11275(2). Cependant, en tant qu'identifiants informatiques, ces deux types de cotes sont

5. Annexe "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" dans la clef USB

exprimées indifféremment avec le signe "x" : `pharma_011352x01`, `pharma_res011275x01` par exemple. On trouve alors, mis au même niveau, ces identifiants à extensions et ceux, plus simples, des livres qui ne sont ni constitués en tomes ni en faux recueils.

En somme, sont traités sur le même plan les différents tomes des livres en plusieurs volumes, chaque partie des faux recueils et les ouvrages "classiques". Un identifiant peut donc désigner une partie d'un exemplaire, une partie d'un volume ou un exemplaire-volume.

Le catalogue et les fonctionnalités de recherche ne nécessitaient que les unités intellectuelles. Il était plus facile pour eux de traiter donc chaque partie des faux recueils individuellement, mais de considérer un exemplaire en plusieurs volumes comme un tout. À l'inverse, la bibliothèque virtuelle pouvait traiter chaque faux recueil sous le prisme de l'unité physique, et nécessitait que chaque tome soit individualisé.

Pour une base de données commune, il fallait donc faire coïncider ces deux approches, ce qui compliquait notamment l'affichage des recueils factices et de leurs infobulles dans la bibliothèque virtuelle. En effet, si les informations d'un faux recueil sont divisées, par exemple, en trois entrées dans la base, la première de celles-ci suffit à appeler l'image du dos du volume, mais toutes doivent être récupérées pour donner à l'utilisateur les titres, auteurs et dates d'édition.

C'est ce défi majeur, qui nous a le plus amenés à modifier de nombreuses fois le modèle de la base de données. Quand nous essayions d'être fidèles aux réalités scientifiques du fond, la structure, du point de vue technique, n'était pas satisfaisante, et inversement.

### **8.2.2 Distinguer les concepts et les usages : 1<sup>er</sup> modèle de base de données**

Nous avons tout d'abord essayé de structurer la base en fonction des besoins de chacun, ce qui se recoupait en partie avec une différenciation des faux recueils et des ouvrages en plusieurs volumes.

Le premier modèle de base de données qui a été imaginé<sup>6</sup> se décompose en trois parties.

La table centrale, "ouvrages", est un niveau abstrait, qui ne considère ni les subdivisions en tomes, ni les différentes parties d'un faux recueil. Elle donne les informations générales liées aux cotes sans extension, c'est-à-dire aux cotes mères et aux cotes simples. On trouve ainsi dans cette table une colonne "cote\_mere", c'est-à-dire sans extension, le statut du livre (présent, absent, double notice, etc.), son format, ainsi que le nombre de pages qu'il contient. Cette dernière information a ensuite très vite été retirée des modélisations, car il n'a pas semblé pertinent de l'afficher dans les notices du catalogue.

---

6. Annexe F Modèles abandonnés de bases de données

Cette table est articulée directement avec celle qui renseigne les éléments de catalogage. La distinction entre les deux a, au départ, été imaginée pour isoler ce dernier type d'informations, mais nous avons vite réalisé qu'elle était absurde du point de vue technique. Toutes les colonnes qu'elle contient ont donc été rattachées par la suite à la table principale. On trouve parmi celles-ci "cat" et "etat", qui permettent d'indiquer si l'ouvrage est mentionné, respectivement, dans le catalogue de René Tassart et dans l'état topographique. Elles fonctionnent par un système binaire : on inscrit "0" si l'ouvrage ne s'y trouve pas, ou "1" dans le cas inverse. La table compte aussi une zone de commentaires administrateur.

Autour de cette partie centrale se développent deux branches : l'une où l'on considère les ouvrages en tant qu'œuvres, ou unités intellectuelles, et l'autre où ils sont traités comme volumes, ou unités physiques. Elles ont été reliées à la table principale par des tables intermédiaires de manière abusive. En effet, si un ouvrage peut se décliner en plusieurs volumes ou contenir plusieurs œuvres, l'inverse ne se rencontre jamais. Le terme d'œuvre est effectivement ici étroitement lié à l'exemplaire, et ne peut être donc rattaché à chaque fois qu'à un seul ouvrage. Nous n'avons pas vu cette erreur immédiatement car ce modèle a été vite abandonné. Nous ne nous sommes donc pas penchés longtemps sur sa structure.

La table "oeuvres" fournit l'extension de cote nécessaire pour le traitement des différentes parties des faux recueils, ainsi que les titres complet et moderne, les éléments de datation<sup>7</sup> et une colonne pour indiquer si l'exemplaire contient des illustrations, "ment\_ill". Cette dernière, tout comme la mention du nombre de pages, a été rapidement abandonnée car considérée comme non pertinente pour le catalogue. La table "oeuvres" est ensuite liée à celles des langues et des ex-dono, sans tables intermédiaires. Ces informations ont été placées dans des tables spécifiques pour les normaliser et faciliter ainsi la mise en place des fonctionnalités de recherche. La même démarche a été adoptée pour les auteurs, éditeurs et lieux. Toutefois, ceux-ci sont liés à la table "oeuvres" par des tables intermédiaires car, par exemple, un auteur peut avoir écrit plusieurs œuvres du fonds, tout comme une œuvre peut avoir plusieurs auteurs. De même, de nombreux exemplaires sont dus à la collaboration de plusieurs éditeurs et quelques-uns d'entre eux ont été édités entre plusieurs villes. On trouve ainsi le recueil factice coté 11278 dont les exemplaires contenus ont été édités par Johannes Janssonius et Gottfried Schultze, entre Amsterdam et Hambourg.

De l'autre côté, la table "volumes" est beaucoup plus simple. Elle permet d'indiquer l'extension de cote des différents tomes d'un ouvrage si besoin, ainsi que l'étagère où se trouve ce volume, sa position dans celle-ci et sa hauteur. Afin d'éviter de faire référence à une même étagère de manières différentes, les noms des tablettes sont inscrits dans une table à part. Pour placer un ouvrage à la première étagère de la grande armoire, il suffit donc d'indiquer l'identifiant de cette dernière dans la table "volumes", sans risque d'écrire "Gr1" ou "G01" alors que la dénomination "Gr01" a été choisie.

---

7. Pour l'explication de leur structure, voir 8.1.1 Normalisations

En ce qui concerne la colonne "position" de la table "volumes", celle-ci permet d'indiquer, par numéro d'ordre, où se situe le volume par rapport aux autres. Le livre tout à gauche de l'armoire doit alors avoir "1" pour position, et ainsi de suite. Il s'agit de la première méthode de placement qui a été imaginée et qui n'a jamais été mise en place. Mon attention était en effet alors portée sur la structure de la base et non sur la manière précise de renseigner le positionnement. Il fallait en effet lancer au plus vite l'alimentation, longue, des informations principales des ouvrages. En outre, je savais que le renseignement du placement se ferait rapidement, car il ne reposerait dans tous les cas que sur un nombre très restreint de champs, voire un seul. La nature de celui-ci n'a donc pas été réellement considérée au moment de la définition de la structure générale.<sup>8</sup>

On remarque d'ailleurs que, en parallèle des informations qui seraient par la suite abandonnées, comme le nombre de pages, d'autres manquent à ce modèle, notamment l'épaisseur des volumes et le renseignement des liens vers le SUDOC pour les notices du catalogue. Ceci est, de nouveau, dû au fait que ce schéma a été très rapidement considéré et vite abandonné. Ces oublis auraient pu être facilement ajoutés au schéma.

### 8.2.3 Limites du 1<sup>er</sup> modèle

Si ce modèle a été très rapidement abandonné, c'est en raison de sa complexité technique et de son incapacité à rendre compte de certaines réalités scientifiques qui ont été négligées au premier abord. Pour les raisonnements suivants, on ne tiendra pas compte des tables intermédiaires "ouvrages\_volumes" et "ouvrages\_oeuvres", qui auraient fini par être enlevées, car elles sont inutiles. De même, on considèrera que la table "catalogages" a été réunie à "ouvrages".

En ce qui concerne l'aspect technique de ce modèle, on constate aisément qu'une telle base de données serait difficile à alimenter. Pour un livre en plusieurs volumes, ses informations principales, comme sa cote complète, son titre, son format, son statut et ses dates, sont en effet réparties sur trois tables. En outre, dans le cadre de la reconstitution virtuelle, pour récupérer les auteurs d'un livre, il faut, depuis la table "volumes", passer par celles nommées "ouvrages" et "oeuvres", puis par une table intermédiaire, pour enfin arriver à "auteurs". Ce schéma, qui était sensé faciliter le traitement des ouvrages en plusieurs volumes et des recueils factices, le rend donc particulièrement complexe.

En outre, ce modèle a aussi des défauts scientifiques indéniables. Les informations sur les statuts ne devraient d'ailleurs pas être dans la table "ouvrages", mais dans "volumes", car il peut arriver que l'on n'ait qu'une partie d'un livre en plusieurs tomes. C'est le cas de *l'Histoire de la philosophie hermétique*<sup>9</sup>, dont le premier des trois volumes est absent. De même, n'offrir la possibilité de faire des commentaires administrateurs que pour la

---

8. Pour l'étude complète de cette question voir 8.2.7 Accéder aux images et renseigner le positionnement des ouvrages

9. Cote 11347

table principale est assez restrictif quand la plupart des informations sont en réalité dans la table "oeuvres".

En outre, nous avons négligé le fait que chacun des tomes d'un ouvrage en plusieurs volumes peut avoir un titre particulier.

En résumé, ce modèle était trop compliqué et trop confus, à la fois techniquement et scientifiquement. La table "ouvrages", qui se voulait pivot du tout, n'avait d'ailleurs aucun réel fondement bibliographique. Il fallait donc repartir sur des fondements plus simples et plus ancrés dans des réalités physiques ou scientifiques.

### 8.2.4 Vers une structure plus simple : 2<sup>e</sup> modèle de base de données

Nous sommes alors passés d'un extrême à l'autre : face à l'échec d'un éclatement des informations, nous avons tout centralisé autour d'une unique table principale nommée "oeuvres".<sup>10</sup>

Celle-ci, comme la base des livres anciens, livanc, traite chaque tome, chaque partie des faux recueils et chaque œuvre-volume sur le même plan. Pour chacun, la cote complète est renseignée, ainsi que la cote mère s'il s'agit d'un tome ou d'une partie d'un recueil factice. Cette dernière sert alors notamment à pouvoir renvoyer les utilisateurs vers les notices mères de Medic@.

Viennent ensuite les colonnes de titre et de datation, puis l'attribution des formats, statuts et langues, qui font l'objet de tables annexes particulières.

Les informations strictement utiles à la bibliothèque virtuelle suivent alors avec le même système d'attribution d'étagère et de position que décrit précédemment, ainsi que les dimensions.

La table se conclut par les renseignements de catalogage : les colonnes "cat" et "etat", qui ont été présentées dans le premier modèle, et le lien SUDOC. Celui-ci a pour vocation originelle d'apparaître sur les notices du catalogue, mais il sert aussi d'autorité pour les informations saisies. Enfin, la colonne "note" permet les commentaires administrateurs.

Les tables annexes sont à peu près identiques à celles du premier modèle. Elles comptent en plus les tables "statuts" et "formats". Ces informations étaient renseignées comme de simples champs textes dans le premier modèle. La création de tables particulières permet, comme pour les étagères, de les normaliser pour mieux pouvoir récupérer les livres de même statut ou de même format par des requêtes SQL. La table "exdonos" a été abandonnée par Clément Cros qui a opté pour une table "provenances", liée à "oeuvres" par une table intermédiaire. Plusieurs ouvrages peuvent en effet avoir une même provenance et un ouvrage peut avoir des provenances multiples s'il a eu plusieurs propriétaires avant son arrivée dans la bibliothèque du Collège.

---

10. Annexe F Modèles abandonnés de bases de données

Au regard, ce schéma est beaucoup plus simple que le précédent et sa structure en étoile permet d'appeler aisément chacune des informations relatives à un livre.

En ce qui concerne l'affichage des faux recueils dans la bibliothèque virtuelle, la démarche se révélait finalement relativement simple. En effet, pour appeler les images des dos, il suffit de ne remplir les informations d'étagère et de position que pour la première partie de chacun d'entre eux. À partir de cette partie, on peut alors appeler les autres pour récupérer leurs titres, dates et auteurs grâce à leur cote mère.

### 8.2.5 Essais d'amélioration du 2<sup>e</sup> modèle

Ce modèle était fonctionnel, techniquement, et nous avons donc pu commencer l'alimentation de la base avec lui. Cependant, il n'était pas entièrement satisfaisant d'un point de vue scientifique. Les cotes mères distinguaient en effet les faux recueils et les livres en plusieurs volumes des autres, mais rien ne renseignait sur leur nature exacte. De fait, si l'on consultait une entrée de la base et que l'on voyait qu'elle avait une cote mère, on ne pouvait pas savoir directement s'il s'agissait d'un tome ou d'une partie d'un faux recueil. En outre, cela avait pour conséquence qu'aucune requête SQL ne pouvait faire remonter spécifiquement l'un de ces deux types d'ouvrages.

Nous avons aussi réalisé que cette base ne distinguait pas la notion d'œuvre de celle d'exemplaire alors que beaucoup de modèles développés dans le monde des bibliothèques, comme le FRBR<sup>11</sup>, s'attachent à distinguer l'entité intellectuelle de ses différentes éditions et des items, physiques, produites par elles.

Un schéma comme le FRBR semblait trop complexe pour un fonds où les items provenant d'une même édition sont des cas à parts. En outre, les informations de la base développée sont destinées à un usage restreint. Cependant, une simple distinction entre l'œuvre et ses items, ou exemplaires, paraissait utile. En effet, cela permettrait notamment de rechercher une œuvre pour étudier les exemplaires de celles-ci dont on dispose, ou bien encore de déterminer aisément quelles œuvres d'un auteur précis sont répertoriées, sans avoir à démêler à chaque fois les titres de tous les exemplaires. Les traitements qui peuvent être automatisés, comme le décompte des exemplaires d'une œuvre donnée, sont aussi facilités.

La décision a donc été prise d'améliorer le modèle de la base à plusieurs endroits. Ceci a entraîné la création d'un schéma qui se voulait trop exhaustif et trop complexe, à tel point qu'il n'était pas viable techniquement.<sup>12</sup>

Dans celui-ci, l'ancienne table "oeuvres" prend le nom, plus juste, d'"exemplaires". Ses colonnes demeurent en grande partie inchangées. Seules "cote\_mere" et "titre\_moderne" ont été supprimées, car les informations correspondantes ont été placées, pour la première,

---

11. Functional Requirements for Bibliographic Records (Fonctionnalités requises des notices bibliographiques)

12. Annexe F Modèles abandonnés de bases de données



dans les tables "plrsvolumes" et "fauxrecueils", et pour la seconde dans la nouvelle table "oeuvres". Ces trois dernières tables sont liées à "exemplaires" par clefs étrangères.

La table "oeuvres" recense donc les entités scientifiques, sans considération des éditions. Elle hérite ainsi logiquement de la colonne "titre\_moderne". Or, une œuvre est toujours liée à son auteur. Ainsi cette table récupère-t-elle aussi le lien avec "auteurs" par tables intermédiaires. Cependant, l'erreur a été de conserver dans "auteurs" les auteurs de l'œuvre et ceux spécifiques à l'établissement de l'édition, c'est-à-dire les traducteurs et éditeurs scientifiques. Cette même table est donc restée attachée à celle des exemplaires. L'idée était d'associer les auteurs de l'œuvre au niveau de celle-ci et de placer les autres à l'exemplaire.

La création de la table "plrsvolumes" a été une autre erreur. Son objectif était de rassembler les tomes des ouvrages en plusieurs volumes. Elle comprend donc la cote mère, mais aussi le lien direct vers l'œuvre. Le champ "note\_titre" est en réalité une zone de commentaire administrateur à renseigner pour voir aisément, lorsque l'on observe cette table seule, de quel ouvrage en plusieurs volumes il s'agit.

La table "fauxrecueils", elle, permet de rassembler les différentes parties d'un recueil factice. Elle renseigne donc aussi la cote mère, le cas échéant, et contient comme seul autre champ celui de commentaire administrateur "note\_titre". Il a semblé judicieux, à tort, de relier cette table aux provenances. En effet, chacun des exemplaires contenus dans un recueil factice peut avoir appartenu à des personnes différentes avant que l'ensemble ne fût relié, de même que le tout, devenu unité physique, peut avoir été transmis comme tel. La prise en compte de ces réalités complexes a donc amené à relier les provenances à la fois aux faux recueils et aux exemplaires.

Langues, formats, statuts, éditeurs, lieux et étagères n'ont connu aucune modification et demeurent liés aux exemplaires. Les premiers ressortent en effet de l'édition et le dernier de l'emplacement précis des unités physiques.

Contrairement aux deux modèles précédents, nous n'avions pas dessiné celui-ci sous la forme d'un schéma, comme celui que l'on trouve en annexe. Or, ce dernier montre bien les abhérations techniques. L'avis extérieur de Pascal Brunet nous a aidés à prendre conscience de nos erreurs. Ces dernières prenaient la forme de trois boucles. La première de celles-ci reliait les tables "exemplaires", "auteurs" et "oeuvres", la deuxième les tables "exemplaires", "plrsvolumes" et "oeuvres", et la dernière les tables "exemplaires", "provenances" et "fauxrecueils". Or, cela fait partie des règles techniques des bases de données qu'il ne faut pas faire boucler le système, sans quoi il n'est pas viable.

### 8.2.6 Établissement du modèle final de base de données

Ce constat rendait impérative une correction rapide de la base de données. Cela aboutirait alors à sa version définitive.<sup>13</sup>

La première modification a été de séparer les véritables auteurs des œuvres des contributeurs aux éditions. La table "auteurs" reste donc liée à "oeuvres", tandis que "collaborateurs", créée par cette division, est attachée à "exemplaires". Après avoir constaté que l'on ne trouvait jamais d'individu étant traducteur d'un livre et éditeur scientifique d'un autre, il a été décidé de renseigner les rôles directement dans la table "collaborateurs", et non plus dans la table intermédiaire.

Ensuite, la table "plrsvolumes" a été supprimée, mais celle des faux recueil conservée. En effet, on ne pouvait pas conserver de lien entre la première et la table "oeuvres" sans conserver de boucle. Or, elle n'avait plus grand intérêt sans cette information. En outre, en conservant "fauxrecueils" et en laissant dans cette table les cotes mères des recueils factices, cela permettait de rétablir l'information de cote mère des tomes au niveau de l'exemplaire sans qu'il n'y ait de confusion entre les deux.

La table des faux recueils demeure inchangée, à la différence qu'elle n'est plus liée aux provenances, pour ne pas faire de boucle.

Enfin, quelques améliorations ont été faites. La table "lieux" a ainsi été supprimée. Les informations qu'elle contenait ont été réunies avec celles des éditeurs. En effet, le lieu d'édition d'un livre est aussi et surtout l'endroit où se trouve l'éditeur.

Autre amélioration : le lien entre les exemplaires et les œuvres ne se fait plus directement mais passe par une table intermédiaire. Il s'agit ici d'une anticipation d'une évolution possible du renseignement des informations dans la base de données. En effet, très souvent, les exemplaires comprennent une œuvre majeure suivie de petites pièces. Ces dernières n'ont pas été traitées de manière individuelle par la BIU Santé et sont généralement intégrées au titre complet des ouvrages. Elles ont donc été renseignées de la même manière dans la base de données, mais la structure adéquate, avec table intermédiaire, est ainsi déjà prête si l'on ressent le besoin d'affiner la description des contenus.

Les autres tables annexes demeurent inchangées. La table "exemplaires", elle, a été modifiée en conséquence des corrections et améliorations évoquées. Elle s'est aussi affinée pour permettre l'appel des images des dos et des plats aux bons emplacements.

### 8.2.7 Accéder aux images et renseigner le positionnement des ouvrages

**Appel des images** Le modèle général de la base de données à présent étudié, il convient d'aborder comment l'appel des images, selon l'arrangement des étagères, y est exactement

---

13. Annexe G Bases de données du site

renseigné.

Tout d'abord, pour appeler les images depuis la base de données, il a dans un premier temps été jugé suffisant de se servir de la cote, ou identifiant, renseigné. En effet, l'arborescence du site reprend celle de Medic@. Les images des dos et des plats supérieurs sont donc dans des dossiers qui portent les cotes des ouvrages. En ce qui concerne les faux recueils, elles sont dans le dossier avec l'extension de cote "x01". Il convient de rappeler aussi que tous les fichiers des dos ont les mêmes noms<sup>14</sup>, de même que les fichiers des plats supérieurs<sup>15</sup>. La colonne "cote" de la table "exemplaires" (ou de l'ancienne table "oeuvres") peut donc servir pour constituer le chemin relatif vers ces images directement dans le code PHP.

Cependant, la colonne "cote" ne s'est pas révélée tout à fait suffisante. En effet, il peut arriver que l'information de cote diffère entre sa réalité scientifique et la manière dont on doit la renseigner pour plus de clarté technique. Le fonds comporte notamment deux tomes, d'un même ouvrage, qui portent traditionnellement des cotes absolument différentes : 11346 et 11410. Afin de signifier leur nature, ils sont répertoriés dans Medic@ et dans les dossiers de numérisation en tant que 11346x01 et 11346x02.

Pour résoudre ces cas, la colonne "chemin\_relatif" a été ajoutée. Elle contient le nom du dossier où se trouvent les images, qui est aussi l'identifiant utilisé par Medic@. Elle peut donc être utilisée pour appeler les images et renvoyer vers les numérisations en ligne.

```

1 • SELECT exemplaires.cote, exemplaires.chemin_relatif, oeuvres.titre_moderne
2 FROM exemplaires
3 LEFT JOIN exemplaires_oeuvres ON exemplaires.id_exemplaire=exemplaires_oeuvres.id_exemplaire
4 LEFT JOIN oeuvres ON exemplaires_oeuvres.id_oeuvre=oeuvres.id_oeuvre
5 WHERE chemin_relatif LIKE '%11346%'

```

#	cote	chemin_relatif	titre_moderne
1	pharma_011346	pharma_011346x01	Histoire de l'animal, ou La connaissance du corps animé par la mécanique et par la chimie
2	pharma_011410	pharma_011346x02	Seconde et troisième parties de la Chimie naturelle

FIGURE 8.1 – Renseignement des cotes 11346 et 11410 dans la base de données (et requête SQL permettant d'afficher ces informations)

**Emplacement** Si les images des dos doivent être appelées, encore faut-il qu'elles s'affichent dans le bon ordre, c'est-à-dire selon leurs positions respectives dans l'état topographique. Le lien à la table "etagere" permet déjà de les appeler à la tablette correspondante.

Il a d'abord été imaginé de renseigner l'emplacement par un champ "position" par lequel les ouvrages seraient placés par numéro d'ordre. Le premier livre à gauche aurait

14. Images pour la vue générale : "0001ge.jpg"; pour les vues particulières des armoires : "0001min.jpg"; pour la visionneuse : "0001.jpg". Pour plus d'informations voir 3.3.3 Traitement et mise en ligne

15. "0002.jpg". Idem

la position "1", le suivant "2", et ainsi de suite. Cette solution aurait été très simple à mettre en place dans un premier temps. La requête SQL pour prendre les livres dans le bon ordre avant qu'ils ne soient affichés par le PHP aurait aussi été aisée. Elle aurait eu l'allure suivante :

```
1 SELECT * FROM exemplaires ORDER BY position
```

Cependant, elle avait comme désavantage d'impliquer des modifications à la chaîne au moindre changement d'ordre. Par exemple, si l'on avait voulu déplacer le premier livre d'une étagère vers le début d'une autre, il aurait fallu décaler toutes les positions relatives à ces deux planches.

Une autre solution aurait été de fonctionner par numéro d'ordre, mais, cette fois-ci, en regard direct avec l'état topographique. Par exemple, si l'on prend le début de la troisième étagère de la petite armoire à droite,<sup>16</sup> les deux volumes de *l'État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe* ne figurent pas dans le catalogue de René Tassart et n'apparaissent donc pas dans la base de données et la bibliothèque virtuelle. Cependant, les œuvres d'Hippocrate qui les suivent auraient tout de même été positionnées avec les numéros 3 et 4. Cette technique aurait certainement été un peu laborieuse à mettre en place. En outre, elle ne garantissait pas des modifications faciles et posait problème vis-à-vis des livres du catalogue qui ne figurent pas dans l'état.

L'option la plus simple était donc d'abandonner toute idée de numéro d'ordre et de placer les livres strictement les uns par rapport aux autres. La table exemplaires contient donc une colonne "id\_voisin" dans laquelle est renseigné l'identifiant informatique, et interne à la base de données, du livre situé à gauche de celui qui est considéré. Ainsi, lorsqu'un livre est déplacé, il suffit de modifier les "id\_voisin" de son ancien voisin de droite et du nouveau, ainsi que le sien. Les modifications sont donc limitées au strict minimum.

Le premier livre à gauche d'une étagère a alors l'"id\_voisin" "0" pour le distinguer. Il aurait pu être choisi de, simplement, ne pas remplir cette colonne pour cet ouvrage. Cependant, au cours de l'alimentation de la base de données, cela permettait de savoir où nous en étions exactement. L'utilisation, pour ces deux options, est d'ailleurs équivalente.

En ce qui concerne les recueils factices, le plus simple était de ne considérer que la première partie de chacun d'entre eux pour le positionnement. Toutes les informations qui permettent l'affichage des dos sont donc contenues par les exemplaires cotés en "x01". Les autres sont appelés pour l'affichage des infobulles et sont donc, en quelque sorte, en dehors des chaînes de positionnement.

---

16. Page 69 de l'état topographique

## 8.3 Alimentation de la base de données

La base de données a ainsi été conçue, par étapes, selon les principes et le modèle définitif décrits ci-dessus. À partir de cette structure, il a alors fallu alimenter la base, qui devait rassembler tout de même un nombre important d'informations, relativement éparpillées, et de nombreux cas particuliers.

### 8.3.1 Démarche

Avec Clément Cros, nous avons tout d'abord dû définir comment nous allions nous y prendre pour alimenter la base de données à quatre mains. L'idée de départ était de nous répartir les informations à saisir en fonction de ce dont chacun avait besoin.

Clément Cros s'est donc chargé entièrement des tables "langues", "éditeurs" et "provenances", ainsi que des informations de lieux, placées au départ au sein d'une table à part, puis dans celle des éditeurs. Je me suis occupée de mon côté des étagères. Nous avons tous deux besoin des tables "formats", "statuts" et "auteurs" et nous sommes donc réparti leur alimentation. La table "collaborateurs", créée par la suite, reprenait une partie des informations d'"auteurs" et a donc été mise en place en grande partie par une copie de cette dernière.

Cette répartition, assez stricte, de l'alimentation des tables en fonction des besoins fonctionnait assez bien pour ces tables annexes, qui ont été remplies en premières. Cependant, elle ne pouvait pas être respectée lorsqu'il s'agissait de saisir les informations de chaque exemplaire et donc, en partie, de faire les liens avec les tables annexes.

En effet, diviser l'alimentation des exemplaires de cette manière serait revenu à multiplier le travail par deux. Par exemple lorsque j'entrais les informations sur un ouvrage, cela ne me prenait pas plus de temps de remplir tous les champs de la table "exemplaires" que d'omettre la colonne "langues". En outre, nous allions toujours consulter les notices SUDOC des exemplaires pour retrouver les informations nécessaires. Ayant toutes les données d'édition et de provenance sous les yeux, je les entrais donc dans la base, sans quoi Clément Cros aurait dû, à son tour, consulter la notice en question.

Nous renseignions donc chacun toutes les informations du SUDOC relatives aux ouvrages que l'on traitait. Nous avons ainsi rempli chacun une moitié de la table "exemplaires" ainsi que des tables intermédiaires. La table "oeuvres", créée au cours de l'alimentation, a été renseignée au fur et à mesure des livres traités.

Pour compenser le fait que je renseignais, et parfois corrigeais au fur et à mesure, des informations qui n'étaient pas en lien direct avec la bibliothèque virtuelle, Clément Cros a aussi renseigné une partie des données relatives aux dimensions et au positionnement des ouvrages à l'aide des notes indiquées sur mes documents de travail.<sup>17</sup> Nous nous sommes

---

17. Annexes C Documents de travail personnels

alors demandés si l'on devait renseigner les informations de dimension pour toutes les parties des faux recueils. En effet, le positionnement n'est indiqué que pour les premières parties, qui définissent l'affichage des images. Cependant, les dimensions, elles, peuvent être considérées comme des données descriptives des exemplaires, et non seulement comme des appuis techniques. Il a donc été décidé de les renseigner pour tous les exemplaires correspondants.

Malgré ce travail en commun, chacun est resté responsable des informations qu'il devait utiliser et les vérifiait.

### 8.3.2 Difficultés et ajustements de la base de donnée

Comme cela a déjà été indiqué plus haut, notre référence première, pour renseigner les exemplaires, était les notices SUDOC de ceux-ci. Cependant, nous avons parfois besoin de consulter les ouvrages eux-mêmes pour vérifier certains éléments, surtout en ce qui concernait les formats. En effet, le catalogue de René Tassart est souvent fautif dans son appréciation de ceux-ci. Une première correction a été apportée dans le tableur établi par Philippe Galanopoulos et Jérémy Schreiber<sup>18</sup>, et une seconde, plus fine, au moment de la création des notices SUDOC. Ces dernières diffèrent donc souvent de ce qui est inscrit dans le tableur, et nous avons généralement préféré les vérifier nous-mêmes.

En outre, lorsque nous ne comprenions pas pourquoi tel auteur ou tel éditeur avait été associé à l'ouvrage dans la notice SUDOC, nous allions consulter les pages de titre. Nous ne les entrions alors que s'ils y étaient nommés.

Cette démarche ne pouvait bien évidemment n'être employée que si les livres n'étaient pas absents. Dans le cas contraire, nous essayions de trouver sur le SUDOC une notice d'un exemplaire semblable à celui décrit dans le catalogue de René Tassart, pour servir de référence et constituer les liens SUDOC des notices du catalogue numérique. Nous nous aidions pour cela des titres, dates et formats. Cependant, sans pouvoir faire de correspondance certaine entre l'édition de l'exemplaire absent et celle de la notice SUDOC, nous avons toujours inscrit le format noté dans le catalogue de René Tassart, aussi fautif puisse-t-il être.

Dans certains cas, nous n'avons pas trouvé de notice SUDOC semblable. On peut ainsi évoquer l'entrée suivante du catalogue : « Le Trésor de médecine ... Lugduni 1578 1 vol in16 ». Aucun ouvrage correspondant n'a été retrouvé dans le fonds ancien de la BIU Santé. Le seul ouvrage qui s'en rapproche dans le SUDOC est daté de 1560<sup>19</sup>. Des recherches ont donc été faites sur le catalogue général de la BnF et un exemplaire de

---

18. Annexe "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" dans la clef USB

19. *Le tresor de medecine, tant theorique, que pratique : le tout composé par M. Leon Fus. Et Jeh. Goy, medecins ordinaires de l'empereur Charles V. Et du treschrestien roy de France, François premier de ce nom. Oeuvre fort singulier pour le secours du corps humain, nouvellement imprimé* : <<http://www.sudoc.fr/084639237>>

1578, numérisé, y a été trouvé.<sup>20</sup> Dans ce cas précis, cette référence a été indiquée en note administrateur, et la colonne "lien\_sudoc" n'a pas été remplie.

De manière générale, Clément Cros a préféré ne pas renseigner les liens SUDOC lorsque les exemplaires n'étaient pas assez semblables.

En consultant les notices SUDOC, nous nous sommes donc retrouvés confrontés à des cas particuliers qui nous ont donné matière à réflexion. Nous avons parfois dû réadapter la base de données en fonction de certaines informations qui devaient y être renseignées. La taille initiale qui était prévue pour le champ "titre" de la table "exemplaires" s'est notamment avérée insuffisante pour contenir l'un des titres de la *Pharmacopée de Bauderon*, coté res 110246 :

La pharmacopée de Bauderon reveüe, et exactement corrigée en plus de treize cens endroits, des fautes qui s'étoient glissées dans les precedentes editions. Et de nouveau augmentée de remarques considerables sur châque composition, particulièrement sur la theriaque, où il est amplement traité d'un grand nombre de substituts que ceux-la même qui l'exposent en public y font entrer à la place des plus considerables ingrediens d'icelle, quoy qu'ils soient bien differens en vertus. Avec la réponse au Vindiciæ contra Verny de Mr Jean Zwelfer medecin de Sa Majesté impériale, & la refutation de la confection d'alkermes qu'il a composée & décrite dans sa pharmacopée royale. Et en cette troisième edition, a été de nouveau ajoûté une ample matiere medicale, & prouvé que l'Aristoloché clematite est la tenuë des Anciens, comme aussi que les mêmes Anciens, ont appelé du nom d'onguent les trochisques d'Hedychroum & autres compositions solides. Par François Verny, maître apothicaire juré de l'Université de medecine à Montpellier. Divisée en deux livres.

La taille de ce champ de type "varchar", c'est-à-dire "caractères variables", a été ainsi augmentée expressément à 2000.

### 8.3.3 Simplifier l'alimentation

Tous les points précédemment évoqués attestent de la diversité des informations qu'il fallait renseigner dans la base, et du travail qui était fait pour chaque entrée dans la table "exemplaires". Toutefois, la manière dont ces données devaient être saisies constituait en elle-même un travail assez long.

En effet, il faut se rappeler que, dans cette base de données, de nombreuses clés étrangères sont en jeu, parfois dans des tables intermédiaires. Or, nous devons tout saisir manuellement dans la base. Au départ, nous le faisons directement avec phpMyAdmin et MySQL Workbench, qui sont les interfaces d'administration classiques des bases de

---

20. Catalogue général de la BnF, notice bibliographique du *Thresor de medecine*, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37252301c>

données. Par exemple, pour l'exemplaire du *Monde de M. Descartes*<sup>21</sup>, il a fallu non seulement créer l'œuvre, en tant qu'entité intellectuelle, dans la table dédiée, mais aussi remplir la table intermédiaire "exemplaires\_oeuvres" avec les identifiants informatiques de l'un et de l'autre de la manière suivante :

#	id_exemplaire	id_oeuvre
1	76	328

FIGURE 8.2 – Identifiants d'exemplaire et d'œuvre du *Monde de M. Descartes*

L'alimentation de ce type de données n'a donc rien d'intuitif et peut prêter aux erreurs. Plusieurs tables intermédiaires doivent d'ailleurs être remplies pour chaque exemplaire, ce qui décuple d'autant les possibilités de fautes et, précisément, les vérifications constantes qu'aucune erreur n'a été faite. En somme, au début de l'alimentation de la base, nous ne rentrions pas plus de vingt exemplaires par jour, ce qui était peu et laborieux. Le nombre final d'entrées dans la table "exemplaires" s'élève aux environs de 570. À ce rythme, et en considérant les nombreuses vérifications, adaptations et remodelisations de la base, il nous aurait fallu certainement plus d'un mois et demi, en continu, rien que pour la remplir.

Après de nombreuses hésitations, c'est au moment où nous avons essayé d'apporter des améliorations, plus ou moins judicieuses, au modèle de la base que je me suis décidée à créer une interface graphique pour faciliter l'alimentation. En effet, la création des tables "oeuvres", "fauxrecueils" et "plrsvolumes"<sup>22</sup> complexifiait encore la saisie et la ralentissait. Bien que la base serait de nouveau modifiée et simplifiée par la suite, il est vraisemblable que, si on l'on avait encore continué à remplir les tables manuellement, avec les nombreuses clefs étrangères à renseigner, l'alimentation de la base aurait pu s'étaler sur plus de deux mois au total.

L'idée était ainsi de créer une interface graphique spécialement dédiée à ce travail d'alimentation, avec les langages HTML, PHP et SQL. Elle devait permettre de gagner du temps lors de la saisie. Il s'agissait donc de ne pas en perdre autant, voire plus, en la développant. Elle est ainsi volontairement incomplète et rudimentaire, et n'est pas assez viable d'un point de vue technique pour des utilisateurs non avertis.

Cette interface graphique a connu des évolutions au fil d'ajouts de fonctionnalités et de corrections, mais aussi et surtout au moment du basculement vers le modèle définitif de base de données. Nous ne présenterons ici que sa version finale car elle n'a jamais changé d'esprit ni de type de fonctionnement.

Elle comporte une page d'accueil qui permet d'accéder à ses différentes fonctionnalités. Dans tous les cas, il s'agit de créations d'entrées dans la base de données, jamais de modifications ou de suppressions. Il a en effet été jugé peu utile de prendre du temps pour

21. Cote res 11357

22. Voir 8.2.5 Essais d'amélioration du 2<sup>e</sup> modèle



développer de telles fonctionnalités, car, lorsque des entrées devaient être corrigées ou supprimées, cela pouvait se faire rapidement dans phpMyAdmin et MySQL Workbench.

On trouve tout d'abord une page de création d'exemplaire. Le formulaire permet de compléter l'intégralité de la table "exemplaires". Le premier champ permet d'associer

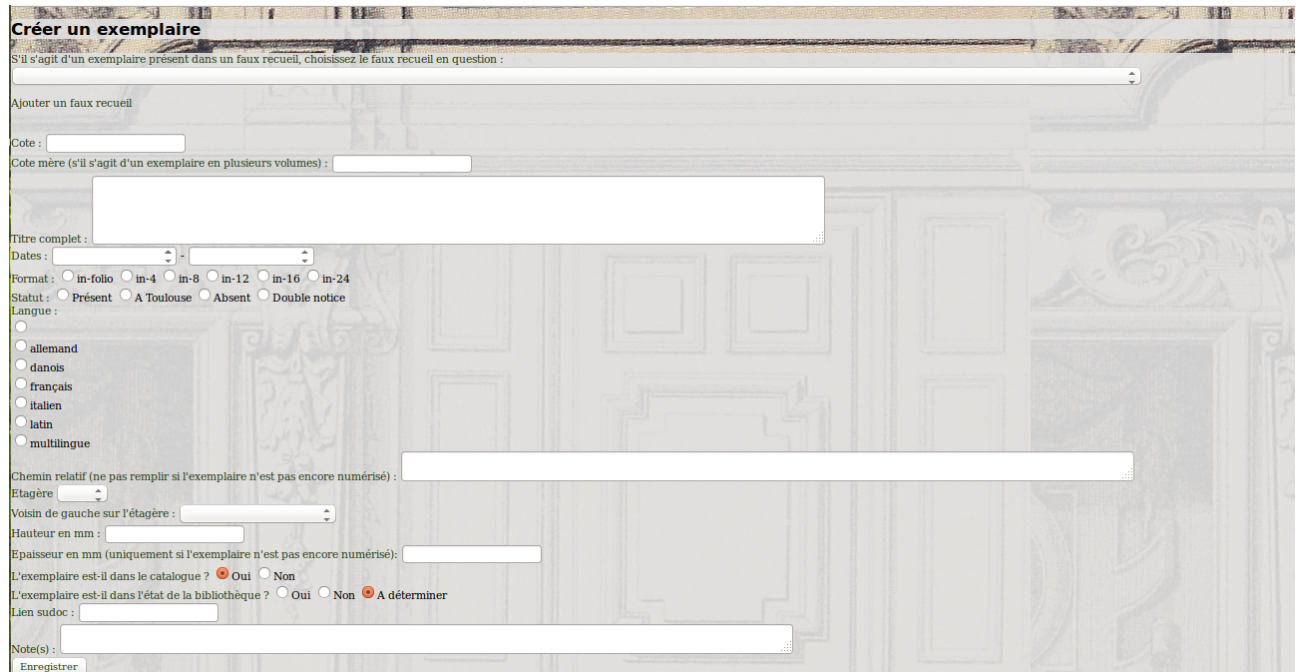


FIGURE 8.3 – Page de création d'exemplaire

l'ouvrage à un faux recueil si besoin, en sélectionnant celui-ci dans la liste qui reprend tous ceux qui ont été entrés. Les textes alors affichés sont ceux de la colonne "note\_titre" de la table "fauxrecueil". Si le recueil factice souhaité n'a pas encore été créé, le lien « Ajouter un faux recueil » permet de le faire. Il faut alors recharger la page pour relancer la requête SQL et repérer le titre du nouveau recueil factice. C'est en raison de cette potentielle réactualisation de la page que ce champ a été mis en premier, pour ne pas risquer d'effacer des données qui auraient déjà été saisies.

Ensuite, les informations de cote, de titre et de date sont remplies dans des champs textes, car elles sont en saisie libre dans la base de données. À l'inverse, des boutons radio ont été utilisés pour renseigner le format, statut et langue, car il s'agit en réalité, dans le code, de la saisie de clefs étrangères. Pour le chemin relatif, on trouve de nouveau un champ texte.

En ce qui concerne le renseignement de l'étagère et du voisin de gauche, il s'agit de nouveau de la saisie de clefs étrangères. Ici, les menus déroulants ont été préférés aux boutons radio en raison du grand nombre de possibilités. Les voisins de gauche possibles sont indiqués par leur cote. En effet, cette information est transcrite des annotations faites sur l'état topographique<sup>23</sup> qui désignent les ouvrages par les cotes. Celles-ci sont

23. Annexe C.2 Numérisations annotées de l'état topographique

alors rangées par ordre alphabétique, pour être retrouvées plus facilement. On remarquera alors que cette information ne peut pas être immédiatement saisie si l'ouvrage placé à gauche n'a pas encore été entré dans la base de données. Hauteur, épaisseur, lien SUDOC et commentaires sont renseignés en saisie libre.

On retrouve des boutons radios pour indiquer la présence de l'exemplaire dans le catalogue. Le "oui" est pré-coché car tous les exemplaires entrés dans la base sont issus du catalogue, à deux ouvrages près<sup>24</sup>. La présence dans l'état topographique est renseignée de la même façon, avec une option supplémentaire, "À déterminer", qui est pré-cochée. Cette dernière laisse le champ nul dans la base de données et permet de le renseigner par la suite, s'il s'agit d'un ouvrage pour lequel on a encore des doutes.

Les quelques informations entre parenthèses sur cette page rappellent dans quelles circonstances remplir, ou non, un champ. On trouve par exemple pour la cote mère : « (s'il s'agit d'un exemplaire en plusieurs volumes) ».

Lorsque l'on valide la saisie, on retrouve alors un bref résumé de ce qui vient d'être entré. Cette nouvelle page a été faite à l'économie, comme le prouve l'inscription en

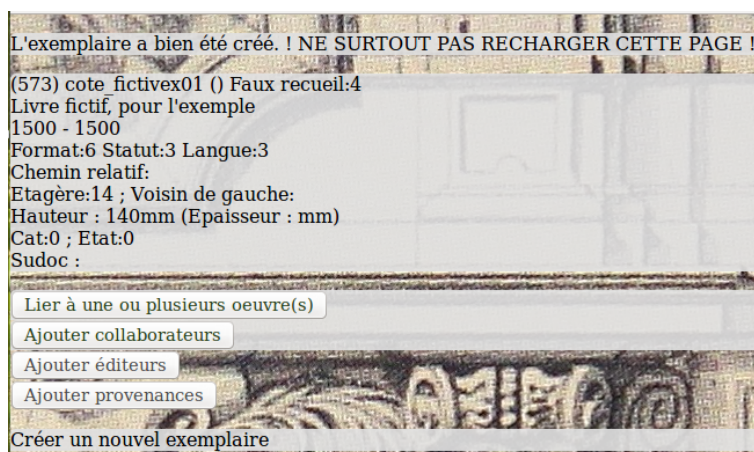


FIGURE 8.4 – Rappel de la saisie dans la table "exemplaires"

capitales : « Ne surtout pas recharger cette page ! » En effet, celle-ci, au niveau du code, contient la requête SQL d'insertion dans la base de données. En la rechargeant, on réinsère donc l'ensemble des informations dans une nouvelle entrée. Si l'on avait voulu faire une interface entièrement viable, la première chose à faire aurait été de créer une redirection pour que la page affichée ne contienne pas la requête SQL. Cependant, l'idée était, encore une fois, de faire une interface fonctionnelle rapidement et destinée seulement à l'usage de Clément Cros et de moi-même. Nous prenions donc simplement garde à ne pas recharger la page.

Le résumé affiche d'abord l'identifiant de l'exemplaire dans la base de données, puis la cote, la cote mère entre parenthèses le cas échéant, l'identifiant du faux recueil si besoin,

24. Voir 8.2.7 Accéder aux images et renseigner le positionnement des ouvrages

le titre, les dates, les identifiants de format, statut et langue, le chemin relatif s'il est complété, les identifiants de l'étagère et du voisin de gauche, les dimensions, le catalogage et le lien SUDOC. Ce résumé ne sert pas à lire les informations, mais simplement à vérifier qu'elles ont été enregistrées. En effet, la page n'affiche pas les informations saisies dans la précédente. Le code récupère seulement la cote entrée, qui a la caractéristique scientifique d'être unique, et, par une requête SQL, récupère la ligne de la table "exemplaires" qui a exactement la même cote pour en présenter les données. Ainsi, si l'insertion dans la base a échoué, la page n'affiche-t-elle aucune information. Dans le cas inverse, on voit exactement ce qui a été saisi. Par facilité, seuls les identifiants des clefs étrangères sont alors présentés dans cet affichage rudimentaire.

En-dessous de ce résumé se trouvent les accès pour lier l'exemplaire créé aux tables "oeuvres", "collaborateurs", "editeurs" et "provenances". Il s'agit en réalité de boutons de formulaires qui permettent aux pages vers lesquelles ils mènent de récupérer l'identifiant de l'exemplaire. De manière résumée, le suivi de ce dernier dans cette page se fait de la manière présentée dans le code de page suivante.

```

<?php // CODE PHP POUR RECUPERER L'IDENTIFIANT DE L'EXEMPLAIRE
require 'connexion.php'; //lien vers le fichier de connexion a la base

$cote=addslashes($_POST['cote']);/*recuperation de la cote dans le formulaire precedent,
sous la forme d'une variable*/

//En-dessous : requete pour recuperer l'identifiant a partir de la cote
$resultpass=$idcom->query ("SELECT DISTINCT exemplaires.id_exemplaire //prendre l'identifiant
FROM exemplaires //depuis la table "exemplaires"
WHERE exemplaires.cote LIKE '$cote'"); //quand la cote est similaire a celle de la variable

$pass=$resultpass->fetch_array(MYSQLI_ASSOC);/*recuperation des resultats de la requete dans une nouvelle variable
?>

<!--<html>--> <!-- EXEMPLE D'UTILISATION DE L'IDENTIFIANT DE L'EXEMPLAIRE DANS UN FORMULAIRE/LIEN -->
<form action="form_exempoeu.php" target="_blank" method="POST"
class="fondblanc" id="corps"><!--ouverture du formulaire vers la page pour lien l'exemplaire a une oeuvre-->
    <input type="hidden" name="pass_id"
        value="<?php echo $pass['id_exemplaire']; ?>"/><!--reprise de l'identifiant de l'exemplaire
        comme valeur passee au formulaire-->
    <input type="submit" value="Lier a une ou plusieurs oeuvre(s)"/><!--bouton/liens vers la page-->
</form><!--fermeture du formulaire-->
<!--</html>-->

```

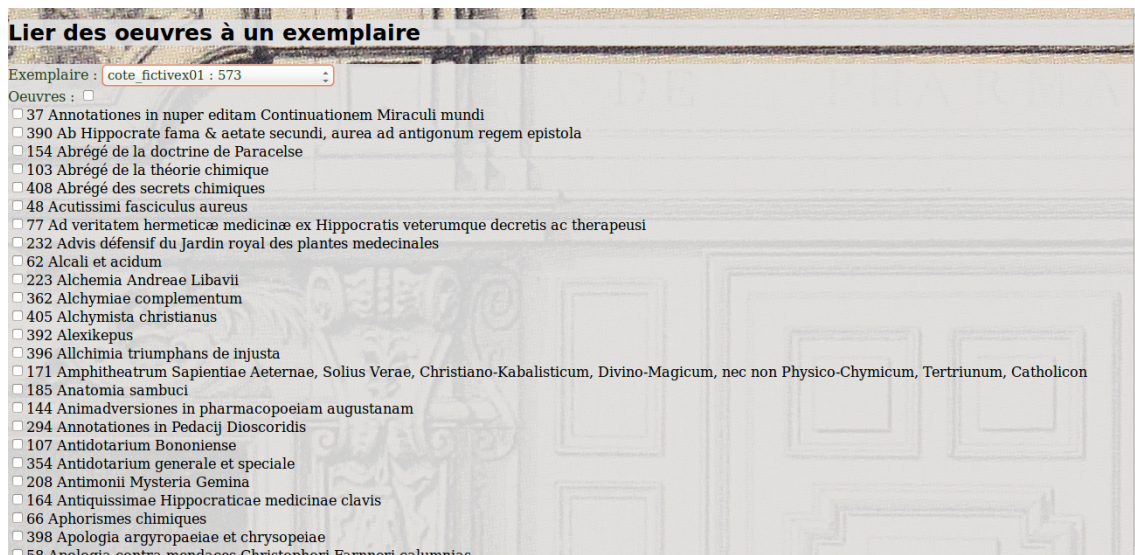


FIGURE 8.5 – Page permettant de lier un exemplaire à plusieurs œuvres

La pages suivantes sont ensuite toutes construites de la même façon. Dans la partie supérieure se trouve un champ où l'exemplaire qui vient d'être créé est pré-sélectionné, grâce à la récupération de l'"id\_exemplaire" depuis la page précédente. L'ensemble des œuvres, collaborateurs, éditeurs ou provenances est listé sous forme de boîtes à cocher, dites "checkboxes". Cela permet d'associer plusieurs d'entre eux à l'exemplaire. Le bouton de validation du formulaire amène alors à une page d'enregistrement et de résumé, équivalente à celle déjà décrite, qui affiche les lignes qui viennent d'être créées dans la table correspondante.

En ce qui concerne les œuvres qui, comme les faux recueils, ont été créées dans la base au fur et à mesure de l'alimentation des exemplaires, un lien à la fin de la liste de celles-ci permet d'en ajouter de nouvelles. Il s'agit alors d'un simple champ texte pour renseigner le titre moderne. Une fois la saisie validée, la page d'enregistrement et de résumé fournit elle-même un lien, semblable à ceux qui suivent la création d'un exemplaire, permettant de lier l'œuvre à des auteurs. Là encore, on retrouve le modèle adopté pour lier un exemplaire à plusieurs collaborateurs par exemple.

Des accès directs vers chacun des formulaires énoncés sont fournis sur la page d'accueil de l'interface. On peut en effet se diriger directement, par exemple, vers la page qui permet de lier un exemplaire à une provenance. Aucun ouvrage ne sera alors pré-sélectionné dans le champ supérieur. On peut donc à tout moment ajouter des informations dans les tables intermédiaires sur n'importe quel ouvrage déjà entré.

La page d'accueil fournit aussi le lien vers le seul formulaire de modification de cette interface sous l'intitulé « Ajouter des informations physiques sur un exemplaire ». On accède alors d'abord à un champ qui permet de sélectionner un exemplaire déjà entré dans la base de données. La validation du choix permet de récupérer l'identifiant informatique

correspondant et d'afficher le formulaire de modification en lui-même. Celui-ci est composé des boutons radio de statut et de présence dans l'état topographique, des champs textes de hauteur, épaisseur et commentaire, ainsi que du champ de sélection du voisin de gauche. Ils sont tous identiques à ceux du formulaire de création d'exemplaire, mais ont la particularité de contenir ou de pré-sélectionner les informations qui ont déjà été saisies. L'affichage du voisin de gauche se fait par exemple par la définition d'une variable à valeurs multiples, ou "array", nommée `$vois`, qui récupère les résultats de la requête SQL suivante :

```
1 SELECT DISTINCT exemplaires.id_exemplaire, exemplaires.cote
2 /*prendre les identifiants et les cotes*/
3 FROM exemplaires /*depuis la table "exemplaires"*/
4 ORDER BY cote /*et les trier dans l'ordre alphabetique des cotes*/
```

En parallèle, une variable de même nature, nommée `$exemp`, récupère les résultats de la requête SQL qui sélectionne toutes les informations déjà entrées dans la base sur l'ouvrage choisi. Les deux variables sont alors utilisées dans la mise en place du champ de sélection du voisin de gauche :

```
<label>Voisin de gauche sur l'etagere : </label>
```

```
<select name="id_voisin"><!--ouverture du champ de type selection-->
  <option></option><!--option vide pour laisser l'entree nulle-->
```

```
<?php
```

```
do { /*debut de la boucle pour afficher une option par exemplaire
inscrit dans la base*/
```

```
  echo "<option value='", $vois['id_exemplaire'], "'"; /*debut de la balise
ouvrante "option", avec l'identifiant de l'exemplaire pris comme valeur*/
```

```
  if($vois['id_exemplaire']==$exemp['id_voisin']){ /*si l'identifiant
de l'exemplaire est celui de l'ouvrage que l'on souhaite modifier*/
```

```
    echo " selected";//selectionner cette option
```

```
  }//sous-entendu : sinon ne rien faire
```

```
  echo ">";//fin de la balise ouvrante "option"
```

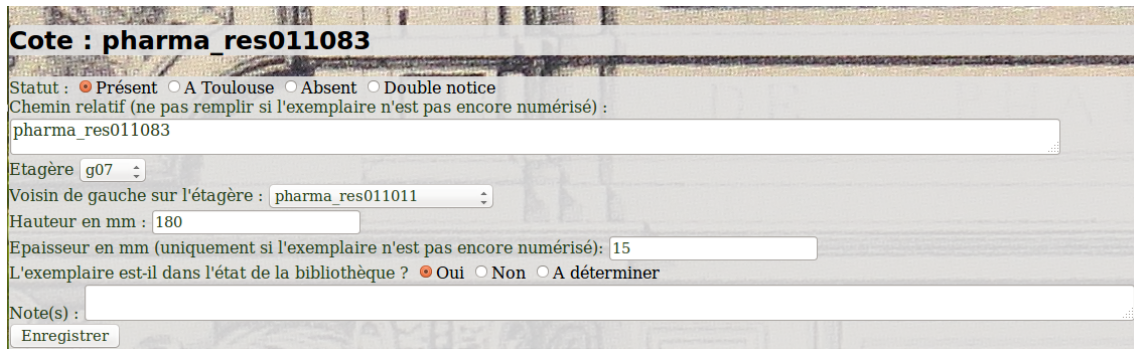
```
  echo $vois['cote'];//affichage de la cote pour l'utilisateur
```

```
  echo "</option>";//balise fermante "option"
```

```
} while ($vois=$resultvois->fetch_array(MYSQLI_ASSOC));/*condition de la boucle
pour faire defiler les valeurs de la variable, ou array*/
```

```
?>
```

```
</select><!--fermeture du champ-->
```



**Cote : pharma\_res011083**

Statut :  Présent  A Toulouse  Absent  Double notice

Chemin relatif (ne pas remplir si l'exemplaire n'est pas encore numérisé) :  
pharma\_res011083

Etagère : g07

Voisin de gauche sur l'étagère : pharma\_res011011

Hauteur en mm : 180

Epaisseur en mm (uniquement si l'exemplaire n'est pas encore numérisé) : 15

L'exemplaire est-il dans l'état de la bibliothèque ?  Oui  Non  A déterminer

Note(s) :

Enregistrer

FIGURE 8.6 – Page de modification des données physiques sur les exemplaires

Les champs ainsi affichés peuvent alors être modifiés et le bouton de validation donne accès à la page d'enregistrement, avec une requête SQL UPDATE et le résumé de ce qui vient d'être modifié.

Cette page spécifique aux informations physiques et à celles de l'état topographique a permis d'ajouter ces contenus, ou de les préciser, vers la fin du renseignement des exemplaires dans la base.

En somme, cette interface graphique est largement incomplète : on ne peut pas créer des auteurs ou des collaborateurs par exemple. Il n'y a aucune fonctionnalité de suppression, et celles de modification se résument à quelques colonnes de la table "exemplaires". Les vices de conception sont nombreux et se repèrent facilement. En outre l'ergonomie est rudimentaire, avec une récupération rapide du graphisme du site web. Enfin, cette interface ne peut être manipulée seule, en raison de sa non exhaustivité, et il faut être familier avec le fonctionnement de la base de données pour l'utiliser.

Cependant, il s'agit d'un outil de travail fonctionnel dans le cadre restreint du développement du site web par Clément Cros et moi-même. Cette interface permet d'éviter les erreurs, notamment du fait que les identifiants informatiques ne sont plus rentrés à la main. En outre, elle a été pensée au départ pour permettre de saisir les données de chaque exemplaire plus rapidement, et nous avons vu une réelle différence dès les premières utilisations. Sa conception rapide et les quelques améliorations qui ont été faites au fur et à mesure ne m'ont pas pris, en tout, plus de trois journées, alors qu'elle a permis de saisir jusqu'à l'équivalent de deux pages du catalogue de René Tassart par jour. Elle a ainsi dégagé du temps pour le codage du site web.





# Chapitre 9

## Établir un site pérenne

La base de données est au fondement de la mise en place du site web, qui se veut la plus pérenne possible. Celui-ci doit en effet pouvoir être maintenu, voire alimenté et modifié, dans les années à venir par le personnel de la BIU Santé. Son code PHP, intégré dans la structure définie en HTML 5<sup>1</sup>, doit donc être, autant que faire se peut, simple et efficace.

### 9.1 Mise en place durable de la bibliothèque virtuelle

Les pages qui appellent les informations de la base de données grâce au PHP sont avant tout celles de la bibliothèque virtuelle en elle-même. Pour chacune d'entre elles, il convenait de faire afficher les étagères avec les livres qu'elles contiennent, dans le bon ordre. Le passage de la souris sur les ouvrages, à l'exception de ceux de la vue générale, devait alors présenter une infobulle, et le clic amener à une visionneuse ainsi qu'aux numérisations sur Medic@.

Toutes ces pages fonctionnent de la même manière. Pour ne pas avoir à répéter de longues suites de commandes PHP dans chaque fichier concerné, ces dernières ont été placées dans un document à part, nommé "banque\_fonctions.php". Les fonctions répertoriées sont alors appelées par les pages respectives des armoires. Cela permet surtout de simplifier les modifications. Par exemple, si l'on veut ajouter une information dans les infobulles, il suffit d'éditer une seule ligne de code et cela est répercuté dans toutes les pages.

#### 9.1.1 Afficher les étagères et leurs contenus

En ce qui concerne l'affichage des armoires et des ouvrages qu'elles comportent, plusieurs étapes sont nécessaires, surtout si l'on veut automatiser le processus et l'appliquer de manière égale à chaque armoire. Il faut, dans un premier temps, extraire de la base

---

1. Voir 7 Définition de la structure et du graphisme

toutes les informations nécessaires, et ensuite les utiliser pour l'affichage au cœur de la structure HTML. Nous prendrons ici pour exemple l'affichage de la grande armoire.

Il convient tout d'abord de récupérer dans la base de données la liste des étagères de la grande armoire par la requête SQL suivante :

```
1 SELECT etageres.etagere /*prendre chacune des tablettes*/
2 FROM etageres /*(dans la table "etageres")*/
3 WHERE etageres.etagere like '%Gr%' /*dont le nom comprend l'expression "Gr"*/
```

On peut alors créer une boucle pour appliquer à l'ensemble des étagères ainsi récupérées l'une des fonctions inscrites dans le fichier dédié. Celle-ci se nomme "requete\_etagere".

Pour extraire les exemplaires de la base dans l'ordre souhaité, on ne peut pas appliquer de requête SQL unique. Il convient en effet de prendre en premier l'ouvrage dont l'"id\_voisin" est égal à zéro, c'est-à-dire le premier à gauche de l'étagère. Il faut ensuite récupérer celui dont l'"id\_voisin" est égal à l'"id\_exemplaire" du précédent, et ainsi de suite. Il n'y a donc pas d'autre choix que de faire, en somme, une requête par ouvrage et de stocker au fur et au mesure les résultats dans une variable multidimensionnelle, ou array.

La fonction commence par une requête qui sélectionne les "id\_exemplaire" liés à l'étagère pour permettre, ensuite, de les compter. Ensuite, une autre requête récupère l'identifiant du premier livre de l'étagère. Il est stocké dans une variable nommée \$id\_exemplaire. Celle-ci est alors utilisée dans la condition d'une nouvelle requête qui extrait, entre autres, les informations nécessaires à l'affichage de ce premier dos, à savoir : la cote, la cote mère du recueil factice le cas échéant, le format, le statut et les dimensions. Le tout est stocké dans une variable multidimensionnelle nommée \$varlivre.

Avant de récupérer les informations des livres suivants, une nouvelle variable multidimensionnelle est définie. Celle-ci, \$defiletag, a pour vocation de conserver toutes les informations de l'étagère. Sa première ligne est constituée par les données du premier livre. Dans une première colonne, elle récupère l'identifiant, dans une deuxième, elle englobe \$varlivre et ses valeurs actuelles. Il s'agit donc d'un tableau qui contient un autre tableau. Ses autres colonnes seront décrites par la suite. Cette variable permet de tout conserver, dans le bon ordre des ouvrages, et simplifie la sortie de ces informations de la fonction, ainsi que leur entrée dans celle destinée à l'affichage même des livres.

Ensuite, une boucle PHP permet de prendre les ouvrages suivants, les uns après les autres, ainsi que leurs informations. Celle-ci est régie par la condition suivante :

```
<?php
for ($i = 0 ; $i < mysqli_num_rows($resultdefile)-1; $i++)
?>
```

La variable \$resultdefile contient l'ensemble des "id\_exemplaire" de l'étagère. Le décompte de ses lignes, auquel on soustrait 1, correspond au nombre d'ouvrages encore à

recupérer. La fonction s'exécute donc autant de fois qu'il y a d'exemplaires souhaités.

Cette dernière commence par la définition d'une nouvelle variable, `$gauche`, dont la valeur est l'identifiant de l'exemplaire précédent, et qui sert de pont d'un ouvrage à l'autre. La boucle, aidée de cette variable, permet de rendre la fonction autonome, quelle que soit l'étagère prise en compte. Elle contient une requête qui récupère l'exemplaire dont l'"id\_voisin" est égal à la valeur de la variable `$gauche`. Celui-ci est alors utilisé, comme pour le premier livre, afin de récupérer par une nouvelle requête les cotes, format, statut et dimensions. Le tout est alors stocké dans une nouvelle ligne de la variable multidimensionnelle `$defiletag`, et la boucle repart du début pour traiter l'ouvrage suivant.

Cette fonction aboutit ainsi sur une seule variable multidimensionnelle dont l'ordre des lignes suit celui du placement des livres sur l'étagère. On se souvient alors qu'elle est elle-même appelée dans une boucle, dans le fichier de la grande armoire, qui l'applique à toutes les tablettes du meuble. Il y a donc un risque que les créations, successives, de la variable `$defiletag` s'écrasent les unes après les autres. Pour remédier à cela, cette variable a été déclarée dans les paramètres de la fonction. Lorsque cette dernière est appelée pour une étagère donnée, on affecte alors un nouveau nom à la variable. Il est constitué de la manière suivante : ``${'defil'}.${armoire['etagere']}`, c'est-à-dire "defil", suivi du nom de l'étagère, repris automatiquement des résultats de la requête sur le contenu de l'armoire. Par exemple, pour la première tablette de la grande armoire, cette variable va se nommer `$defilGr01`. Il n'y a donc plus de confusion et d'écrasement de données possibles.

Ce sont ces imbrications de fonctions et de boucles, ainsi que les définitions et les reprises de variables qui ont été difficiles à mettre en place.

L'utilisation de ces données pour l'affichage a été plus simple. Au préalable, il a été nécessaire de répéter la requête qui extrait toutes les étagères de la grande armoire de la base de données. Les résultats de la première occurrence de cette requête ont en effet déjà été déroulés dans une boucle et ne peuvent pas être employés ailleurs.

Au sein du fichier "armoire\_Gr.php", le code même de la grande armoire, contenu dans une `<div/>` identifiée "armoire\_Gr", est alors le suivant :

```

1  <?php
2  do { // Boucle pour afficher chaque tablette avec ses livres
3      if($armoire1 != 0){
4  /*appel de la fonction "affichage_etagere" avec comme parametres :
5  nom de l'etagere, variable $defiletag nommee selon ce dernier, echelle*/
6      affichage_etagere("${armoire1[etagere]",
7      `${'defil'}.${armoire1['etagere']}`, $echelle);
8      }
9  } while($armoire1=$resultarmoire1->fetch_array(MYSQLI_ASSOC)); //fin de la boucle
10 ?>
```

Les variables `$defiletag` sont donc de nouveau toutes constituées, à partir du nom de la tablette, pour utiliser leurs contenus dans la fonction "affichage\_etagere". Cette dernière utilise aussi la variable `$echelle`, dont la valeur est définie au début du document. Si l'échelle est de 1, un ouvrage de 300 millimètres de haut, par exemple, sera affiché avec 300 pixels de hauteur. Cette variable permet de régler indépendamment les échelles des différentes vues, particulières aux armoires ou générale.

La fonction "affichage\_etagere", pour la tablette considérée, crée une nouvelle `<div/>` qui la constitue. À l'intérieur de celle-ci, une boucle `foreach`, spécifique au traitement ligne à ligne des variables multidimensionnelles, est appliquée à la variable générale `$defiletag` et permet d'afficher les livres les uns à la suite des autres. Cette variable est ensuite employée pour utiliser les informations de la base de données.

Chaque ouvrage est alors traité en fonction de son statut. Si le livre est à la BIU Santé ou à Toulouse, la balise image est constituée avec le chemin vers le fichier "0001min.jpg", grâce au champ "chemin\_relatif" de la base de données, ainsi qu'avec un attribut `height` qui utilise la hauteur renseignée multipliée par la valeur de la variable `$echelle`. Sinon, si l'ouvrage est absent, la balise image est constituée par le chemin vers le fantôme de son format. Elle a alors un attribut `height` équivalent à la description précédente et la classe CSS "fantome" qui permet, par le fichier CSS, de l'obscurcir.

Dans tous les cas, l'attribut `alt`, qui permet d'afficher un texte alternatif lorsque l'image ne s'affiche pas, est composé grâce à une petite fonction définie de la manière suivante :

```

1  <?php
2  function choix_cote($id_fauxrecueil, $cote_faux, $cote) {
3  /*parametres : identifiant du faux recueil,
4  cote mere du faux recueil, cote de l'exemplaire*/
5      if(isset($id_fauxrecueil)){echo $cote_faux;} /*si l'exemplaire est
6      lie a un faux recueil, inscrire la cote mere*/
7      else { echo $cote;}; /*sinon, inscrire la cote de l'exemplaire*/
8  }
9  ?>
```

Cet attribut prend comme valeur la cote de ce que renferme la reliure : un exemplaire isolé, ou un faux recueil.

De nombreuses petites fonctions de ce type ont été définies pour simplifier le code des grandes fonctions et être appelées à plusieurs endroits, notamment pour les constitutions, séparées, des balises images des ouvrages présents et absents. Le calcul de la hauteur, par exemple, passe aussi par une fonction.

### 9.1.2 Afficher les infobulles

Les fonctions "requete\_etagere" et "affichage\_etagere", appelées par les fichiers de chaque armoire, permettent d'afficher le contenu de celles-ci de manière automatisée. Seuls l'échelle et le nom de l'armoire recherchée diffèrent entre ces documents particuliers.

Cependant, ces fonctions, telles que décrites ci-dessus, ne sont pas complètes. En effet, les images sont accompagnées d'infobulles.

Les dates, alors nécessaires, ont été intégrées aux informations récupérées par la requête générale effectuée sur chaque livre. Cependant, il a été plus difficile d'extraire les titres modernes, les auteurs, et les données complètes des faux recueils. En effet, la base de données prévoit que plusieurs œuvres puissent être liées à un exemplaire, de même que plusieurs auteurs à celles-ci.

Si l'on veut récupérer l'ensemble des titres et des auteurs liés à un exemplaire dans la requête générale qui permet de récupérer les informations de celui-ci, il faut intégrer une concaténation à la requête SQL. En effet, avec les commandes SQL GROUP\_CONCAT et ORDER BY exemplaires.id\_exemplaire, on peut aisément rassembler tous les titres des œuvres dans une seule ligne de résultat, ou bien faire de même avec tous les auteurs d'une œuvre. L'idéal serait donc d'imbriquer la concaténation des résultats d'auteurs dans celle des résultats d'œuvres. Cependant, cette imbrication s'est révélée impossible à mettre en place. Une requête ne pouvait donc pas suffire à récupérer toutes les informations.

La fonction "requete\_etagere" contient donc, après la requête générale de récupération des informations de l'exemplaire, une autre requête qui permet de sélectionner les œuvres liées, ainsi que la concaténation de leurs auteurs :

```

1  SELECT DISTINCT oeuvres.titre_moderne, /*selectionner le titre moderne*/
2      GROUP_CONCAT( /*et la concatenation de tous les auteurs trouves*/
3      CONCAT_WS(' ', auteurs.nom, auteurs.prenom, auteurs.pseudo) SEPARATOR ' ; ' )
4      /*eux-memes constitues par leur nom, prenom et pseudonyme eventuel*/
5      AS auteurs /*(concatenation nommee "auteurs")*/
6  FROM exemplaires /*depuis la table exemplaires et par l'intermediaire
7  des tables "exemplaires_oeuvres", "oeuvres", "auteurs_oeuvres" et "auteurs"*/
8  LEFT JOIN exemplaires_oeuvres
9      ON exemplaires.id_exemplaire=exemplaires_oeuvres.id_exemplaire
10 LEFT JOIN oeuvres ON exemplaires_oeuvres.id_oeuvre=oeuvres.id_oeuvre
11 LEFT JOIN auteurs_oeuvres ON oeuvres.id_oeuvre=auteurs_oeuvres.id_oeuvre
12 LEFT JOIN auteurs ON auteurs_oeuvres.id_auteur=auteurs.id_auteur
13 WHERE exemplaires.id_exemplaire='$id_exemplaire'
14 /*lorsque l'"id_exemplaire" est celui de l'ouvrage traite*/
15 GROUP BY oeuvres.titre_moderne /*grouper les auteurs avec leur oeuvre*/

```

Le résultat de cette requête est alors stocké dans une variable qui, volontairement,

n'est pas multidimensionnelle. Il a semblé en effet plus simple de mettre en place dès lors la manière dont ces informations seraient affichées. La variable `$oeu` est alors elle-même constituée par concaténation, comme suit :

```

1  <?php
2  $oeu=""; //declaration initiale de la variable
3  do { //boucle faisant defiler toutes les oeuvres trouvees
4      $oeu .= $oeuvre['titre_moderne']." - ".$oeuvre['auteurs']." | "
5  } while($oeuvre=$resultoeuvre->fetch_array(MYSQLI_ASSOC));
6  ?>
```

Le point placé devant le signe `=` permet de prendre la valeur déjà existante de la variable et de ne pas l'écraser, mais au contraire d'ajouter à sa suite le contenu voulu. Cette méthode permet donc à la variable de contenir toutes les œuvres liées, avec leurs auteurs, à la suite. Son contenu peut donc être employé à l'affichage sans traitement supplémentaire des données. Ce choix a été fait pour normaliser l'affichage de ces informations, dont l'agencement doit être constant d'un exemplaire à l'autre. Cela permet aussi de simplifier le code au niveau de la fonction d'affichage.

La variable `$oeu` peut alors être intégrée à la variable multidimensionnelle générale `$defiletag`, en tant que troisième colonne de celle-ci.

Cependant, il reste encore la question des faux recueils. En effet, dans le cas d'un recueil factice, il convient d'afficher l'ensemble des informations de tous les exemplaires contenus. De nombreuses tables et lignes de résultats sont ainsi nécessaires pour l'affichage des infobulles correspondantes. Il a donc été décidé de suivre la même démarche que celle décrite précédemment pour les œuvres. Les commandes liées aux recueils factices ne sont déclenchées que si l'exemplaire d'origine est lié à un faux recueil. Elles commencent par la récupération des exemplaires qui ont le même "id\_fauxrecueil" que l'ouvrage considéré. L'ensemble des informations à afficher est stocké, de nouveau par concaténation, dans une variable simple nommée `$fauxrecueil`. Celle-ci permet donc d'afficher toutes les parties du faux recueil, avec leurs dates respectives, les œuvres qu'elles contiennent elles-mêmes et leurs auteurs. L'entité `$fauxrecueil` constitue la dernière colonne de la variable générale `$defiletag`.

Une fois ces données préparées, elles peuvent être appelées par la fonction "affichage\_etagere".

En général, le contenu des infobulles est défini par l'attribut `title` de la balise souhaitée, ici la balise `img`. Cependant, on souhaite ici fixer graphiquement l'infobulle en bas à droite de l'écran, et ne pas la laisser s'afficher à l'emplacement de la souris. Or, il est impossible de positionner à l'envie le contenu de cet attribut, car il est lié à l'élément qu'il décrit. Il a alors été choisi de créer un attribut de type "data-", qui permet usuellement de



FIGURE 9.1 – Affichage de l'infobulle d'un recueil factice

gérer des informations internes à la page et de les manipuler comme on le souhaite. L'attribut `data_infobulle` a ainsi été mis en place et appelle les informations précédemment préparées, en fonction du statut et de la nature du volume, pour les afficher. L'apparition du contenu de l'attribut est défini dans le fichier CSS général.

### 9.1.3 Visionneuses et liens vers Medic@

Le passage de la souris est ainsi associé à l'apparition des informations de l'exemplaire. Il convient alors d'étudier la manière dont le clic sur le dos permet l'affichage de la visionneuse et du lien vers Medic@.

L'apparition d'une visionneuse nécessite d'inclure du javascript. De nombreux modèles de visionneuses, ou "light-boxes", ont été développés et leur code est accessible librement sur Internet. Il m'a donc semblé peu pertinent de coder cela moi-même alors que je pouvais aisément intégrer un module libre et sûr. Les pages HTML des armoires ont donc été liées aux scripts et CSS de la visionneuse développée par Lokesh Dhakar<sup>2</sup>, sous la licence MIT de l'*Open Source Initiative*. L'auteur de ce module fournit pour seule condition à son utilisation que les informations de développement soient laissées dans le code.

Pour mettre en place ce module, il a été nécessaire d'inclure les balises images des dos présents, et numérisés, dans des balises `<a/>`, avec pour valeur de l'attribut `href` le chemin vers l'image agrandie du dos, à savoir le fichier nommé "0001.jpg" de chaque dossier. Le module requérait aussi un attribut `data-lightbox`, renseigné avec la cote, pour nommer la visionneuse de destination, et un attribut `data-title` dont le contenu est le texte à afficher avec l'image.

Il fallait aussi intégrer l'image du plat supérieur à la visionneuse. Un lien hypertexte similaire à celui du dos suit donc ce dernier et comporte le même `data-lightbox`, pour

2. Lightbox by Lokesh Dhakar, <http://lokeshdhakar.com/projects/lightbox2/>

que les images soient traitées ensemble par le module.

Toutefois, l'objectif n'était pas en soi de créer une visionneuse, mais d'"ouvrir" les livres. Il a donc été choisi d'en modifier l'aspect afin de faire disparaître les flèches qui permettent d'aller d'une image à l'autre. Aussi, le champ du lien à cet effet a été étendu. De cette manière, le clic sur l'image permet de tourner l'ouvrage sur son plat.

Il reste néanmoins un détail qui n'a pas pu être arrangé comme souhaité. Il s'agit du lien vers Medic@. En effet, l'idéal aurait été d'accéder aux numérisations en cliquant sur l'image du plat supérieur. Or, je n'ai pas trouvé le moyen d'insérer ce lien uniquement pour le plat, car l'apparition des deux images est gérée par un code commun. Il a alors été décidé de placer ce lien dans le texte qui accompagne l'image et que l'on définit de manière individuelle dans l'attribut `data-title`.

Ce lien reprend la structure des URL pérennes de Medic@ pour y intégrer la cote de l'exemplaire ou du faux recueil en fonction de sa nature. Dans le cas d'un exemplaire simple, le champ "cote" de la table "exemplaires" semble le plus approprié, au premier regard. Cependant, on doit se rappeler que la cote scientifique de certains ouvrages n'est pas équivalente à leur cote technique. Il faut donc reprendre le contenu du champ "chemin\_relatif". Le lien utilise aussi le champ "n\_pagetitre" de la même table pour mener directement à la page de titre. Si ce dernier n'a pas été renseigné, le lien renvoie par défaut à la troisième image numérisée, qui est généralement la page de garde. La fonction particulière pour constituer les liens Medic@ est déclarée ainsi de la manière suivante :

```

1  <?php
2  function lien_medica($id_fauxrecueil, $cote_faux, $cote, $n_pagetitre) {
3      if(isset($id_fauxrecueil)){ /*s'il s'agit d'un faux recueil*/ ?>
4  <a href='http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?do=livre&
5  cote=<?php echo $cote_faux; ?>&amp;fille=o&amp;
6  cotemere=<?php echo $cote_faux; ?>' target='_blank'><?php echo $cote_faux; ?>
7  - Feuilletter le recueil factice</a>
8      <?php } //amener vers l'URL perenne des faux recueils avec la cote mere
9      else { /*s'il s'agit d'un exemplaire simple*/ ?>
10 <a href='http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?
11 p=<?php if (isset($n_pagetitre)) {echo $n_pagetitre; } else {echo "3"; } ?>&amp;
12 cote=<?php echo $cote ?>&amp;do=page' target='_blank'><?php echo $cote; ?>
13 - Feuilletter l'exemplaire</a>
14 <?php } /*amener vers l'URL perenne avec la cote et le numero
15 de la page de titre si elle est renseignee*/
16 }
17 ?>

```

Le lien Medic@ est ainsi intégré à côté de l'image et utilise les URL pérennes de



manière normalisée. Il est donc aisément modifiable si besoin.

Les pages qui présentent chaque armoire ont été constituées par l'intermédiaire d'un fichier qui contient les fonctions qu'elles utilisent. De cette manière, elles s'affichent toutes de la même façon et s'adaptent à l'échelle qui a été choisie pour qu'elles soient les plus lisibles possibles. La vue générale se réfère au même fichier mais appelle des fonctions spécifiques nommées "requete\_etagsimple" et "affichage\_etagsimple". Elle présente en effet des fichiers images plus petits, sous le nom unique de "0001ge.jpg", pour être chargée plus facilement par le navigateur. En outre, elle ne comporte ni infobulles ni visionneuse. La fonction d'affichage est donc équivalente à celle qui a été décrite, mais est considérablement simplifiée. Celle de préparation des données aurait pu être utilisée telle quelle pour la vue générale, cependant, récupérer toutes les informations de titre et d'auteurs, par exemple, aurait ralenti le chargement de la page. Elle a donc aussi sa propre fonction de requêtes, simplifiée à l'essentiel.

## 9.2 Fonctionnalités et pérennité des sources et bibliographie

Les pages de la bibliothèque virtuelle ne sont pas les seules à avoir bénéficié d'une attention particulière. Pour les raisons déjà évoquées<sup>3</sup>, la page de sources et bibliographie nécessitait aussi de réfléchir à la manière dont elle serait structurée et présentée.

### 9.2.1 Choix techniques

Comme précédemment expliqué, le codage en pur HTML a été rapidement écarté, car il a semblé pertinent de pouvoir aisément modifier l'affichage des notices et en ajouter de nouvelles par la suite.

Trois possibilités majeures s'offraient. Les deux premières constataient à encoder les sources et bibliographies en XML-TEI et à créer des feuilles de style XSLT pour générer la page HTML. Ce traitement, qui aurait nécessité la gestion de fichiers pivots en plus du simple code HTML, n'avait de sens que s'il servait à produire d'autres sorties. Des impressions PDF auraient ainsi pu être proposées sur le site web. L'encodage aurait pu se faire manuellement dans une balise <biblStruct/> du fichier TEI, ou bien être généré par un import depuis Zotero, logiciel de gestion bibliographique.

La dernière solution imaginée était de passer de nouveau par une base de données propre, et d'appeler son contenu dans la page HTML de la manière souhaitée grâce au PHP. Cette dernière option a été choisie. En effet, les notices de sources et bibliographie

---

3. Voir 7.3 Écriture et présentation des pages annexes du site

à publier ne semblaient pas assez nombreuses pour justifier un traitement par Zotero, ou même simplement par la TEI. La génération automatique d'un PDF pour l'utilisateur n'avait d'ailleurs pas de réelle raison d'être, pour les mêmes raisons. Il a donc semblé plus simple de passer par une base de données dédiée.

### 9.2.2 Mise en place de la base de données

Cette base devait permettre l'affichage de plusieurs types d'éléments : des présentations de sources, des transcriptions de passages et des images sélectionnées, ainsi que des notices bibliographiques. Ces dernières ne présentent pas exactement les mêmes données que les sources, notamment en raison des informations d'édition nécessaires. Il a donc été choisi de créer des tables à part pour chacune d'entre elles.<sup>4</sup>

De manière générale, cette petite base de données va au plus simple, car son ampleur et son usage sont limités. Les auteurs, par exemple, ne sont pas renseignés dans des tables à part, mais directement dans celles des sources et des notices bibliographiques. Il s'agit alors d'un simple champ texte dans lequel, par exemple, tous les auteurs d'un article sont indiqués ensemble.

La table "sources" contient donc la cote du document, son institution de conservation, son type, à savoir s'il s'agit par exemple d'un registre ou d'un catalogue manuscrit, son titre, ses auteurs et ses dates. Une colonne "classement" permet aussi de renseigner la situation exacte du document dans les fonds de son institution. Le champ "info" permet, lui, d'ajouter des éléments supplémentaires à publier, et "lien" donne accès à la source en ligne si elle a été publiée sur Internet.

Il arrive souvent qu'une source ait plusieurs passages transcrits. Une table "transcription" a donc été créée à part. Chacune de ses entrées est liée à la source par l'identifiant de cette dernière. La colonne "emplacement" permet de saisir à quel page se situe le passage. Elle est complétée par le champ "empl\_admin" pour saisir cette même pagination de manière normalisée. Celui-ci peut alors est appelé afin de trier les entrées à l'affichage sans le folio 111 ne se place devant le folio 2. Cette solution a été préférée à l'entrée d'un numéro d'ordre, moins pérenne en cas d'ajout de transcriptions intercalées au milieu des présentes. Un commentaire administrateur nommé "note\_titre", similaire à ceux de la base de données du fonds du Collège, permet ensuite de voir facilement de quelle source la transcription est extraite. Celle-ci se déploie alors dans des champs successifs nommés "paragraphe" et numérotés. Il s'agit donc d'une structure assez souple. Elle est cependant limitée par le nombre de caractères que peut contenir une entrée dans la base. La longue transcription de l'*État de la maison*<sup>5</sup> a donc du être répartie en plusieurs entrées, ce qui

4. Annexe G Bases de données du site

5. Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur,*

a d'ailleurs permis d'affiner les indications de pagination.

Une table "images" a aussi été créée en raison du fait qu'une source peut être liée à plusieurs numérisations. Elle renseigne la cote exacte, la date et le titre pour chaque entrée. De la même manière que la base de données qui décrit le fonds du Collège, son champ "chemin\_relatif" permet d'accéder aux fichiers images. Celui-ci est ici renseigné avec les noms complets de ces derniers, car chacun est nommé différemment. Les extensions sont d'ailleurs variables, entre le ".jpg" et le ".png".

La dernière table est celle des notices bibliographiques. Elle renseigne le type, à savoir s'il s'agit d'une monographie ou d'un article, le titre, l'auteur, l'éditeur, le lieu d'édition, la date et les numéros des pages concernées. Éditeur et lieu d'édition sont séparés pour pouvoir les agencer à l'envie. Ensuite, s'il s'agit de périodiques, les champs "numero" et "article" permettent de renseigner quel numéro est concerné et quel est le titre de l'article en question.

Que ce soit pour les sources ou les notices bibliographiques, le type a toujours été renseigné de manière égale pour que l'on puisse, par exemple, saisir par une requête SQL simple toutes les monographies :

```
SELECT * FROM itembiblio WHERE type LIKE 'Monographies';
```

Il a été également saisi au pluriel pour pouvoir être directement affiché comme section de la page sources et bibliographie.

### 9.2.3 Affichage des sources et bibliographie

En effet, il a été choisi de présenter d'abord les sources, puis la bibliographie et de diviser chacune d'entre elles par types. Cette structuration permet plus de clarté dans une page de texte tout de même fournie. Le fichier "sources\_bibliographie.php" commence ainsi par deux requêtes SQL afin de récupérer dans la base de données, respectivement, les types de sources et les types d'items bibliographiques.

```
1 <?php
2 // Requete pour recuperer les types de sources
3 $resulttype=$con->query ("SELECT DISTINCT type FROM sources");
4
5 // Requete pour recuperer les types d'items bibliographiques
6 $resulttypeb=$con->query ("SELECT DISTINCT type FROM itembiblio");
7 ?>
```

On remarquera l'emploi de la variable de connexion \$con dans ces lignes de code. Celle-ci permet d'accéder spécifiquement à la base de données "srcbiblio", qui est celle des sources

et bibliographie. Elle se distingue de la variable de connexion la plus utilisée dans le site, `$idcom`, qui, elle, fournit la connexion avec la base de données "colleph", c'est-à-dire celle des ouvrages du fonds. La définition de ces variables sera abordée plus en profondeur dans la partie suivante.

Le terme `DISTINCT` présent dans les requêtes ci-dessus permet d'associer, par exemple, toutes les occurrences du type "Inventaires" pour n'en faire qu'une seule entrée dans les lignes de résultats. La première requête fournit ainsi le tableau présenté ci-contre.

#	type
1	Inventaires
2	Catalogues manuscrits
3	Registres
4	Archives
5	Manuscrits
6	Fonds iconographiques

FIGURE 9.2 – Tableau des résultats de la requête sur les types de sources

La définition de variables distinctes pour contenir ces requêtes, `$resulttype` et `$resulttypeb`, permet de récupérer et d'utiliser séparément les types de sources d'un côté, et ceux d'items bibliographiques de l'autre.

Les résultats de ces requêtes sont ensuite traités un par un par une boucle `do while` pour l'affichage. Pour chacun, une nouvelle requête extrait de la base les entrées auxquelles ce type est associé. C'est cette imbrication qui permet d'afficher le type comme titre de rubrique pour l'ensemble. Les items sont ensuite eux-mêmes traités un à un par une nouvelle boucle afin de les afficher. L'usage de conditions `if else` permet de moduler l'affichage de chacun en fonction de ce qui est renseigné dans la base de données. La ligne suivante, pour la bibliographie, règle ainsi la présentation du numéro des pages concernées si elles sont spécifiées :

```
<?php if(isset($biblio['pages'])){echo " ", $biblio['pages'];} ?>
```

La modulation la plus visible qui a été mise en place est la constitution de l'ensemble des notices comme liens hypertextes si la colonne "lien" est renseignée. Ainsi les balises `<a/>`, ouvrante et fermante, ne sont employées que si elles ont effectivement une page web vers laquelle envoyer l'utilisateur.

L'affichage des sources est légèrement plus complexe que celui de la bibliographie. En effet, des transcriptions et des numérisations ont été choisies pour être présentées aux utilisateurs. Celles-ci ont pour vocation de leur donner plus d'informations et de les faire entrer plus en avant dans l'ancien Collège de pharmacie s'ils le souhaitent. Cependant, cela

alourdirait visuellement cette page déjà assez longue si elles y étaient directement intégrées. Les transcriptions sont d'ailleurs souvent relativement longues et déstructureraient la présentation globale des sources.

Par conséquent, il a été choisi, pour le confort de l'utilisateur, de n'afficher les images et les transcriptions d'une source que s'il le désire. Des liens ont donc été ajoutés en bas des notices et apparaissent seulement si la source est liée dans la base de données, respectivement, à au moins une transcription ou une image. On trouve alors l'un des textes suivants, voire les deux : « Voir les passages transcrits » ; « Voir les documents numérisés ».

À l'origine, je souhaitais faire apparaître les transcriptions et numérisations dans une fenêtre contextuelle, c'est-à-dire une petite fenêtre qui se place devant la principale. Cependant, cela ne peut se faire qu'en javascript, et le code spécifique se place au début de la structure HTML, avec l'URL de destination, dans la balise `<head/>`. Or, les URL des pages de transcriptions et d'images varient en fonction de la source concernée, car elles transmettent l'identifiant de l'item à la page de destination. Cette dernière doit en effet le récupérer pour extraire les textes et images qui lui sont associés.

Les URL se composent donc à l'aide du PHP de la manière suivante :

```

1  <?php /* "exist_trans" et "exist_img" designent l'identifiant source renseigné */
2  respectivement dans les tables "transcriptions" et "images"
3  if(isset($src['exist_trans'])){ // s'il y a au moins une transcription liée
4  ?>
5      <a href="sources_details.php?trans=<?php echo $src['exist_trans'] ?>"
6      target="_blank" class="lien">
7          <p class="infonotice">Voir les passages transcrits</p>
8      </a>
9  <?php /*créer le lien avec un attribut "trans" dont la valeur est
10 l'identifiant de la source */
11 }
12 if(isset($src['exist_img'])){ // s'il y a au moins une image liée
13 ?>
14     <a href="sources_details.php?img=<?php echo $src['exist_img'] ?>"
15     target="_blank" class="lien">
16         <p class="infonotice">Voir les documents numérisés</p>
17     </a>
18 <?php /*créer le lien avec un attribut "img" dont la valeur est
19 l'identifiant de la source */
20 }
21 ?>

```



FIGURE 9.3 – Passage de la souris sur l'une des numérisations liées à une source

Il était donc difficile d'intégrer de tels liens, comprenant du PHP et des éléments de la base de données, dans un script qui se place avant la récupération de ces derniers. Faute de temps, il a ainsi été préféré d'opter pour une solution plus simple à mettre en place et qui est celle présentée dans le code ci-dessus : de nouveaux onglets sont simplement ouverts à côté de celui où la page principale de sources et bibliographie se trouve.

La nouvelle page récupère alors la valeur de l'attribut "trans" ou "img", placée dans l'URL, grâce à la méthode `GET`. Elle adopte ensuite des comportements différents en fonction de l'attribut dont il est question. S'il s'agit de "trans", une requête récupère toutes les informations des transcriptions liées à la source et ces dernières sont affichées les unes après les autres selon les mêmes principes que ceux énoncés pour les notices de la page générale. S'il s'agit de "img", la même chose est faite pour les numérisations.

En ce qui concerne les images, il a fallu leur attribuer une taille d'affichage. Cependant, certaines, comme les plans du Collège rue de l'Arbalète, méritent d'être vues en détail. Elles constituent donc toutes un lien vers le fichier d'origine même, pour être affichées dans un nouvel onglet à leur taille maximale, si souhaité. Lors du passage de la souris sur les numérisations, une ombre se crée autour de l'image pour inviter à la faire apparaître ainsi.

On remarquera que transcriptions et images s'affichent à partir d'un même fichier, alors que deux auraient pu être constitués : "sources\_details.php". Cela permet en effet de rassembler le code de ces petites pages web et de simplifier sa modification par la suite.

### 9.3 Préparer les ajouts futurs et faciliter les évolutions

Le site web a ainsi été conçu et codé comme expliqué plus haut, en essayant d'être le plus automatisé, grâce au PHP, et donc le plus durable possible. Dans un souci de

pérennité, sa structure HTML intégrale et ses fichiers CSS ont d'ailleurs été soumis aux validateurs web du W3C, référence des bonnes pratiques de codage. Celui-ci ne prend pas en compte le PHP. Les codes sources des pages ont donc été extraits d'un navigateur web pour pouvoir être soumis en pur HTML.

Le code a ainsi été entièrement validé à quelques exceptions près. En effet, les commandes CSS contiennent des attributs comme `filter`, destiné à obscurcir les images des fantômes. Ceux-ci ne sont pas reconnus par le W3C, mais sont interprétés comme souhaité par tous les navigateurs web, à l'exception d'Internet Explorer, navigateur reconnu comme en partie obsolète qui va céder la place dans les années à venir à Microsoft Edge. Ce dernier est en effet disponible pour la dernière version de Windows depuis juillet 2015<sup>6</sup>. Aucun attribut reconnu par le W3C ne peut remplacer `filter`. Celui-ci a donc été laissé. En ce qui concerne le code HTML, les seules erreurs repérées sont les valeurs de l'attribut `height` de certaines pages de la bibliothèque virtuelle. En effet, l'échelle appliquée pour que les étagères s'affichent de manière optimale engendre des valeurs qui ne sont pas toujours des nombres entiers. Or, si ces valeurs avaient été entrées manuellement dans le fichier CSS, elles n'auraient pas posé de souci au validateur. Il a donc été choisi de les laisser telles quelles.

### 9.3.1 Préparer les ajouts d'ouvrages et de numérisations

Dans le cadre du développement de ce site web durable, il faut se rappeler que le dernier lot d'ouvrages à numériser était en cours de traitement chez le prestataire de services. En conséquence, au début du stage, de nombreuses images de dos n'étaient pas encore disponibles et Medic@ ne comptait pas toutes les numérisations du fonds.

Il a fallu préparer l'arrivée future de ces images et tenir compte des dimensions des dos non encore numérisés pour avoir tout de même une idée du rendu des armoires pleines. Pour cela, un fantôme spécifique a été créé pour figurer leurs emplacements dans la bibliothèque. Celui-ci se nomme "vide.png". Il est appelé par le code PHP pour les ouvrages qui sont renseignés dans la base de données comme présents mais sans chemin relatif. Il s'affiche alors selon les valeurs des champs "hauteur" et "épaisseur", car les ouvrages ont été mesurés avant leur départ pour la numérisation. De cette manière, il a donc les dimensions exactes de l'image définitive qui le remplacera.

Toutefois, il a été demandé au prestataire de numériser les dos et les plats supérieurs en premier et de les livrer le plus tôt possible afin que je puisse les intégrer moi-même au site web avant la fin du stage. Ils ont ainsi été disponibles courant juillet 2015 et ont pu être ajoutés à l'arborescence et travaillés comme les autres. Les chemins relatifs des ouvrages concernés ont donc été complétés dans la base de données. Ce fantôme n'est donc déjà plus visible sur l'état actuel du site. Cependant, il a été décidé de le laisser

---

6. MICROSOFT, « Découvrir Microsoft Edge » : <http://windows.microsoft.com/fr-xf/windows-10/getstarted-get-to-know-microsoft-edge>



FIGURE 9.4 – Dos des ouvrages non encore numérisés

dans l'arborescence et de ne pas effacer les lignes de code qui permettent de l'afficher si les conditions sont réunies. Il est en effet possible qu'il se révèle de nouveau utile lors des ajouts éventuels de nouveaux ouvrages.

Dans l'état actuel, de nombreux dos du site web ne peuvent donc pas mener à leurs numérisations sur Medic@, car celles-ci ne sont pas encore publiées. Toutefois, le site est presque prêt pour ces liens. En effet, avec les structures des URL pérennes décrites précédemment<sup>7</sup>, les liens vers Medic@ sont déjà en partie constitués pour ces exemplaires. Il ne reste qu'à les finaliser en inscrivant le numéro de leur page de titre dans la table "exemplaires". D'ici le renseignement de ce champ, ils pointent par défaut sur la troisième page, c'est-à-dire la page de garde. Pour les retrouver, afin de les compléter quand le moment sera venu, il suffira de faire la requête SQL suivante :

```

1 SELECT * FROM exemplaires /* selectionner tous les champs de la table "exemplaires"
2 WHERE chemin_relatif IS NOT NULL /* lorsque le chemin relatif est renseigné */
3 AND n_pagetitre IS NULL /* mais que le numéro de la page de titre n l'est pas */
4 AND id_fauxrecueil IS NULL /* et qu'il ne s'agit pas d'un faux recueil */

```

Ce travail, un peu fastidieux, sera ainsi facilité.

Enfin, si des ouvrages sont ajoutés à la bibliothèque virtuelle par la suite, il conviendra de compléter la base de données en conséquence et d'ajouter les fichiers images dans le dossier "dosEtPlats", en suivant les dimensions et règles de nommage présentées dans la partie précédente<sup>8</sup>. Les dos seront alors automatiquement présents sur le site. Il faudra néanmoins prendre garde à ce que le métrage linéaire des étagères ne dépasse pas la largeur qui a été définie pour l'armoire. Si c'est le cas, il conviendra alors de modifier la valeur de la variable \$echelle dans le fichier correspondant.

### 9.3.2 Prévoir les évolutions

Les ajouts devraient donc se faire relativement facilement, ce qui permettra à la bibliothèque virtuelle d'évoluer si on décide par la suite d'afficher des ouvrages provenant du Collège de pharmacie nouvellement trouvés.

7. Voir 9.1.3 Visionneuses et liens vers Medic@

8. Voir 6.4.2 Traitement des images



Cependant, permettre au site web d'évoluer comprend aussi de faciliter la modification de son code, pour que, par exemple, une nouvelle manière d'afficher le contenu des infobulles n'implique pas de petites modifications en chaîne. C'est dans cette perspective que le fichier "banque\_fonctions.php" prend tout son sens. En effet, il centralise l'affichage de toutes les armoires et de tous les livres de la bibliothèque virtuelle, et le soumet à des règles communes, définies une seule fois. Le nombre de modifications est donc limité. En outre, la définition de petites fonctions, appelées plusieurs fois dans les fonctions générales, permet de simplifier encore ce processus. Par exemple, si la structure des URL de Medic@ est amenée à être modifiée, il suffit d'inscrire la nouvelle mouture dans la fonction dédiée. De même, si l'arborescence du site est modifiée et que le chemin vers les images des dos et plats est partiellement différent, il suffit de reprendre les deux fonctions qui constituent ces chemins en PHP.

En outre, l'utilisation de boucles PHP pour les sources et bibliographie simplifie les ajouts de notices et une nouvelle définition de leur affichage.

Ensuite, en ce qui concerne le graphisme du site, la création de classes et d'identifiants CSS repris sur toutes les pages, et la définition de règles d'affichage générales, permettent de reprendre assez rapidement la présentation de l'ensemble. En outre, l'isolement des entêtes et pieds-de-page sur des fichiers dédiés permet de ne faire la modification qu'à un seul emplacement pour ajouter des sections au site.

Enfin, si l'on souhaitait par la suite appeler des images des dos et des plats supérieurs dans d'autres dimensions que celles définies dans l'arborescence, les fichiers "0001.jpg", "0001ge.jpg", "0001min.jpg" et "0002.jpg" sont accompagnés d'une image nommée "0001orig.jpg". Ce document, "orig", est l'image du dos rognée mais non redimensionnée. Il s'agit donc du fichier pivot pour en créer de nouveaux sous d'autres dimensions. En effet, redimensionner une image qui l'a déjà été entraîné, à chaque compression, une perte de qualité plus importante que si l'on n'effectue l'opération qu'une seule fois. Le fichier "orig" permet donc de ne pas avoir à reprendre les images d'origine dans le serveur "bulle" pour les rogner de nouveau avant de les redimensionner. Toutefois, les images des plats supérieurs n'ont pas de fichiers "0002orig.jpg" car elles n'ont pas été rognées, mais seulement redimensionnées. Si on les veut sous de nouvelles dimensions, on peut donc les reprendre dans le serveur sans avoir d'autres traitements à faire que la compression.

En résumé, tout a été fait pour que le site soit le plus modulable et malléable possible. Si certaines possibilités, allant dans ce sens, n'ont peut-être pas été pensées, le code, les bases de données et l'arborescence se veulent, autant que faire se peut, suffisamment lisibles dans l'ensemble pour être repris sans trop de difficultés.

### 9.3.3 Donner les clefs du site

Afin d'accroître cette lisibilité pour le personnel de la BIU Santé, des commentaires ont été ajoutés dans le code pour individualiser ses sections et expliquer certaines démarches. Il est cependant toujours difficile de savoir jusqu'où aller dans la description et dans la précision sans submerger le code et obtenir l'effet inverse de celui escompté. Volontairement, les commentaires sont donc réduits au nécessaire pour que le code demeure relativement aéré.

Une fois le site et le stage terminés, il convient de se rappeler que le site web sera récupéré par le personnel de la BIU Santé, et qu'il sera par la suite publié et modifié par lui, sans Clément Cros et moi-même. Il convient donc de s'assurer que toutes les informations nécessaires sont transmises. Les quelques commentaires dans le code et les bases de données ne sont pas suffisants pour cela.

Tout d'abord, la transmission complète du site a été simplifiée par la création d'un dossier complet du site, qui regroupe aussi les scripts des deux bases de données. Celles-ci sont donc prêtes pour être chargées sur le serveur en ligne ou sur un nouveau poste local, si des modifications sont nécessaires. Les variables de connexion aux bases devront être aussi modifiées avec le mot-de-passe du serveur. Le personnel de la BIU Santé pourra alors trouver l'intégralité de ces variables sous les noms `$idcom`, pour la base de donnée du fonds du Collège de pharmacie, et `$con`, pour celle des sources et bibliographie, dans le fichier "connexion.php", contenu dans le dossier "securite".

Ensuite, pour expliquer tout cela, ainsi que les structures des bases de données, l'arborescence du site et la manière dont il a été codé, une documentation administrateur est nécessaire. Le présent mémoire, ainsi que celui de Clément Cros, sont des documents qui peuvent servir en ce sens. En outre, les annexes techniques de ce mémoire présentent un document dédié à cet usage<sup>9</sup>.

On se rappelle également qu'une interface graphique a été développée, comme simple outil de travail pour Clément Cros et moi-même. Elle est incomplète et a de nombreuses déficiences. Toutefois, elle peut servir de point de départ pour la mise en œuvre d'une véritable interface, alimentable aussi par des personnes qui ne sont pas familières avec les bases de données MySQL. Elle permettrait alors en effet de modifier facilement des entrées de la base de données principale ou d'en ajouter. Nous aurions aimé fournir une telle interface à la fin du stage. Cependant, nous n'avions pas le temps de plus nous pencher sur son développement. Celle qui a été faite est donc transmise telle quelle, au cas où l'on veuille la reprendre et l'améliorer.

---

9. Voir annexes techniques dans la clef USB

# Conclusion

La diversité des questions abordées dans le corps de ce document atteste du caractère assez complet du stage qui a été effectué. Les éléments à prendre en considération étaient en effet nombreux. Le projet en lui-même a d'ailleurs évolué dès les premiers jours de travail. Il convient effectivement de rappeler que les visionneuses, pour l'effet d'"ouverture" des ouvrages, et les infobulles n'étaient pas prévues au départ. Cependant, leur ajout a semblé très vite pertinent pour guider l'utilisateur et lui faire découvrir les volumes de la manière la plus agréable possible. Toutefois, la mise en place des infobulles a complexifié le travail, car elle impliquait d'associer les titres, auteurs et dates des ouvrages aux images des dos.

Le traitement de ces données bibliographiques a alors motivé la création d'une base de données commune à la bibliothèque virtuelle et au catalogue interactif. La dimension de travail en équipe a ainsi été plus importante que ce qui était prévu. Au-delà du travail général sur le fonds et sur l'aspect du site avec Philippe Galanopoulos, Jérémy Schreiber et Jacques Gana, une réelle collaboration s'est instaurée avec Clément Cros. Nous avons effectivement développé et alimenté la base de données ensemble, en tenant compte des besoins de chacun et ce malgré les difficultés techniques que cela posait. En outre, afin qu'il soit aussi satisfait de l'aspect final de son travail, j'ai constamment soumis le graphisme du site à son avis. Cela constituait d'ailleurs un premier regard sur ce que je faisais, et m'a permis d'améliorer de nombreux détails avant de consulter Philippe Galanopoulos. De manière générale, nous avons pu souvent nous aider réciproquement lorsque nous étions confrontés à une difficulté.

En somme, ce stage a été très intéressant en ce qui concerne la mise en œuvre d'un projet en équipe. D'un point de vue scientifique, les comparaisons d'inventaires, pour déterminer le rangement de la bibliothèque virtuelle, et l'alimentation de la base de données m'ont permis de découvrir et de me familiariser avec le fonds passionnant qu'est celui du Collège de pharmacie. En outre, l'étude de l'état topographique et de ses indications sur le placement des ouvrages n'a pas été facile, mais s'est révélée très intéressante. Les analyses que j'ai pu alors faire sur la manière dont été rangés les volumes du Collège à la fin du XVIII<sup>e</sup> m'ont donné goût aux recherches menées sur les agencements de bibliothèques anciennes.

En outre, trouver un moyen de renseigner la base de données d'une manière perti-

nente, ainsi qu'afficher les recueils factices dans la bibliothèque avec leurs informations, ont été des défis d'autant plus stimulants à relever qu'ils devaient se concrétiser en une publication web. La création d'un site Internet de valorisation à vocation patrimoniale était en effet un objectif exigeant qui donnait envie de s'impliquer. Cela demandait de rester rigoureux scientifiquement, mais aussi de soigner le graphisme et la manière dont les informations seraient présentées. Les goûts et les couleurs ont bien entendu souvent été discutés et ces débats m'ont permis, personnellement, de mieux appréhender ce que les uns et les autres attendent aujourd'hui de l'aspect d'un site web.

Enfin, pour définir et mettre en œuvre le graphisme du site, ainsi que pour alimenter la base de données, afficher la bibliothèque virtuelle et les pages annexes, la durée du stage s'est révélée un peu courte, quoique suffisante. Plus de temps aurait été en effet surtout nécessaire pour achever une véritable interface graphique d'alimentation et de modification de la base de données. En outre, quelques aspects du site sont certainement encore à peaufiner, comme la mise en place de fenêtres contextuelles pour les transcriptions et numérisations des sources. De nombreuses améliorations sont possibles et le site Internet sera certainement amené à évoluer au fil des ajouts et des reprises du graphisme.

Au total, ce stage s'est déroulé dans un milieu de travail très agréable et a été très enrichissant. Mon seul regret est de ne pas avoir eu le temps de participer plus à la vie de la bibliothèque, en dehors de la mise en œuvre du site. Cependant, il est quelque peu compensé par le sentiment d'avoir participé à un type de publication web visiblement en plein essor, à savoir la reconstitution virtuelle de bibliothèques anciennes.

# Quatrième partie

## Annexes



# Annexe A

## Documents du projet BSN5

### A.1 Candidatures de la BIU Santé aux appels à projets de BSN5

Documents présentés ici :

- Première partie de la candidature à l'appel à projets 2013
- Première partie de la candidature à l'appel à projets 2014



## **BSN 5 – Appel à projets numérisation 2013 Formulaire de réponse**

**Ouverture de l'appel à projet : 30 avril 2013**

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 juillet 2013**

Adresse de publication de l'appel à projet :

<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr>

Le dossier de candidature doit être constitué à partir du formulaire ci-joint.

Les dossiers incomplets ou envoyés sous une autre forme ne seront pas pris en compte.

Les dossiers seront envoyés par courrier électronique, en fichiers attachés aux formats .doc ou .odt, ou par courrier postal aux adresses suivantes :

[bsn5@bibliothequescientifiquenumerique.fr](mailto:bsn5@bibliothequescientifiquenumerique.fr)

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Mission de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire  
DGSIP DGRI A4  
1, rue Descartes 75231 PARIS Cedex 05  
A l'attention de Mme Julie Ladant

Le nom du document attaché devra impérativement se présenter sous la forme :

bsn5\_ap2013\_ACRONYMEDUPROJET.doc

bsn5\_ap2013\_ACRONYMEDUPROJET.odt

Les documents sont à rédiger en arial 11.



# BSN5 – Appel à projets 2013

## Formulaire de réponse

---

<b>1.</b>	<b>Fiche d'identité du projet.....</b>	<b>3</b>
	Informations administratives.....	4
<b>2.</b>	<b>Description scientifique du projet .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Description détaillée du corpus à numériser.....	4
2.2.	Orientations scientifiques du projet.....	6
<b>3.</b>	<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>8</b>
3.1.	Numérisation.....	9
3.2.	Création de métadonnées .....	9
3.3.	Diffusion sur Internet .....	10
<b>4.</b>	<b>Droit de propriété.....</b>	<b>10</b>
<b>5.</b>	<b>Organisation et management du projet .....</b>	<b>10</b>
<b>6.</b>	<b>Description du partenariat .....</b>	<b>11</b>
<b>7.</b>	<b>Équipe du projet .....</b>	<b>11</b>
<b>8.</b>	<b>Calendrier d'exécution du projet.....</b>	<b>11</b>
<b>9.</b>	<b>Évaluation financière du projet .....</b>	<b>12</b>
9.1.	Evaluation du coût global du projet.....	12
9.2.	Financement demandé au MESR.....	13
9.3.	Autres financements .....	13
<b>10.</b>	<b>Suivi du projet .....</b>	<b>14</b>
10.1.	Maintenance de la diffusion des corpus numérisés.....	14
10.2.	Sauvegarde et pérennité des corpus numérisés .....	14
<b>11.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>14</b>
11.1.	Annexe 1 : la liste des documents à numériser .....	15
11.2.	Annexe 2 : les devis pour toutes les prestations nécessaires à la réalisation du projet.....	26
11.3.	Annexe 3 : la biographie du chef de projet.....	30
11.4.	Annexe 4 : les biographies et les références bibliographiques des scientifiques associés au projet.....	31

## 1. Fiche d'identité du projet

Titre du projet	La Bibliothèque du Collège de Pharmacie de Paris
Établissement porteur du projet	BIU Santé
Corpus concerné	Numérisation et indexation dans Medic@ des livres de la bibliothèque du Collège de Pharmacie, d'après le catalogue manuscrit de ladite bibliothèque (1777-1787).
Durée prévisionnelle du projet	Projet pluriannuel : 500 vol. / 160 000 pages 2 tranches de 18 mois
Listes des partenaires	BIU Santé
Résumé du projet (10-20 lignes max.)	<p>La déclaration royale du 25 avril 1777 portant création du Collège de pharmacie marque une date importante dans l'histoire de la pharmacie en France. Cette création accompagne la réorganisation globale de la profession : l'apothicaire est désormais un maître en pharmacie ; son savoir-faire est reconnu par l'autorité royale qui l'autorise à "établir des cours publics d'études et démonstrations gratuites" pour l'instruction des élèves.</p> <p>Au mois d'octobre 1778, l'assemblée des prévôts et députés du Collège de Pharmacie décide de procéder à l'inventaire général des biens mobiliers et immobiliers de la compagnie. L'inventaire des archives et registres de la corporation est alors dressé, puis celui des livres de la bibliothèque commune. La rédaction du catalogue est achevée en 1787.</p> <p>La BIU Santé conserve non seulement l'ensemble des archives de la communauté des apothicaires et épiciers de Paris, mais également les livres qui se trouvaient, depuis la fin du XVIe siècle, dans la bibliothèque commune.</p> <p>Le projet porté par la BIU Santé consiste à recréer virtuellement la bibliothèque du Collège de pharmacie telle qu'elle se présentait entre 1777 et 1787. Il s'agit de rendre possible des recherches sur l'environnement matériel et intellectuel de l'apothicaire-pharmacien parisien à la veille de la Révolution française.</p>
Budget total du projet	77792 euros pour la 1 <sup>ère</sup> tranche.
Financement demandé au MESR	58364 euros pour la 1 <sup>ère</sup> tranche.

### Informations administratives

Nom de l'établissement porteur du projet : Bibliothèque interuniversitaire de Santé (Paris)

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom	COBOLET	Prénom	Guy
Fonction	Directeur de la BIU Santé		

Nom de l'établissement gestionnaire si différent de l'établissement porteur du projet :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom		Prénom	
Fonction			

Nom de chaque partenaire du projet :

Personne ayant qualité pour engager chaque partenaire du projet :

Nom		Prénom	
Fonction			

Personne responsable du projet (chef de projet) :

Nom : GALANOPOULOS Philippe

Fonction : Conservateur. Responsable du service Collections et Fonds patrimoniaux du Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie (BIU Santé Paris).

Adresse : 4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris

Téléphone : 01.53.73.95.26

Télécopie :

Courrier électronique : philippe.galanopoulos@biusante.parisdescartes.fr

## 2. Description scientifique du projet

### 2.1. Description détaillée du corpus à numériser

Description de la collection concernée par le projet :

Il s'agit d'un ensemble de près de 500 volumes qui, depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ont progressivement été donnés et déposés dans la bibliothèque de la communauté des apothicaires et épiciers de Paris. L'origine la plus ancienne de la bibliothèque remonte à l'année 1570. Cette année-là, quatre maîtres apothicaires et apothicaires-épiciers firent don à "leur bibliothèque commune" de neuf ouvrages reliés en sept volumes. Ces ouvrages font toujours partie des collections de la BIU Santé.

De 1570 à 1777, la bibliothèque des marchands apothicaires-épiciers de Paris s'accroît des dons successifs faits par les gardes en charge de la communauté. A l'occasion de l'inventaire des livres du Collège de pharmacie de Paris, un catalogue de la bibliothèque est dressé par les prévôts Tassart et Hérissant. D'après ce catalogue, achevé en 1787, la bibliothèque comptait environ 500 volumes.

A quelques exceptions près, les 500 volumes de la bibliothèque du Collège de pharmacie font toujours partie des collections de la BIU Santé. Ils sont actuellement conservés au Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie.

Ces ouvrages couvrent l'ensemble de l'époque moderne dans la proportion suivante : ouvrages du XVe et XVIe siècle (env. 20%) ; ouvrages du XVIIe siècle (env. 50%) ; ouvrages du XVIIIe siècle (environ 30%). Les domaines couverts sont ceux de l'art pharmaceutique dans son ensemble, avec une nette prédominance de l'alchimie et de la chimie. Cette bibliothèque renferme également une très riche collection de pharmacopées françaises et étrangères. D'autres domaines sont représentés, comme la botanique, la minéralogie et la zoologie ; la matière médicale ; et la médecine.

Parmi les auteurs figurent les grands noms de la science antique et médiévale : Hippocrate, Galien, Albert Le Grand, Mérué Le Jeune, Avicenne, Raymond Lulle, etc. Les auteurs modernes sont tout aussi célèbres. Ils comptent parmi les grandes figures de la médecine, de la pharmacie, de la chimie et de l'alchimie du temps : Glauber, Paracelse, Nicolas Lémery, Pierre Pomet, Jean de Renou, Boerhaave, Van Helmont, Brice Bauderon, Moysse Charas, Helvetius, La Mettrie, Duhamel du Monceau, etc.

Quelques ouvrages sont rares, notamment du côté des sciences hermétiques et spagyriques. On note aussi un ensemble particulièrement significatif d'ouvrages traitant de l'Antimoine. Ces ouvrages documentent l'une des querelles scientifiques majeures du XVIIe siècle français.

Deux langues dominent cet ensemble : le latin et le français. Mais on y trouve aussi, à la marge, quelques ouvrages en allemand et en italien. Les éditions proviennent des principales presses européennes : la librairie scientifique parisienne et lyonnaise est très bien représentée, de même que les principaux centres typographiques des Provinces-Unies et du Saint Empire Romain Germanique. Pour le XVIe siècle, la bibliothèque conserve aussi quelques belles éditions vénitienes et bâloises.

Les frontispices gravés sont nombreux. Il n'est pas rare, surtout pour les ouvrages du XVIIIe siècle, que les éditions contiennent des planches gravées d'appareils à distiller ou des représentations de plantes, animaux et végétaux à partir desquels les apothicaires préparaient leurs médicaments. Ces images, une fois numérisées, alimenteront la Banque d'images et de portraits de la BIU Santé.

Enfin, nombreux sont les exemplaires intéressants. On trouve dans cette collection des ex-libris de personnalités scientifiques de premier plan (par exemple : Guy Patin) et les ex-dono imprimés ou manuscrits de différents maîtres et gardes apothicaires. Quelques reliures sont remarquables (par exemple, celles aux armes de Marie de Médicis). Par ailleurs, les ouvrages sont souvent annotés, ce qui illustre bien le caractère pratique de cette bibliothèque corporative, à vocation professionnelle (enseignement et formation des apprentis ; recherche et pérennisation des savoirs faire).

#### Données matérielles concernant la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris :

Nombre approximatif de titres : 400  
Nombre approximatif de volumes : 500  
Nombre approximatif de pages : 160 000

Formats : de l'in-16 à l'in-fol

Cf. Annexe 1 : Liste des ouvrages à numériser, réalisée d'après le catalogue manuscrit, numérisé et accessible dans Medic@ :

[http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_cat001780x1787](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_cat001780x1787)

Pour des raisons de place, seule la transcription du catalogue manuscrit est donnée. La BIU Santé procède actuellement à la reconstitution catalographique et physique de la bibliothèque du Collège de pharmacie.

## 2.2. Orientations scientifiques du projet

La BIU Santé possède le plus grand fonds médical et pharmaceutique de France et un service spécialisé en Histoire de la santé. Ce service propose, depuis 2000, sur son site une bibliothèque numérique, Medic@, qui compte 12000 documents en texte intégral (soit 3 millions de pages ; avec un accroissement de 300 à 400 000 pages/an). Cette bibliothèque numérique est enrichie par le moissonnage de plus de 65000 notices de documents pertinents pour l'histoire de la santé.

- Les objectifs et enjeux principaux du projet sont :

\* Préserver des documents anciens, rares et précieux, tout en assurant la plus large diffusion possible d'ouvrages issus, pour la plupart, de la Réserve du Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie.

\* Offrir un ensemble unique de ressources à destination des chercheurs en histoire de la santé, en leur proposant la reconstitution complète d'une bibliothèque ancienne : la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris.

\* Documenter l'histoire de la communauté des apothicaires de Paris, à travers l'étude de sa bibliothèque, en ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherches aux historiens de la pharmacie et de la chimie.

- Ce projet a donc vocation à s'adresser à un public de spécialistes, travaillant dans des domaines variés :

\* Ce projet pourra intéresser un public de chercheurs spécialisés dans l'histoire des sciences à l'époque moderne. Il s'agit de reconstituer une bibliothèque de toute pièce, en donnant la possibilité aux chercheurs d'interroger non seulement *une collection* dans sa cohérence interne (celle d'une corporation de marchands, apothicaires et épiciers parisiens), mais également en leur laissant la possibilité d'étudier *des contenus* (des textes et des planches gravées). Ce projet pourra également intéresser les historiens des bibliothèques, du livre et de la librairie scientifiques par les aspects plus matériels présentés par cette importante collection de livres.

\* Du point de vue de l'histoire de la médecine, de la pharmacie et de la chimie, la numérisation de cette bibliothèque devrait permettre de juger la quantité et la qualité des informations à disposition des apothicaires parisiens à la fin du XVIIIe siècle. Les chercheurs pourront tenter de répondre aux questions suivantes : Quels sont les auteurs et les textes que les marchands apothicaires lisaient, étudiaient ? Cette littérature était-elle, comme on peut le supposer, essentiellement pratique (relevant davantage du savoir-faire que du savoir universitaire) ? Quel était le positionnement intellectuel des apothicaires, comparativement aux chirurgiens et aux médecins de la même époque ? Etc.

- Ce projet prolonge une réflexion déjà ancienne sur les catalogues et l'histoire de la bibliothèque. En voici les principales étapes :

\* Fin du XIXe siècle – première moitié du XXe siècle : plusieurs recherches sont menées sur l'histoire des collections des bibliothèques de la faculté de médecine et de l'école supérieure de pharmacie de Paris. Plusieurs articles ou études sont alors respectivement publiés par Alfred Franklin, Achille Chéreau, André Hahn et Paul Dorveaux notamment. Ces textes ont été numérisés et sont librement accessibles dans Medic@.

\* 1962 : Publication d'un ouvrage de référence : *Histoire de la médecine et du livre médical à la lumière des collections de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris*, par Paule Dumaître et André Hahn. Paris : O. Perrin, 1962.

\* 1982 : A l'occasion du centenaire de la faculté de pharmacie de Paris, un ouvrage commémoratif est publié sous le titre : *La Faculté de Pharmacie de Paris 1882-1982*. Saint-Cloud : Coarco, 1982. Ce livre contient un chapitre complet sur "La Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie de Paris 1882-1982", par Marie-Edmée Michel (pp. 49-61)

\* 2007 : La BIUM accueille les *Rencontres d'histoire du livre et des bibliothèques* organisées par l'École nationale des Chartes. L'un des axes retenus est consacré aux « Sources de l'histoire de la BIUM », à partir de l'étude des catalogues, inventaires, fichiers et registres utilisés à la bibliothèque aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. A la suite de cette rencontre, l'ENC a procédé à un travail d'inventaire des catalogues de vente des bibliothèques de médecins.

\* 2007-2012 : Numérisation et mise en ligne des catalogues manuscrits et imprimés : *La collection des thèses de l'Ancienne faculté de médecine de Paris depuis 1539 et son catalogue inédit jusqu'en 1793*, par Noé Legrand ; *l'Inventaire des livres composant la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris (1787/88)* ; *l'Inventaire des livres composant la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris (1845-1980)*. Création et enrichissement des dossiers thématiques Medic@ : "Faculté de médecine de Paris et bibliothèque", puis "Faculté de pharmacie de Paris et bibliothèque".

- Projets en cours et projets à venir :

Le projet de numérisation proposé aujourd'hui entend donc matérialiser le passage de la numérisation d'une liste d'ouvrages (un *catalogue*) à la numérisation des livres eux-mêmes (une *bibliothèque*). Il est le point de départ vers d'autres projets en cours d'étude visant à la numérisation et la mise en ligne d'autres bibliothèques de ce type, dont les ouvrages sont toujours conservés dans les collections de la BIU Santé.

Ces projets complémentaires reposent sur la conservation des catalogues manuscrits suivants :

\* *Le Catalogue des livres des chirurgiens jurés de Paris* : 1 vol. in-fol, 1739. Environ 800 volumes.

\* *Le Catalogue des livres de feu Messire François de la Peyronie*, légués au Collège de Chirurgie en 1747 : 1 vol. in-fol, 1750. Environ 1400 volumes.

- *Le Catalogue de la Société royale de médecine*. Environ 500 vol.

- Le catalogue dit de Baron (1733-1755) ; celui de Baude de Cloye (1745) et celui de Bourru (1770) qui renseignent les fonds constitutifs de la Bibliothèque de la faculté de médecine de Paris avant la Révolution. Environ 7500 vol.

En résumé : la BIU Santé possède les catalogues qui permettraient de reconstituer, pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, tout ou partie des collections conservées dans les bibliothèques des quatre principales institutions de santé parisiennes, à savoir : le Collège de chirurgie, le Collège de pharmacie, la Faculté de médecine et la Société royale de médecine.

La numérisation des livres du Collège de pharmacie est la première étape d'un projet plus vaste.

- Résultats escomptés et impacts attendus :

La numérisation et l'indexation de cette bibliothèque laisse présager de multiples recherches dans des champs disciplinaires étendus :

\* histoire de la médecine, de la pharmacie, de la chirurgie, et de la chimie à l'époque moderne ;

\* histoire des corporations parisiennes : environnement matériel et intellectuel ;

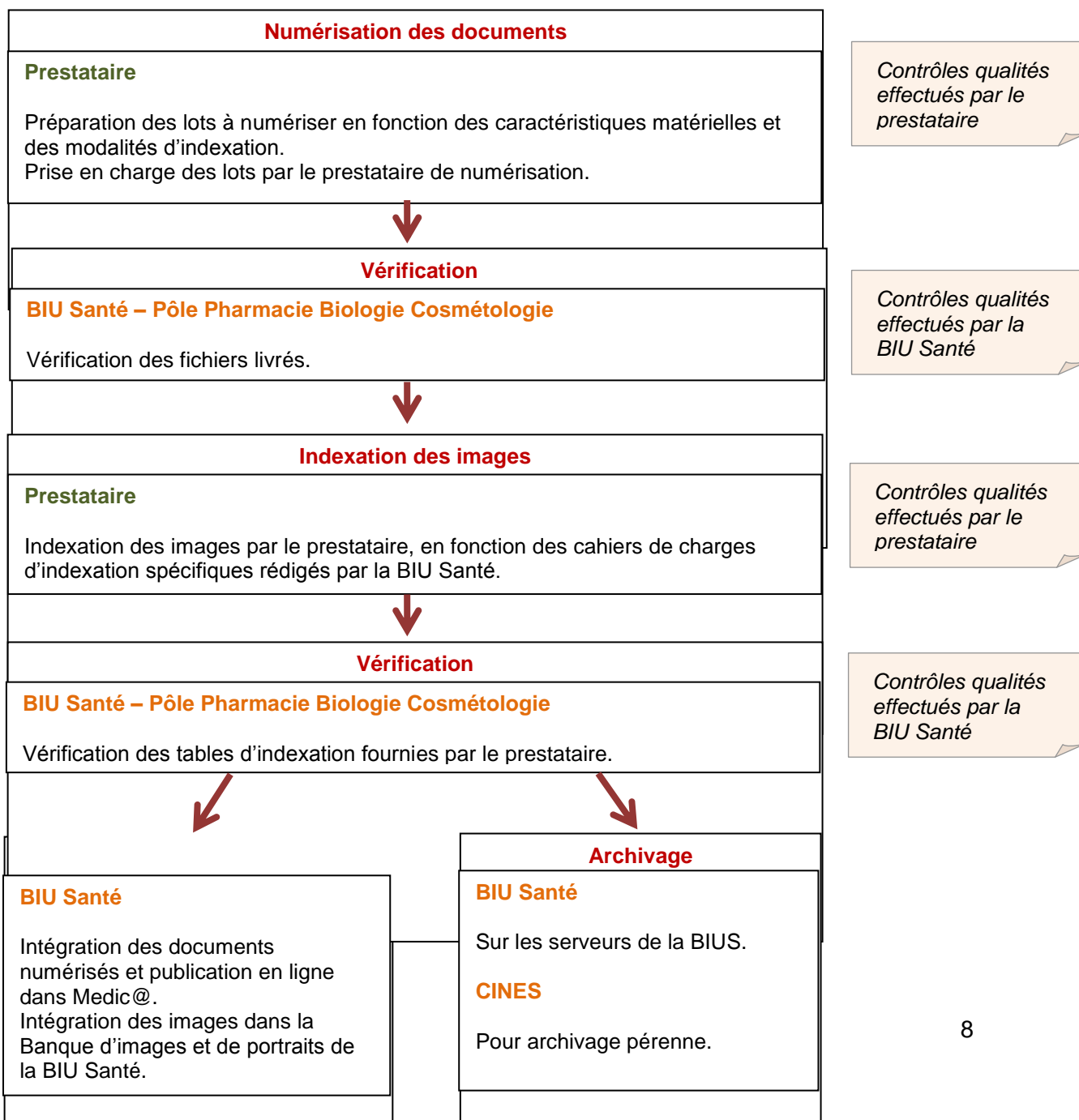
\* histoire des bibliothèques ;

\* histoire du livre et de la librairie scientifiques.

Du fait de sa visibilité et de son important réseau de chercheurs locaux ou distants, la BIU Santé peut compter sur une large exploitation scientifique des documents numérisés. Un relais efficace peut raisonnablement être envisagé du côté de la Société d'histoire de la pharmacie, du Club d'histoire de la chimie, de la Société française d'histoire de la médecine, de l'Ecole nationale des Chartes ou encore de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Un premier contact a été établi avec la Société d'histoire de la pharmacie par l'intermédiaire de son président, monsieur Olivier Lafont. Rendez-vous a été pris pour formaliser les modalités d'exploitation liées à la mise en ligne des ouvrages de la bibliothèque du Collège de pharmacie (travaux d'étudiants en thèse d'exercice ; publication d'articles dans la *Revue d'histoire de la pharmacie* ; organisation d'une journée d'étude ; etc.). Par ailleurs, les grandes lignes du projet ont été transmises à Mme Annie Charon, professeur d'histoire du livre à l'Ecole nationale des Chartes, ainsi qu'à un certain nombre de chercheurs de l'Université de Lyon 1 travaillant sur l'histoire des sciences, notamment le Pr. Philippe Jaussaud.

### 3. Caractéristiques techniques



### **3.1. Numérisation**

Les documents seront numérisés au format JPEG, en 300 DPI, mode couleur.

Les scanners de livres à utiliser pour ce projet seront choisis en concertation avec le prestataire retenu.

La BIU Santé fera en sorte de livrer des ensembles cohérents, en rassemblant pour le prestataire les ouvrages par format (in-8° et autres petits formats / in-4° / in-folio), et en fonction des spécificités de l'indexation.

La numérisation est une opération maîtrisée à la BIU Santé, depuis le stade de l'acquisition jusqu'à l'archivage pérenne au CINES. Dans l'ensemble, les documents proposés à la numérisation ne présentent pas de difficultés insurmontables, même si la très grande majorité d'entre eux devront être impérativement numérisés à 90-120° (ouverture réduite).

En revanche, l'indexation pourra présenter quelques difficultés : si la structuration des pharmacopées et des autres livres pharmaceutiques est bien connue à la BIU Santé, certains types d'ouvrages (notamment les ouvrages d'alchimie) peuvent poser quelques problèmes. Malgré tout, l'indexation pourra être externalisée.

### **3.2. Création de métadonnées**

L'intégralité des ouvrages concernés par le projet est cataloguée : OPAC, SUDOC.

Les métadonnées utilisées correspondent au modèle de données mis en place dans Medic@ et dans la Banque d'images et de portraits. Elles sont moissonnables en DC OAI-PMH (simple et qualifié).

Le traitement documentaire qui sera appliqué au corpus numérisé est le suivant :

- Les documents sont numérisés par un prestataire spécialisé et habitué à travailler pour la BIU Santé.
- Les images sont contrôlées par sondages approfondis lors de la réception.
- Des spécifications particulières sont écrites avant l'indexation, de façon à extraire au mieux pour chaque ensemble documentaire les informations qui sont saisies.
- La saisie est réalisée, en externe, par un prestataire habitué à travailler pour la BIU Santé et qui maîtrise bien les règles générales d'indexation.
- La saisie est vérifiée par sondages méthodiques lors de la réception.
- Les données sont chargées et diffusées.
- Les données sont sauvegardées au CINES.

Pas d'indexation matière associée à des thésaurus.

Description des bases de données associées aux collections à numériser :

- Niveaux notices et tables des matières gérés dans Medic@ et dans la Banque d'images et de portraits ;
- Les documents numérisés par la BIU Santé sont également signalés dans le SUDOC, dans Gallica, dans Wordcat, ainsi que (de façon partielle) dans le catalogue de la National Library of Medicine, dans le catalogue de la Wellcome Library, et par le catalogue EOD Search ...
- L'indexation des documents de Medic@ par Google est assez satisfaisante.

Logiciels utilisés :

Medic@ est un ensemble développé par la BIU Santé, basé notamment sur File Maker Pro



et sur MySQL.

### 3.3. Diffusion sur Internet

Les documents mis en ligne dans Medic@ sont librement accessibles sur Internet.  
Les métadonnées sont correctement moissonnées par Google (notices et indexation)

- Moissonnage par Gallica, par Worldcat, par BASE, par Isidore...
- Catalogage dans le SUDOC.

## 4. Droit de propriété

Les documents à numériser sont la propriété de la BIU Santé.

Ils sont libres de droit et peuvent être numérisés par la BIU Santé.

La réutilisation des données est soumise à l'autorisation de la BIU Santé et au règlement d'une redevance en cas d'usage commercial.

## 5. Organisation et management du projet

Organisation du projet en trois phases :

**Phase 1 :** Récolement précis de chacun des volumes du lot à numériser. Saisie d'un tableau comportant l'ensemble des données bibliographiques et catalographiques relevées sur pièces. Vérification des noms d'auteur, des titres et du nombre de pièces contenu dans un volume, des villes et lieux d'édition, des dates ; relevé du nombre exact de pages à numériser ; repérage des principales difficultés de numérisation présentées par le lot : reliures serrées, difficultés d'ouverture, présence de planches hors-texte ou hors-format ; déchirures ; etc. Ce récolement précis, exhaustif, doit permettre la rédaction d'un cahier des charges de numérisation et permettre l'évaluation du montant des assurances à engager. Ce récolement s'effectue sous la direction du chef de projet, avec l'aide de deux agents. Envoi du cahier des charges aux prestataires.

Durée approximative de cette 1<sup>ère</sup> phase : 6 mois.

**Phase 2 :** Réception des propositions commerciales et techniques des prestataires. Envoi du lot à la numérisation. Suivi de la numérisation externe par le chef de projet. Ce suivi est nécessaire ; il consiste à prendre des décisions à l'occasion des difficultés rencontrés par le prestataire et à répondre aux diverses questions d'ordre technique qui pourraient se présenter. Réception et vérification des fichiers images par le chef de projet et un collaborateur. Validation de la phase 2.

Durée approximative de cette 2<sup>ème</sup> phase : 6 mois.

**Phase 3 :** Préparation d'un cahier des charges d'indexation par le chef de projet. Envoi du cahier des charges aux différents prestataires. Réception des propositions techniques et commerciales. Envoi des fichiers numériques et suivi du projet. Réception des tables d'indexation. Vérification par le chef de projet et un collaborateur. Validation de l'indexation. Mise en ligne des documents. Validation de la phase 3.

Durée approximative de cette 3<sup>e</sup> phase : 6 mois.

Promotion du projet : sur la liste de diffusion Theuth, le blog de la BIU Santé, diffusion ciblée auprès de chercheurs spécialisés.

**Ouverture de l'appel à projets : 3 mars 2014**  
**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 juin 2014**

Adresse de publication de l'appel à projets :

<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr>

Le dossier de candidature doit être constitué à partir du formulaire ci-joint.

Les dossiers incomplets ou envoyés sous une autre forme ne seront pas pris en compte.

Les dossiers seront envoyés par courrier électronique, en fichiers attachés aux formats .doc ou .odt, à l'adresse qui suit. Les documents composant l'annexe peuvent être adressés au format PDF.

[bsn5@bibliothequescientifiquenumerique.fr](mailto:bsn5@bibliothequescientifiquenumerique.fr)

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Mission de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire  
DGSIP DGRI A4  
1, rue Descartes 75231 PARIS Cedex 05  
A l'attention de Mme Julie Ladant

Le nom du document attaché devra impérativement se présenter sous la forme :

bsn5\_ap2014\_ACRONYMEDUPROJET.doc

bsn5\_ap2014\_ACRONYMEDUPROJET.odt

Les documents sont à rédiger en arial 11.

# BSN5 – Appel à projets 2014

## Formulaire de réponse

---

<b>1. Fiche d'identité du projet</b>	<b>3</b>
<b>2. Description scientifique du projet</b>	<b>5</b>
2.1. Contexte du projet	5
2.2. Description détaillée du corpus à numériser	5
2.3. Orientations scientifiques du projet	5
<b>3. Caractéristiques techniques</b>	<b>7</b>
3.1. Numérisation	7
3.2. Création de métadonnées	7
3.3. Diffusion sur Internet	8
<b>4. Droit de propriété</b>	<b>10</b>
<b>5. Organisation et management du projet</b>	<b>10</b>
<b>6. Description du partenariat</b>	<b>11</b>
<b>7. Équipe du projet</b>	<b>11</b>
<b>8. Calendrier d'exécution du projet</b>	<b>12</b>
<b>9. Évaluation financière du projet</b>	<b>12</b>
9.1. Evaluation du coût global du projet	13
9.2. Financement demandé au MESR	14
9.3. Autres financements	15
<b>10. Pérennité du projet</b>	<b>15</b>
10.1. Pérennité de la diffusion des corpus numérisés	15
10.2. Sauvegarde des corpus numérisés	15
<b>11. Annexes</b>	<b>16</b>
11.1. Liste des documents à numériser	16
11.2. Devis	29
11.3. Informations sur le chef de projet	31
11.4. Institutions partenaires du projet	32

## 1. Fiche d'identité du projet

Titre du projet	La Bibliothèque du Collège de Pharmacie de Paris
Établissement porteur du projet	BIU Santé
Corpus concerné	Numérisation et indexation dans Medic@ des livres de la bibliothèque du Collège de Pharmacie, d'après le catalogue manuscrit de ladite bibliothèque (1777-1787).
Durée prévisionnelle du projet	Projet pluriannuel : 350 vol. / 180 000 pages 2 tranches de 18 mois. Tranche 2
Liste des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole nationale des Chartes</li> <li>- Société d'histoire de la pharmacie</li> <li>- Club histoire de la chimie (Société chimique de France)</li> <li>- Laboratoire S2HEP (Sciences, Société, Historicité, Education, Pratiques). Université Lyon I</li> </ul>
Résumé du projet (10-20 lignes max.)	<p>Le projet porté par la BIU Santé consiste à recréer virtuellement la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris telle qu'elle se présentait entre 1777 et 1787/1788.</p> <p>La numérisation et l'indexation de la première tranche est en cours (120 000 pages).</p> <p>Le présent projet concerne la numérisation et l'indexation de la deuxième et dernière tranche (60 000 pages).</p> <p>L'objectif est de rendre possible des recherches sur l'environnement matériel et intellectuel de l'apothicaire-pharmacien parisien à la veille de la Révolution française.</p>
Budget total du projet	47428 euros
Financement demandé au MESR	29700 euros

### Informations administratives

#### Etablissement porteur du projet :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom	COBOLET	Prénom	Guy
Fonction	Directeur de la BIU Santé		

#### Etablissement gestionnaire (si différent de l'établissement porteur du projet) :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom		Prénom	
Fonction			

#### Partenaire(s) du projet :

Personne ayant qualité pour engager chaque partenaire du projet :

Nom		Prénom	
Fonction			

**Personne responsable du projet** (le chef de projet sera l'interlocuteur privilégié de BSN tout au long de la procédure d'appel à projets. Il relatera les informations auprès des différents partenaires)

Nom : GALANOPOULOS Philippe

Fonction : Conservateur. Responsable du service Collections et Fonds patrimoniaux du Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie (BIU Santé Paris)

Adresse : 4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris

Téléphone : 01.53.73.95.26

Télécopie :

Courrier électronique : philippe.galanopoulos@biusante.parisdescartes.fr

## **2. Description scientifique du projet**

### **2.1. Contexte du projet**

Ce projet s'inscrit dans le prolongement direct du 1<sup>er</sup> appel à projet (BSN5 / 2013) portant sur la numérisation et l'indexation de 217 volumes (221 titres) et près de 120 000 pages. Il en est le complément et le terme.

### **2.2. Description détaillée du corpus à numériser**

Le corpus à numériser et à indexer porte sur 130 volumes, soit 60.000 pages. Ce corpus complète et finalise le projet de reconstitution de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris.

### **2.3. Orientations scientifiques du projet**

Les objectifs et enjeux principaux du projet sont :

- Préserver des documents anciens, rares et précieux, tout en assurant la plus large diffusion possible d'ouvrages issus, pour la plupart, de la Réserve du Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie.
- Offrir un ensemble unique de ressources à destination des chercheurs en histoire de la santé, en leur proposant la reconstitution complète d'une bibliothèque ancienne : la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris.
- Documenter l'histoire de la communauté des apothicaires de Paris, à travers l'étude de sa bibliothèque, en ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherches aux historiens de la pharmacie et de la chimie, ainsi qu'aux historiens du livre et des bibliothèques.

Publics visés :

- Ce projet s'adresse, en premier lieu, à un public de chercheurs spécialisés dans l'histoire des sciences à l'époque moderne (étude des contenus scientifiques, circulation des savoirs, permanence et modernité des savoirs, etc.).
- Il pourra également intéresser les historiens des bibliothèques, du livre et de la librairie scientifiques (étude des éditions, des exemplaires, des reliures, etc.).

Du point de vue de l'histoire de la médecine, de la pharmacie et de la chimie, la numérisation de cette bibliothèque devrait permettre de juger la quantité et la qualité des informations à disposition des apothicaires parisiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les chercheurs pourront tenter de répondre aux questions suivantes : Quels sont les auteurs et les textes que les apothicaires lisaient ou consultaient ? Cette littérature était-elle, comme on peut le supposer, essentiellement pratique, relevant du savoir-faire plus que du savoir ? Quel était le positionnement intellectuel des apothicaires, comparativement aux chirurgiens et aux médecins de la même époque ?

### Résultats escomptés et impacts attendus :

La numérisation, l'indexation et la mise en ligne de cette bibliothèque laisse présager des recherches dans des champs disciplinaires étendus :

- \* histoire de la médecine, de la pharmacie, de la chirurgie et de la chimie à l'époque moderne ;
- \* histoire des corporations parisiennes : environnement matériel et intellectuel ;
- \* histoire des bibliothèques ;
- \* histoire du livre et de la librairie scientifiques.

Du fait de sa visibilité et de son important réseau de chercheurs locaux ou distants, la BIU Santé peut compter sur une large exploitation scientifique des documents numérisés. En effet, la BIU Santé possède le plus grand fonds médical et pharmaceutique de France et un service spécialisé en Histoire de la santé. Ce service propose, depuis 2000, sur son site une bibliothèque numérique, Medic@, qui compte actuellement plus de 14000 documents en texte intégral (soit 3,5 millions de pages, avec un accroissement annuel de 300 à 400 000 pages). Cette bibliothèque numérique est enrichie par le moissonnage de plus de 76000 notices de documents pertinents pour l'histoire de la santé. Par ailleurs, la bibliothèque Medic@ est moissonnée par la BnF ; les ouvrages de la BIU Santé sont visibles dans Gallica et dans d'autres bibliothèques ou portails numériques.

[www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica.htm](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica.htm)

### Partenariats et valorisation en cours :

Dans un souci d'exploitation et de valorisation des contenus numériques, des conventions de partenariat ont d'ores et déjà été établies et signées entre l'Université Paris Descartes (pour la BIU Santé) et l'Ecole nationale des Chartes, la Société d'histoire de la pharmacie (SHP) et le club Histoire de la chimie (Société chimique de France). Le Laboratoire S2HEP (Sciences, Société, Historicité, Education, Pratiques) de l'Université Lyon I soutient le projet et a communiqué la liste des ouvrages constitutifs de la bibliothèque du Collège de pharmacie auprès de ses membres.

Le 13 novembre 2013, le projet a été présenté lors de la séance commune entre la Société d'histoire de la pharmacie et le club Histoire de la chimie qui s'est tenue à la Société chimique de France (250, rue Saint-Jacques – 75005 Paris). Cette présentation a fait l'objet d'une courte publication dans la Lettre électronique du club. Le Président de la Société d'histoire de la pharmacie a entamé un travail (en cours de publication) sur les ouvrages charitables présents dans la Bibliothèque du Collège de pharmacie. Il devrait poursuivre ses recherches sur les pharmacopées françaises et étrangères mentionnées dans le corpus. Ce travail pourra enrichir les informations déjà mises en ligne sur le site de la Société internationale d'histoire de la pharmacie dont l'un des axes de recherche concerne les pharmacopées nationales (ISHP : Working Group History of Pharmacopoeias : <http://www.histpharm.org/ISHPWG.htm>)

Le 10 mars 2014, une visite des collections de la BIU Santé Pharmacie Biologie Cosmétologie et tout particulièrement de la bibliothèque du Collège de pharmacie a été organisée pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de l'Ecole nationale des Chartes, ainsi que pour le directeur des études et deux enseignants de l'école. Par ailleurs, une réunion avec le directeur de l'ENC, le directeur des études, le responsable pédagogique des Masters 2 et le professeur d'histoire du livre moderne a permis de définir des axes de recherche et des sujets d'étude potentiels dans le cadre des thèses d'école et des mémoires de Master 2.

De plus, une présentation du projet est prévue le 18 et 19 octobre prochain à Berne, dans le cadre des Rencontres de la Bibliothèque historique de la pharmacie suisse.

Une présentation générale du projet et un catalogue de la bibliothèque ont été mis en ligne sur le site de la BIU Santé permettant à tout chercheur de bénéficier de la liste des ouvrages contenus dans la bibliothèque du Collège de pharmacie.

<http://www2.biusante.parisdescartes.fr/wordpress/index.php/reconstitution-bibliotheque-college-pharmacie/>

### **3. Caractéristiques techniques**

#### **3.1. Numérisation**

Les documents sont numérisés au format JPEG, en 300 DPI, mode couleur.

Les scanners de livres à utiliser pour ce projet seront choisis en concertation avec le prestataire retenu.

La numérisation est une opération maîtrisée à la BIU Santé, depuis le stade de l'acquisition jusqu'à l'archivage pérenne au CINES. Dans l'ensemble, les documents proposés à la numérisation ne présentent pas de difficultés insurmontables, même si la très grande majorité d'entre eux devront être impérativement numérisés à 90-120° (ouverture restreinte).

L'indexation est également une opération maîtrisée à la BIU Santé. L'indexation sera externalisée, sauf cas difficile ne pouvant pas faire l'objet d'un cahier des charges spécifiques.

#### **3.2. Création de métadonnées**

L'intégralité des ouvrages concernés par le projet est cataloguée : OPAC, SUDOC.

Les métadonnées utilisées correspondent au modèle de données mis en place dans Medic@ et dans la Banque d'images et de portraits. Elles sont moissonnables en DC OAI-PMH (simple et qualifié).



Le traitement documentaire qui sera appliqué au corpus numérisé est le suivant :

- Les documents sont numérisés par un prestataire spécialisé.
- Les images sont contrôlées par sondages approfondis lors de la réception.
- Des spécifications particulières sont écrites avant l'indexation, de façon à extraire au mieux pour chaque ensemble documentaire les informations qui sont saisies.
- La saisie est réalisée, en externe, par un prestataire qualifié qui maîtrise bien les règles générales d'indexation.
- La saisie est vérifiée par sondages méthodiques lors de la réception.
- Les données sont chargées et diffusées.
- Les données sont sauvegardées au CINES.

Pas d'indexation matière associée à des thésaurus.

Description des bases de données associées aux collections à numériser :

- Niveaux notices et tables des matières gérés dans Medic@ et dans la Banque d'images et de portraits.
- Les documents numérisés par la BIU Santé sont également signalés dans le SUDOC, dans Gallica, dans Wordcat, ainsi que (de façon partielle) dans le catalogue de la National Library of Medicine, dans le catalogue de la Wellcome Library, et par le catalogue EOD Search ...
- L'indexation des documents de Medic@ par Google est assez satisfaisante.

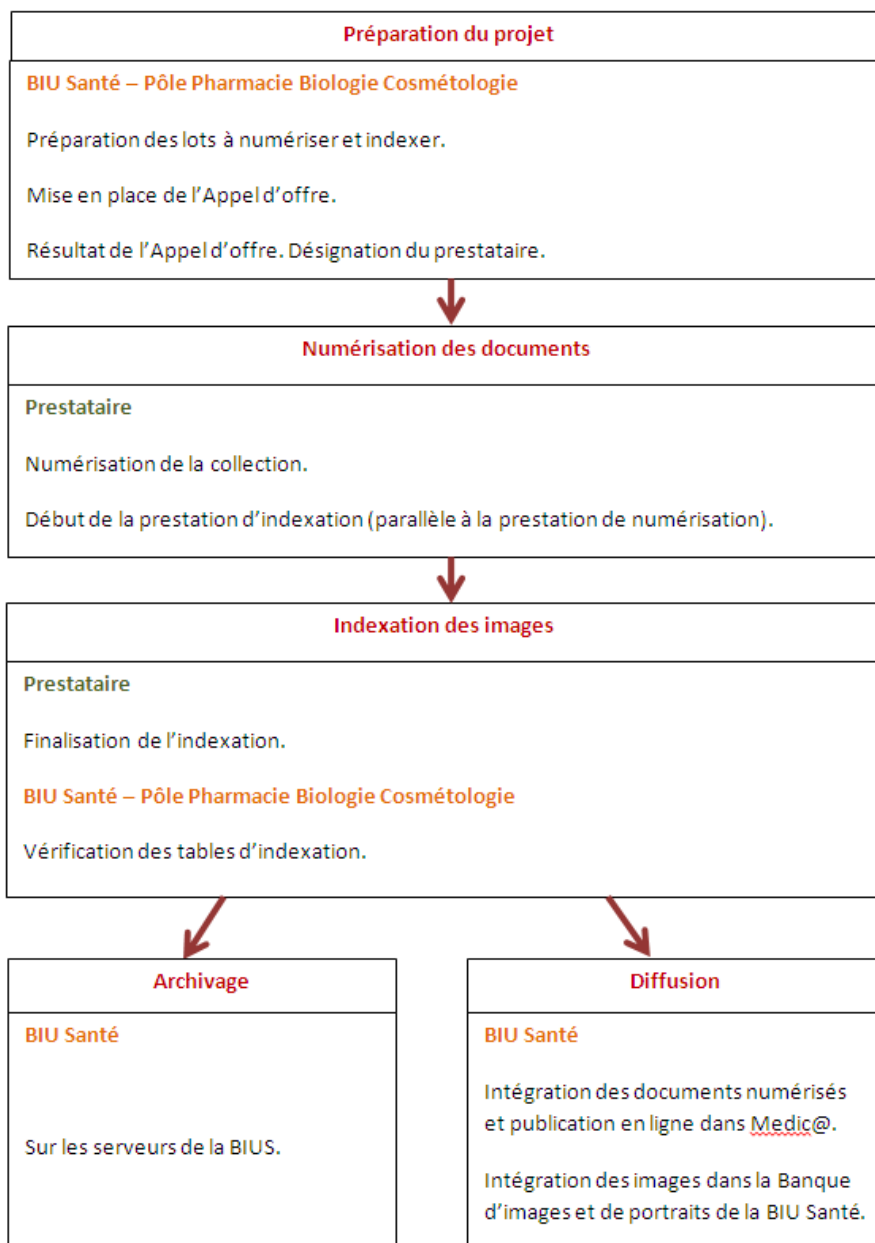
Logiciels utilisés :

Medic@ est un ensemble développé par la BIU Santé, basé notamment sur File Maker Pro et sur MySQL.

### **3.3. Diffusion sur Internet**

Les documents mis en ligne dans Medic@ sont librement accessibles sur Internet.  
Les métadonnées sont correctement moissonnées par Google (notices et indexation)

- Moissonnage par Gallica, par Worldcat, par BASE, par Isidore...
- Catalogage dans le SUDOC.



## 4. Droit de propriété

Les documents à numériser sont la propriété de la BIU Santé.

Ils sont libres de droit et peuvent être numérisés par la BIU Santé.

La BIU Santé place sous licence ouverte les documents du domaine public qui sont diffusés dans la bibliothèque numérique Medic@. Ces documents peuvent être exploités gratuitement, y compris dans le cadre d'un usage commercial, sous la seule condition de mentionner leur provenance. La fourniture des images haute-définition par la BIU Santé fait, en revanche, l'objet d'un service payant.

## 5. Organisation et management du projet

Organisation du projet en trois phases :

**Phase 1 :** Récolement précis de chacun des volumes du lot à numériser et indexer. Saisie d'un tableau comportant l'ensemble des données bibliographiques et catalographiques relevées sur pièce. Vérification des noms d'auteur, des titres et du nombre de pièces contenues dans un volume, des villes et lieux d'édition, des dates ; relevé du nombre exact de pages à numériser ; repérage des principales difficultés de numérisation présentées par le lot : reliures serrées, difficultés d'ouverture, présence de planches hors-texte ou hors-format ; déchirures ; etc. Ce récolement précis, exhaustif, doit permettre la rédaction d'un cahier des charges de numérisation et d'indexation, et permettre l'évaluation du montant des assurances à engager. Ce récolement s'effectue sous la direction du chef de projet, avec l'aide de deux agents. Mise en place de l'Appel d'offre, en coordination avec le service des Marchés de l'Université Paris Descartes. Réception, analyse des offres et notification.

Durée approximative de cette 1ère phase : 6 mois.

**Phase 2 :** Envoi du lot à la numérisation. Suivi de la numérisation externe par le chef de projet. Ce suivi est nécessaire ; il consiste à prendre des décisions à l'occasion des difficultés rencontrées par le prestataire et à répondre aux diverses questions d'ordre technique qui pourraient se présenter. Réception et vérification des fichiers images par le chef de projet et un collaborateur. Réception et vérification des tables d'indexation par le chef de projet et un collaborateur. Validation de la phase 2.

Durée approximative de cette 1ère phase : 6 mois.

**Phase 3 :** Mise en ligne des documents dans Medic@. Promotion du projet : sur la liste de diffusion Theuth, le blog de la BIU Santé, diffusion ciblée auprès de chercheurs spécialisés.

Durée approximative de cette 1ère phase : 3 mois.

## 6. Description du partenariat

La BIU Santé possède déjà une expérience ancienne en matière de numérisation et de valorisation patrimoniale de ses collections. Elle est responsable de l'un des plus importants ensembles numérisés de l'Enseignement supérieur français.

## 7. Équipe du projet

Partenaires	Nom Prénom	Position actuelle	Temps consacré au projet	Rôle dans le projet
BIU Santé	GALANOPOULOS Philippe	CONSERVATEUR BIBLI (A)	2,5 mois	Chef de projet
BIU Santé	SCHREIBER Jeremy	BIBAS (B)	1 mois	Vérification des fichiers livrés
BIU Santé	SPAGNOL	MAGASINIER (C)	1 mois	Récolement, préparation et réception des lots.
BIU Santé	MOISENIER	TECHN.RECH.FORM.C.S. (B)	3 jours	Réduction des images au format de diffusion Medic@

## **A.2 Offre de stages transmise à l'École nationale des chartes**

## Offre de stages

### Contexte commun

Les deux stages sont proposés dans le cadre du partenariat entre l'Ecole nationale des Chartes et la Bibliothèque interuniversitaire de Santé visant à la valorisation du projet de numérisation « **Bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris (1570-1789)** », financé par le cinquième segment de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN5) :

<http://www2.biusante.parisdescartes.fr/wordpress/index.php/reconstitution-bibliotheque-college-pharmacie/>

Les deux stages offrent la possibilité de travailler sur un corpus numérisé à partir de sources documentaires originales datant de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Ils ont pour objectif de réfléchir aux solutions techniques les plus adaptées pour l'exploitation scientifique du contenu de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris.

### Perspectives

Les deux stages sont indépendants. Ils doivent permettre au stagiaire de s'intégrer dans une équipe de bibliothécaires et de contribuer à la réalisation d'un projet de valorisation patrimoniale. Ils seront l'occasion de découvrir un environnement professionnel formateur (une bibliothèque universitaire, spécialisée et patrimoniale), ainsi qu'une collection originale (la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris).

Ces stages doivent également permettre une familiarisation avec les outils informatiques utilisés à la BIU Santé et leurs applications directes sur le Web :

- la Bibliothèque numérique Médic@  
<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica.htm>

- la Banque d'images et de portraits  
<http://www2.biusante.parisdescartes.fr/img/>
- une Base de données biographiques :  
<http://www2.biusante.parisdescartes.fr/bio/debut.htm>

### **Dates et durée**

À compter de la fin mars 2014, pour une durée de 3,5 mois.

### **Gratification et informations pratiques**

Le stage est rémunéré à hauteur de 436,05 euros/mois (gratification minimale)  
Restauration administrative sur place et CROUS à proximité.

**Télétravail possible quelques jours par semaine.**

### **Personne responsable du stage / Lieu du stage**

Philippe GALANOPOULOS  
Conservateur  
BIU Santé – Pôle Pharmacie  
4, avenue de l'Observatoire  
75006 Paris

## **Stage 1 : Conception et réalisation d'une interface dynamique pour le catalogue manuscrit de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris.**

Sous la direction du directeur de stage, le stagiaire devra trouver les solutions techniques permettant de rendre dynamique le catalogue manuscrit numérisé de la Bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris. Ce catalogue comporte une vingtaine de pages et près de cinq cents notices bibliographiques.

### **Objectifs scientifiques**

A partir d'un catalogue numérisé en mode image, et pour chaque notice manuscrite figurant dans ce catalogue, il faudra trouver une solution informatique permettant aux chercheurs d'accéder immédiatement aux données suivantes :

- Une transcription de la notice manuscrite
- Associée à un lien vers la notice dans le SUDOC (récupération des liens à faire)
- Suivi d'un lien vers le document numérisé dans Medic@
- Concevoir le modèle conceptuel de la base de données dans la perspective notamment des champs pour un moteur de recherche.

Le directeur de stage fournira au stagiaire les transcriptions, la numérisation du catalogue et les données associées (fichiers Excel et extraction File Make Pro). Les liens vers le SUDOC et Medic@ devront être établis par le stagiaire.

### **Objectifs logiciels et techniques**

- Conception d'une base de données SQL
- Interface de consultation dynamique utilisant PHP
- Moteur de recherche

Ergonomie du catalogue. La mise en forme de ce catalogue doit être compatible techniquement avec les fonctionnalités du site internet de la BIU Santé. Le stagiaire travaillera en lien avec les responsables du service informatique et du site web.

Un soin particulier sera porté à l'ergonomie de l'interface et à son adaptation aux besoins des chercheurs.

### **Acquisition de compétences**

Ce stage permettra au stagiaire d'améliorer ses connaissances en matière de conception et d'ergonomie des interfaces de recherches.



## **Stage 2 : Reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de Pharmacie telle qu'elle se présentait à la veille de la Révolution française.**

Sous la direction du directeur de stage, le stagiaire devra trouver les solutions techniques permettant de réaliser une exposition virtuelle reconstituant, étagère par étagère, la bibliothèque du Collège de pharmacie (450 ouvrages environ, répartis dans une grande armoire de 8 tablettes, une petite armoire de 8 tablettes et une petite armoire de 13 tablettes), à partir du fichier topographique.

Lien à faire vers la version numérique du catalogue manuscrit et vers [Medic@](mailto:Medic@).

### **Objectifs scientifiques et techniques**

A partir du fichier topographique [pas encore retranscrit] et de la numérisation des dos des ouvrages, réaliser une reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie, sous la forme d'un site web complet. Ce travail se fera avec l'aide du directeur de stage, et après concertation avec le responsable du service Informatique de la BIUS.

### **Acquisition de compétences**

Ce stage permettra au stagiaire d'améliorer et mettre en pratique ses connaissances en termes de publication web



# Annexe B

## Documents de travail fournis par la BIU Santé

Les tableurs Excel "Catalogue Bibliothèque Collège Pharmacie.xls" et "Annexes B Collection à numériser et indexer.xlsx", mis en place par Philippe Galanopoulos et Jérémy Schreiber n'ont volontairement pas été insérés ici. En effet, leurs dimensions ne permettent pas de les imprimer tout en conservant leur lisibilité. Ils sont donc accessibles dans la clef USB fournie avec ce document.

### **B.1 Maquette du site web établie par Philippe Galanopoulos**

**La Bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris  
1570-1789**

*Historique / Catalogue / Bibliothèque virtuelle /  
Partenaires / Sources et bibliographie*



## ***Historique /***

La bibliothèque de la communauté des apothicaires et apothicaires-épiciers de la ville de Paris est fondée en 1570 par le don collectif de neuf ouvrages reliés en sept volumes. Ces livres sont facilement reconnaissables. Ils sont reliés en veau plein et portent sur le plat supérieur, frappés en lettres d'or, le titre abrégé de l'ouvrage et la mention « PRO. CO[MMUN]I. BIBLIOTECA. PHARMACOPEORU[M]. URBIS LUTETIAE ». Le plat inférieur porte la date et le nom des quatre premiers donateurs : Nicolas de Bourges, Gilles Chubere, Vaast Bourdin et Guillaume de Voulges.

De 1570 à 1777, cette bibliothèque s'enrichit progressivement des dons faits, pour la plupart, par les gardes en charge de la communauté, car l'usage voulait désormais que ces dignitaires laissassent « pour la postérité » un souvenir durable de leur passage à la jurande.

Après la création du Collège de pharmacie de Paris en 1777, il est décidé qu'un inventaire général des biens, titres et propriétés de la communauté soit dressé. Les archives font alors l'objet d'un premier inventaire. Au même moment, la bibliothèque fait elle aussi l'objet d'une attention toute particulière. Le catalogue de la bibliothèque du Collège de pharmacie est établi par les prévôts René Tassart et Jean-François Hérissant en 1780-1781 ; il est ensuite recopié par Claude-Joseph Saintotte, « écrivain déchiffreur », avant d'être complété et achevé vers 1787-1788 par l'apothicaire Salomé. D'autres ajouts, ponctuels, semblent avoir été portés jusqu'en 1789.

Ce catalogue constitue la principale source et la base du projet de reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris telle qu'elle se présentait à la veille de la Révolution française. C'est un ensemble d'environ 450 titres qui a été identifié, numérisé et mis en ligne.

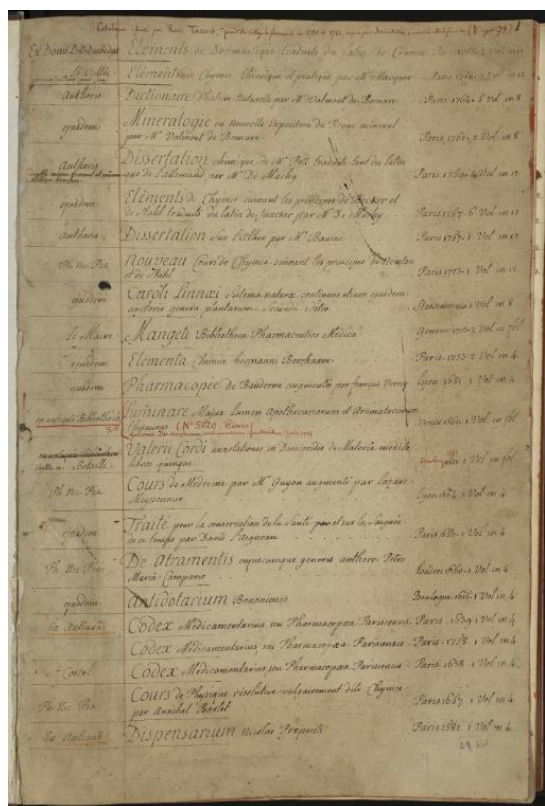
[+ 1 image]

## Catalogue /

Le catalogue de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris est entièrement numérisé et disponible en ligne dans [Medic@](#).

Les vingt premières pages de ce catalogue ont fait l'objet d'un traitement informatique et catalographique particulier. Ce traitement permet d'obtenir immédiatement la transcription des notices manuscrites, ainsi qu'un renvoi vers les notices du SUDOC et vers l'exemplaire numérisé dans Medic@.

Il permet également une recherche dans les champs « auteur », « titre », « adresse bibliographique », « date » et « format ».



Accédez et interrogez le [catalogue](#) ➔

*Bibliothèque virtuelle /*

Vers la petite armoire  
de gauche



Vers la petite armoire  
de droite

Grande armoire

## ***Partenaires /***

### Financement

Le projet de reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris a reçu le soutien et le financement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et s'intègre dans le projet de développement de la [Bibliothèque scientifique numérique](#) (BSN5).

### Mise en œuvre du projet

Chef de projet : [Philippe Galanopoulos](#)

Récolement, catalogage et indexation interne : Jeremy Schreiber

Responsable du service Histoire de la santé : Jean-François Vincent

Responsable du service Informatique : Jacques Gana (contact)

Numérisation et indexation externe : [Société Puce & Plume](#) / [Grevalis](#)

### Partenaires Recherche :

Dans le cadre du projet BSN5, des conventions de partenariat de recherche ont été signées avec les institutions suivantes :

- Société d'histoire de la pharmacie : <http://www.shp-asso.org/>
- Club d'histoire de la chimie : <http://www.societechimiquedefrance.fr/1/club-histoire-de-la-chimie.html>
- Ecole nationale des Chartes : <http://www.enc.sorbonne.fr/>
- Laboratoire S2HEP de l'Université de Lyon I : <http://s2hep.univ-lyon1.fr/>



#### Partenaire Numérisation

Une partie des ouvrages provenant de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris ont été envoyés, entre 1910 et 1912, à Toulouse suite à l'incendie de la section médecine-sciences de la bibliothèque universitaire de cette ville. Ces ouvrages ont pu être numérisés par le [SICD de Toulouse](#), grâce à la collaboration active de notre collègue Marielle Mouranche, conservateur responsable des Fonds anciens.

#### Réalisations informatiques et graphiques

La reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris et le traitement informatisé du catalogue ont respectivement été réalisées par Carole Lamoureux et Clément Cros, tous deux élèves stagiaires du Master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » de l'Ecole nationale des Chartes.

Responsable du Master : Jean-Baptiste Camps

#### Mécénat

Un ensemble de XXX ouvrages de la bibliothèque du Collège de pharmacie a pu bénéficier d'une restauration patrimoniale grâce au soutien et à la générosité de la [Fondation Lefort-Beaumont](#).

Restauration : Valérie Daubrée. 17 Rue Larrey, 75005 Paris

***Source et bibliographie /***

## Mentions légales

### **Editeur**

Vous êtes actuellement connecté au site officiel de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé – Paris).

Directeur de la BIU Santé : Guy Cobolet

Pôle Médecine Odontologie : 12, rue de l'école de médecine Paris 75270 Cedex 06

Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie : 4, avenue de l'Observatoire 75270 Cedex 06

Site : [www.biusante.parisdescartes.fr/](http://www.biusante.parisdescartes.fr/)

Contact : [info-hist@biusante.parisdescartes.fr/](mailto:info-hist@biusante.parisdescartes.fr/)

### **Crédits photographiques :**

Photographies et numérisation : BIU Santé (Paris)

L'ensemble des documents numérisés dans le cadre de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris sont placés sous Licence ouverte Etalab. Pour en savoir plus :

### **Fonctionnement :**

Pour toute remarque sur le fonctionnement du site, écrivez ou adressez un message : [jacques.gana@biusante.parisdescartes.fr](mailto:jacques.gana@biusante.parisdescartes.fr)

**B.2 Sources et bibliographie à intégrer dans le site**

## **Source et bibliographie /**

### A. SOURCES

#### **Archives nationales**

AJ/16/2235 : Faculté de pharmacie de Paris. Bâtiments et matériel. Inventaire général. 1850-1883

« Paragraphe dix-neuvième. Bibliothèque.

Dix-neuf armoires en chêne de Hollande ayant ensemble 23 mètres de développement sur 2m25 de haut et 0,35 m de profondeur, garnies de six à sept tablettes sur la hauteur, pas de fond ; vitrées de 111 grands carreaux en verre double. 18 portes sont à deux vantaux ferrées chacune de 8 équerres en cuivre, six pivots montés sur plates blandes (sic) en cuivre, 1 serrure en cuivre à espagnolette. Une porte est à un seul vantail ferré de 4 équerres, pivots et serrure semblables. »

#### **Bibliothèque interuniversitaire de Santé – Pôle pharmacie biologie cosmétologie**

##### *Catalogues manuscrits*

[*Catalogue des livres de la bibliothèque du Collège de pharmacie dressé par René Tassart, prévôt en 1780 et 1781, copié par Saintotte, écrivain déchiffreur en 1786-1787*]

[http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_cat001780x1787](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_cat001780x1787)

*Catalogue des livres composant la bibliothèque de l'Ecole de pharmacie de Paris.* [Catalogue rédigé par le professeur Gaston Guibourt à partir de 1844 et jusqu'en 1865, et continué par ses successeurs entre 1865 et 1880 environ]

[http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_cat001845x1980](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_cat001845x1980)

##### *Registres*

Registre 34 : *Répertoire par Ordre alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788* [par Antoine Salomé, prévôt du Collège de pharmacie de juin 1786 à juillet 1788].

Fol. 14r. Bibliothèque :

« *La Bibliothèque n'exige pas un plus grand détail, nous observons seulement que tous les livres ne sont pas en évidence. Il y en a au bas de la bibliothèque, et d'autres dans l'armoire entre la fenestre du mydi, et la porte du petit bureau, les clefs se trouvent dans l'armoire commune aux quatre prévôts.*

*Nous n'entrerons ici dans aucun détail des volumes qu'elle comprend vu qu'ils peuvent augmenter tous les jours, et qu'ils sont détaillés dans le livre de l'inventaire du collège, et sur un catalogue dans le cabinet commun des quatre prévôts où l'on doit écrire tous ceux qui seront achetés par la suite et le prix qu'ils auront coûté ».*

Fol. 19r. Catalogues :

« [...] 4° Un catalogue des livres qui sont dans la bibliothèque. Il est commencé avec l'érection du collège, et se trouve aussi dans le cabinet commun des prévôts [...] »

Fol. 46r. Inventaire :

« [...] L'inventaire général des archives, bibliothèque, comprenant même l'estat de la maison est inscrit sur un registre qui en porte l'inscription dans le cabinet commun aux 4 prévôts [...] »

**Registre 36 : Répertoire alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788 [rédigé entre juin 1786 et juillet 1788].**

Fol. 13r. Bibliothèque :

« Il n'est pas nécessaire d'entrer en détail sur aucun objet de la Bibliothèque. Le catalogue des livres est dans le cabinet aux registre commun aux quatre prévôts, les clefs y sont aussi. »

Fol. 16r. Catalogues :

« Le catalogue des livres. Dans un livre de cette forme dans l'armoire commune aux 4 prévôts derrière la porte d'entrée. »

**Registre 38 : Livre pour les délibérations de Messieurs les marchands apothicaires épiciers commencé le troisième jour de janvier mil sept cents trente six [1736-1776].**

Fol. 47r-47v [i.e. 49r-49v]. Assemblée du mardi 7 janvier 1766 :

« [...] qu'à l'égard de la Bibliothèque, elle renferme déjà plusieurs bons livres de la profession donnés par quelques-uns des Maîtres qui ont désiré de contribuer à commencer cette collection, et qu'il n'est plus question que de l'augmenter d'année en année par de nouveaux achats de livres à mesure qu'il se trouvera des fonds pour elle ;

Qu'ils ont actuellement entre les mains une somme de près de deux mille livres à employer, provenant tant des mille livres qui ont été donné pour moitié par Messieurs Follope et Lauron nos confrères en faveur de leur réception que des autres sommes données par les différents maîtres reçus dans le courant de l'année passée qu'ils sont prêts de remettre cette somme entre les mains de M. Bert, garde en charge, et de M. Pia le fils, ancien garde, qui jusqu'à présent ont bien voulu donner leurs soins à la formation de cet établissement avec un zèle et une application et un désintéressement qu'on ne peut assez louer.

Mais que ces deux Messieurs désireroient avoir pour adjoints deux autres confrères nommés avec eux par la compagnie, tant pour les soulager dans ce travail qui exige de grands détails qu'à fin que la Compagnie puisse être instruite de l'emploi qui sera fait de ces deniers par quatre de ses maîtres qu'elle avoit choisis, qui avoient toute sa confiance et qui lui en rendroient le compte le plus exact lorsqu'elle l'exigera.

La matière mise en délibération, la Compagnie d'une voix unanime a approuvé le compte qui vient de lui être rendu par Messieurs les Gardes, a remercié Monsieur Pia le fils et Monsieur Bert des peines et soins qu'ils ont bien voulu prendre à l'occasion de l'établissement du dit Cabinet de matière médicale et de la dite Bibliothèque les a prié de continuer avec le même zèle et leur a donnés pour adjoints dans ce travail Messieurs Vassou et Tassart nos confrères, pour conjointement avec eux faire aux conditions les plus avantageuses au corps les achats de drogues simples pour le Cabinet, et des livres pour la Bibliothèque qui consisteront en ouvrages de chimie, de pharmacie et d'histoire naturelle, pour quoi elle les autorise à faire l'emploi de la dite somme et des autres deniers de rentte qui leur parviendront tant des libéralités de tous les confrères qui voudront bien y contribuer que de ce qui sera donné par la suite par les récipiendaires à venir, dont les dits Sieurs Bert, Pia, Vassou et Tassart rendent compte tous les ans à la Compagnie tant en recette qu'en dépense [...] »

Fol. 47v-48r [i.e. 49v-50r]. Assemblée du 20 janvier 1766 :

*« Le 20 janvier suivant en vertu de la délibération cy-dessus Messieurs les gardes ont assemblée au Bureau de la compagnie Messieurs Vassou et Tassart et leur ont fait lecture de la délibération qui les nomme adjoint de MM. Bert et Pia le fils pour employer les fonds destinés par cette délibération à former une collection de matière médicale ainsi que des livres [...] pour former une Bibliothèque [...] »*

### Registre 39 : *Livre des délibérations. 1777-1797.*

Fol. 20r. Assemblée du 5 octobre 1778 :

*« [...] La matière mise en délibération, le tout a été accepté d'une voix unanime, et le Comité assemblé a nommé MM. Cheminard, Tassart, Charlard et De la Cour tous quatre Membres du Comité pour faire l'inventaire de tous les meubles, et effets mobiliers et immobiliers appartenants au Collège [...] »*

Fol. 49r. Assemblée du jeudi 13 juillet 1780 :

*« [...] Le même jour MM. Les Prévôts ont dit que par une délibération en date du cinq octobre 1778 il avoit été arrêté que par quatre commissaires il seroit incessamment procédé à l'inventaire des meubles et effets tant mobiliers qu'immeubles et en rendront compte, que les Sieurs Charlard, Cheminard, Tassart et De la Cour avoient été nommés Commissaires, mais que deux de ces MM. Se trouvoient en charge, et deux autres étoient hors du comité, pourquoi ils requéroient qu'il fut nommé de nouveaux commissaires qui se conformeroient à la délibération du cinq octobre homologuée par le magistrat. Le comité a nommé unanimement MM. Dufour, Le Houx de Clermont, Buisson, et De Machy [...] »*

Fol. 67v. Assemblée du mardi 12 juin 1781 :

*« Arrêté qu'il sera très prochainement fait dans les archives et inventaires recherche des titres et papiers du Collège [...] »*

Fol. 90v. Assemblée du jeudi 6 juin 1785 :

*« Le même jour le Comité a décidé de présenter une supplique à Monsieur Lenoir, pour autoriser le Collège à faire achat des huit volumes de M. Duhamel du Monceau, lequel ouvrage par son importance est élémentaire pour les élèves que font le Collège ; les prévôts soussignés joignent leur instance aux vœux du comité cy-dessus dénommé. »*

Fol. 104r. Assemblée du 21 septembre 1786 :

*« [...] 4° qu'ils voyent avec étonnement que plusieurs délibérations antérieures avoient ordonné un inventaire général, qui vraisemblablement n'avoit pas été fait [...] »*

Fol. 111v-112r. Assemblée du samedi 28 juin 1788 :

*« En l'assemblée des prévôts et députés du Collège de pharmacie à laquelle étoient invités et présents M. Lavaux avocat et conseiller du Roi et autres conseils dudit Collège. Laditte assemblée convoquée par billets en la manière accoutumée, les prévôts ont représenté que par quatre délibérations prises par le dit collège : les cinq octobre mil sept cent soixante-dix-huit ; treize juillet mil sept cent quatre-vingt ; douze juin mil sept cent quatre-vingt-un et vingt-six août mil sept cent quatre-vingt-six [i.e 21 septembre 171786], la première homologuée par M. Lenoir alors lieutenant général de police, les prévôts de pharmacie ont été autorisés pour le bien et l'avantage dudit collège, à faire faire par personnes capables et auxquelles seroient accordées des honoraires convenables, un inventaire des biens meubles et immeubles appartenan audit collège, ainsi que des charges et dettes dont il est tenu [...] »*

*En exécution des quatre délibérations susdatées, les prévôts nommés par ledit collège ont choisi pour procéder à toutes les opérations ci-dessus énoncées, le Sieur Saintotte écrivain déchiffreur, qui, sous les yeux et avec les secours presque continus des prévôts dudit Collège, en ce qui concerne la description du Cabinet d'histoire naturelle et la formation des archives et aides des lumières des gens de l'art, pour l'estimation des terrains et bâtiments, et pour l'ordre et l'élévation de la bibliothèque dudit Collège, a, pendant le cours de vingt-huit mois,*

*employé quatre-cents jours de travail, fait différentes fournitures et avances pour le prix desquelles il demande une somme de quatre mille quatre cents livres, ainsi qu'il appert de mémoire énonciatif de ses travaux à l'examen duquel les prévôts et députés invitent les membres composant l'assemblée et maître Lavaux, leur conseil, de vouloir bien se livrer et, à l'instant, lecture prise des quatre délibérations susdatées et du mémoire énonciatif des travaux du Sieur Saintotte [...] »*

**Registre 43 : Etat de la maison et jardin appelé Collège de Pharmacie fait par M. Fessart Me Maçon demeurant rue Saint-Etienne, près Saint-Etienne du Mont ... 1788.**

Fol. 14r-17r. Description du deuxième étage du Collège de pharmacie : Antichambre / Cabinet des archives / Bureau :

« La chambre par laquelle on communique au dit cabinet, et qui sert de Bureau pour les assemblées, est plafonnée sans corniche et garnie régulièrement tout autour du lambris, en bois de chêne.

La partie à droite composée de deux grandes armoires formées aux dépens du lambris et le cachant entièrement ; dans chacune des dites armoires sont huit tablettes de bois de sapin de différentes longueurs à raison du lambris qui les rétrécit par le haut. Le bas des dites armoires est carrelé en grands carreaux de terre cuite et en bon état. La porte de chacune des dites armoires est ferrée avec des pivots, trois serrures ouvrantes à ressort par une seule clef forée, garnies de leurs entrées et gâches, les dites portes à lambris et placard.

Dans l'embrasement d'une croisée sur le midi sont pratiquées deux armoires hautes et deux armoires basses qui cachent également la partie du lambris. Les dites armoires sont garnies chacune de trois tablettes de bois de sapin dans toute leur profondeur. Chacune des dites armoires est ferrée avec des pivots et une petite serrure polie de quatre pouces à tour et demi ; sa clef forée, gâche et entrée ; dans lesquels armoires sont enfermés des papiers imprimés.

La partie en retour aussi lambrissée en bois de chêne, avec deux portes garnies de leur chambranle et placard, ferrée à pivots, avec des serrures à demi-tour, avec bouton et olive, lesquelles cachent, comme dans l'autre partie le lambris et forment des armoires sans tablettes qui pour l'ordinaire servent de bûcher. La porte à droite communique en outre, à un petit cabinet d'aisance saillant hors du mur et soutenu par une légère charpente en forme de gousset ; ledit Cabinet plafonné et recouvert dessus de tuiles [...]

En rentrant dans le Bureau, reprenant la partie en retour entre les deux portes décrites est une cheminée avec son chambranle et tablette de marbre jaune [...]

La partie ensuite du Bureau donnant sur la cour forme la répétition de celle sur le jardin et est également lambrissée de bois de chêne ; la porte du côté de la cheminée étant une armoire où est enfermé le coffre-fort [...] Dans la même armoire se trouve de l'argenterie [...]

L'autre porte du même côté et derrière celle d'entrée, donne entrée à une quatrième armoire de la grandeur des précédentes, garnie à droite et à gauche de huit tablettes de sapin de différentes longueurs sur lesquelles sont portées plusieurs boîtes, cartons et papiers. [...]

Toutes les six armoires du dit Bureau sont carrelées avec du grand carreau de terre cuite, en bon état.

A côté de la croisée du Nord sont quatre petites armoires ouvrantes haut et bas, garnies de tablettes de sapin ferrées à vis et de quatre serrures à tour et demi, polies, avec des clefs forées et avec des pivots.

Le dit Bureau est éclairé par une croisée du côté du midi ou du jardin de botanique, laquelle est en bois de chêne garnie de vingt-quatre carreaux d'Alsace, sans plomb ni bouline [...]



Le Bureau est encore éclairé par une croisée vis-à-vis celle-là, laquelle est au nord et composée absolument comme celle du midi [...]

La partie adaptée sur la cloison séparant le Bureau des archives et de l'antichambre, est composée de deux portes avec chambranle et à placards, ferrées à pivots et crampon, munies de leurs gâches, comme celles des armoires ci-devant citées. [...] Au-dessus des portes des archives, de celle d'entrée et des deux à côté de la cheminée sont des vases peints sur papier et entourés d'un cadre à menuiserie.

Le restant de la partie sur la cloison servant de Bibliothèque, lambrissée en chêne dont la partie basse est pleine, l'autre à jour, et garnie de fil de laiton à petite maille.

La dite Bibliothèque est formée en trois parties dont une grande entrée ; les deux portes ouvrant à un seul venteau, ferrées à pivots et crampons, d'une petite serrure à tour et demi, sa clef, gâche et entrée, et divisée par deux autres petites portes d'un pied d'ouverture de chaque côté, ferrée comme la grande partie ; et dans le dit corps de Bibliothèque, dans toute la longueur et contenance des trois portes sont huit tablettes en bois de chêne portées par des tasseaux avec crémailles et des montants au milieu.

Dans les angles sur la même cloison sont deux petites armoires d'environ un pied d'ouverture, en lambris, et en sapin dont la partie basse est pleine ; l'autre à jour et garnie de fil de laiton comme les autres.

Les deux petites armoires ferrées comme la grande et garnies de douze tablettes.

Le détail de la Bibliothèque ne paraissant pas avoir de rapport avec le présent état, a été fait à part, et on le trouve sur un volume particulier.

Tout au pourtour du lambris et sur le carreau est une frise en bois de chêne de trois pouces et demi de hauteur avec doucine.

### *Archives*

BK-1 et BK-2 : *Ecole de pharmacie de Paris, bâtiments et travaux. XIXe siècle.*

### *Manuscrits*

MS 87 : *Gaston Guibourt. Exposé historique sur l'origine et les augmentations successives de l'immeuble affecté à l'Ecole de pharmacie de Paris. Vers 1850-1852.*

« [...] C'est à cette même époque, de 1826 à 1828, que se rapporte le principal changement opéré au second étage. Auparavant, cet étage était lambrissé et composé à gauche d'une antichambre, d'un cabinet aux archives et d'une grande pièce qui a été déposée en 1781, pour servir à la fois de salle des délibérations et de bibliothèque. [...] »

[http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_ms000087](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_ms000087)

*Dossier non coté sur le centenaire des bâtiments de la faculté de pharmacie réalisé pour une exposition et pour le livre (1982).*

**Bibliothèque historique de la Ville de Paris**

*Fonds iconographique*

1-EST-01243 Recueil iconographique. Rue de l'Arbalète [1789-1889 env.]

Contient une dizaine de vues extérieures et un plan de l'Ecole de pharmacie.

## B. BIBLIOGRAPHIE

### Thèses et mémoires d'étude

#### Monographie

*Centenaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris 1803-1903. Volume commémoratif publié par le directeur et les professeurs de l'Ecole de pharmacie orné de gravures, de planches et de portraits ...* Paris : A. Joanin et Cie, éditeurs, [1904].

[http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_006465](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_006465)

Marie-Edmée MICHEL. « La Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie de Paris 1882-1982 », dans : *La Faculté de pharmacie de Paris 1882-1982*, Saint-Cloud : éditions Comarco, 1982, pp.49-61

#### Articles

Dr. Paul DORVEAUX. « Historique de la bibliothèque de l'Ecole de pharmacie de Paris », *Bibliographe moderne*, 1905, n° 5-6, pp. 235-241

Yvonne RUYSSSEN. « La Bibliothèque de la Faculté de pharmacie de Paris à travers le temps », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1973, vol. 61, n° 218, pp. 529-538

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm\\_0035-2349\\_1973\\_num\\_61\\_218\\_8270](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1973_num_61_218_8270)



# Annexe C

## Documents de travail personnels

Le document "recoupements.pdf" n'a pas pu être inséré ici car les dimensions de ce tableur ne permettent pas de l'imprimer tout en conservant sa lisibilité. Il est donc accessible dans la clef USB fournie avec ce mémoire. Ce document reprend certaines entrées du tableur établi par Philippe Galanopoulos et Jérémy Schreiber. Il s'agit des ouvrages qui n'ont pas été retrouvés dans l'état topographique. À droite de celles-ci, des annotations ont été faites quant à leur présence dans les différents inventaires.

Ces entrées sont suivies de la liste des ouvrages de l'état topographique qui n'ont pas été retrouvés dans le catalogue de René Tassart. Elle a été annotée de la même façon.

### C.1 Numérisations annotées du catalogue de René Tassart

Les annotations sont en rouge et indiquent les emplacements des ouvrages tels que décrits dans l'état topographique.

"G" : Grande armoire

"d" : Petite armoire à droite

"g" : Petite armoire à gauche

Les numéros mentionnés sont ceux des étagères, considérées de haut en bas dans chaque armoire.

Catalogue dressé par René Tassart, prêt du Collège de Pharmaciens en 1780 + 1781, copié par Saint-Étienne, puis révisé (V. 1947-79) 1

66	Ex dono D <sup>ni</sup> Dubédat	Éléments de Chimie traduits du Latin de Cramer Paris 1758. 4 Vol in 12
(1) 68	B. Wallé	Éléments de Chimie théorique et pratique par M. Macquer Paris 1766. 3 Vol in 12
63	Aut. horis	Dictionnaire d'histoire naturelle par M. Valmont de Bomare Paris 1764. 3 Vol in 8
63	epudem.	Mineralogie ou Nouvelle Exposition du Règne minéral par M. Valmont de Bomare Paris 1767. 2 Vol in 8
66	Aut. horis	Dissertation chimique de M. Pott traduite tant du latin que de l'allemand par M. De Machy Paris 1759. 1 Vol in 12
66	édition brochée	
64	epudem.	Éléments de Chimie suivant les principes de Boeker et de Stahl traduits du latin de Funcker par M. De Machy Paris 1757. 6 Vol in 12
92	aut. horis	Dissertation sur l'ether par M. Baume Paris 1757. 1 Vol in 12
65	Ph. Mc. Pia	Nouveau Cours de Chimie suivant les principes de Newton et de Stahl Paris 1723. 1 Vol in 12
63	epudem.	Caroli Linnæi Systema naturæ continens etiam epudem auctoris genera plantarum. Secunda editio Stockholm 1760. 1 Vol in 8
61	Le Maure	Mangeti Bibliotheca Pharmaceutica et Medica Geneve 1703. 2 Vol in fol
65	epudem.	Elementa Chemiæ hermanni Boerhaave Paris 1733. 2 Vol in 4
67	epudem.	Pharmacopée de Bauderon augmentée par François Verny Lyon 1681. 1 Vol in 4
68	ex antiqua Bibliotheca	Summarie Majus. Lumen apothecariorum et Aromatariorum Venise 1361. 1 Vol in fol
		(N° 5020. Réserve) Galienus De simplicium medicamentorum facultatibus. Paris 1515
68	ex antiqua Bibliotheca	Valerii Cordi annotationes in Dioscoridis de Materia medica libris quinque Strasbourg 1511. 1 Vol in fol
65	Bulle + Barlet	
67	Ph. Mc. Pia	Cours de Médecine par M. Guyon augmenté par Lazare Meyssonnier Lyon 1684. 1 Vol in 4
67	epudem.	Traité pour la conservation de la santé pour et sur la saignée de ce temps par David Laigneau Paris 1630. 1 Vol in 4
67	Ph. Mc. Pia	De atramentis cujuscunque generis auctore. Petrus Maria Campanio Londres 1660. 1 Vol in 4
67	epudem.	Antidotarium Bononiense Boulogne 1615. 1 Vol in 4
65	Ex Antiqua	Codex Medicamentarius seu Pharmacopœa Parisiensis. Paris 1639. 1 Vol in 4
62		Codex Medicamentarius seu Pharmacopœa Parisiensis - Paris 1738. 1 Vol in 4
65	Cosnel	Codex Medicamentarius seu Pharmacopœa Parisiensis - Paris 1638. 1 Vol in 4
68	Ph. Mc. Pia	Cours de Physique résolutive vulgairement dite Chimie par Annibal Barlet Paris 1637. 1 Vol in 4
67	Ex Antiqua	Dispensarium nicolai Prepositi Paris 1582. 1 Vol in 4

49

d5	Ex Dono D <sup>n</sup> .	Ex Antiqua.	Antidotarium Joannis filii Mesuae. (Censura. (N <sup>o</sup> 11090) Paris 1546. 1 Vol in 8.
g7		Ph. Nic. Pia.	Pharmacopée de Bauderiu. . . . . Lyon. 1677. 1 Vol in 12
g8		Costel	Reflexions sur la fermentation, et sur la nature du feu. . . . . Paris 1708. 1 Vol in 12
g9		Ph. Nic. Pia.	Traité de Chymie par Christoffe Glaser . . . . . Paris 1653. 1 Vol in 12
G5		Costel	Elemens de Chymie de Maître Jean Bequin . . . . . Rouen 1686 1 Vol in 12
d5		Ph. Nic. Pia.	Cours de Chymie par Valentin Krautermann. Livre allemand. Leipzig 1738 1 Vol in 12
g10		eadem	Joannis hartmanni Praxis Chymiatrica. . . . . Geneve 1635. 1 Vol in 12
G5		eadem	Chymie Royale de Crolius traduite en françois par Jean Marcel De Boulene. . . . . Paris 1633. 1 Vol in 12
d6		eadem	Examen des Principes des alchymistes sur la Pierre philosophale. . . . . Paris 1711. 1 Vol in 12
d2		eadem	Chymiae naturalis Specimen, authore Daniele Duncano. . . . . Hage 1707. 1 Vol in 12
g10		eadem	Institutiones Chymicae Prodrogicae, id est Joannis Joachimi Becheri Spirensis Mathem. et Medic. Doctoris Adipus Chemicus. . . . . Amsterdam 1662. 1 Vol in 16
d2	Double in 4 +	Costel	Dictionnaire Pharmaceutique par M. De Meuwre. . . . . Paris 1677. 1 Vol in 8
d4		eadem	Chymie de Daniel Duncan . . . . . Paris 1687. 2 Vol in 12
d5		Bataille	Artis auriferae quam Chymiam vocant Volumen secundum. . . . . Basle 1693. . . . . in 12
double in 12		Costel	Pharmacoopée de Jacques Sylvius traduite en françois par André Caille. . . . . Paris 1625. 1 Vol in 12
g8		Ph. Nic. Pia	Alkaest ou le Dissolvant universel de Van-dermont par le Sieur Jean Le Pelletier de Rouen . . . . . Rouen 1706. 1 Vol in 12
d36		eadem	Medecins (les) a la Censure ou Entretien sur la Médecine par G. De Bezancou D. M. . . . . Paris 1677. 1 Vol in 12
G3		eadem	Chemia rationalis authore P. T. Med. Doct. . . . . Leyde 1687. 1 Vol in 4
double in 12		Bert	Miraculum Mundi. authore Joanne Rudolpho Glaubero. Amsterdam 1633. 1 Vol in 12
d1		Bataille	Pharmacopœia Augustana, et ejus Mantissa cum animadversionibus J. Zwelferi, ejusdemque Pharmacopœia Regia. . . . . Gouda 1633. 1 Vol in 8
g12	Double in 16 #	eadem	fuchsii in plantarum historiam annotationes . . . . . 1 Vol in 12
g2		eadem	Pharmacien (le) Moderne par M. Robinson D. M. . . . . Paris 1750. 1 Vol in 12
d3		Costel	Monde (le) de Descartes, ou traité de la lumière etc. . . . . Paris 1604. 1 Vol in 12

15920  
6283

	Ex Dono DD.		
96	gillet	Dispensatorium Chemicum	Frankfort 1626. 1 Vol in 8
G 1	Terrico	Prospectus pharmaceuticus, sive Antidotarium Mediolanense.	Milan. 1729. 2 Vol in fol.
G 2	Ex antiquâ	Claudii Galeni de temperamentis libri tres. (N°5029)	Paris. 1349. 1 Vol in fol.
G 7 So	Ph Nic Pias +	Dictionaire Pharmaceutique par M. De Meuve.	Paris. 1689. 1 Vol in 4.
g 10	Costel	Antonii Neri ars vitriaria cum notis Christophori Merrelli.	Amsterdam 1688. 1 Vol in 16.
g 13 G 7	1 <sup>re</sup> double même format et même édition. 2 <sup>e</sup> usdem.	Adriani Spigelii jagoges in rem herbariam libri duo.	legdes. 1633. 1 Vol in 24.
g 10	Ph Nic Pias #	fuchsius de historia plantarum	1 Vol in 16
double notice	gillet	fondement (L.) de l'artifice universel de Raymond Lulle traduit du latin en français par De Vassy	Paris 1639. 1 Vol in 16
G 8	Double in 4° 1616. Courier	Oeuvres (les) de De la Ramboisiere.	Lyon 1669. 1 Vol in fol.
G 5	Ex Antiquâ	Mesuae opera quae extant omnia.	Venise 1561. 1 Vol in fol.
G 1	#	eiusdem Opera	(N°5372) Lyon. 1535. 1 Vol in fol.
G 1	Ex antiquâ #	Valerii Cordi annotationes etc.	(N°5230) Strasbourg. 1581. 1 Vol in fol.
G 8	Bataille	Botanicon theoderici Dorstenii. double, et même format et même édition. 2 <sup>e</sup> usdem.	Frankfort 1540. 1 Vol in fol.
G 1	Ph Nic Pias.	georgii Agricolae de Subterraneis et fossilibus	Basle. 1538. 1 Vol in fol.
G 8 60	ex antiquâ	Opus Pandectarum Medicinæ.	(N°5234 Rivon) Thaurin 1526. 1 Vol in fol.
G 8	ex antiquâ per Joannem Dubois	Dioscoridæ Pharmacorum simplicium, reique Medicæ libri octo	(N°5375) Strasbourg 1529. 1 Vol in fol.
G 8	Bataille	gesneri opera	Tiguri. 1531. 3 Vol in fol.
G 8	Ex antiquâ	Mathioli in Dioscoridem Commentarium.	(N°52) Venise 1565. 1 Vol in fol.
G 8	Ex antiquâ per Franciscum Regnault.	Edits et ordonnances des Rois de France par Fontanon.	Paris 1580. 2 Vol in fol.
G 8 65	Ex antiquâ	Avicennæ opera.	(N°62) Venise 1523. 1 Vol in fol.
G 8	gillet	Paracelsi opera	Geneve 1638. 3 Vol in fol.
G 8	eiusdem	Oeuvres pharmaceutiques du sieur Jean De Renoué traduits du latin par M. De Serres	Lyon. 1637. 1 Vol in fol.
G 8	eiusdem.	Dispensatorium Medico Chymicum universale. Joannis Danielis horstii	Frankfort 1621. 1 Vol in fol.
G 1	eiusdem #	Mesuae opera recognita a Joanne Costa	Venise 1568. 1 Vol in fol.



68	Ex Dono B.D.	Gillet	Oeuvres de Jacques et Paul Fontant Pese. et fils	Paris 1628 1 Vol in fol
68		ejusdem	Discorsi di M. Pietro Adria. Matholi dit Pedato Dioscoride anasardeo della Materia Medicinale	Venetis 1573 1 Vol in fol
62		ejusdem	Pharmacopée universelle par Nicolas Lemery	Parisius 1638 1 Vol in 4
67		ejusdem	Pharmacopœa Bricii Bauderoni cum notis Joannis Dubois	Londini 1639 1 Vol in 4
62		ejusdem	Dispensarium Nicolai Propositi	Parisius 1582 1 Vol in 4
67		ejusdem	Prognosticatio Eximii Doctoris Theophrasti Paracelsi	1536 1 Vol in 4
67		ejusdem	Revelation des Mysteres des Teintures essentielles des sept Metaux, en Allemand par F. Basile. Valentin, et traduit en Francois par le sieur Jacques Israel, Medecin	Parisius 1646 1 Vol in 4
67		ejusdem	Cælum Philosophorum seu De Secretis natura	Friburgi helveticorum 1525 1 Vol in 4
62		ejusdem	Antidotarium generale et speciale a Joanne Jacobo Weckero	Basilee 1601 1 Vol in 4
g 12 g 11 67	double en francois. Rouen 1654 17-17 1 Vol ejusdem la même en 4 ejusdem	ejusdem	Oswaldi Crollii Basitica Chymica	Genevae 1633 1 Vol in 4
67	double même format Paris 1670 Ex Dono B.D. 22 Via	ejusdem	Pharmacie théorique de Chesneau	Parisius 1660 1 Vol in 4
67		ejusdem	Tripus aureus Michaelis Maieri	Frankfurti 1518 1 Vol in 4
67		ejusdem	Alchymica Complementum et Perfectio ab Edmundo Deano Medico Anglo	Frankfurti 1530 1 Vol in 4
67		ejusdem	Angeli Salæ opera Medico chymica omnia	Rothomagi 1530 1 Vol in 4
67		ejusdem	Paragraphes de Paracelse traduits du latin en francois par C. De Sarcilly	Parisius 1531 1 Vol in 4
68		ejusdem	Joannis Danielis Myllii operis Medico Chymici Pars altera	Frankfurti 1520 1 Vol in 4
67		ejusdem	Ortus Medicinæ authore Joanne Joanne Baptista Vanhelmont	Amsterdami 1648 1 Vol in 4
g 12		ejusdem	Antonii Guntheri observationum libet Duo	Lugduni Batavorum 1631 1 Vol in 4
g 11		ejusdem	Philosophia Pyrotechnica Wilhelmi Danissoni	Parisius 1641 1 Vol in 2
g 11		ejusdem	Raymundi Sullii opera	Argentorati 1617 1 Vol in 8

Ex dono D.D.

96 ↑

(5ème)

5

g12  
g12  
g11, g13  
g4  
g11  
g5  
g5  
g9  
g12  
d2  
g12  
g12  
g13  
d2  
g11  
g12  
g7  
g11  
g11  
g13  
g7  
g13  
g12  
g11  
g13

gillet	Theatrum Chemicum. 1 <sup>um</sup> , 2 <sup>um</sup> , 3 <sup>um</sup> , 4 <sup>um</sup> , 5 <sup>um</sup> , 6 <sup>um</sup> , 7 <sup>um</sup> , 8 <sup>um</sup> , 9 <sup>um</sup> , 10 <sup>um</sup> , 11 <sup>um</sup> , 12 <sup>um</sup> . Argentorati 1613, 1639, et 1661. 2 <sup>um</sup> et 3 <sup>um</sup> .	Urselius 1602 5 Vol.
ejusdem.	Praxis Alchymicae, opera andreae libavii	francofurti 1634. 1 Vol in 12
ejusdem.	Schola Salernitana.	Parisius 1673. 1 Vol in 8
ejusdem.	joannis joachimi Becheri Physica Subterranea libri duo	francofurti 1681. 1 Vol in 8
ejusdem.	Lemnius De Miraculis occultis naturae libri quatuor	Coloniae Agrippinae 1583. 1 Vol in 12
ejusdem.	Glauberi Furnus Philosophicus	Amsteradami 1658. 1 Vol in 12
ejusdem.	Tresor des Remedes secrets par Evonyme Philiberti	Lugduni 1538. 1 Vol in 12
ejusdem.	hortorum Secreta <sup>authore</sup> Antonio Misaldo Montalcini Medico Lutetico	1575 1 Vol in 12
ejusdem.	Nicolai Myrepsi Medicamentorum opus	Lugduni 1549 1 Vol in 12
ejusdem.	Traite de La Raison par Raymond Lulle	Parisius 1668. 1 Vol in 12
ejusdem.	Joannis fernelii universa Medicina	Genevae 1627. 1 Vol in 8
ejusdem.	Alchymia triumphans libavii	francofurti 1607. 1 Vol in 12
ejusdem.	Experimenta Davidis Vander-Beete	hamburgi 1674. 1 Vol in 12
ejusdem.	Apologia argyropoica et Chrysoepoica authore Gastone Claveo subpraeide particulari Nivernensi	Nivernis 1590. 1 Vol in 12
ejusdem.	gulielmi Rondeletii Lectoris Medici Monspeliensis curandi morbos Melancholicos	Parisius 1574. 1 Vol in 8
ejusdem.	Medici officiosi opera, authore Philippo Guiberto Med Paris	Parisius 1649. 1 Vol in 8
ejusdem.	Currus triumphalis Antimonii fratris Basilii Valentini Monachi Benedictini	Tolosae 1646. 1 Vol in 8
ejusdem.	Pharmacopœia fœsii	Basilicee 1561. 1 Vol in 8
ejusdem.	Alchymista Cristianus Authore Petro Joanne fabro Doctoris Medici Philochymici Monspeliensis	Tolosae 1632. 1 Vol in 8
ejusdem.	Recueil des Secrets les plus curieux de feu M <sup>re</sup> Joseph Buchemieur de la Violette Conseiller et Medecin ordinaire du Roy	Parisius 1641. 1 Vol in 12
ejusdem.	Secreta Alchimiae Magnalia D. Thome Aquinatis, Lugduni Batavorum	1 Vol in 12
ejusdem.	Abregé des Secrets Chymiques par M. Pierre Jean fabre	Parisius 1636. 1 Vol in 8
ejusdem.	Antonii Guntheri Billichii Thessalus in Chymicis Redivivus	francofurti ad Manum 1 Vol in 12

97

	Ex Dono AD.		
G7		gillet	Lapis Philosophicus Dogmaticorum Palmarii Parisiis 1609. 1 Vol in 12
g12		ejusdem	Michaelis Maieri Viatorum hoc est de Montibus planetarum Septem seu Metallorum . . . . . Rothomagi 1651. 1 Vol in 12
G2		Vassou.	Oeuvres de M. Henckel traduites de l'Allemand . . . . . Parisiis . 1760. 1 Vol in 4
G2		ejusdem	Cours de Chymie de L'Emery revu corrigé et augmenté de notes par M. Baron D. M. . . . . Parisiis 1756. 1 Vol in 4
G1		ejusdem	histoire generale des drogues par Pierre Pomet . . . . . Parisiis 1694. 1 Vol in fol
G4	Magistorum Praefectorum Pii, Mayol, Best, et La Pierre		histoire generale et particuliere avec la description du Cabinet du Roy par M. De Buffon . . . . . Parisiis 1749. 13 Vol in 4
G5	joannis Poupard Pharmaceutici Parisiensis Palmarumensis pib. vna. Magistero.		Art de la Verrerie. de Neri, Merret, et Kunkel . . . . . Parisiis 1759. 1 Vol in 4
G3		De fowcay	Stephani Blancardi Lexicon Medicum renovatum . . . . . Lovanii 1734. 2 Vol in 8
G7		ejusdem.	Collectanea pharmaceutica seu Apparatus ad novam Pharmacopoeam auctore Ludovico Penicher Parisino Pharmacopoeorum parisiensium praefecto . . . . . Parisiis 1693. 1 Vol in 4
G6	Magistorum Societatis Chimiae		Traité de la Matière Médicale par M. Geoffroy Docteur en Médecine de la Faculté de Paris &c . . . . . Parisiis 1737. 16 Vol in 12
g10		gillet	DISCOURS sur le grand Cordial de Sieur Walter Raveleigh par Nicolas Lefebvre professeur Royal en Chymie, et Apoticaire ordinaire du Roy pour la famille Royale . . . . . Londini. 1683. 1 Vol in 12
g9		ejusdem	DISCOURS philosophiques sur les deux Merveilles de l'art et de la nature. traduits du latin de M. Descombes par Robert Preudhomme . . . . . Parisiis 1678. 1 Vol in 12
nichy g5		ejusdem.	Scrutinium Annabarinum joannis Michaelis hall Saxon 1680. 1 Vol in 12
g13		ejusdem	Zachariae Brendelii Chimia . . . . . Jenae 1640. 1 Vol in 12
g3		ejusdem	Elémens de la Philosophie. de l'art du feu ou Chymie. par Jean Hellot Maître Chirurgien a Paris . . . . . Parisiis 1631. 1 Vol in 12
g13		ejusdem	Appendix quinto partis prosperitatis Germanicae . . . . . Amstelredami. 1660. 1 Vol in 12 auctore Joanne Rudolpho Glaubero
g13		ejusdem.	Les Secrets découverts des arts par Godefroy Roussel Maître Apoticaire de Paris . . . . . Parisiis 1613. 1 Vol in 15
d5		ejusdem	joannis Rudolphi glauberi arca thesauris opulenta. prima Centuria . . . . . Amstelredami. 1660. 1 Vol in 12 paschimin
g13		ejusdem	Josephi Quercetani Medici Opera Medica . . . . . Geneva. 1600. 1 Vol in 11
g13 g11	Double même édition, et même format bruché	ejusdem	georgii Wolffgangi Wedelii Specimen experimenti Chymici novi de sal. volatili plantarum . . . . . Jenae. 1682. 1 Vol in 10

g13	Ex Dono B.D. gillet	Tetras Chymiatrica ab Arnoldo Kernerio . . . . .	Erphordia. 1618. 1 Vol in 12	7
g13	ejusdem	Extractum Chymicarum questionum auctore Johanne Curvado Gerharido . . . . .	Argentorati. 1616. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Joannis Isaaci hollandi opera mineralia . . . . .	Middelburgi. 1600. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Tractatus de Natura Salium Rudolphi Glauberi . . . . .	Amsterdami. 1639. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Petri Morelli formula Remediorum . . . . .	Rhecomagi 1630. 1 Vol in 16	
d1	ejusdem	Oeuvres du Cosmopolite . . . . .	Parisii . . . 1691. 1 Vol in 12	
g1	ejusdem	Tresor. (le) de Medicine . . . . .	Lugduni. 1578. 1 Vol in 16	
g9	ejusdem	Jodoci Lommii observationum Medicinalium libri tres . . . . .	Frankfurti et Lipsiae. 1683. 1 Vol in 16	
g10	ejusdem	Caelum Philosophorum . . . . .	Lugduni 1557. 1 Vol in 16	
d3	ejusdem	Divers Traités de la Philosophie naturelle, Sçavoir la Turbe des Philosophes &c . . . . .	Parisii. 1672. 1 Vol in 12	
d1	ejusdem	Jordanus Brunus Nolanus in Raymundum Lullium . . . . .	Prage. 1588. 1 Vol in 12	
d2	ejusdem	Paradoxum chymicum sine igne . . . . .	Jene. 1713. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Lemnius de similitudinibus ac parabolis qua. in debilis &c. . . . .	Frankfurti. 1626. 1 Vol in 16	
g13	ejusdem	Prosperitatis germanica pars tertia auctore Johanne Rudolpho Glaubero . . . . .	Amstelodami. 1659. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	De Alchemia Dialogi duo . . . . .	Lugduni. 1548. 1 Vol in 8	
g13	ejusdem	Antonii Musce Brasavoli Medici ferrariensis Examen pilularum &c . . . . .	Lugduni 1544. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Raimundi Lullii de Secretis naturae. Sive Quinta Essentia. libri duo . . . . .	1541. 1 Vol in 12	
ou g11 g8)	ejusdem	Dominici gulielmini de Salibus Dissertatio epistolaris. Lugduni. Batav. 1707. 1 Vol in 12		
g13	ejusdem	Bibliotheca Chymica auctore Petro Borellio . . . . .	Parisii 1554. 1 Vol in 16	
g13	ejusdem	De Magnetica vulnerum curatione Tractatus . . . . .	1613. 1 Vol in 16	
g13	ejusdem	Alexii Pedemontani Secreta . . . . .	Basilea. 1560. 1 Vol in 12	
g13	ejusdem	Paraphrase Sur la Pharmacopée . . . . .	Lugduni 1614. 1 Vol in 12	

g <sup>13</sup>	De Dono 30. gillet	Raimundi Lullii fasciculus aureus . . . . .	francofurti 1630. 1 Vol in 12
g <sup>13</sup> ←	double mine format 1 vol in 12 1674	ejusdem	
g <sup>7</sup>		ejusdem	
g <sup>7</sup>		Pharmacopœa spagyrica auctore Joanne Rudolpho glaubero . . . . .	Amstelodami 1634. 1 Vol in 12
g <sup>13</sup>		ejusdem	
g <sup>13</sup>		Pharmacopée de Joubert . . . . .	Lugduni 1592. 1 Vol in 16
g <sup>13</sup>		ejusdem	
g <sup>9</sup>		Joannis Rudolphi glauveri arca thesauris opulenti; prima, et secunda. centuria. et alia diversa opera 1633. 39. 87. . . . .	Amstelodami 1660. 1 Vol in 12
g <sup>9</sup>		ejusdem	
g <sup>10</sup>		Alcali et Acidum sive natura et artis instrumenta pugilica . . . . .	Amstelodami 1670. 1 Vol in 16
		ejusdem	
		Joannis Beguni Tyrocinium chemicum . . . . .	Amstelodami 1633. 1 Vol in 16
g <sup>8</sup>		ejusdem	
		Joannis Joachini Becheri Experimentum novum Chemicum . . . . .	francofurti 1671. 1 Vol in 12
g <sup>13</sup>		ejusdem	
		Aphorismes chimiques mis en ordre par l'hermite du faubourg . . . . .	Parisii 1692. 1 Vol in 16
g <sup>9</sup>		ejusdem	
		Theodori Kerckringii Commentarius in Curam triumphalem antimoniî Basilii Valentini . . . . .	Amstelodami 1671. 1 Vol in 16
g <sup>9</sup>		ejusdem	
		Levicus Microcosmus auctore Danieli Bechero . . . . .	Leidani 1660. 1 Vol in 16
g <sup>13</sup>		ejusdem	
		Valerii Cordi Dispensatorium . . . . .	Lugduni Batavorum 1627. 1 Vol in 16
g <sup>13</sup>		ejusdem	
		Petri Morelli Methodus præscribendi formulas Remediorum . . . . .	Amstelodami 1639. 1 Vol in 16
g <sup>13</sup>		ejusdem	
		Miraculi Mundi Continuatio auctore Joanne Rudolfo glauvero . . . . .	Amstelodami 1638. 1 Vol in 12
double mine		ejusdem	
		Pharmacopée d'andré Caille . . . . .	Lugduni 1580. 1 Vol in 16
FS		ejusdem	
		Miraculi Mundi Pars altera auctore Joanne Rudolfo glauvero . . . . .	Amstelodami 1660. 1 Vol in 12
g <sup>11</sup>		ejusdem	
		Josephi Quercetani de præcorum Philosophorum &c. liber . . . . .	S. gervasii 1603. 1 Vol in 12
d <sup>7</sup>	Deyeux Pharmacia Mediosi	Leçons de Physique expérimentale par M. Labbé Nottel 5 <sup>me</sup> édition avec figures . . . . .	Parisii 1739. 6 Vol in 12

62	Ex dono Magistorum Vassal et Solomi	Mémoires de Mathématique et Physique présentés à l'Académie Royale des sciences par divers Savans et lus dans ses assemblées Parisius 1730 4 Vol. in 8	9
d6	authoris	Essais de Chymie sur la Chaux vive, la Matière élastique, électrique, le feu, et l'acide universel primitif, avec un supplément sur les éléments traduits de l'allemand de M. Frédéric Meyer Apothicaire à Osna-bruck Par M. P. F. Bruca, ancien Apothicaire, aide-Major des armées du Roy en Allemagne Parisius 1766 2 Vol. in 12	
g5	Lechuve	La Platine, l'or blanc, ou le huitième-Métal Parisius 1758. 1 Vol. in 12	
d1		Secrets et Remèdes éprouvés par feu L'abbé Rousseau. 2 <sup>me</sup> Edition. Parisius 1708 1 Vol. in 12	
d6		Secrets d'émery Parisius 1724. 3 Vol. in 12	
g4		Elémens de Physiologie par M. L. D. M. Parisius 1758 1 Vol. in 12	
d3		Lettres sur les Sels par M. Bouquet Amstelodami 1729. 1 Vol. in 12	
d3		Secrets concernant les arts et Métiers Parisius 1716 1 Vol. in 12	
d5		Remèdes de M. Bouquet Parisius 1712. 2 Vol. in 12	
d1		Secret des Bains et Eaux-minerales de Vichy par Claude-Fouquet D.M. Parisius 1686. 1 Vol. in 12	
d3		histoire du tabac par M. de Prade. Parisius 1677. 1 Vol. in 12 P.	
g3		Jacobi hollerii Aempani Medici Parisiensis ad libros galeni de Compositione Medicamentorum Periachæ octo Parisius 1577. 1 Vol. in 12	
g3		Ejusdem de morbis internis libri duo Parisius 1577. 1 Vol. in 12	
g12		Médecine charitable de Phylbert Guybert Parisius 1648. 1 Vol. in 12	
g6		Recherches sur les vertus de l'eau de goudron Amstelodami 1745. 1 Vol. in 12	
d3		Recueil d'expériences et d'observations sur le combat qui procède du mélange des corps Parisius 1679. 1 Vol. in 12	
d2	Il quidem la médecine adrege en faveur des pauvres Paris 1672. 1 Vol. in 12.	Médecin et Chirurgien des pauvres par M. Dubé D.M. Parisius 1683. 1 Vol. in 12.	
d5		Traité des Maladies les plus fréquentes de. par M. Helvetius D.M. Parisius 1707. 1 Vol. in 12	
g12		Sept Livres (ies) de la Thérapeutique universelle de J. fernelle Parisius 1660. 1 Vol. in 8	
d5		Tableau des Maladies traduit du latin de Lommius Parisius 1716 1 Vol. in 12	
g2	authoris.	Instituts de Chymie par M. De Machy Parisius 1766 2 Vol. in 12	

(double)	Ex Dono DD.	Pharmacie théorique de Chesneau 2 <sup>me</sup> édition . . . . .	Parisii 1670. 1 Vol in 4
g4		Régime de Santé de l'École de Salerne commenté par Michel le long . . . . . 4 <sup>me</sup> édition . . . . .	Parisii 1649. 1 Vol in 8
g7		Statuts de la faculté de Médecine de Paris et Recueil de piéces justificatives de ses priviléges, et de jugemens rendus contre les apothicaires et les Chirurgiens . . . . .	Parisii 1672. 1 Vol in 4
g2	double in 4 p. Parisii 1596.		
g8	Cladon Pia.	Abrégé de la Théorie chimique par la Métrie. traduit de Boerrhawe, et le traité du vestige . . . . .	Parisii 1741. 1 Vol in 12
(g1)	Ph Nic Pia. Druval Balthazar juillet 14 Vol	Journal de Médecine par M Roux D.M . . . . .	Parisii 1763. 6 Vol in 12
g3	Lauron et follope	figures des plantes décrites dans la Matière Médicale de M Geoffroy par M De Garisault . . . . .	Parisii 1763. 3 Vol in 8. 9
g2	Cauper Nic Pia.	Codex Medicamentarius Parisiensis . . . . .	Parisii 1732. 1 Vol in 4
g2		Antidotarium Bononiense a Collegio Medicorum novissime restitutum . . . . .	Bononiae 1750. 1 Vol in 4
g1		Dispensatorium pharmaceuticum Austriaco Viennensei Vindobonae 1762. 1 Vol in fol	
g5		Pharmacopœia Londinensis . . . . .	Londoni 1618. 1 Vol in fol
g7		Codex Medicamentarius Parisiensis. Philippo Arduino de M <sup>e</sup> Jacques Decano . . . . .	Parisii 1645. 1 Vol in 4
g13		Antonii Musæ Brassavoli Medici ferrariensis, Examen omnium looch &c . . . . .	Lugduni 1555. 1 Vol in 12. p
g11		Petri Joannis fabri Myrothecium Spagyricum seu Pharmacopœa chimica . . . . .	Argentorati 1632. 1 Vol in 8
g7	double in 4 parchemin. CID DCXLI	Pharmacopœa Bruacellensis . . . . .	Bruacellis 1702. 1 Vol in 12
g8	double in 4 parchemin. CID DCXLI	Pharmaceutice rationalis sive Diatriba de Medicamentorum operationibus in humano corpore. auctore Thoma Willis M.D. . . . .	haya Comit. c. 1669. 1 Vol in 4
g5		Pharmacologiae Samuelis Dale seu Manuductionis ad Materiam Medicam Supplementum &c . . . . .	Bremæ 2 Vol in 12. 1 <sup>er</sup> 1713 2 <sup>de</sup> 1707
d2		Pharmacopœa Bateana . . . . .	Lundini 1700. 1 Vol in 12
g2		Codex Medicamentarius seu Pharmacopœa Parisiensis . . . . .	Parisii 1748. 1 Vol in 4
g1		Pharmacopœia augustana, renovata, revisa &c. Augustæ Vindelicorum 1734. 1 Vol in fol	

97	Ex Dono DD.	Pharmacopœa hagana . . . . .	haga Comit. 1738. 1 Vol in 4	11
97		Quercetani Pharmacopœa restituta . . . . .	Marburgi. 1616. 1 Vol in 8.	
65 62	Imp. Double- quarta. 1684. 1 Vol in 4	Pharmacopée Royale galénique et Chymique. De Charas	Lyon 1753. 2 Vol in 4.	
94		Essay sur l'usage et l'effet de l'écorce du garou par M. de Le Roy . . . . .	Paris 1767. 1 Vol in 12.	
92	Authoris	Lettres alchimiques de M. Meyer a M. André apothicaire a hanovre mises en françois par le traducteur des essais de chimie sur la chaux vive. . . . .	Paris 1767. 1 Vol in 12.	
65		Secrets et Merveilles de nature par Jean Jacques Wecker De Basle Médecin de Colmar . . . . .	Lyon. 1653. 1 Vol in 8.	
94		Manuel des Dames de Charité. 4 <sup>me</sup> édition . . . . .	Paris 1758. 1 Vol in 12.	
66		histoire de la Philosophie hermitique par l'abbé Langlet. Paris 1742. 3 Vol in 12.		
913		guida alla Chymica data in luce Da Carlo Lavizzotti Medico Chimico e Cittadino Modonese. { in Modona per il Soliam. 1742. 1 Vol in 16		
910		Secrets merveilleux du petit albert . . . . .	Lyon 1738. 1 Vol in 12. p.	
67		Verbesii (Davidis) Carno-Lubecani Philosophi et Medici augustani pro Raymundi Mindereri disquisitione jalvochymica de Calcantio & Responso . . . . .	Augustæ Vindeliorum 1626 1 Vol in 4. p.	
910	Double même format et même édition 1671	joannis Dubois Pharmacopœi Parisiensis Methodus miscendi et conficiendi Medicamenta . . . . .	haga Comit. 1640. 1 vol in 16	
92		Breve Tesoro alchimistico de Pii valorosi alchimisti moderni d'Europa. . . . .	in Venetia 1639. 1 vol in 16	
913		Pyrotecnie de Star Key ou l'art de volatiliser les alkalis par Jean le Pelletier de Rouen . . . . .	Rouen 1706. 1 vol in 12. p.	
92		Pharmacopœa pauperum Edimburgensis . . . . .	francofurti et Lipsiæ 1740 1 vol in 12. p.	
98		Traité de la Chymie par N. Le fevre apothicaire du Roy d'Angleterre. Paris 1649. 2 Vol in 12.		
65		gueneri Rolfincii Chimia . . . . .	Geneæ 1642. 1 Vol in 4.	
97		Pharmacopœa Lundinensis una cum Mediana. francofurti 1761. 1 vol in 12.		



95	<i>Bibliotheca Chymica</i> Nathani Albin D.M. Geneva 1673. 1 vol in 12
913	<i>Pharmacopœa hagiensis</i> . . . . . hage Comitum 1639. 1 vol in 16
63	<i>Pharmacopœa Leidensis</i> . . . . . Lugduni Batavorum 1731. 1 vol in 8
68	<i>Pharmacopœa Edimburgensis recusa</i> . Bremen et Lipsia 1733. 1 vol in 12
913	<i>Pharmacopée de Jacques Sylvius Medicin</i> de Paris traduite en françois par André Caule Medecin . . . . . Lyon 1580. 1 vol in 16
913	La même. dernière édition . . . . . Paris 1625. 1 vol in 12
68	<i>Pharmacopœa latine</i> du même . . . . . Lyon 1548. 1 vol in 16
910	la même . . . . . Lyon 1548. 1 vol in 12. g.
68	<i>Animadversiones in Pharmacopœiam augustanam ejusque Mantissam tertium revisæ</i> a Joanne Zwelfero Palatino M.D. . . . . . Novibergæ 1667. 1 vol in fol
65	<i>Dispensatorium Brandenburgicum</i> . Erfordia. 1734. 1 vol in fol
61	<i>Dispensatorium Pharmaceuticum Ratisbonense</i> . Ratisbonæ 1727. 1 vol in fol
61	<i>Dispensatorium Pharmaceuticum Ratisbonense</i> . Ratisbonæ 1727. 1 vol in fol
63	<i>Pharmacopœa Fulleri</i> Editio decima. et ultima . . . . . Amstelædami 1743. 1 vol in 12 } 1761
913	<i>Morhofi de Metallorum transmutatione ad Langelothum epulola</i> . . . . . hamburgi 1673. 1 vol in 12
95	<i>Abregé de la doctrine de Paracelse et de ses Archidoxes</i> . Paris 1724. 1 vol in 12.
double notice	<i>Fuchsii in plantarum historiam annotationes</i> . . . . . 1 vol in 16 double in 12 1542.
913	<i>Miracula chymica et Mysteria Medica Philippi Mulleri</i> . . . . . Rhotomagi 1631. 1 vol in 12. p
double notice	<i>Neri (antoni) ars vitrarum et Christophori Merrelli observationes et notæ</i> . . . . . Amstelodami 1668. 1 vol in 12
913	<i>Fondement (le) de l'artifice universel de Raymond Lulle</i> . . . . . Paris 1632. 1 vol in 12
double notice	<i>Spigellii (adriani) isagoges in rem herbariam libri duo</i> . . . . . Lugdun Batav. 1633. 1 vol in 16 p

67	Pharmacopœa augustana restituta . . . . . Augusta Vindelicorum 1673 1 vol in 4
63	Pratique générale de Médecine par Michel Ettmuller . . . . . Lyon 1691. 2 Vol in 8
63	Collectanea chymica Leydensia a Christophoro Love, Morley M.D. Anglo . . . . . Lugdun Batav. 1684. 1 Vol in 4
61	Tachenii (ottonis) hippocrates Chemicus . . . . . Parisiis 1673. 1 Vol in 12
613	Opuscule tres excellent de la vraie Philosophie naturelle. des Métaux par Maître D. Zacaire gentil homme. guiennois &c. Lyon. 1612. 1 Vol in 16
double notée	Becheri (Johannis Joachimi) Experimentum Chimicum novum &c . . . . . Francofurti 1671. 1 Vol in 12
65	Catalogue des plantes du jardin de Messieurs les apoticares de Paris . . . . . Paris 1759. 1 Vol in 12
double notée	Miraculum Mundi sive plena perfecta que descriptio admirabilis naturæ &c. a Johanne Rudolpho Glaubero . . . . . Amsterdamsi 1653. 1 Vol in 12.
67	Graptodus Parmensis . . . . . Parisiis 1511. 1 Vol in 4
68	Dispensatorium haffniense . . . . . haffniæ 1538. 1 Vol in 4
	Collectanea Pharmaceutica auctore Ludovico Penicher pharmacopœorum parisiensium præfecto . . . . . Parisiis 1693. 1 Vol in 4
68	Amphitheatrum Sapientia æternæ Solius veræ &c . . . . . 1602. 1 Vol in fol
63	Cours de Chymie par Nicolas L'Emery . . . . . Paris 1701. 1 Vol in 4 p.
67 65	Mesua Opera . . . . . Lugduni 1510. 1 Vol in fol. <small>doublé même format Venetis 1761</small>
double notée	Opus Pandectarum . . . . . Taurinense 1526. 1 Vol in fol
double notée	Avicennæ Opera . . . . . Venetiis 1553. 1 Vol in fol
double notée	Dioscoridæ Materia Medica . . . . . Argentorati 1529. 1 Vol in fol

double notice	Botanicon Theodorici Dorstenii Medici Harpurgensis . . . . . Francofurti 1540. 1 Vol in fol
double notice	Agricolæ (georgii) De Subterraneis et Fossilibus . . . . . Basileæ 1558. 1 Vol in fol
G1	Pharmacopœa Argentoratensis . . . . . Argentorati 1757. 1 Vol in fol
G3	Barchusen. (Johannis Conrad.) Elementa Chemia quibus subjuncta est Confectura liquidis philosophici imaginibus reperasitata . . . . . Lugduni Batav. 1718. 1 Vol in 4
G1	Dispensatorium Medico Pharmaceuticum Pragense . . . . . Velevo Praga 1739. 1 Vol in fol
d4	Botaniste françois. Par M. Barbeu Dubourg. M.D. Paris 1767. 2 Vol in 12
G5	Brassavoli. (Antonii Musæ) Medici ferrariensis Examen omnium trochiscorum, unguentorum, Ceratorum &c. . . . . Lugduni 1553. 1 Vol in 12 p
g9	Anatomia Sambuci, auctore Blochovitis Medico Doctore et Physico Oschatiensi ordinario . . . . . Lipsiæ 1631. 1 Vol in 16
g10	Clefs de la Philosophie spagyrique. par feu M. Le Breton Médecin de la faculté de Paris . . . . . Paris 1722. 1 Vol in 16
g13	Pharmacopœa Leovardiensis . . . . . Leovardiæ 1698. 1 vol in 16
g10	Pax Methodicorum cum Spagyricis a Nobili Petro De Vege Serenissimi Ducis Sabaudicæ Medico . . . . . Lugduni 1620. 1 Vol in 16
g11	Arcanum acidularum auctore Petro giovio Medico Doctore . . . . . Amstelodami. 1 vol in 16. 1682
g9	Zobellii (friderici) Serenissimi friderici Ducis holsatiæ archiatri p m Tartarologia spagyrica; editio 2 <sup>a</sup> correctior. . . . . feux 1708. 1 Vol in 16
g9	Dissertation sur l'antimoine par M. Lamy Docteur en Médecine de la faculté de Paris . . . . . Paris 1687. 1 Vol in 12 p

g <sup>13</sup>	joanstoni (joannus) Tomatographia naturalis. Amstelodami 1 vol in 16. 1632
g <sup>11</sup>	Scoockii (Martini) De fermento et fermentatione. . . Groningae 1663. 1 vol in 16
g <sup>10</sup>	Albertus (Magnus) De Secretis Mulierum. . . . . Amstelodami 1633. 1 vol in 16
g <sup>11</sup>	Discour et démonstration des ingrédients de la Confection. Alkermes. par Laurent Catelan apothicaire de Montpellier. . . Lyon 1614. 1 Vol in 12 pp.
g <sup>13</sup>	jonstoni (joannus) Notitia Regni vegetabilis. . . Lipsiae 1661. 1 Vol in 16.
g <sup>10</sup>	Weidenfeld (Joannus Segeri) De Secretis adeptorum. hamburgi. 1683. 1 vol in 12.
g <sup>10</sup>	Redi (Francisci) Experimenta circa generationem insectorum. . . . . Amstelodami 1671. 1 Vol in 16
g <sup>11</sup>	Wolphius (Casparus) De Stirpium collectione. . . Tiguri 1587. 1 Vol in 12.
g <sup>13</sup>	Secrets touchant la Médecine. . . . . Paris 1668. 1 Vol in 12.
g <sup>15</sup>	Traité du Caffé, du Thé, et du Chocolat par Philippe Sylvestre Dufour. . . . . Lyon 1688. 1 Vol in 12
g <sup>1</sup>	Ensemble. usage du Caffé, du Thé, et du Chocolat. . . . . Lyon 1671. 1 Vol in 16
g <sup>9</sup>	Scaligeri (Julii Caesaris) De Plantis. . . . . Marpurgi. 1538. 1 Vol in 12.
g <sup>13</sup> (certaine note)	Von der Becke (Davidis) Rerum naturalium Principia. . . . . hamburgi 1674. 1 Vol in 12
g <sup>9</sup>	Entretiens sur l'acide et sur l'alkali par M. De l'André. Paris 1687. 1 Vol in 12
g <sup>4</sup> (autre note)	Secrets de Médecine et de Chirurgie. . . . . Paris 1742. 1 Vol in 12
g <sup>13</sup>	Découverte et effets des ferments dans le corps humain par Jean Paschal. Docteur en Médecine. . . . . Paris 1681. 1 Vol in 12.
g <sup>13</sup>	Antimonii Mystoria gemina. Alexandri von Suchten. Livre allemand. . . . . 1 Vol in 12.

- 68 *Traité de Physique, Histoire naturelle, de Mineralogie et de Metallurgie par M. Jean-Gottlob Lehmann. ouvrages traduits de l'allemand . . . . . Paris 1759. 3 Vol in 12*
- 
- 9 12 *Synopsis Methodica Pharmacorum omnium quæ in communi sunt practicanum usu, &c. Authore Nicolao Dacier Trecenti, D. M. Mompeliensi . . . . . Trecenti 1614 1 Vol in 12*
- 
- d3 *Recueil des Drogues Simples ou Matière Medicinale par M. Claude François Passerat De la Chapelle . . . . . Paris 1753. 1 Vol in 12*
- 
- d6 *Cartheuser (Joannis Frederici) fundamenta Materia Medica tam generalis quam specialis . . . Paris 1752 2 Vol in 12*
- 
- 66 *Cartheuser (Joannis Frederici) Elementa Chemicæ Medicæ Dogmatico experimentalis . . . . . Halæ Magdeburgicæ 1736. 1 Vol in 12*
- 
- 95 *Quirini Rivini Manuductio ad Chemicam pharmaceuticam, et Joannis Francisci Viganii Medulla Chemicæ Norimbergæ 1718. 1 Vol in 12*
- 
- 66 *Observations curieuses sur toutes les parties de de la physique extraites et recueillies des meilleurs memoires. Paris 1730. 3 Vol in 12*
- 
- d5 *Traité des Medicaments et la Maniere de s'en servir pour la guérison des Maladies par M. Tauvry Medecin de Paris Paris 1699. 2 Vol in 12*
- 
- 913 *Meursi filii (Joannis) Arboretum Sacrum, sive de arborum fructuum, et herbarum consecratione, proprietate, usu, ac qualitate libri tres . . . . . Lugduni Batavorum 1642. 1 Vol in 12*
- 
- 97 *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie galénique et chymique par H. Tencke professeur royal à Montpellier. Lyon 1686 1 Vol in 12*
- 
- 63 *Théologie des insectes, ouvrages traduits de l'allemand de H. Lesser avec les remarques de M. P. Lyonnet. Paris 1745. 2 Vol in 8*
- 
- 67 *Fickii. (Joannis Jacobi) Manuductio ad formularum compositionem . . . . . Jenæ 1713. 1 Vol in 4*

67	Alpini (Prosperi) De plantis Aegypti, et de Balsam. Patavii 1640. 1 Vol in 4	17
67	Libavii (andrea) alchemia . . . . . francofurti. 1697. 1 Vol in 4	
67	hoffmanni (Friderici) observationes physico Chemicae selectiores . . . . . hala. 1736. 1 Vol in 4	
68	Dispensatorium Medicum continens institutionum pharmaceuticarum lib. de Materia Medica lib. iii. auctore Joanne Renodaeo . . . . . Paris 1523. 1 Vol in 4.	
912	DISCOURS et Demonstration des ingrediens de la Thériaque. par Laurent Castellan Apothicaire de Montpellier. Lyon 1614. 1 Vol in 12.	
67	Pharmacopœa Lugdunensis reformata Lugduni 1674. 1 Vol in 4.	
67	Duhamel (Joann Bapt) De Meteoris et fossilibus libri duo . . . . . Parisiis 1660. 1 Vol in 4	
67	Ordre du Dessin du jardin Royal des plantes par Guy De La Brosse. . . . . Paris 1626. 1 Vol in 4. parchemin	
68	Cæsius. (Bernardus) De Mineralibus . . . . . Lugduni 1636. 1 Vol in fol.	
61	historia generalis plantarum. in lucem edita a gulielmo Rouille Cui et typographo Lugdunensi . . . . . Lugduni 1687. 2 Vol. in fol.	
68	Rondeletii (Gulielmi) Doctoris Medici Monspelienis Libri De Piscibus marinis . . . . . Lugduni 1554. 1 Vol in fol.	
65	Idées nouvelles sur la formation des fossilles . . . . . Paris 1751. 1 Vol in 12	
65	Panthaleonis Pillularium . . . . . Lugduni 1523. 1 Vol in 4.	
65	DISCURSUS De Diluvio maximo <sup>1882</sup> publicatus a Joanne Georgio Liebknecht ch'althimatum professore . . . . . Giesse et Francofurti 1714. 1 Vol in 8	
65	Statuts de la faculté de Médecine en l'université de Paris par M. Denis Puyson Docteur Régent et Doyen de la dite faculté . . . . . Paris 1672. 1 Vol in 4.	
65	Statuts et Ordonnances pour les Marchands apothicaires-épiciers et les M <sup>rs</sup> épiciers-grossiers Droguistes de la ville de Paris . . . . . Paris 1764. 1 Vol in 4. broché	

autre  
note

les mêmes 1735

15	Ex Dono Authoris	Dictionnaire interprète de Matière Médicale et de ce qui y a rapport par M. Juliot garde en charge des apothicaires de Paris . . . . . Paris 1768. 2 Vol in 12
913		Secret (Le) des Eaux Minérales acides par Pierre Le Givre. Médecin . . . . . Paris 1667. 1 Vol in 12 parachemin
doublé noir		Brassavoli (Antonii Musæ) Medici ferrariensis De Medicinis purgantibus . . . . . Lugduni 1553. 1 Vol in 16 parachemin
d2		Essais d'Expériences. sur la fermentation des Mélanges alimentaires &c. traduits de l'Anglois de M. David Macbride Chirurgien de Dublin par M. Abbadié. Chirurgien de S. A. S. M <sup>le</sup> Le Duc de Penthièvre. Paris 1768. 1 Vol in 11 broché
93		Oeuvres d'Hippocrate, traduites en François avec des remarques &c. . . . . Paris 1697. 2 Vol in 12
d1		Reflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques . . . . . Paris 1726. 1 Vol in 12
93		Découvertes nouvelles concernant la Santé et les Maladies. par M. De Saue. Docteur en Médecine . . . . . Paris 1727. 1 Vol in 12
93		Reflexions nouvelles sur les causes des Maladies et de leurs Symptomes. par M. De St André, Médecin de Caen Paris 1687. 1 Vol in 12.
98		Progres (Le) de la Médecine. contenant des recueils de tout ce qui s'observe de plus singulier dans cette Science pour les mois de Janvier, Février, et Mars 1709 . . . . . Paris. 1709. 1 Vol in 12
94		Traité de la digestion et des Maladies de l'Estomach suivant le Systeme de la Trituration et du Broiement &c par M. Lecquet Paris 1712. 1 Vol in 12
d5		Essai des Merveilles de nature et des plus nobles artifices par René François Prédicateur du Roy . . . . . Paris. 1637. 1 Vol in 8
68 <del>67</del>		Renealmi (Pauli) Blaesensis Doctoris Medici Specimen historico-plantarum . . . . . Paris. 1611. 1 Vol in 8.
67		Caractere des plantes. 1 Vol. in 4. Manuscrit. <span style="float: right;">14</span>

manuscrit

COURS de Pharmacie chimique et galénique  
par M. Bouelle Apothicaire de Paris . . . . . Manuscrit . . . . . Paris 3 Vol in 4°

65

Expériences de Médecine sur des Animaux traduits  
de l'Anglois par M. L. . . . . Docteur en Médecine . . . . . Paris 1749. 1 Vol in 12  
ensemble le Pharmacien moderne, ou nouvelle Manière de préparer  
les Drogues traduit de l'Anglois par M. Edous . . . . . Paris 1750.

67

Spielmann (Jacobi Reimboldi) pharmaco-poei  
argentoratensis institutiones chemicae . . . . . Argentorati 1763. 1 Vol in 8.

63

Phisico Chymie, théorique et pratique  
en dialogue par L. J. De Coire apothicaire à Lille . . . . . Lille 1768. 1 Vol in 8.

67

Le Parfait Maréchal par M. De Solleysel. Paris 1793 1 Vol in 4.

67

Remarques sur le livre de l'antimoine de M. Eusebe  
Renaudot Médecin de Paris par Jean Morlet Médecin de Paris. Paris 1634 1 Vol in 4.  
par chimie

68 67

Rabbat-joye de l'antimoine triomphant ou examen  
de l'antimoine justifié de M. Eusebe Renaudot par M. Jacques Perreau  
Médecin de Paris . . . . . Paris 1634 1 Vol in 4.  
par chimie

98

Explication phisique et Mécanique des effets de la  
Saignée et de la Boisson dans la cure des Maladies &c. . . . . Chambéry. 1707. 1 Vol in 12.

98

Traité de la peste avec un problème sur la peste par un  
Médecin de la Faculté de Paris . . . . . Paris 1722 1 Vol in 12.

96

Précis de la Méthode d'administrer les Pilules toniques  
dans les hydropsies. par M. Bacher Docteur en Médecine. . Paris 1767. 1 Vol in 12.  
broché

910

Traité de la Circulation des esprits animaux; par un Religieux  
de la Congrégation de St Maur. . . . . Paris 1682. 1 Vol in 12.  
broché

911

Physique générale et particulière par Louis De Beilache. Paris 1663. 1 Vol in 12.

68

Physiologie de Jernel divisée en 7 livres traduits en français  
par Charles De S' Germain. Médecin ordinaire du Roy . . . . . Paris 1633. 1 Vol in 8.  
par chimie



# 98 double notice	20	<p><u>Découverte</u> nouvelle des admirables effets des fermeux dans le corp humain par Jean Fascal Docteur en Médecine. . . Paris 1681. Vol in 12 broché</p>
912		<p><u>Leonelli faventini De victoriis</u>, - De Agridudinibus infantum tractatus - - - - - Lugduni 1546. Vol in 12 parchemin</p>
d1		<p><u>Celandre</u> ou traité nouveau des Decentes de leurs Diverses especes &amp;c. par N. Berenger Docteur en Médecine. . . Paris 1694. Vol in 12</p>
912		<p><u>Dioscoridis (Pedanii anazarbei) De Materia Medicinali</u> Libri sex Joanne Ruellio Succioneensi interprete - Lugduni 1530. Vol in 8 parchemin</p>
96		<p><u>Traité chimique de la véritable connoissance des fièvres continues pourpres, et pestilentielles, et des moyens de les guérir, et de s'en préserver tant par les acides que par les Sudorifiques</u> - - - - - Dijon 1683. Vol in 12 broché</p>
92		<p><u>Dissertation</u> sur le Guy. mise au jour par M. J. Colbatch Médecin anglais et traduite en français par M. H. D. S. petite brochure in 12 Paris 1729</p>
92		<p><u>Dissertation</u> de Jean Philippe De Limbourg Docteur en Médecine sur les affinités chimiques, - - - - - petite brochure in 12 Liège 1761.</p>

Herbarium de Clermont Herbarium contenant six cent plantes collées sur du grand papier suivant la méthode de Cournu fort, donné le 4. février 1782. / par Jean-Baptiste Rivin Lehou de Clermont apothicaire du Roy et prêtre adjoint lequel a été remis au Sieur Bisson démonstrateur en botanique pour mettre en ordre suivant la nouvelle méthode et ensuite le remettre au Collège

des deux volumes de la physique des arbres qui a été faite à Paris par M. de Jussieu et les autres en 1757

Les ouvrages de M<sup>re</sup> DuRoi et DuMonceau  
 huit volumes in quarto. contenant le traité des arbres  
 les en deux volumes 7<sup>e</sup> physique des arbres deux volumes  
 exploitation des bois 2 volumes. transport des arbres  
 1. volum. des semis. 1. volume. . . imprimé 1760  
 le 9 juillet 1757

15 v.  
 Total 177 vol.

## C.2 Numérisations annotées de l'état topographique

Les cotes des livres sont indiquées en rouge, et leurs dimensions en vert.

Les annotations faites au crayon à papier expriment des calculs, des suppositions, ou des incertitudes.

nombre des volumes.

# Bibliothèque

Dates de l'impression

État de la Bibliothèque mise en ordre en 1787. et arrangée sur les différentes tablettes ci-après.

Premièrement: dans le grand Corps de Bibliothèque.

Deuxième Tablette, en commençant par le haut.

132	nes 5374	450	1	Georgii Agricola libri Decem de horto.	in fol	1588
134	nes 5372	550	1	Opera divini Joannis Mesuae (Gothique)	in fol	1535
133	nes 5373	9	1	des mêmes, nouvelle Edition.	in fol	1570 (note de 1569)
	ats (277)		1	idem		1561
135	nes 5230	55	1	Discordis a valerio corde	in fol	1561
			4	Dictionnaire des Sciences grand in folio 2. colonnes.		
			2	Histoire du Règne végétal grand in folio, 2. colonnes.		1777
				finissant au C.		
			4	idem des planches de la même histoire		
			6	Dictionnaire universel de médecine, Chirurgie, Chimie, de Botanique, d'anatomie, Pharmacie, histoire gr. in folio, 2. colonnes		1748
				Histoire Générale des Drogues par Pierre Dainnat, in folio.		1644
				1674		
				Jo. Jacob Mangsti Medicina Doct. Bibliotheca Pharmaceutica Medici grand in folio, 2. colonnes		1703
				Pharmacopœia Augustana in folio		1734
				Pharmacopœia argentoratensis	in fol	1757
				Dispensatorium Pharmaceuticum Viennense	in fol	1768
				Statisbonense	in fol	1777
				Brandenburgicum	in fol	1744
				Stragense	in fol	1739
				Pharmacopœia Altensis		
				Historia Generalis plantarum par Morilus		1588
				œuvres Pharmaceutiques de Renou médecin		1626
				Botanicum per Theodoricum Dothmannum m.	in fol	1540

49-166

139 56 6 1

135 53-1 et 53-2 852 0 2

134 nes 5005 4 1

134 nes 5002 25 1

132 nes 5096 25 1

134 nes 5006(1-2) 25 1

134 nes 5004 25 1

136 nes 5007(1-2) 4 1

36 nes 57-1 et nes 72 6555 0 2

1637  
nes 92

(oy -> 35 livres) ≈ 1,49 m

↓ env 39 cm

18  
Nombres des volumes

# Suite de la Grande armoire.

Dates de l'impression

pb vol endommagé  
+ auteur ajouté  
res 5025-1 et res 5025-2

## Deuxieme tablette. 9<sup>me</sup> armoire

		Synopsis Pharmaceutica, par Jean Honore.	
		Setit in folio . . . . . de Milan . . . . .	1729
	1	Dictionnaire de Duret, petit in folio . . . . . 1 vol.	
	2	L'histoire de Stantes de la Guiana francois. Sao M. fusca	
		oules, in 4 <sup>o</sup> . . . . .	1775
	1	oultre de Salinny in 4 <sup>o</sup>	1777
	1	Synotologie d'Heuchel et pour Saturne.	1760
abs (189)	5	Memoires de mathematique et de Physique	1760
epidemiologie (179)	48	Enjourn yotee in 4 <sup>o</sup> belle Edition.	1750
	1	Memoire de physique sur l'art de fabriquer le fer par Giguon	
		M <sup>o</sup> Deforge in 4 <sup>o</sup> . . . . .	1775
		Pharmacie theorique de Chameau	1670
		antidotarium Generala et speciale Meckeri	1609
		Novitius seu Dictionarium latino-gallicum. Setit in fol.	1721
		Pharmacopée de Chartrai, 2. Vol in 4 <sup>o</sup>	1751
		idem avec addant de papier blanc	1753
	1	auquel on ajoute un petit traité des Eaux minerales de France	
		Statuts de Médecine, 2 Exemplaires, dont l'un augmenté d'un	
		memoire de l'univers, au sujet des lettres patentes du Roi	
		portant établissement de J. démonstrations en chirurgie.	
abs (88)	1	Pharmacopée de l'Emery. in 4	1698
	1	Dictionnaire des drogues du même.	
abs (140)	1	Chimie du même commentée par Baron. in 4	1756
	1	Index Medicamentarius Sarinensis & Exemp. de 1630 1732, 1748 1758 in 4 <sup>o</sup>	

26 ↓ 6555 [anc. 17102] • 5  
24,5 ↓ res 12099 • 11  
25,5 ↓ res 5037-1 et res 5037-2  
May # [anc. 1708] • 1

420 ↓ 4,5 res 12092  
25,5 ↓ 110355 • 0,15  
240

Contenu des volumes

2<sup>e</sup> Tablette. Grande armoise

Date de l'impression

22,5

les 11020 • 14,5

Dispensarium Nicolay in 4° 1882

22,5

6632 • 14,5

Ophthalmologie, in 4° par Brinon 1860

29

les 5029(1-2)

Arctidontarium Bononiense in 4° 1750

Pharmacopoeia Duacena in 4° 1732

Claudii Galeni Serapini de temperamento Lib. III in 4° 1569

Pharmacopoeia Londinensis in 4° 1639

Pharmacopoeia Bruxellensis 1691

231

236

res 5027

res 5021 (en parchemin)

(avg 3.42 livres) = 1,83 m

min 30

cat: ancienne est 15 vol

Troisième Tablette 9<sup>e</sup> armoise.

22,5

abs (4) • 2

Minéralogie de Boncarri in 8° 1762

29,5

abs (3) • 9

Dictionnaire de Saumarez in 8° 1775

29,5

11609 5,5

Histoire des Plantes et animaux par Geoffroy in 12. in 8° 1765

11686 6,5

Lexicon medicum Joanne Henr. Schultze 1754

29,5

S. 2

Linnaei Plantarum Species 1764

11803(1-2) 5

Linnaei Systema Naturae in 8° 1740

29,5

1

Physique Expérimentale de A. Cotes 1742

29,5

11910-1 et 11910-2

Oréologie des insectes par Latr. 1745

Oeuvres posthumes de Chirurgie de Secte 1774

Le parfait boulanger Barmentier 1778

Maladies Chroniques par Bacher 1776

Dissertation physique-chimique p. Damachy 1774

20

11689 5,5

Statique Générale de médecine Lamuller (in 8°) 1698

Minéralogie de LaSage 1776

50		3 <sup>e</sup> Tablette, Grande armoire.		Dates d'impression	
Nombre des volumes					
289?	-	1	Elements de Botanique de Tournefort		1694
manuscrit		1	Etat de l'ancienne de Chimie et Pharmacie, sans nom d'auteur et dont 2 de Chimie.		
220	nos 11127 4	1	Jouanne Couradi Barthelemi. Cours Chimie	(in 4)	1718
220	11133 3	1	Chimie Elémentaire de la Croix	in 8	1768
		1	Physico-chimie de Humeau	in 8	1768
		1	Etat sur la purification par Stahl		1765
		2	Abécédair Chimiques de Model, traduit par Demoussier		1774
	abs (175)	1	Chimie de Lavoisier	in 4	1781
215	11125 4	1	Chimie Nationalis, par S. L. Doct. med.	in 4	1687
	1507	1	Chimie in arte formam tradita à quercero		1662
215	nos 11124 4,5	1	Collectanea Chimica Leydenica	in 4	1684
20,5	nos 11059 2,5	1	Pharmacopœa Leydenica		1751

(avg → 51 livres) ≈ 1,97 m  
↓ min 22,5

26		4 <sup>e</sup> Tablette 9 <sup>e</sup> armoire		Dates d'impression	
6262-1035	→ 13!	17	Dictionnaire d'histoire naturelle de Buffon in 40		1749
		4	Nouvelle table des mémoires de l'Académie in 4°		
		4	Dictionnaire universel des animaux in 8°		
		4	Observations Physiques de l'abbé Lavoisier, in 4° (in part. pl. pl.)		
		1	Mémoires littéraires et critiques de la médecine 1775		1775
		1	Voyage à la Martinique, observations physiques, histoire naturelle par Charbaut Charvot, in 4°		1765

(avg → 92 livres) ≈ 2,10 m

Nombre des volumes.

51

Date de l'acquisition.

~~Cinquième Tablette 9<sup>de</sup> armoire.~~

- ~~16 . . . Dictionnaire de l'Encyclopédie, Edition de . . . 1755  
G<sup>o</sup> in folio à 2 colonnes.~~
- ~~12 . . . Supplément de planches avec explication 12 vol. même format . . . 1772.~~

~ 1,95 m

P. n. n. 30

57  
Nombre des volumes.

Date de l'impression

# Sixieme Tablette 9<sup>o</sup> armoire

17	11608(1-16)	16	1	Introduction à la Chimie par Chausse	1741
17	11923-1(-3)	3	16	Matière Médiale de Geoffroy	in-12 1757
			3	Histoire naturelle de Lichman	in-12 1757
			6	Mélanges d'histoire naturelle de Louis de Lac	1765
			6	Mémoires de Morison	1750
				(de 1 <sup>er</sup> volume manqué)	
17,5	11572-1-11573	2	3	Observations sur la Sténie	in-12 1730
			1	Tractatus Generalis plantarum Gallo-belgarum	1768
			1	Examen chimique des Souffres de terre par M. Sarrmentier	1773
			1	L'ami des malades ou Soudres Valheur	1770
17,5	11295	2	4	Dissertations chimiques de M. Dorn. traduites par M. de Machy	in-12 1759
	[Ann. 11302-2 + Ann. 11307-4]	2		(Plus 2 déparités)	
17	11352-1/11352-6	3	2	Institutions Chimiques par le même	1747
			4	Eléments de Doctrinotique par M. Cramer	in-12 1755
			2	Jurispudence de la chirurgie en France par Verdus	1754
			2	Deum de la médecine par le même	1753
			2	Observations de médecine d'Erubourg (6 et 7. 2é par.)	1747
			2	Détail des Succès de l'Académie p. les Moyens par M. Linn	
			1	Examen chimique de diff. Subst. minérales par M. le Sage	1769
			1	Procédés chimiques par M. de Machy	1769
			4	Opus de Sténie par Bernart	1680
				(il manque la 2 <sup>o</sup> volume.)	
17,5	11774	3	1	Juan. Fredet. Laithecurari Elementa Chym.	in-12 1736

(orig 163 livres) = 2,41 m  
↓ voir 17,5



Nombre des volumes

### Septieme Branche G<sup>de</sup> Armoise

- 17. Observations physiques de l'abbé Sostre  
(Le premier fut à la h. Stueche.)
- ~~2144~~ 1. Institutiones Pharmaceuticae Joannis Senodii . . . in-4 . . . 1623.
- ~~101 5208 55~~ 1. Le Mai cours de Chirurgie resolutive par Barthe . . . in-4 . . . 1657.
- ~~2552 5162 4~~ 1. Statuta de la Faculté de médecine, in-4 . . . . . 1672.
- ~~11495 1012~~ 2. Tabulae Andreae Argoli, in-4 . . . . . 1667.
- ~~12227(12)~~ 1. Specimen historiae plantarum S. Pauli Senaldi . . . in-8 . . . 1611.
- 10. Les oeuvres de la Stamboisiere . . . . . (1692) (1667)
- ~~11111 3~~ 2. Tabac-jonc de l'antimoine par Serrault . . . in-4 . . . 1654.
- ~~11771 6~~ 1. Cours de médecine par Louis Guyon . . . . . in-4 . . . 1664.
- ~~140266 45~~ 1. Pharmacopée de Baudouin, Com. par Xermy . . . in-4 . . . 1681.
- ~~5164 55~~ 1. Le Darsait Maréchal par Sobyser . . . in-4 . . . 1723
- 2. Sphermes Sebinae flaminii Mezgaracca . . . . . 1701-ac 20.
- ~~5030~~ 1. Pharmacopœia Baudouoni, par Duboy . . . in-4 . . . 1639

4x  
Nombre de volumes.

Suite de la Sontaine Tablette 2<sup>e</sup> édition. Dates de l'impression

5206

ds (61)

223  
No 11845(13) 3,5

226 No 5045 2

223 No 11006 2

225 No 11887(13) 3

20 No 11137 4

(manuscrit  
118

225 No 11109 4

208

22 No 11035 4

22 No 11115 4

22 No 11386 1

← 1	Pharmacopœia Seroderii	1665
• 1	Dictionnaire Pharmaceutique de Meuse	in-4 1689
• 1	joannis Baptistae Duhamel de meteoris fossilibus Libri 2.	in-4 1660
• 1	Collectanea Pharmacœutica Denicher	in-4 1695
• 1	Pharmacopœia Lugdunensis	in-4 1674
• 1	Storpei alpini de plantis Aegypti Liber	in-4 1640
• 1	De attractis Cujuscunque Generis Campariis	1690-1660
• 1	Caractère des plantes manuscrite formant un Double Catalogue et diff. méthode.	in-4
• 1	Fied. hoffmani Observationum lib. 3	in-4 1636 1736
• 1	Fied. Hoffm. Medicinæ Nationalis Systematicæ tom. V.	1738
• 1	Mémoire sur les avantages que le Languedoc peut retirer de ses Grains, Sarcmentes	1786
• 1	John Joachimi Becheri Physica Subterranea	1738
← 1	Commentaires de Matthioli sur Dioscoride, traduits par Antoine Dupinet	1680
• 1	Antidotarium Nononiense	in-4 1615
• 1	Pharmacopœia Venetiarum	1636
• 1	Les Seize livres des Sarcrafes de Barabse	in-4 1631
• 1	Cælum Philosophorum, seu De Secretis nature Suetioriori	in-4 1525?

nombre des volumes.

Suite de la Septieme Tablette 9<sup>de</sup> annuair. Date de l'impression.

22  
1957 114 16 2 • C. IV. . . . . Révolution des Mystères des teintures . . . . .  
Barthelemy . . . . . in-4 . . . . . 1644. 1666

22  
1957 119 5 1 • . . . . . L'usure des Requetes de la Broche pour établir  
le jardin Royal des plantes et sa nomination  
d'inspecteur . . . . . in-4 . . . . . 1626.

abs (91) • 1 . . . . . Droguerie Cheophrasti Saraseni . . . . . in-4 . . . . . 1536

22  
1957 110 6 7 (1-2) 5 • 1 . . . . . Pharmacopoeia augustana restituta . . . . . in-4 . . . . . 1623

22  
1957 116 9 5 (1-4) 6 5 • 1 . . . . . Hortus medicinae Van-helmont . . . . . in-4 . . . . . 1648

1 . . . . . instructio sobre la arce de Gado Michel Bernades . . . . . 1775.

1957  
1957 110 7 4 1 • 1 . . . . . J. Jac. Sicii Manductio ad formulas . . . . . in-4 . . . . . 1713

23  
1957 113 13 6 • 1 . . . . . Angeli Salae opera . . . . . in-4 . . . . . 1650.

23  
1957 111 19 3 4 5 • 1 . . . . . Ossal. Crollii Veterani hact. Basilica Chimica . . . . . in-4 . . . . . 1608

1 . . . . . collection irrégulière de formules . . . . .

22  
1957 114 19 3 5 • 1 . . . . . Meniques Sur l'antimoine par Senacot . . . . . in-4 . . . . . 1654.

23  
1957 111 12 7 1 5 • 1 . . . . . Alchimie Complementum . . . . . in-4 . . . . . 1630

24  
1957 12 20 1 4 • 1 . . . . . Pharmacie Théorique de Cheneau . . . . . in-4 . . . . . 1660

23  
1957 110 38 1 5 • 1 . . . . . Codex Medicamentarium Saris . . . . . in-4 . . . . . 1645.

22  
1957 113 14 (1-2) 5 5 • 1 . . . . . Alchemia Andreae Libani opera . . . . . in-4 . . . . . 1597

1957  
1957 111 22 2 • 1 . . . . . Davidis Perberii pro Raymundo Minderero Hispano . in-4 . . . . . 1626

1 . . . . . Exatto Medicamentorum Alphabetico ordine . . . . . 1632.

23  
1957 12 10 3 5 • 1 . . . . . Dispensarium Nicolay . . . . . in-4 . . . . . 1582.

le déparage et avec le 50 partie par plusieurs ans de u. int.

56  
Nombre des volumes

Liste de la Septième Tablette 9<sup>e</sup> Armée. Dates de l'impression

23,5 ↓	11770	7	• 1	...	Essai de la conservation de la Santé . . . in-4 . . . 1650
	nes 11065			← 1	Antidotarium Graudavium . . . . . 1663
				1	<del>Différentes expériences sur le mercure et les</del>
					<del>musspatiques, par M. Boyer</del>
				1	<del>Mémoire critique et historique sur la leprose</del>
					<del>de Saix . . . . . 1771</del>
20 ↓	nes 12063	2	• 1	...	Adriani Spigelii jagoger in rem herbariarum . in-4 . . . 1606
19,5 ↓	nes 11391	25	• 1	...	Francisci Marii Gualardi opus elegantissimum de vniuersis quae vitam spectant . . . in-4 1511
				35	flora Sarisemii, ou Description des plantes des environs de Saix, petites brochures avec figures enluminées . . .
17,5	nes 11398(1-2)	3,5	• 1	...	Lapis Sclerosus . . . . . in-8 . . . 1609
18	nes 11629	6	• 1	...	Medici officini opera . . . . . in-8 . . . 1649
17	nes 11634	3,5	• 1	...	Recueil des plus curieux et rares secrets . . in-8 . . . 1611 Sav Joseph Duchene.
20	nes 11136(1-4)	5,5	• 1	...	De Circulo quadrato michaelis maieri . . in-4 . . . 1618

nes 11065

(orig. 1 NB titres) ≈ 6,27 m  
↓ min 25,5

nombre des volumes

in folio

huitième Tablette G<sup>o</sup> armoine

57

Date de l'impression.

46 ↓	N <sup>o</sup> 52	17	1	Mathiolo Sur Dioscoride	1555	1565
40 ↓	N <sup>o</sup> 51-1	82	2	Edits et ordonnances de Paris de France	in fol	1680, 1580
43 ↓	320	45+35+10	3	Gesneri opera	in fol	1555
38 ↓	N <sup>o</sup> 62	95	1	Avicennae opera	in fol	1555
32 ↓	N <sup>o</sup> 50	50	1	Luminare majus. Lumen apothecariorum	in fol	1551, 1581
35 ↓	113	45	1	Bernardus Caesius de Mineralibus etc.	in fol	1636
N <sup>o</sup> 32	83		1	Oeuvres Pharmaceutiques de Benou		1626
35 ↓	171	683	3	Opera omnia Saraceni	in fol	1658
N <sup>o</sup> 50	11		1	Observationes in Pharmacopoeiam aegyptiaca		
				Gwelfphorum	in fol	1500, 1667
abs (87)			1	Mathiolo Sur Dioscoride	in fol	1573
32 ↓	N <sup>o</sup> 53	75	7	Novellius Sur Dioscoride	in fol	1529
abs (15)			1	Valerii Cordii historia stirpium	in fol	1561
31 ↓	N <sup>o</sup> 52	34	45	Opus Saneotarum	in fol	1526
N <sup>o</sup> 50	10		1	Pharmacopée de Wittemberg		1541
Barlay	58	355	8	Pharmacopée de Renaudeau par Daniel hortius	in fol	1651
34 ↓	96	55	1	Oeuvres de Contant Sere et fils		1628
abs (256)			1	Pharmacopoeia Bruxellensis	1642	1671
37 ↓	N <sup>o</sup> 52	42	45	Botanicon Chesodoric Dorthonic		1560
37 ↓	N <sup>o</sup> 52	72	25	Amyphiteatrum Sapientiae, seu interpretationes	in fol	1609
				Sapientiae Abun Roth inde aduocata ad amyphiteatrum mundi		

MMD

N<sup>o</sup> 50 10  
Barlay 58 355

deux fois 77 de 667

58  
Nombre des volumes.

liste de la huitième table 9<sup>e</sup> année

dates de l'impression

et opus oratione concludit.

Curiosi de fabler Singularioribus la Divinitate  
maior inexplicabilibus. . . . . 1649

abs(69)?

Tractatus de Botanique, écrit en allemand.

Chimie de Annibal Bartol.

res 5208 26 55 double? 1  
11771 26 6 11771 double?

Cours de Médecine ou le miroir de beauté

de Santé Corporelle par Meissonnier . . . . . in-4 . 1656

~~370~~ 66 abs(69) 8 double?  
double?

Ouvrier de framboisier . . . . . in-4 . . . . . 1612, 1613  
idem . . . . .

res 11066 double 127  
235 65 double?

Pharmacopée de Bauderon avec les Rem. de  
françois Vermy, 2. liv. en 1. vol. . . . . 1681.

22 12 206 6

Dissertationum Medicarum Scudderii . . . . . in-4 . . . . . 1623

Andree aradi Tabula . . . . . 1667

Pharmacopée de Schröder. par Amuller (mauque  
le 2<sup>e</sup> vol.) . . . . . 1648

double? 11066

Chematum Chemicum (mauque le 2<sup>e</sup> vol.) . . . . . 1659

res 11111 3 double?

Mabbat-jore de l'antimoine triomphant . . . . . 1654

res 12227(1-2) 2 (double)?

Specimen historie plantarum Saudi Arabiae . . . . . 1611

res 11370-2 11

Opera Joannis Danielis Myllii operis chemici pars altera . . . . . 1620

res 11022  
res 32685

Pharmacopée d'Amsterdam . . . . . 1636

res 11069(1-2) 28

Dissertationum Hafniensium . . . . . in-4 . . . . . 1667, 1668 (en 1667)

res 11179 5  
res 11288 8

Pharmacopée de Sylvius . . . . . in-16 ou in-12 . 1548 (choix)

175 2 abs(265) 1

Pharmacopée Royale d'Embourg . . . . . in-12 . 1758

Nombre des volumes.

Suite de la huitième Tablette 9<sup>e</sup> armoire. Date de l'impression.

2. Joannis Joachimi Necheri Experimentum novum ac curis. . . . . 1680

17,5

6 • 1... Les Sept livres de la Physiologie de Serapion par Charles Des-Genain. . . . . in 8 . . . . 1635

37 ↓

15,59 65 • Oeuvres Pharmaceutiques de Serapion. . . in fol. . . 1636, 1637

33,5 ↓

15,52 12 65 • Traité des animaux aquatiques par Rondelet in fol. 1554.

(orig → 48 livres) ≈ 2,32 m  
D. min 43

60  
étiquette des volumes.

cm

# Petite Armoire à Droite

Dates de l'impression

Seconde Tablette en commençant par le haut.

17	11638	3	• 1	Secrets ou Remèdes éprouvés de l'abbé Nouneau. in-12. 1708.
15	11631(1-4)	4	• 15	Jordanus Brunus, Volanus, de Specierum simplicium et Lampade combinatoria Remondi-Sallii. . . . in-12. 1588
16	11621	4	• 1	Constantinople, ou nouvelle Lumière Chimique. in-8. 1611, 1691
16,5	11575	1,5	• 15	Secrets des Orains et eaux minérales par Suart. in-12. 1694, 1686
	11159		← 1	Chérague d'Andromacus par Moysse Charra. . . . . 1695
16,5	11636	2,5	• 1	Celandre, ou suite des Decretes par M. Serreyer. in-12. 1644, 1694
18,5	11638(1-2)	3	• 1	Opera Casarii Hippocratis chemici. . . . in-12. . . . 1673
20	11071(1-4)	4	• 1	Pharmacopoea augustana, seu Regia j. Zwelferi. in-4. 1653
17,5	11822	3	• 1	Nefleximus Sive l'usage de l'opium et de Narcotiques in-12. 1726

(orig. 9 livres) ≈ 33 cm  
↑ min 20 cm



Nombre des volumes

Date de l'impression

Deuxieme Tablette, Petite armoire a droite

abs (215) • 1. m	Le Medecin des pauvres par Dube . . . . . in-12 . . 1683.
155 ↓ 11644 25 • 1. m	La Medecine abrégée par Dube . . . . . in-12 . . 1692.
13 1134 1-1 45 • 1. . . .	Apparat Medico-Pharmaco-Chimique par de Meffe . . in-8 . . 1677.
17.5 11089 45 • 1. . . .	Nicolay Myrepsi alexandrii medicamentorum opus . . in-8 . . 1569 1869
16 11157 25 • 1. . . .	Pharmacopeia Boticana Gobilii Batavi . . . . . in-12 . . 1700
	<u>Observation sur les Eaux minerales de Bouguen . . . . .</u>
	<u>Naudin . . . . . 1769</u>
178 11296 3 • 1. . . .	Essai d'Experiences & par M. L'abbadie . . . . . in-12 . . 1766
16 ↓ 11424 3 • 1. . . .	Chimie naturalis Specimen . . . . . in-8 . . 1707.
17.5 11360 (1-2) 35 • 1. . . .	Saradoxum Chemicum Sine igne. Ernesti Gottbold . . in-12 . . 1711.
17 ↓ 11264 3 • 1. . . .	Davidis von den Beckr Experimenta rerum naturalium . . in-8 . . 1674.

10

(cote 1 to lures) ≈ 34,5 cm P mbr 19 cm

Nombre de volumes

Troisième Tablette, Petite annuaire à Droite

Dates de l'impression

№	№	Vol.	Part.	Titre	Im.	Date
17	11357	3	1. M.	Le monde de Descartes	in-8	1664
17	11263	3,5	1.	Chimie de Bequiu	in-8	1637
	abs (270) (49707)		1.	Pharmacopœia Chomae Sullor	in-12	1761
	abs (206)		1.	Secrets concernant les arts et métiers	in-12	1716
	abs (336) n°11357		1.	Matière Médicale par D'Amont de la Chapelle	in-12	1753
17	11362	2,5	1.	Lettres optiques sur la formation des Selées Christ. Slav. No. d'origine	in-12	1729
15,5	11830	2,5	1. M.	les Médecins à la Cour, par François Beranger	in-12	1677
16,5	11603	2	1.	Recueil d'Expériences sur le combat qui procède des mélanges, sur savoir, urine, Sang et lait	in-12	1679
15,5	11635	2,5	1.	La turbe des Schizophes	in-12	1672
15	11628	2,5	1. M.	La nouvelle découverte et les admirables effets des ferments dans le Cerveau humain, par Jean Bascab	in-12	1691-1681
15,5	11630	2	1.	L'histoire du tabac par M. de Saade	in-12	1677

12

(avg → 10 livres) = 33 cm ↓ min 17 cm

16,5 nombre des volumes  
 12074 (1-2) 25x2  
 (abs) (329)  
 11366 (Vol. 1) (Vol. 4) 3+3,5  
 (anc. 11293-126)

Quatrième Tablette petite annuaire à droite. Date d'impression  
 de Botanique françois par Barben Duboury in-12. 1767  
 secrets utiles dans la Pratique de la  
 Médecine ..... 1742.  
 Chimie de Daniel Duncan ..... 1687.  
 Elements de Chimie par Demachy ..... in-12 1687  
 (le 2<sup>e</sup> Premier volume manqué)

(copie 11 livres) = 39,5 an      17<sup>e</sup> an

révisé avec le 205 identique  
 Cinquième Tablette petite annuaire à droite.

abs (106)  
 11823  
 11090 45  
 16

joannis Glauberi appendix Generalis ..... in-12. 1666  
 Explication phisique des Sels par l'abbé Jurin ..... 1755  
 Expérience de médecine sur des animaux par  
 Boerhaave ..... in-12. 1749  
 in antidotarium joannis Medici Lemnia ..... in-8. 1546

GA  
Nombre de volumes

Cinquieme Tablette, petite armoire à droite.

Dates de l'impression

Annotations	Number	Quantity	Author/Title	Date
18 ↓ nes 11618	3,5	1	Enai des merveilles de nature par françois	in-8 1657
175 ↓ 11370	4	1	Chimie allemande Sur les trois Regnes	in-8 1738
abs (324)		1	Essai du Caffé, Thé, Chocolat, par Silvestre Dufour	in-12 1688
abs (219)		1	Tableau des maladies, traduit de Linnæus	in-12 1716
165 ↓ nes 11411	4	1	Artis aurifere ou que Chemique veteris vol. 2 <sup>e</sup>	in-8 1593
17 ↓ 11825	4	1	Dictionnaire interprete de Matiere medicales par M. julliot	in-12 1768
175 ↓ 11378	5	1	Nouveau cours de chimie Suivant Newton et Stahl	in-12 1723
abs (339)		1	Crutée des médicaments par Caupry	in-12 1699
165 ↓ 11620	2,5	1	Crutée des maladies d'helvetius	in-12 1758
17 ↓ 11107-1 et 11107-2	3,5	2	Recueil des Remèdes utiles et Domestiques par M. fouquet	in-12 1704

(page 17 over!) = 59,50m Juin 17,5

Sixieme Tablette Sette armoire à droite

17 ↓ nes 11376	2,5	1	Examen des principes des alchimistes - Sur la diene	
abs (250)		3	Skilozop	in-12 1711
11367 x 02			histoire de la Philosophie hermétique	in-12 1712
11367 x 03				

abs  
fondoir  
adapte

numéro de volume

Suite de la Septième tablette petite armoire à droite Dates d'impression

17170-1  
17170-2  
17301-1  
17301-2  
17141-1  
17099-1  
17099-2

Observations d'histoire et chimiques de Frederic Hoffmann 1754  
 Traité de Chimie sur la Chaux par Meyer in 12 1766  
 Recueil des Secrets du S<sup>rs</sup> d'Enery in 12 1724  
 Jo. Frederic Catherer fundamenta materiae medicae in 12 1750

(orig 13 livres) ≈ 49,5 cm L cm 17,5

avant dernière

Septième tablette, petite armoire à droite

17367  
[anc. 17580]  
265 48+6  
5336 (1-2)  
5337 25,5 3,5+6  
5338-2 4+3,5  
5339 5 23  
25

La médecine aisée par M. Le Cloac 1646  
 Chimia experimentalis curiosa juncker 1681  
 Leçons de Philosophie expérimentales par M. l'abbé Nollet in 12 1759  
 volumes de Duhamel de Monceau Savon: la  
 Philosophie des arbes 1758  
 Plantation des arbes ou des jeunes et leurs 1 vol. 1760  
 De l'Exploitation des bois 2 vol. 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> partie 1764

inc 4

66  
crouble des volumes.

Suite de la Septieme Tablette, Petite armoire à droite. Date de l'impression

6. transport et conservation des livres 1. vol. . . . . 1767.

crouble 1, 305

1. . . . . Pharmacopeia de Siague . . . . . 1739.

(orig 15 livres) ≈ 68,5 cm    ↓ min 26,5 cm

Au bas de la petite armoire à droite  
Derniere et huitieme Tablette.

1. . . . . Description des travaux de la Statue de Louis XV. [cote 6]  
*très grand in folio Superbe impression et Nettoyé* . . . . . 1768

(hors cat.) n° 2  
no 33-1 et no 33-2

2. . . . . La Botanique mise à la portée de tout le monde, par Regnaud avec toutes les plantes superbement enluminées, même format . . . . . 1774

1. . . . . Collection des plantes usuelles, curieuses et étrangères, par M. Gaubier d'Agobry, grand in folio, plantes enluminées . . . . . 1767

(dans la case)  
L1  
(hors cat.) s. pharma 30

nombre de volumes

suite de la huitième tablette, page annexe à droite. Date de l'impression <sup>67</sup>

69-1 à 6

- 2. Histoire du Règne végétal
- 1. Pharmacopée de Prague . . . . . 1739
- 1. Pharmacopée de Bruxelles . . . . . in-4 . 1671

1641

→ affs (236)  
BRUX

(orig 38 bms)

68  
nombre des volumes.

Petite armoire à gauche.

Date & Description

Premiere Tablette.

1871 PLOSS  
(peribolique)

20  
(1120)

20 journaux de médecine depuis le 5 jusqu'au 13, 14 et 15  
Janv. 16. au 19. y sont. 20, 21. manquent. 22. et 23. y sont.  
Stav 8. 9. 11 et 11 doubles y sont.  
ils sont placés savoir les 4 doubles 2<sup>o</sup> Stanches par  
derriere les autres stanches 1-2.

(orig 120 livres) ≈ 60 ans

Deuxieme Tablette de la petite armoire à gauche.

16 D

5. Annales et observations de Médecine par M. Demours . . . 1740

(orig 18 livres)



Nombre des volumes

Troisième tablette, écrite, armée à gauche.

- 2 . . . État de la Médecine, Chirurgie et Pharm. en Europe . . . . . 1776.
- 17 <sup>165</sup> 11622 <sup>25</sup> 2 . . . Oeuvres d'Hippocrate traduites en français. . . . . in-12 . 1697.
- 17 <sup>165</sup> 11622 <sup>25</sup> 1 . . . Nouvelles découvertes concernant les maladies et la  
Santé, par M. de Saubert . . . . . in-12 . 1787.
- 16 <sup>165</sup> 11440 <sup>25</sup> 1 . . . Réflexion sur les causes des maladies par M. Desm. Andé . . . . . in-12 . 1687.
- 2 . . . Traité des maladies vénéreuses par Combautier . . . . . . . . . . 1784.
- 17 <sup>165</sup> 11685 <sup>25</sup> 1 . . . Éléments de la Philosphie du feu ou chimie d'Hellot . . . . . in-12 . 1681
- 16 <sup>165</sup> 11625 <sup>25</sup> 1 . . . Jacobi hollerii Stephani ad libror Galeni de medicam. . . . . in-12 . 1577.
- 16 <sup>165</sup> 11826 <sup>4</sup> 1 . . . Jacobi hollerii Stephani de febribus et peste . . . . . in-12 . 1577.

11

(orig → 19 livres) ≈ 33

17 ans

79  
Nombre Des volumes

Quatrième Tablette, armoire à gauche.

Date de l'impression

Annotations	Volume	Title	Year	Notes
	2	<del>Recueil d'Experiences sur la pierre par M. de</del>		
		<del>Stephan</del>		
abs (19683)	1	Manuel des Dames de la charité 4. Edition	1743	1756, 1758
17 ↓ 11820 1,5	1	Essai sur l'usage de l'écorce du Gannou	1767	
	1	Sarcelle des eaux d'Allemagne par M. Stollin	1777	
18,5 ↓ les 11617 5	1	École de Salerne par Michel Le long	1649	
	1	Idée Générale de l'Economie animale	1721	
17 ↓ 11633 3	1	De la digestion et des maladies de l'estomach	1717	
17 ↓ 11920 3,5	1	Elements de Physiologie	1758	1756
	1	Physiologie de ferri, traduite par J. Germain	1655	
18,5 ↓ 11588 (1-2) 6,5	2	Ricerche Physica Subterranea	1680	

11

(orig → 11 livres) ≈ 135 cm

↓ au 185 cm

Cinquième tablette, armoire à gauche.

Date & de l'impression. <sup>71</sup>

Nombre de volumes

17,50	11375 2,5	1	quinini Vivini manufactio ad Chemiaum medulla chimia.	in-12	1716, 1718
17,50	11371 3	1	Bibliotheca Chemica albini	in-12	1673
	abs (201)	1	Staline ou or blanc	in-12	1758
16,50	11420 3,5	1	Sursum novi Philosophic sive descriptio artis Distillatoria		1658-1651
16,50	11663 3,5	1	Abégé de la Doctrine de Paracelse	in-12	1726
16,50	11085 5	1	Tésor des remèdes secrets par Evonime Philatre	in-8	1558
	double 104?	1	joannis Danielis millii operis medico-chimica paratt.		1620
		2	Pharmacopée de Scruider, commentée par Lamuller. (Le deux <sup>e</sup> manque)		1698
16,50	11106-1 3,5	1	Samuelis Dole Pharmacologia	in-12	1707
16,50	11106-2 2,5	1	Samuelis Dole Pharmacologia Supplementum	in-12	1708
17,50	11369 (1-2) 3,5	1	Tractatus cinnabari antimonie & par Schulzi	in-8	1680

12 (orig > 12 livres) = 63 an Juin 17,50 cm

7  
N<sup>o</sup> de l'ordre des volumes

Sixième Tablette, armoire à gauche.

Date de l'impression

20	↑	N <sup>o</sup> 11287-17.	1	1	Chateau Chemicum de Zozner. . . . . in 8 . 1659 (1 <sup>er</sup> en manque us)
18	↑	11185,5	1	1	Dispensatorium Chymicum . . . . . in 8 . . . . . 1626.
		<del>11821</del>	1	1	Essai Sur les maladies des Yeux de M <sup>r</sup> S. G. M. . . . . 1766
			1	1	Observations sur les fomes d'airance . . . . . 1778
		12188	1	1	Lettres de M. Carver à M. Sacher . . . . . 1777
17,5	↓	11821 75	1	1	Essai Sur la méthode d'administrer les pilules toniques dans les hydrocises par M. Sacher. in 12 1767.
26	↓	11648 25	1	1	Essai Chimique de la Connaissance des fleurs. in 12 1685.
		<del>11821</del>	3	1	Amusements du Cœur et de l'Esprit, 3. vol. détaché . . . . . 1740.
17	↓	11368 25	1	1	Rechercher Sur les vertus de l'Eau de Goudron in 12. 1765
			1	1	Essai de physique ou recueil de plusieurs Essais touchant les choses naturelles, par Senac, Eau 2. le 1 <sup>er</sup> manque . . . . . 1680

13

(corp → 11821) ≈ 47 cm      ↓ in 20 cm

Nombre de volumes

Septieme Tablette, armoire à gauche.

Date de l'acquisition 73

Nombre de volumes	Description	Date de l'acquisition
295 ↓ 111373 • 1. R	Institutiones Chemiae Nicolae Spielmanni . . . . .	in 8 . . . 1763.
225 ↓ no 11125 • 1.	Pharmacopaea Hagana . . . . .	in 8 . . . 1738
18 ↓ no 11083 18 • 1.	Pharmacopaea Londinensis . . . . .	in 12 . . . 1761.
165 ↓ 11103 (1-4) 5 • 1.	Pharmacopaea Spathyricea . . . . .	in 12
155 ↓ no 11152 2 • 1.	Pharmacopaea Bruxellensis . . . . .	in 12 . . . 1702.
no 11670 • 1.	Antoni Musa Charua . . . . .	. . . . . 1535.
abs (243) • 1.	Pharmacop. jor. querciani . . . . .	in 8 . . . 1616
165 ↓ no 11104 6 • 1.	Pharmacop. de Saudecrou . . . . .	in 12 . . . 1627.
165 ↓ no 11167 120 • 2.	Pharmacop. Nationalis Chomae villae . . . . .	in 12 . . . 1675
155 ↓ no 11195 3 • 1.	Pharmacie Galenique et Chimique d'honneur	
abs A 7	Centic . . . . .	in 12 . . . 1686.

11

(orig 5 14 livres) ≈ 39 cm      ↓ 22,5 cm

74  
 5 volumes de ces volumes

Deuxième cahette, armoire à gauche

Date de l'inscription

double?	no	abs	vol	no	titre	date
	11453	(1259) x 2	3	1	5 volumes de defebvre déparcellés	im-12
170	11604		2	1	Reflection sur la fermentation par M. Nouvion	im-12 1708
170	11356		1	1	Elements de Chimie de Macquer	im-12 1756
			1	1	Chimie hydraulique de M. Sarmantier	1775
			2	1	Recueil sur l'Electricité médicale	1763
Δ		double volume n° 330	1	1	Nouvelle découverte et les effets admirables des ferrements dans le Corps humain, par Jean Bascot	im-12 1681
185 D	113993		1	1	De salibus dissertatio à medico Gulielmo	im-12 1707
77	11354		2	1	Abégé de la Théorie chimique par M. de La Metrie	im-12 1741
16 D	11447		2,5	2	Traité de la peste	im-12 1721-1722
16,5 D	11386		3	1	Jo. Joachimi Becheri Experimentum Chemicum novum	im-12 1671
16 D	11426		3	1-2	Calxæ de Vanhelmont	im-12 1706
16 D	11461		2	1	Progrès de la Médecine	im-12 1709
16,5 D	11637		2,5	1	Application physique de la Saignée	im-12 1707

17

(Coig → 17 (avec) = 52 an ↓ 18,5 an

Neuvième Tablette, armoire à gauche. Date de l'impression. <sup>75</sup>

Nombre de volumes

	2	Statuts de la Société de Médecine de Sar.	1693-1751
15	11633 2	1	Tractatus suo Uacide et Ualcali pao def. André in-12-1687
15	11650 25	1	Traité de Chimie de Glazer. in-12-1673
15,5	11634 25	1	Discours philosophique sur l'art et la nature pao Dubouche in-12-1678
		1	Journalis Alshortii an distillatoria 1674
16,5	11085 5	1	Thesaurus Cyonum S'hilatic, de remediis secretis in-8-1554
16	11653 2	1	Dissertation suo L'antimoine pao Lami in-12-1687
	abs (308)	15	Anatomia Sauburii auctor. Blochwigio in-12-1631
14,5	11655 3	0	Jodoci Louvii observationes medicae in-12-1688
13,5	11657 3	1	Medicus Microcomus Danielis Beccherii in-16-1660
15,5	12070 25	15	Casarii Scaligeri de plantis libri duo in-12-1598
	abs (11672)	12	Federici Tobelii Cartorologia in-16-1708
14	11660 3	11	Theodori Kerckringii Commentarius in Curam triumphalem in-16-1671
14	11665 25	1	Alkali et acidum adornante Bernardi Huls in-16-1671 1670

15

(orig → 15 livres) = 44 an 16,5

74  
nombre des volumes

Dixième Tablette Sette annuaires à gauche. Dates de l'impression

14	↓	nos 11664 3	• 1	joannis Bequiri Chyrcinium chemicum	in-16	1659
12	↓	nos 12081 45	• 1	Fuchsias de plantis	in-16	1659
13	↓	11669 25	• 1.c.	Les clefs de la phytophizie Spagnique	in-16	1672
14	↓	nos 12691 35	• 1	Antonii Seri de vittaria	in-16	1668
13,5	↓	nos 11656 2	• 1.f.	Les secrets d'Albert le Grand	in-16	1655
		als (252)	• 1	Secrets d'Albert le petit	in-12	1758
		[anc. 11167]	• 1	Botanotrophium Serii Nicartii		1664
12,5	↓	nos 11086 3	• 1	joannis Dubois Pharmacop.	in-16	1611
15	↓	11637 2	• 1	Six Methodicorum Sotri de Nege	in-16	1670
14,5	↓	nos 11659 3,5	• 1.88.5	Traité de la circulation des esprits animaux	in-12	1682
13,5	↓	nos 11930 25	• 1. A.	joannis Jegeri Weidenuffeld Secreta	in-12	1685
13	↓	nos 11179 (anc. 11257)	• 1. S.	francisci Aedi de insectis	in-16	1671
13	↓	nos 11675 3	• 1	joannis Sylvii Pharmacopoea	in-16	1548 (chou)
13,5	↓	nos 11662 2	• 1	Caelum Sphitrophorum	in-16	1547, 1557
				Ordepus chemicus joan. joach. Seckerii	in-12	1668
				<del>Traité du coeu et du mouvement, de la couleur</del>		
				<del>du sang, du chyle</del>		1679
15	↓	nos 1168 2	• 1	Discours sur le Grand cordial du J. Walter Nassaign	in-12	1665

17

(cois 17 lres) ≈ 53,5 cm      ↓ 15 cm



Finale des volumes.

Curieuse Tablette, petite armoire à gauche. Date de l'impression.

1355 74 667 35  
15 77 418 (1-2) 3  
(2 col in front  
in separate articles)

Martini Schoockii de fermentatione liber. . . . . in. 16 . 1663.  
De Sale volatili plantarum liber Georgii  
Wolffgangi . . . . . in. 12 . 1682.

1555 29 471 25

Conjecture sur les effets du Commerce par le  
S. Lamy . . . . . 1686.

arcanum acidularum Scti Givrii . . . . . in. 16 . 1682.  
introduction ad Scientiam naturae durveri . . . . . 1582.  
Chimie Raisonnée de Deidier . . . . . 1715.

1555 res 12069 25  
[anc. 11280]

De stirpium Collectione liber Casperi Wolphi . . . . . in. 12 . 1585, 1587  
Cicustriumphalis antimonii ras. Valerii . . . . . in. 8 . 1646.

1655 res 11102 5  
1755 res 11092 (1-3) 5

Pharmacopœa anatit poeti rudiomatrico auctore . . . . . in. 8 . 1561.  
Microtheicum Spagiricum Scti Jo. Fabii . . . . . in. 8 . 1632.

1655 res 11827 (1-4) 75  
[anc. 11287]

Josephi quercetani liber de medicina . . . . . in. 12 . 1603  
I.C.S. Joannis hartmanni praxi Chimiatrica . . . . . in. 8 . 1635.

Cours de Chimie de Chibaut dit le Normain . . . . . 1674.  
Tractatum Chemicum . . . . .

18 11616 7  
11399

Scola Salernitana Senati Moreau . . . . . in. 8 . 1695.  
De Salibus Dissertatio Dominici Gulielmini . . . . . in. 12 . 1607, 1707

1755 11279 4

Abregé des Dissertations Chimiques de Jean  
Fabre . . . . . in. 8 . 1636

1755 res 1127 (1-2) 5

Apologia Argiropœice et Chirotopœice, Gastone  
Clavis aut . . . . . in. 8 . 1590

1755 res 11274 45

La Royale Chimie de Crokier, traduite  
par M. Arcet, J. Marcel . . . . . in. 12 . 1634

abs 12)

Elementa de Chimie sans nom d'auteur,  
Commencement in fin . . . . .

1655 11270 6

Pharmacopœia Syzotechnica Willielmi Davinsoni . . . . . in. 8 . 1612. 1641

76  
ex. nombre des volumes

Suite de la sixième tablette, armoire à gauche. Dates de l'impression.

Price	Ref	Quantity	Volume	Year	Title	Year
18,5	11289	6,5	1	1618, 1617	Raymundi Lullii opera	1618, 1617
25	11578	3,5	1	1665	Stirique de Louis de Lesclache	1665
16,5	11429	5	1	1583	Leunici de miraculis naturae liber 1 <sup>us</sup>	1583
			1	1760	Catalogus Remediorum quae ad usus pauperum in hoc concilio praestatae sunt.	1760
			1	1581	Enfance de Casarien	1581

5

(10,5 + 26 livres) = 1,75 m ↕ 18,5 cm

Septième tablette, armoire à gauche

Price	Ref	Quantity	Volume	Year	Title	Year
17,5	11628	10	1	1627	L'Anatomie de Dublaurem, traduite par Francois Cise Jo. Fernetic Medici opera	1627
26,5	11828(1-2)	3,5	1	1516	Leonelle Saventini de Victoris tractatus de infantium palatidine	1516
18	11615	7	1	1574	Guillemi Rondeletii methodus curandarum morborum	1574

4

nombre des volumes.

Suite de la douzième tablette, annote à gauche. Dates de l'impression.

17	11283	5	1	Orvaldi Crollii Basilica Chimica . . . . .	in-4 . . . . .	1635.
17	11323	4	1	Antonii Guntheri observationum libri duo . . . . .	in-4 . . . . .	1637
17	12068 (125)	5	1	Horrorum Secreta, cultus et auxilia Antonii Mizaldi . . . . .	in-8 . . . . .	1635.
17	11400	5	1	Les Sept livres de la Therapeutique de Jean Ferri . . . . .	in-8 . . . . .	1650
17	11627	6	1	Sedani Discordia anazarbei materia medica . . . . .	in-8 . . . . .	1560. 1550
17	11632	45	1	Toutes les oeuvres de Guybert . . . . .	in-12 . . . . .	1648.
17	11407	5	1	Michaelis Maierii vaticinium, in historia natural. . . . .	in-8 . . . . .	1651.
17	11641	12	1	Discours et démonstration des ingrédients de la thériaque par Laurent Catalan appt. de Montpellier . . . . .	in-12 . . . . .	1614.
17	11601	2	1	L'écrit de la Saison de Raymond Lulle, où il prouve la possibilité de conserver la chaleur, et de la pierre philosoph. in-8 . . . . .	in-8 . . . . .	1668
17	12082	4	1	Leonhartus fuchsius, medicus de plantarum historia . . . . .	in-12 . . . . .	1543, 1543
17	11397	3,5	1	Abrégé des secrets chimiques par J. Fabre . . . . .	in-8 . . . . .	1638. 1636
20	11872-2 (4) + 6	7	1	Theatrum Chymicum . . . 4 vol. de parville . . . . .		1602.
15	11415	5	1	Praxis Alchimie Andree Libavii . . . . .	in-8 . . . . .	1604
18	11287	5	1	joannis hortmanni praxis chymica . . . . .	in-8 . . . . .	1639.
18	11107	25	1	Synopsis methodica omnium Pharmacorum per Nicolaus Dacier . . . . .	in-12 . . . . .	1614. 1614

(en f)

(copie 22 livres) = 1,10 m 20 cm

80  
 nombre des volumes

Créneau Tablette, poise armoire à gauche.

Date de l'impression

16,5	↑	res 11605	5	0	1	...	Antonii Guntheri Sillicii Elementus in chymia	in-8	1610
15	↑	res 12079(1-2)	2	3	0	1-M	joannis Meuri Carboratum sacrum au frontispice est gravé un beau Saluier, avec cette inscription : Affurgo proa.	in-12	1612
17	↑	res 11286	3,5	0	1	...	Alchimista Christianus joannis fabri	in-8	1632
16	↓	res 11417	3	0	1	...	joannis jacobii vecheri libri Septem circa Pharmacopaeam	...	1660
16,5	↓	res 11445	4,5	0	1	...	Meymundi Lullii fornicular aurea	in-12	1620
17,5	↓	res 11262	5	0	1	...	Alchimia triumphans Andreae Libanii	in-8	1607
17	↓	res 11273	3,5	0	1	...	Antimonii Myrteria Gemina	in-12	1613
16	↓	res 11275(1-2)	4,5	0	1	...	ferri novi Sthilosophi Divers. artes distilli. per joannem Rudolphum	in-8	1631
16	↓	res 11265-3	3,5	0	1	...	Prosperitatis Germaniae paratortia à Glaubero	in-8	1659
16	↓	res 11155	4	0	1	...	Saracche Sive la Pharmacopée, par Laurent Cathelin	in-12	1614
14,5	↓	res 11278(1-3)	3	0	1	...	D. G. Morholi de transmutatione metalli Epistola	in-12	1673
		res 11412	0	0	1	...	Meymundi Lullii de Secretis naturae libri duo	in-12	1660
16,5	↓	<del>res 1136(1-)</del>	5	0	1	...	joannis Rudolphii Glauberi appendix Generalis	in-12	1660
16	↓	res 11271(1-2)	4,5	0	1-M	...	Antonii Mucci Brasavoli experientia omnium Silicatarum in usu	in-12	1544
17	↑	res 11269	4	0	1	...	Tractatum Chymicarum questionum à joanne Camrado Gerhardo	in-12	1616
17,5	↓	res 11284(1-2)	6,5	0	1	...	De Alchemia Dialogi duo ex curia idiomata traducti	in-8	1518
		res 1161	0	0	1	...	Tractatus de natura Salium... Glauberi	in-8	1659
16	↓	res 11265-5	2	0	1	...	Appendix 5 <sup>a</sup> partii prosperitatis Germaniae Glauberi	in-8	1660
16	↓	res 11153	3	0	1	...	Tetrachymica Arnoldi Kernerii	in-12	1618
16	↓	res 11148	1	0	1	...	Secreta Alchimie Danielis Bronchusii	in-8	1602
15	↓	res 11503	5	0	1-4	...	Fontguercetani opera medica	in-12	1600
17,5	↓	res 11267 (pas de b. cat)	3	0	1	...	Lexicon Chymicum per Gulielmum Johnstonum	in-8	1657
15,5	↓	res 11154	4,5	0	1-M	...	Joannis numeratum operum liber	in-8	1600

nombre des volumes

Suite de la trier? tablette petite armoire à gauche.

Date de l'impression.

15  $\uparrow$  11572 3 • 1. Le Secret des eaux minérales acides par S. LeGivre . in-12 . 1667.

15  $\uparrow$  11419 25 • 1. Discours et démonstration des ingrédients de la thériaque faite public<sup>q</sup> par Jacques Fontaine d'air . . . . . in-12 . 1664

14  $\uparrow$  11172 35 • 1. Petri Morelli formulae remedium . . . . . in-12 . 1601 . 1750

15  $\uparrow$  11436 2 • 1. Secret touchant la médecine . . . . . in-12 . 1668.

15  $\uparrow$  11452 (14)  $\uparrow$  • 1. Aphorismes chimiques par l'hermite du faubourg . in-16 . 1692.

15  $\uparrow$  11422 2 • 1. La Syntecnie de Turkey . . . . . in-12 . 1706.

16  $\uparrow$  11423 (1-2)  $\uparrow$  25 • 1. Zachariae Brendelii chimia portuum . . . . . in-8 . 1641.

16  $\uparrow$  11146 (1-2)  $\uparrow$  15 • 1. Miraculi Mundi continuatio joan. Glauberi . . . . . in-12 . 1658.

15  $\uparrow$  11463 (1-2)  $\uparrow$  2 • 1. Georgii Wolfgangi Wedelii Specimen Experimenti Chimici novi de Salis volatili plantarum . . . . . in-12 . 1682.

14  $\uparrow$  11160 25 • 1. Les secrets de l'art de Pharmacie et distillation par Godefroy Aouzel M<sup>e</sup> apothicaire de Paris . . . . . in-8 . 1613.

~~14~~  $\uparrow$  11166 125 • 1. Davidis von-derbeckor experimenta . . . . . in-8 . (voir cou de 125) 1674.

14  $\uparrow$  11156 5 • 1. Pharmacie de Sylvius . . . . . in-12 . 1625.

14  $\uparrow$  11162 45 • 1. Le fondement de l'artifice universel des Roisinois Lulle . . . par M. de Vapry . . . . . in-12 . 1623.

14  $\uparrow$  11165 35 • 1. Valerii Cordi Dispensatorium . . . . . in-16 . 1627.

12  $\uparrow$  11927 (1-2)  $\uparrow$  4 • 1. Similitudinum quae in libris ex herbis atque arboribus desumentur explicatio . . . à Francisco Ruco . . . . . in-16 . 1626.

13  $\uparrow$  11929 3 • 1. y. Joannis Jonstoni notitia Regni Vegetalis . . . . . in-16 . 1661.

14  $\uparrow$  11168 2 • 1. De Magnettia Vulnecum Curatione per Rod que . . . . . in-16 . 1613.

14  $\uparrow$  11164 4 • 1. Petri Morelli Methodus prescribendi formulas siccandi . . . . . in-16 . 1659.

abs (113) • 1. . . . . in-8 . 1667.

abs (11673 (1) (6)) • 1. m. . . . . in-16 . 1612.

14  $\uparrow$  11176 2 • 1. Miracula Chimica Mulleri . . . . . in-12 . 1651.

11178  $\leftarrow$  1. m. p. Antonii Musa de Medicamentis simplicibus . . . . . 1555

82  
 Cloube des volumes

Suite de la Triz<sup>e</sup> tablette, petite armoire à gauche. Date d'impression.  
 tractatus insignis  
 avec cette devise : poco à poco (une sainte arrosée)

14	↓	res 11173	3	•	1	•	Bibliotheca chimica Sethi Dorelic	in-12	1654
13	↓	res 11928	4	•	1	•	J. Joustoni Traumatographia naturalis	in-16	1632
12,5	↓	res 11668	5	•	1	•	Antonii Musa examen omnium Looch	in-12	1555
		abs (181)		•	1	•	Diatriba de Medicamentorum operationibus in corpore hujus à Thoma Vellio	in-12	1674
12	↓	res 11177	3	•	1	•	La Pharmacopée de Joubert	in-16	1592
12	↓	res 11182	4,5	•	1	•	Pharmacopée d'André Caille	in-16	1580
		abs (63)		•	1	•	Adriani Spigeli Philopodia in rebus herborum	in-16	1633
				•	1	•	Pharmacopoeia univ. Medaunensis		1660
		abs (256)		•	1	•	Breve Thesoro alchimico... Don. giulio marini	in-16	1664
13	↓	res 11183	1,5	•	1	•	Pharmacopoea hagenia	in-16	1659
13,5	↓	res 11184	1,5	•	1	•	Pharmac. Leovardiensis	in-16	1698
12,5	↓	res 11676	2	•	1	•	Guida alla chymica. Caroli Laurillotti	in-16	1672
				•	1	•	Pharmac. ultrajectina		1664
				•	1	•	Traité du lait par Dalth Martin		1706

(oy 257 bores) = 21,01 cm      ↓ 17,5 cm

### **C.3 Dessin : aspect vraisemblable de la grande armoire**

Le dessin rapide présenté ci-dessous a servi à mieux se figurer l'aspect que devait avoir la grande armoire de la bibliothèque du collège de pharmacie d'après la description faite dans l'*État de la maison*.

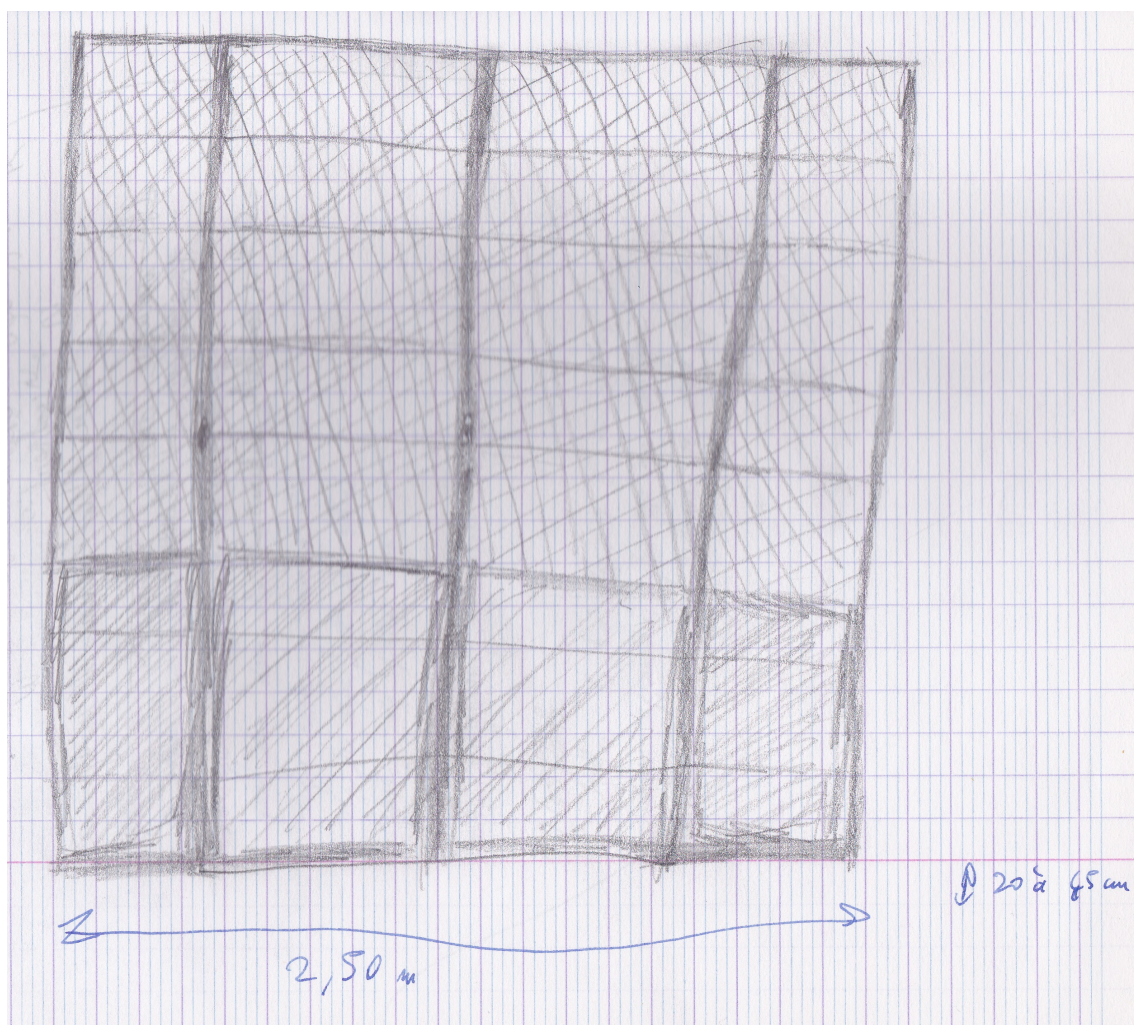


FIGURE C.1 – Dessin : aspect vraisemblable de la grande armoire



# Annexe D

## Maquettes de la bibliothèque virtuelle

### D.1 Premier graphisme imaginé

L'espace en haut de la vue particulière de la grande armoire est une barre de navigation permettant de consulter chaque étagère individuellement.

### D.2 Comparaison de deux affichages possibles

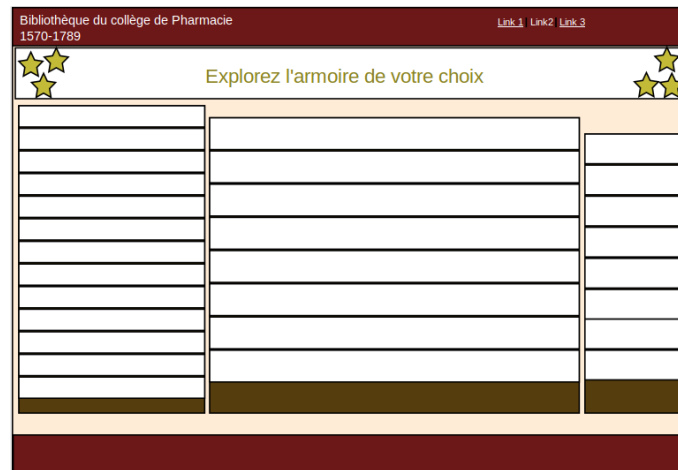


FIGURE D.1 – Vue générale de la bibliothèque

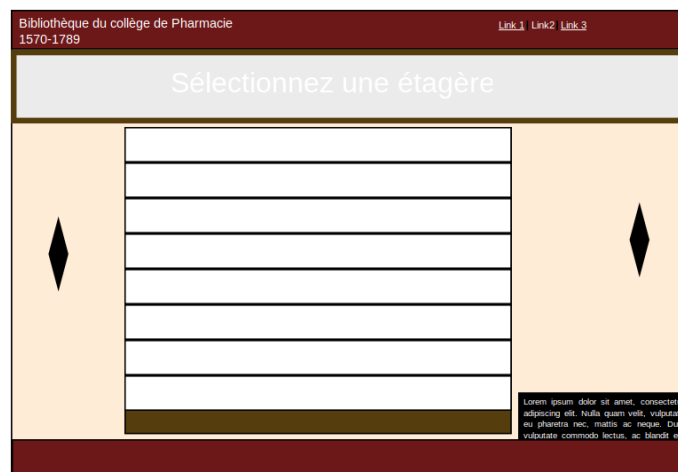


FIGURE D.2 – Vue de la grande armoire

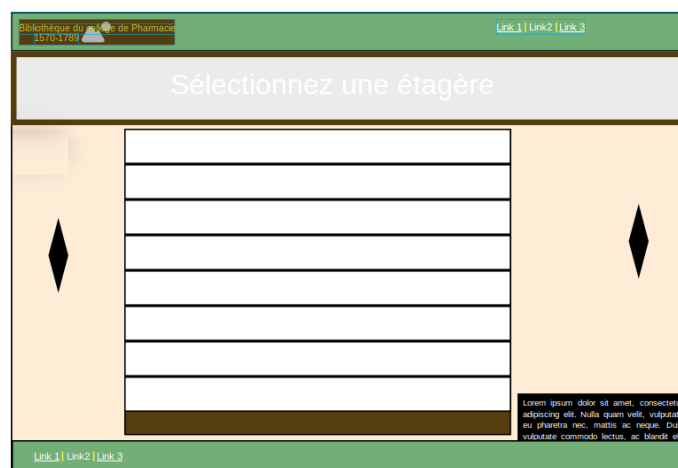


FIGURE D.3 – Première option : conservation de la barre de navigation

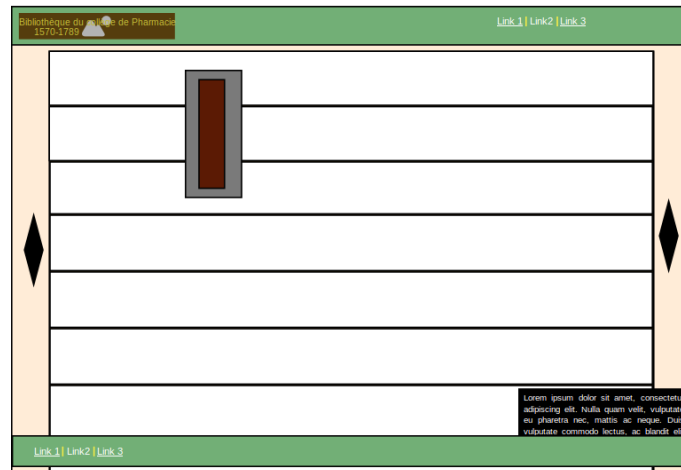


FIGURE D.4 – Seconde option : passage de la souris



FIGURE D.5 – Seconde option : "ouverture" - image du dos

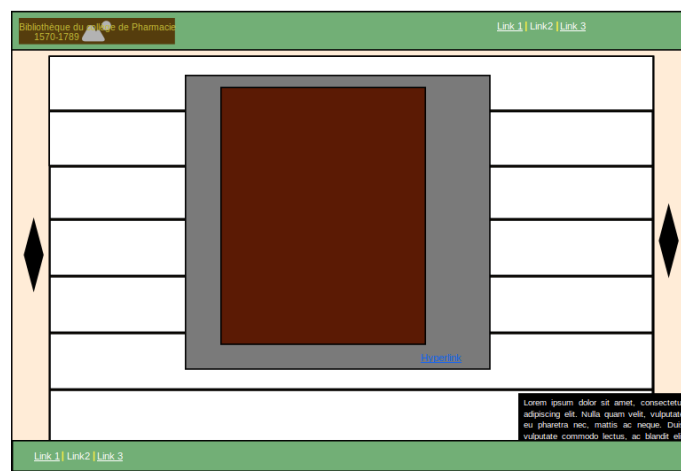


FIGURE D.6 – Seconde option : "ouverture" - image du plat supérieur



## **Annexe E**

### **Première version graphique du site**

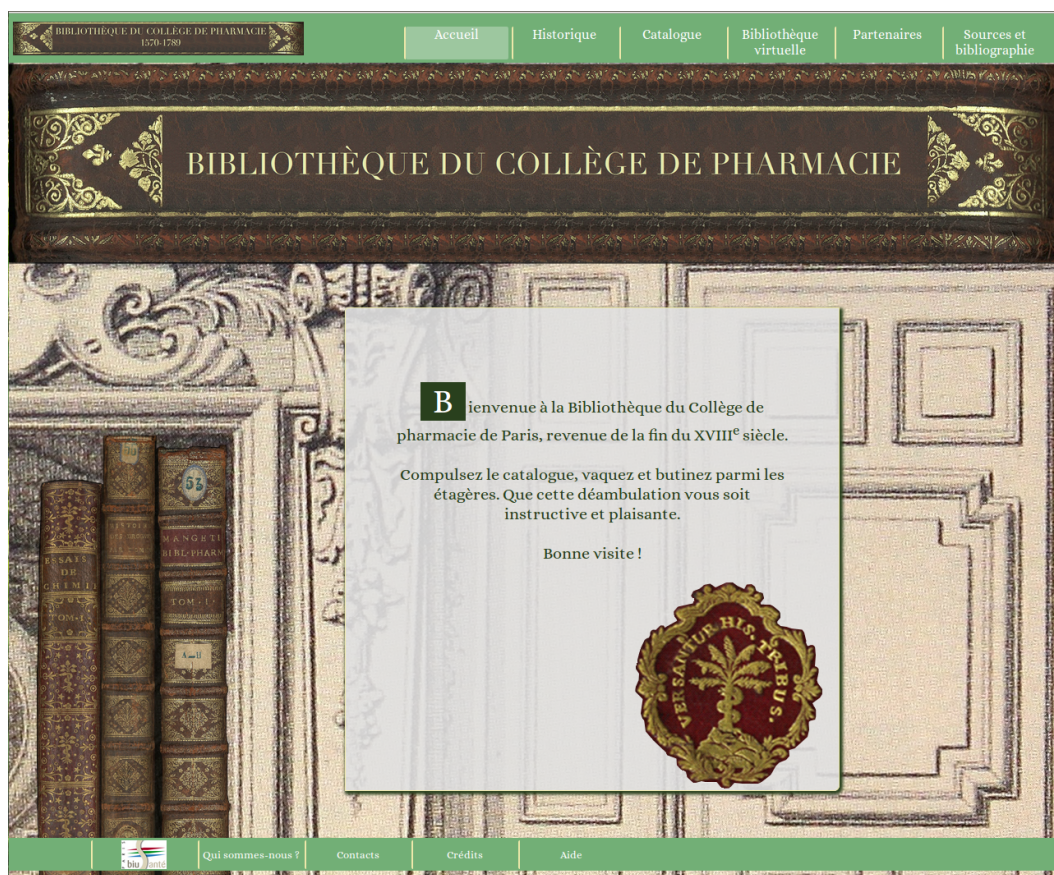


FIGURE E.1 – Page d'accueil



FIGURE E.2 – Page de texte

BIBLIOTHÈQUE DU COLLEGE DE PHARMACIE  
1570-1789

Accueil | Historique | Catalogue | Bibliothèque virtuelle | Partenaires | Sources et bibliographie

Recherche Simple

Ex-Dono DD Dubocat	Catalogue dressé par René Tassart, jacobin de Clugny-le-Grand en 1780 et 1781, copié par Saintot, puis révisé et corrigé (V. 1782) / 1	
La Vallée	Éléments de Docimastique traduits du latin de Cramer Paris 1755-4 Vol in 12	
Auteurs	Éléments de Chimie théorique et pratique par M. Jacques Paris 1756-3 Vol in 12	
également	Dictionnaire d'histoire Naturelle par M. Valmont de Bomare . . . Paris 1764. 3 Vol in 8	
également	Minéralogie ou Nouvelle Exposition du Règne minéral par M. Valmont de Bomare . . . Paris 1762. 2 Vol in 8	
Auteurs	Dissertation chimique de M. Pott traduite tant du latin que de l'allemand par M. De Machy . . . Paris 1759. 1 Vol in 12	
également	Éléments de Chimie suivant les principes de Beckler et de Stahl traduits du latin de Juncker par M. De Machy . . . Paris 1757-6 Vol in 12	
Auteurs	Dissertation Sur l'alkal par M. Baumier . . . Paris 1753. 1 Vol in 12	

**Éléments de docimastiques traduits du latin de Cramer**

**C**ote: 11352

**A**uteur(s): Cramer, Johann Andreas (Auteur)  
Villers, Jacques François (de) (Traducteur)

FIGURE E.3 – Catalogue

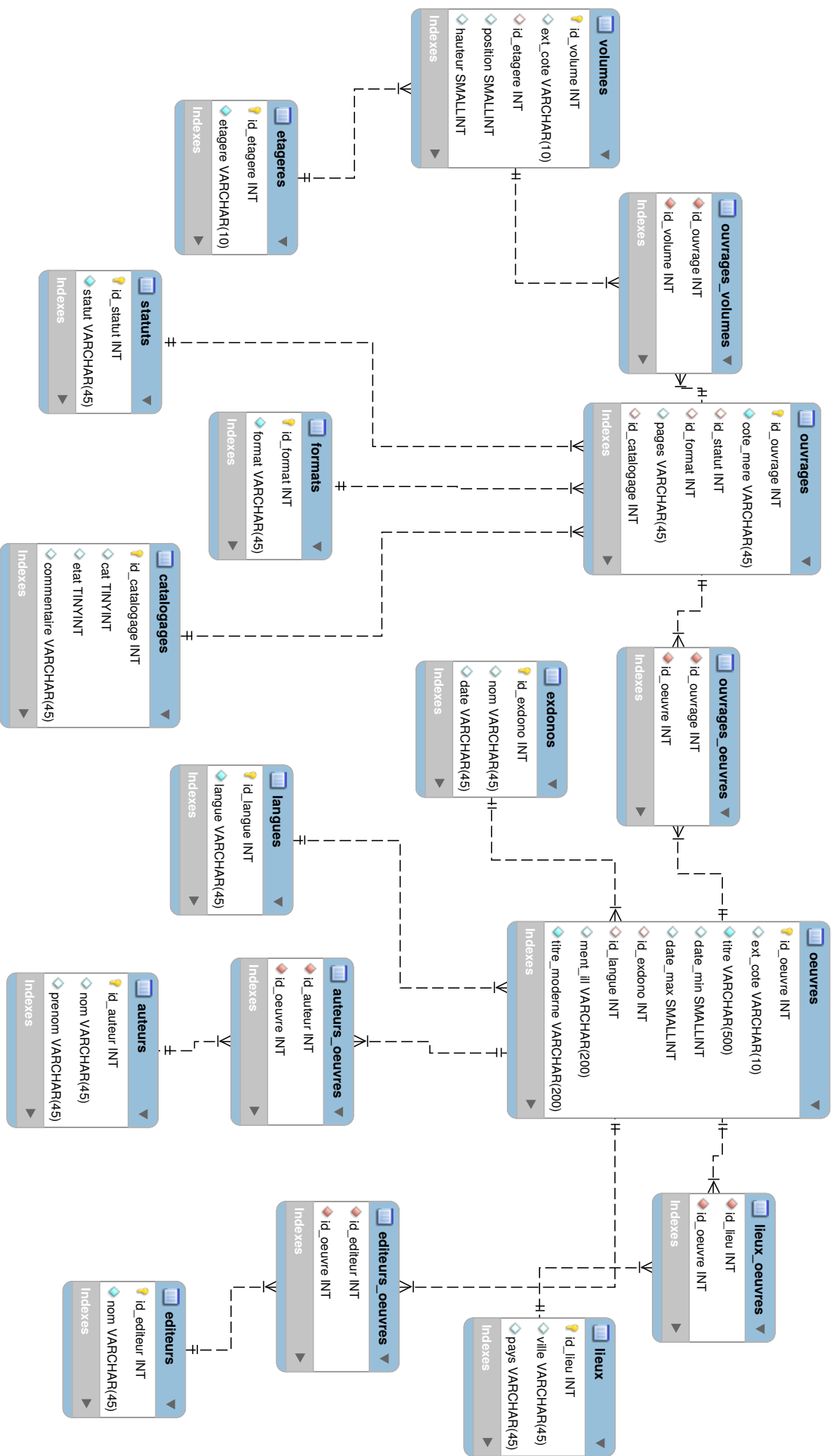


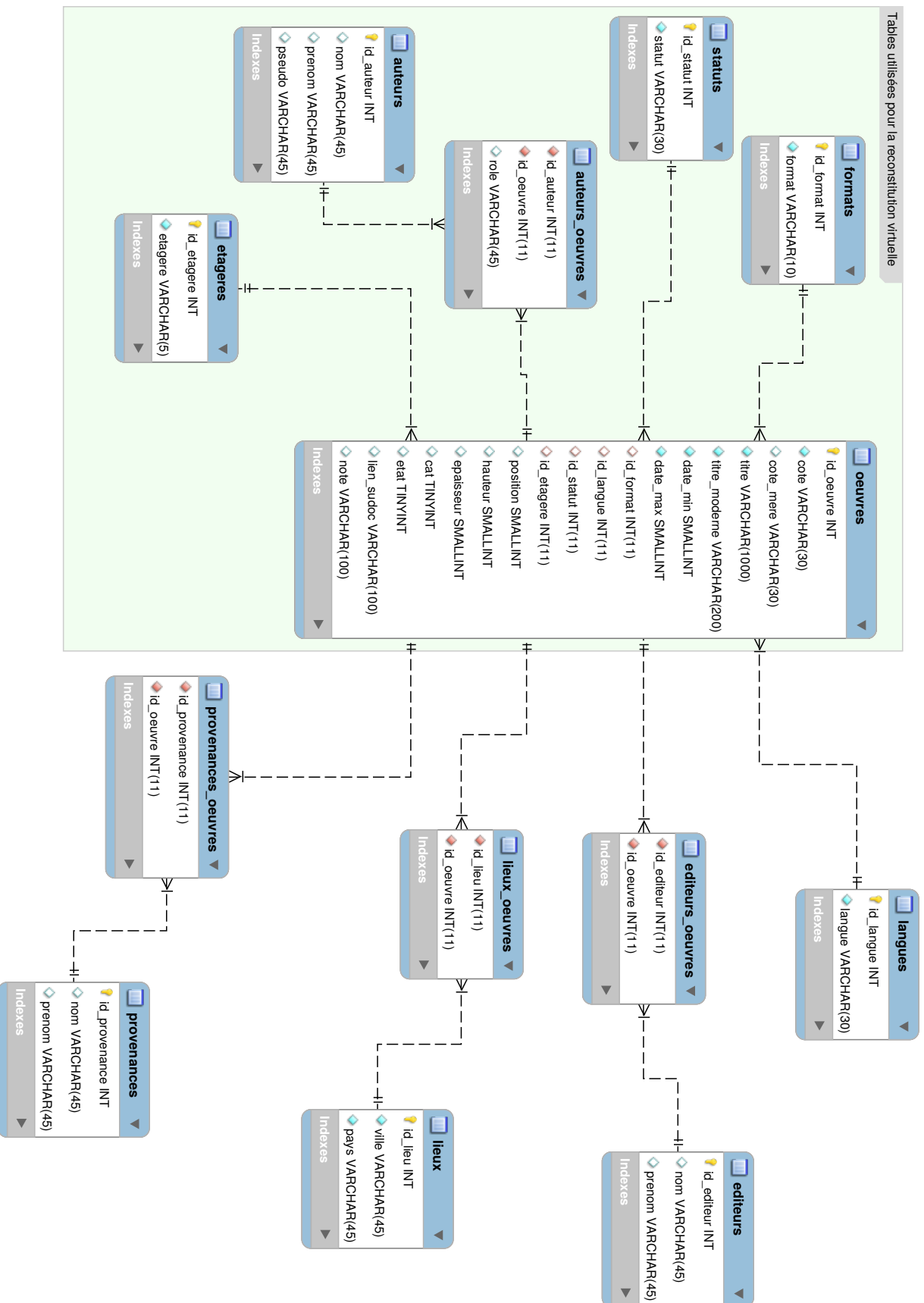


# Annexe F

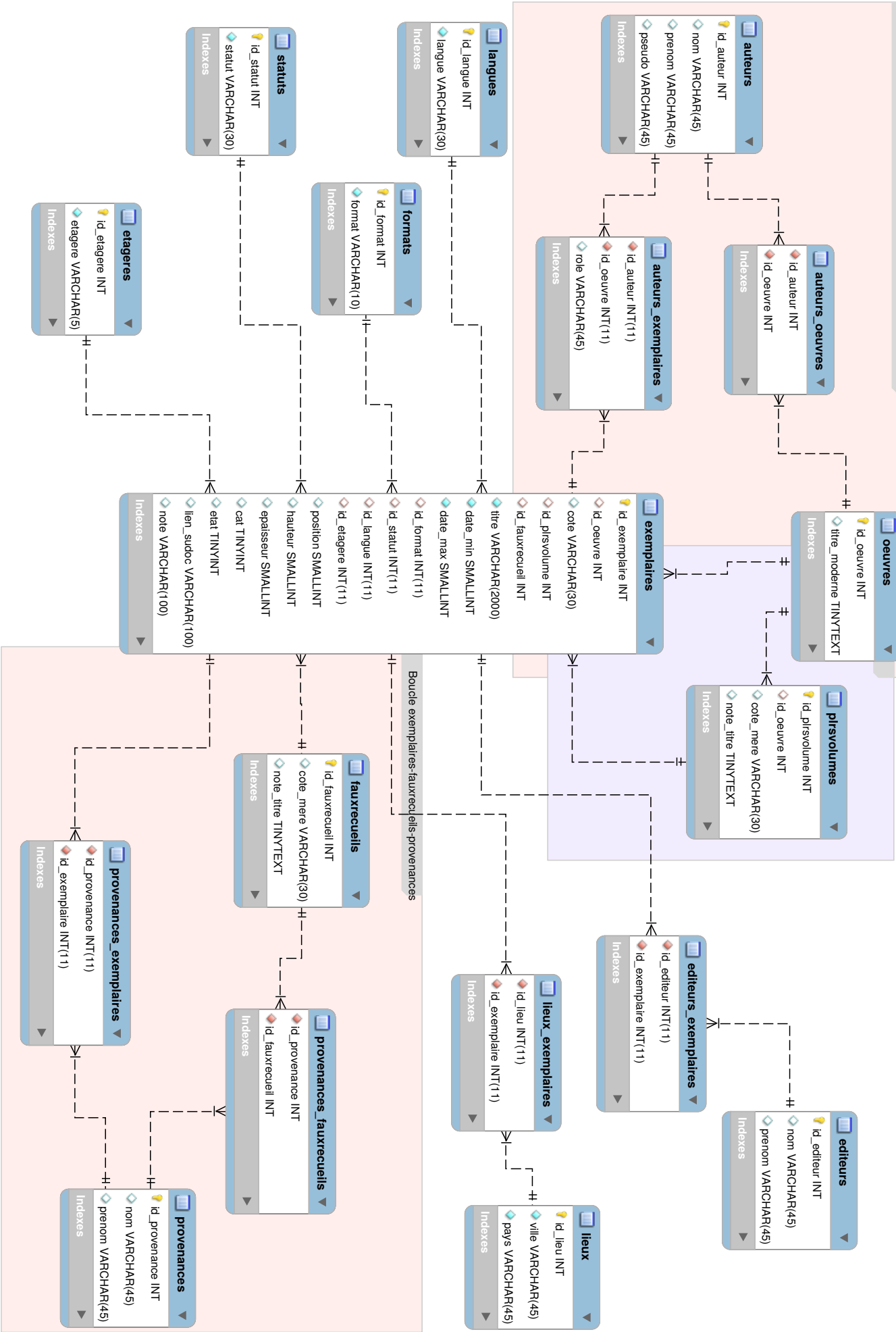
## Modèles abandonnés de bases de données

Trois modèles sont ici présentés. Considérés comme insuffisants ou non viables, ils ont été successivement abandonnés.





Boucles exemplaires-auteurs-oeuvres et exemplaires-plrsvolumes-oeuvres

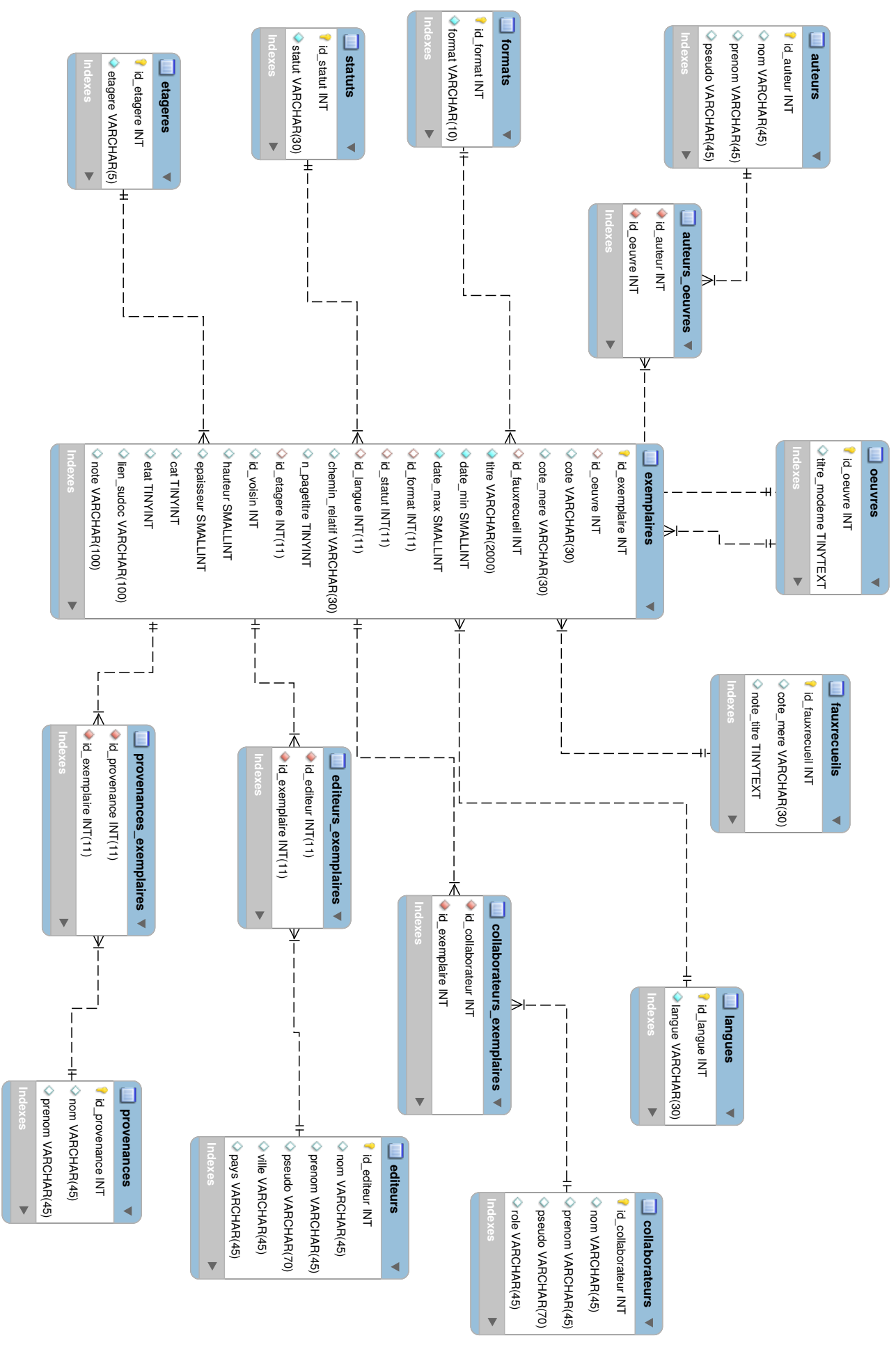


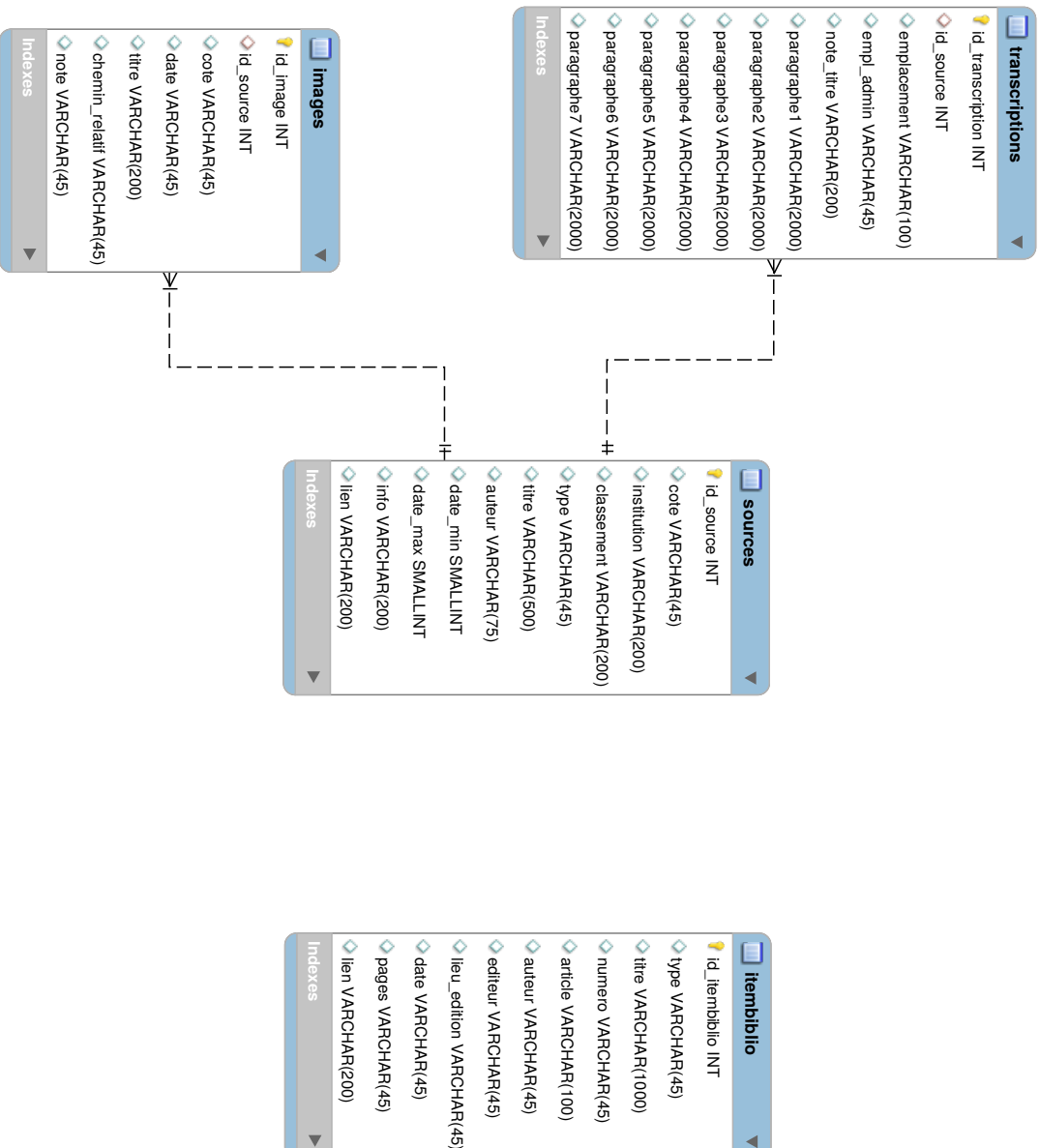
# Annexe G

## Bases de données du site

La première base de données présentée ici est "colleph". Il s'agit de la base principale, dans laquelle sont renseignés les ouvrages du catalogue et de la bibliothèque virtuelle.

La seconde est la base "srcbiblio", qui contient les entrées à afficher dans les sources et bibliographie.









# Annexe H

## Texte écrits pour le site Internet

### H.1 Texte de présentation de la bibliothèque virtuelle

#### Présentation de la reconstitution virtuelle

##### Démarche

La bibliothèque présentée virtuellement ici est une tentative de reconstitution historique ainsi qu'un accès direct aux numérisations du fonds concerné. L'idée est de présenter, au mieux et de la manière la plus vraisemblable possible, l'état physique de la bibliothèque du Collège de pharmacie dans les années 1780.

La source principale de ce travail est le catalogue de René Tassart rédigé en 1780-1781. Les livres qui figurent ici sont les monographies imprimées qui y sont inventoriées. En effet, le projet de numérisation ne concerne pas les manuscrits et les périodiques, bien que ceux-ci fussent mêlés aux autres ouvrages à l'époque. Deux livres provenant de manière sûre du Collège de pharmacie, mais ne figurant pas dans le catalogue, ont été intégrés au projet de numérisation et apparaissent ainsi dans la reconstitution. Ce catalogue ne fournissant pas d'informations sur le rangement de la bibliothèque, le placement des livres se fonde sur l'état topographique établi à partir de 1787.

La difficulté a donc été de recouper deux sources, catalogue et état topographique, alors que la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages et en a perdus d'autres entre leurs rédactions respectives. Ces rapprochements ont été d'autant plus délicats que l'état topographique a visiblement été rédigé sur plusieurs années, alors que la bibliothèque continuait à évoluer et à vivre. Il semble ainsi que certains ouvrages ont été inventoriés plusieurs fois, au gré de leurs déplacements d'une étagère à l'autre. A l'inverse, d'autres ouvrages, pourtant présents dans la bibliothèque en 1780-1781 et encore aujourd'hui, sont absents de l'état topographique, que ce soit du fait d'un emprunt, d'un rangement hors de la bibliothèque, ou de déplacements imprévisibles au sein de celle-ci.

Une autre faiblesse de ces sources pour une telle reconstitution est qu'elles ne four-

nissent pas d'informations précises sur les armoires de la bibliothèque. L'état topographique donne seulement des indications sur leur nombre et les noms qui leur étaient donnés (Grande armoire, Petite armoire à droite et Petite armoire à gauche), ainsi que sur les livres posés sur chaque étagère. Il est d'ailleurs possible que des étagères encore non utilisées n'aient pas été notifiées. Une estimation du métrage linéaire de chaque étagère, et donc du métrage de chaque armoire, a été réalisée, révélant que nombre des étagères étaient loin d'être remplies. À l'inverse, le métrage linéaire très important de certaines d'entre elles tend à faire penser que des rangées de livres ont pu être constituées dans la profondeur des armoires, c'est-à-dire derrière une première rangée directement visible. D'autres sources ont été consultées pour déterminer l'aspect physique de ces armoires, mais elles se sont également révélées contradictoires.

## Réalisation

En conséquence, pour fournir une représentation de la bibliothèque à la fois la plus vraisemblable, la plus complète et la plus agréable possible, des choix ont été faits.

Faute d'avoir de véritables éléments pour nous aiguiller sur leurs dimensions, les armoires présentées ne suivent d'autre impératif que la taille des livres qu'elles contiennent.

Dans la Petite armoire à droite, la longueur de l'étagère la plus basse, comparée aux autres, laisse penser qu'une rangée devait exister dans la profondeur. Elle est ici présentée de la manière la plus ergonomique possible.

Les ouvrages apparaissant à différents endroits de l'état topographique, certainement à cause de déplacements, ont été rangés là où ils s'intégraient le mieux à l'unité de chaque étagère. Un lot de livres a d'ailleurs visiblement été déplacé d'une étagère à l'autre au bas de la Grande armoire. Pour de simples raisons de confort d'affichage, ils apparaissent ici sur l'étagère dont ils augmentent le moins démesurément la taille.

Les livres présents dans le catalogue mais pas dans l'état topographique ont été placés, selon leur format et en accord avec l'équilibre global de la bibliothèque. Ils figurent sur les étagères laissées vides sachant que cette représentation ne tient pas compte des manuscrits et des périodiques. Les in-folio, in-quarto et in-octavo apparaissent ainsi sur la cinquième étagère de la Grande armoire en partant du haut (qui était en fait occupée par l'Encyclopédie), les in-12 sur la deuxième étagère de la Petite armoire à gauche en partant du haut, les in-16 et in-24 sur la première étagère de la même armoire (qui était occupée par des journaux de médecine). En considérant ces étagères, on remarque d'ailleurs aisément que beaucoup d'absents actuels y figurent. Il s'agit vraisemblablement en majorité de livres perdus entre les rédactions du catalogue et de l'état topographique.

## H.2 Texte de la page d'aide à l'utilisateur

[La première partie du texte ci-dessous a été écrite par Clément Cros et la seconde par moi-même.]

### Aide

#### Catalogue et moteur de recherche

Le catalogue de la Bibliothèque du Collège de Pharmacie propose plusieurs fonctionnalités de recherche et de navigation. L'utilisateur peut feuilleter le catalogue à l'aide des **flèches de navigation**. La transcription s'affiche au fur et à mesure du passage de la souris sur l'image. Lorsque l'utilisateur clique sur une ligne de texte, la notice de l'ouvrage concerné s'affiche dans la partie droite du catalogue. Deux fonctionnalités de recherche sont proposées : une recherche simple et une recherche avancée. La **recherche simple** permet d'interroger les titres d'ouvrages, les auteurs, les éditeurs et la cote des exemplaires. La **recherche avancée** permet de croiser les critères précédents ainsi que la date, le format, la provenance et l'adresse (ville et pays). La **liste des résultats** fournit plusieurs informations : la cote, le titre, l'auteur, la date, le lieu d'édition, et les liens vers les notices **Medic@** et **SUDOC**.

#### Bibliothèque virtuelle

Dans le menu "Bibliothèque virtuelle", l'onglet "**Présentation**" explique les démarches et les choix retenus pour reconstituer chacune des trois armoires et les livres qu'elles contiennent. Il est possible d'accéder à une **vue générale** des trois armoires ou de les sélectionner individuellement (**Petite armoire à gauche, Grande armoire, Petite armoire à droite**). Il est également possible de naviguer d'une armoire à l'autre. Lors du passage de la souris sur un livre, une **infobulle** apparaît en bas à droite de l'écran qui contient des éléments bibliographiques sommaires. Un premier clic sur l'ouvrage permet d'afficher son **dos sur toute la hauteur de la page** ; un deuxième clic fait apparaître le **plat supérieur** et donne accès à l'ouvrage numérisé dans **Medic@**. S'il s'agit d'un volume contenant plusieurs œuvres, le lien **Medic@** dirige l'utilisateur vers une notice d'ensemble. Lorsqu'un livre a été sélectionné et qu'il s'affiche en **plein écran**, il suffit de cliquer sur la croix à côté de l'image ou dans la partie noire de l'écran pour **sortir** de cette vue.



## Annexe I

Visuel du site "Bibliothèque du  
Collège de pharmacie"



FIGURE I.1 – Page d'accueil



FIGURE I.2 – Historique



FIGURE I.3 – Présentation de la bibliothèque virtuelle



FIGURE I.4 – Vue générale de la bibliothèque virtuelle

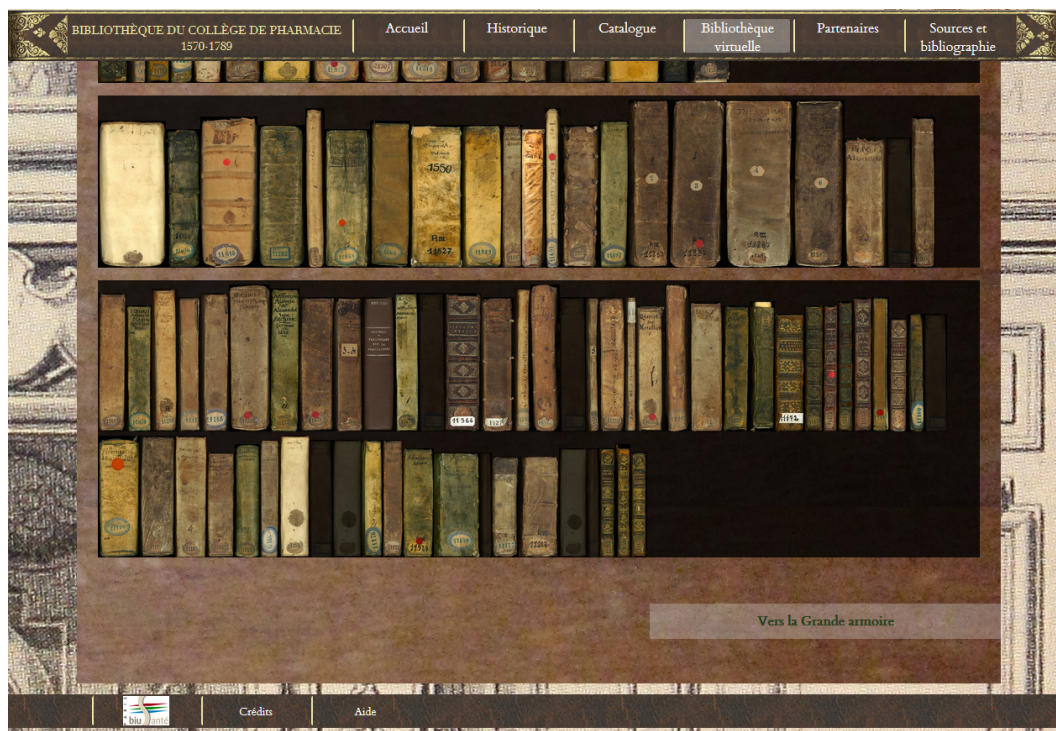


FIGURE I.5 – Petite armoire à gauche

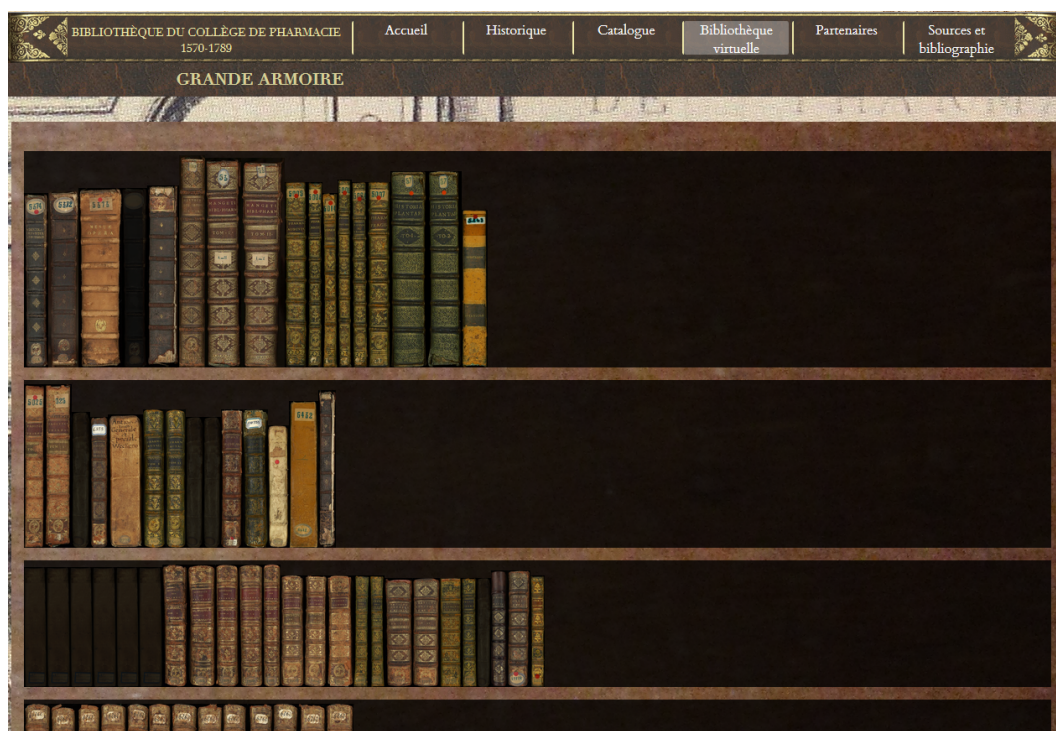


FIGURE I.6 – Grande armoire



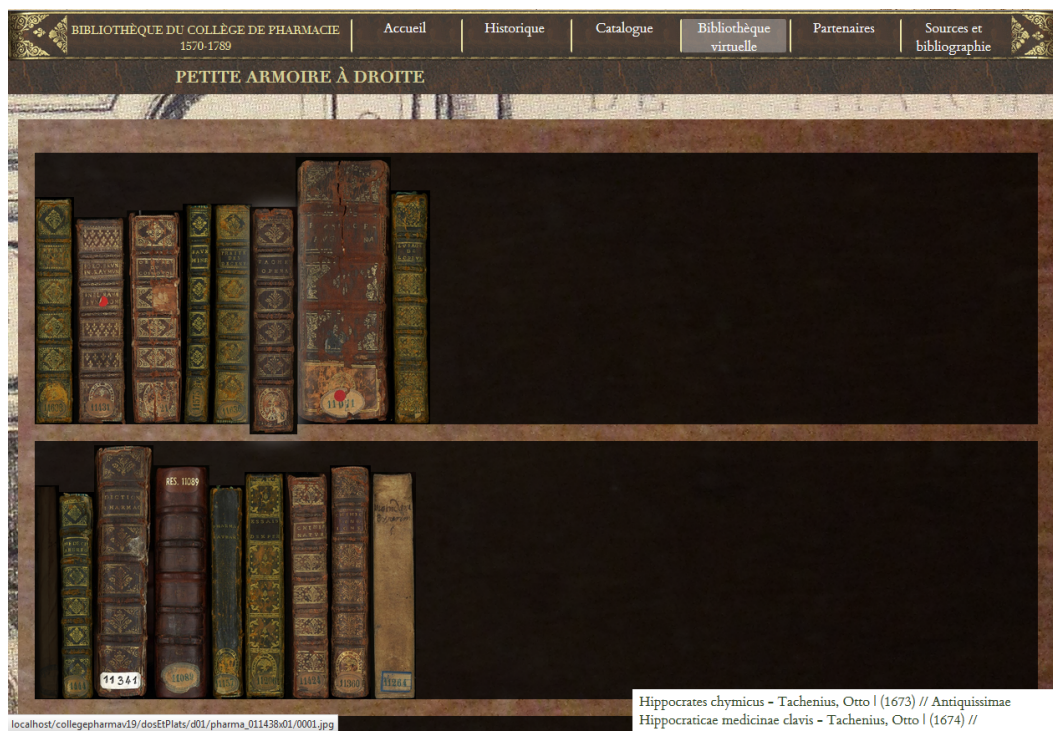


FIGURE I.7 – Petite armoire à droite



FIGURE I.8 – "Ouverture" du livre : affichage d'un dos dans la visionneuse

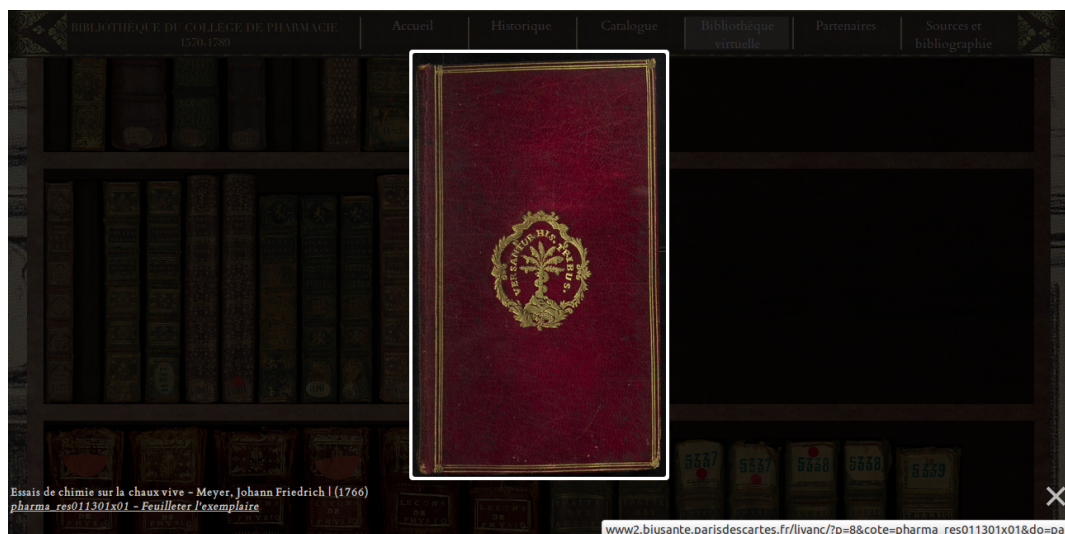


FIGURE I.9 - "Ouverture" du livre : affichage d'un plat supérieur dans la visionneuse



FIGURE I.10 – Sources et bibliographie

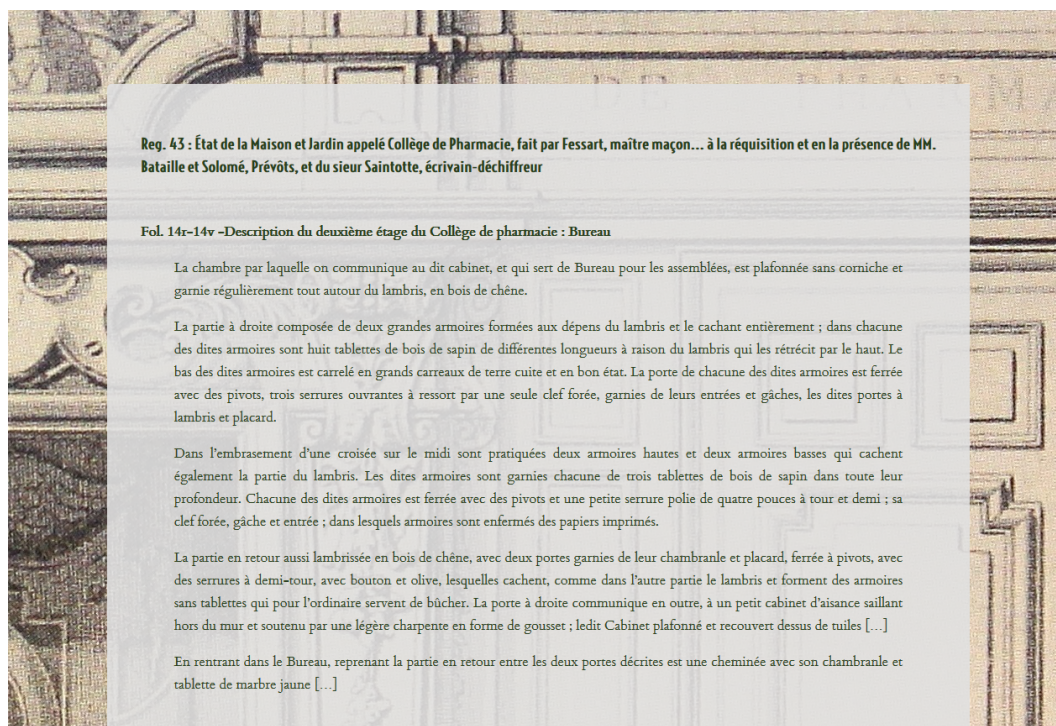


FIGURE I.11 – Exemple de présentation de transcriptions des sources

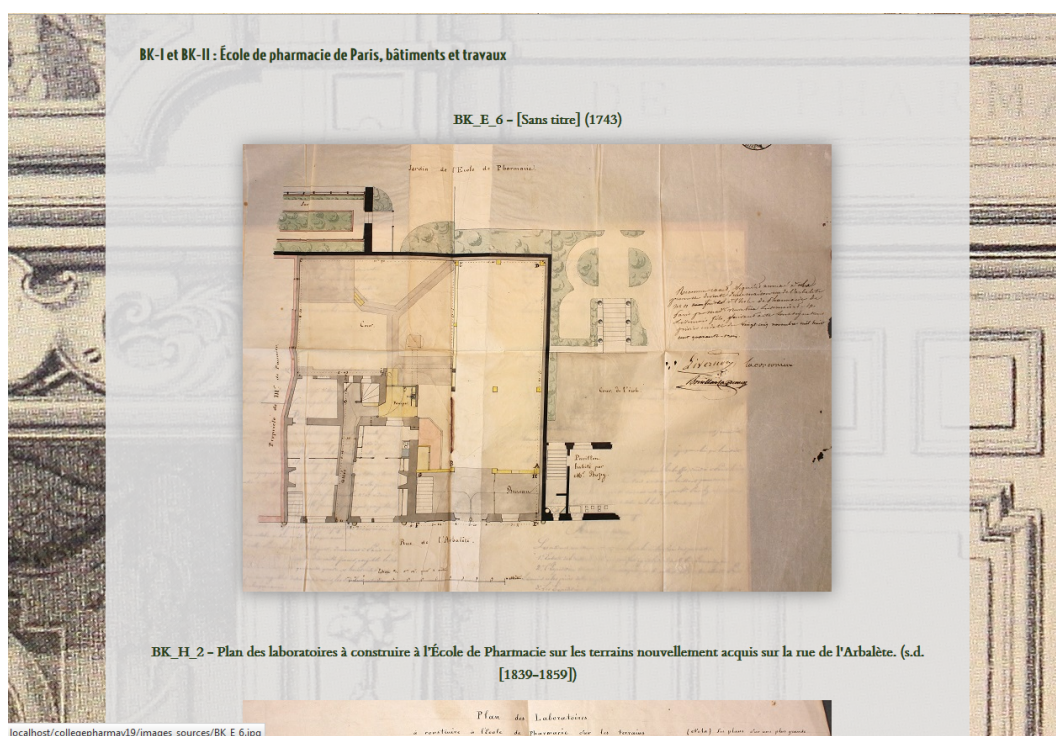


FIGURE I.12 – Exemple de présentation de numérisations des sources



FIGURE I.13 – Présentation des partenaires



FIGURE I.14 – Aide à l'utilisateur

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE PHARMACIE 1570-1789

Accueil | Historique | Catalogue | Bibliothèque virtuelle | Partenaires | Sources et bibliographie

## Mentions légales

### Propriétaire

Ce site a été développé par la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé – Paris).


**Directeur de la BIU Santé :** Guy COBOLET

**Pôle Médecine Odontologie :** 12, rue de l'école de médecine Paris 75270 Cedex 06  
**Pôle Pharmacie Biologie Cosmétologie :** 4, avenue de l'Observatoire 75270 Cedex 06

Site : [www.biusante.parisdescartes.fr](http://www.biusante.parisdescartes.fr)  
Contact : [info-hist@biusante.parisdescartes.fr](mailto:info-hist@biusante.parisdescartes.fr)

### Crédits photographiques

Photographies et numérisation : BIU Santé (Paris)

 L'ensemble des documents numérisés dans le cadre de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque du Collège de pharmacie de Paris sont placés sous *Licence ouverte Etalab*.

Pour toute remarque sur le fonctionnement du site, vous pouvez adresser un message à l'adresse suivante : [jacques.gana@biusante.parisdescartes.fr](mailto:jacques.gana@biusante.parisdescartes.fr)

biu santé | Crédits | Aide

FIGURE I.15 – Mentions légales



# Sigles et glossaire technique

## Sigles

**BIU Santé** : Bibliothèque interuniversitaire de Santé

**BIUM** : Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine

**BIUP** : Bibliothèque Interuniversitaire de Pharmacie

**BnF** : Bibliothèque nationale de France

**SUDOC** : Système Universitaire de Documentation

## Glossaire technique

**CSS** (Cascading Style Sheets) : langage pour spécifier les règles graphiques des documents web

**Javascript** : « langage de programmation interprété possédant des caractéristiques orientées objet » (selon FLANAGAN (David), *Javascript : La référence*, Paris : Éditions O'Reilly, 2007)

**HTML** (Hypertext Markup Language) : langage principal pour créer des documents web et les structurer

**MySQL** : système de gestion de bases de données relationnelles (SGBDR) supportant le SQL

**PHP** (Hypertext Preprocessor) : langage pour produire des documents web dynamiques

**SQL** (Structured Query Language) : langage pour exploiter les bases de données relationnelles

**TEI** (Text Encoding Initiative) : standard XML d'encodage de textes manuscrits ou imprimés

**URL** (Uniform Resource Locator) : format universel de nommage des documents web

**XML** (EXtensible Markup Language) : langage de structuration des données

**XSLT** (EXtensible Stylsheet Language Transformations) : langage de transformation de documents XML vers d'autres documents XML





# Sources, bibliographie et webographie

## Sources

Archives nationales, Paris : AJ/16/2235, *Faculté de pharmacie de Paris. Bâtiments et matériel. Inventaire général. 1850-1883*, 1850-1883

Bibliothèque historique de la Ville de Paris : 1-EST-01243, *Recueil iconographique. Rue de l'Arbalète*, [1789]-[1889]

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : *Catalogue des livres composant la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris*, Gaston Guibourt (jusqu'en 1865) et successeurs, 1844-[1880]

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : *Catalogue des livres de la bibliothèque du Collège de pharmacie dressé par René Tassart, prévôt en 1780 et 1781, copié par Saintotte, écrivain déchiffreur en 1786-1787*, René Tassart, 1786-[1788]

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 34, *Répertoire par ordre alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788*, Antoine Salomé - 1788

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 36, *Répertoire alphabétique de tous les objets relatifs à l'administration générale du Collège de pharmacie dressé en 1788*, Antoine Salomé, juin 1786-juillet 1788

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 38, *Livre pour les délibérations de Messieurs les marchands apothicaires épiciers commencé le troisième jour de janvier mil sept cents trente six*, 3 janvier 1736-14 juin 1776

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 39, *Livre des délibérations*, 1777-1797

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : Reg. 43, *État de la Maison et Jardin appelé Collège de Pharmacie, fait par Fessart, maître maçon[...] à la réquisition et en la présence de MM. Bataille et Solomé, Prévôts, et du sieur Saintotte, écrivain-déchiffreur*, M. Fessart, 1786-1788

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : MS 87, *Exposé historique sur l'origine et les augmentations successives de l'immeuble affecté à l'École de pharmacie de Paris*, Gaston Guibourt, [1850]-[1852]

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : BK\_E\_6, [Sans titre], 1743

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : BK\_H\_2, *Plan des laboratoires à construire à l'École de Pharmacie sur les terrains nouvellement acquis sur la rue de l'Arbalète*, [1839-1859]

Bibliothèque interuniversitaire de Santé - Pôle pharmacie biologie cosmétologie, Paris : BK\_L2\_2, *Projet de laboratoire de Chimie organique. École Supérieure de Pharmacie.*, [1821]

## Bibliographie

### Généralités sur les bibliothèques

INSTITUT D'ÉTUDE DU LIVRE, *Les bibliothèques*, [S.I] : [s.n.], [s.d.] (*Deuxième colloque (6-7 juin 1980). Les espaces du livre*, t. II)

NAUDÉ (Gabriel), *Advis pour dresser une bibliothèque*, Leipzig : Veb Edition, 1963

PRYTHERCH (Raymond John), « Digital Library » dans *Harrod's Librarians' Glossary*, Bodmin : Ashgate, 2005

### Histoire de la bibliothèque

AIACH (Martine), « Remèdes, potions, médicaments : une histoire qui continue » *Une histoire de la pharmacie : Remèdes Onguents Poisons*, dir. Yvan Brohard, Paris : Université Paris Descartes, Éditions de la Martinière, 2012, p. 13-15

BROHARD (Yvan), « La faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Paris : un patrimoine artistique au service de la science » *Une histoire de la pharmacie : Remèdes Onguents Poisons*, dir. Yvan Brohard, Paris : Université Paris Descartes, Éditions de la Martinière, 2012, p. 7-10

CHAIGNEAU (Michel), « Du Jardin des Apothicaires à la Pépinière de Luxembourg », dans *La Faculté de pharmacie de Paris 1882-1982*, Saint-Cloud : Éditions Comarco, 1982, p. 11-16

DORVEAUX (Dr. Paul), « Historique de la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris », dans *Bibliographe moderne*, n 5-6, 1905, p. 235-241

FACULTÉ DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES DE PARIS, *La salle des Actes de la Faculté de Pharmacie-Paris V*, Vaux-le-Pénil : Comité de rénovation, 1996

FERREIRA-LOPEZ (Henri), « Medic@ : La bibliothèque numérique de la bibliothèque de médecine de Paris », dans *La numérisation des textes et des images : techniques et réalisation*, dir. Isabelle Westeel, Martine Aubry, Lille : Presses de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 2003

GASLONDE (Thomas), « Musée François Tillequin : Collections de Matière Médicale », Paris : Université Paris Descartes, 2015

GUIGNARD (Léon), *Centenaire de l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, 1803-1903 : origine et création de l'École, développement matériel et scientifique, organisation et enseignement, les chaires de l'École et leurs titulaires : volume commémoratif orné de gravures, de planches et de portraits*, Paris : A. Joannin et Cie, éditeurs, [1904]

LAFONT (Olivier), « La pharmacie, des origines à la loi de germinal an XI » *Une histoire de la pharmacie : Remèdes Onguents Poisons*, dir. Yvan Brohard, Paris : Université Paris Descartes, Éditions de la Martinière, 2012, p. 16-119

MICHEL (Marie-Edmée), « La Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie de Paris 1882-1982 », dans *La Faculté de pharmacie de Paris 1882-1982*, Saint-Cloud : Éditions Comarco, 1982, p. 49-61

RUYSSSEN (Yvonne), « La Bibliothèque de la Faculté de pharmacie de Paris à travers

le temps », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 61, n 218, 1973, p. 529-538

## Publication Web

FLANAGAN (David), *Javascript : La référence*, Paris : Éditions O'Reilly, 2007

GANNA (Jacques), « Réaliser une exposition virtuelle sur Internet. Pourquoi, comment ? », dans *Conduire un projet de numérisation*, dir. Charlette Buresi, Laure Cédelle-Joubert, Paris : Tec et Doc ; Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002

## Webographie

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, « IdRef - Identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche » :

<<http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>>, consulté le 05/09/2015

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, « Catalogue SUDOC » :

<<http://www.sudoc.abes.fr>>, consulté le 05/09/2015

BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE SANTÉ, « Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, Paris » :

<<http://www.biusante.parisdescartes.fr>>, consulté le 05/09/2015

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE, « BSN - Bibliothèque Scientifique Numérique » :

<<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>>, consulté le 03/09/2015

FONDATION LA SANTÉ SUR INTERNET, « Vers une transparence du contenu éditorial » :

<[http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Visitor/visitor\\_f.html](http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Visitor/visitor_f.html)>, consulté le 05/09/2015

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES, « Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux » :

<<http://bvmm.irht.cnrs.fr/>>, consulté le 05/09/2015

MÉDIATHÈQUE DU GRAND TROYES, « Bibliothèque Virtuelle de Clairvaux » :

<<https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com/>>, consulté le 05/09/2015

MICROSOFT, « Découvrir Microsoft Edge » :

<<http://windows.microsoft.com/fr-xf/windows-10/getstarted-get-to-know-microsoft-edge>>, consulté le 01/09/2015

LOKESH DHAKAR, « Lightbox » :

<<http://lokeshdhakar.com/projects/lightbox2/>>, consulté le 03/09/2015

REFSNES DATA, « W3Schools Online Web Tutorials » :

<<http://www.w3schools.com>>, consulté le 10/07/2015

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS, « Chroniques des deux journées bordelaises ANR « Montaigne à l'Œuvre » : interventions et tables rondes [Vidéos] » :

<<http://bv.hypotheses.org/1504>>, consulté le 10/08/2015

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS, « Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes »

<<http://www.bvh.univ-tours.fr/>>, consulté le 05/09/2015

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS, « MONLOE : MONTaigne à l'Œuvre » :

<<http://montaigne.univ-tours.fr/>>, consulté le 05/09/2015

WIJSMAN (Hanno), « Publication de la Bibliothèque virtuelle de Clairvaux », dans *Announces*, IRHT, 2015 (*Ædilis*, Sites de programmes scientifiques, 4) :

<<http://www.libraria.fr/fr/blog/publication-de-la-bibliotheque-virtuelle-de-clairvaux>>, consulté le 05/09/2015

WORLD WIDE WEB CONSORTIUM, « World Wide Web Consortitum » :

<<http://www.w3.org>>, consulté le 05/09/2015



# Table des figures

1.1	Insigne du Collège de pharmacie . . . . .	7
4.1	Bibliothèque virtuelle de Clairvaux - Exemple de "feuilletoire" . . . . .	34
4.2	Projet MONLOE : Restitution 3D de la bibliothèque de Montaigne . . . . .	36
5.1	Exemple de notice dans le catalogue de René Tassart . . . . .	45
5.2	Notice des œuvres de la Framboisière, page 53 de l'état topographique . . .	46
5.3	Res 11136 - Dos . . . . .	52
6.1	Reconstitution virtuelle des étagères de la grande armoire . . . . .	70
6.2	Reconstitution de la petite armoire à gauche - 13 <sup>e</sup> étagère en simple rangée	71
6.3	Reconstitution de la petite armoire à gauche - 13 <sup>e</sup> étagère en double rangée	71
6.4	Image de bois utilisé pour figurer les armoires . . . . .	78
6.5	res 5374 . . . . .	83
6.6	12101 . . . . .	83
6.7	11264 . . . . .	83
6.8	11418 . . . . .	83
6.9	res 11164 . . . . .	83
6.10	Fantôme in-folio . . . . .	83
6.11	Fantôme in-quarto . . . . .	83
6.12	Fantôme in-octavo . . . . .	83
6.13	Fantôme in-12 . . . . .	83
6.14	Fantôme in-16 . . . . .	83
7.1	Image de fond du site web constituée avec un détail de la gravure de la rue de l'Arbalète . . . . .	92
7.2	Détail de reliure utilisé pour constituer la bannière . . . . .	92
7.3	Affichage du menu pour une fenêtre large d'au moins 1250px . . . . .	96
7.4	Affichage du menu pour une fenêtre moins large que 1250px . . . . .	96
7.5	Mentions légales sur l'écran de travail de la BIUS . . . . .	97
7.6	Mentions légales sur un écran d'ordinateur portable avec le pied-de-page fixé	97

7.7	Gravure représentant l'intérieur du Collège de pharmacie, par Auguste Guillaumot . . . . .	101
8.1	Renseignement des cotes 11346 et 11410 dans la base de données (et requête SQL permettant d'afficher ces information) . . . . .	117
8.2	Identifiants d'exemplaire et d'œuvre du <i>Monde de M. Descartes</i> . . . . .	122
8.3	Page de création d'exemplaire . . . . .	123
8.4	Rappel de la saisie dans la table "exemplaires" . . . . .	124
8.5	Page permettant de lier un exemplaire à plusieurs œuvres . . . . .	127
8.6	Page de modification des données physiques sur les exemplaires . . . . .	129
9.1	Affichage de l'infobulle d'un recueil factice . . . . .	137
9.2	Tableau des résultats de la requête sur les types de sources . . . . .	142
9.3	Passage de la souris sur l'une des numérisations liées à une source . . . . .	144
9.4	Dos des ouvrages non encore numérisés . . . . .	146
C.1	Dessin : aspect vraisemblable de la grande armoire . . . . .	258
D.1	Vue générale de la bibliothèque . . . . .	260
D.2	Vue de la grande armoire . . . . .	260
D.3	Première option : conservation de la barre de navigation . . . . .	260
D.4	Seconde option : passage de la souris . . . . .	261
D.5	Seconde option : "ouverture" - image du dos . . . . .	261
D.6	Seconde option : "ouverture" - image du plat supérieur . . . . .	261
E.1	Page d'accueil . . . . .	264
E.2	Page de texte . . . . .	264
E.3	Catalogue . . . . .	265
I.1	Page d'accueil . . . . .	280
I.2	Historique . . . . .	280
I.3	Présentation de la bibliothèque virtuelle . . . . .	281
I.4	Vue générale de la bibliothèque virtuelle . . . . .	281
I.5	Petite armoire à gauche . . . . .	282
I.6	Grande armoire . . . . .	282
I.7	Petite armoire à droite . . . . .	283
I.8	"Ouverture" du livre : affichage d'un dos dans la visionneuse . . . . .	283
I.9	"Ouverture" du livre : affichage d'un plat supérieur dans la visionneuse . . . . .	284
I.10	Sources et bibliographie . . . . .	284
I.11	Exemple de présentation de transcriptions des sources . . . . .	285
I.12	Exemple de présentation de numérisations des sources . . . . .	285
I.13	Présentation des partenaires . . . . .	286



I.14 Aide à l'utilisateur . . . . .	286
I.15 Mentions légales . . . . .	287



# Table des matières

<b>I</b>	<b>Présentation du pôle pharmacie de la BIU Santé et du stage</b>	<b>3</b>
<b>1</b>	<b>Histoire du pôle pharmacie de la BIU Santé</b>	<b>5</b>
1.1	Origines et histoire générale de la faculté de pharmacie . . . . .	5
1.1.1	Origines de la pharmacie . . . . .	5
1.1.2	De 1576 à 1777 : Création et implantation rue de l'Arbalète . . . . .	6
1.1.3	1777- 1803 : Le Collège de pharmacie . . . . .	6
1.1.4	L'École de pharmacie . . . . .	7
1.1.5	La Faculté de pharmacie . . . . .	8
1.2	Histoire de la bibliothèque . . . . .	9
1.2.1	La bibliothèque de 1570 jusqu'au départ de la rue de l'Arbalète . . . . .	9
1.2.2	De l'implantation rue de l'Observatoire à 2011 . . . . .	9
1.2.3	La Bibliothèque interuniversitaire de Santé . . . . .	12
<b>2</b>	<b>La BIU Santé</b>	<b>13</b>
2.1	Présentation générale de la BIU Santé . . . . .	13
2.1.1	Généralités . . . . .	13
2.1.2	Le personnel . . . . .	14
2.1.3	Gestion informatique et site web . . . . .	14
2.2	Le pôle pharmacie-biologie-cosmétologie . . . . .	15
2.2.1	Présentation et fonds récents . . . . .	15
2.2.2	Le fonds ancien . . . . .	16
2.3	Medic@ et la politique de numérisation . . . . .	17
2.3.1	Les débuts de Medic@ . . . . .	17
2.3.2	Medic@ aujourd'hui . . . . .	19
<b>3</b>	<b>BSN5 : de la numérisation au développement web</b>	<b>21</b>
3.1	Présentation de BSN5 . . . . .	21
3.1.1	Généralités sur la Bibliothèque scientifique numérique . . . . .	21
3.1.2	"BSN5 : Numérisation" . . . . .	22
3.1.3	Appels à projets . . . . .	23

3.2	Conception du projet et candidature à BSN5 . . . . .	23
3.2.1	Retracer l'histoire du pôle pharmacie de la BIU Santé . . . . .	24
3.2.2	Définition d'un corpus et d'un projet précis . . . . .	24
3.2.3	Candidature à l'appel à projets . . . . .	24
3.3	Mise en œuvre du projet . . . . .	25
3.3.1	Identification et catalogage . . . . .	25
3.3.2	Numérisation et indexation . . . . .	25
3.3.3	Traitement et mise en ligne . . . . .	26
3.4	Définition des stages . . . . .	27
3.4.1	Généralités . . . . .	27
3.4.2	Reconstitution virtuelle . . . . .	27
3.4.3	Structure et graphisme du site Internet . . . . .	28
<b>II</b>	<b>Vers une reconstitution virtuelle de la bibliothèque</b>	<b>31</b>
<b>4</b>	<b>Considérations préalables</b>	<b>33</b>
4.1	Projets similaires . . . . .	33
4.1.1	Définitions . . . . .	33
4.1.2	Bibliothèques virtuelles sans reconstitution virtuelle . . . . .	33
4.1.3	Le projet MONLOE . . . . .	35
4.1.4	Précédents et modèles . . . . .	37
4.2	Enjeux . . . . .	38
4.2.1	Vers une reconstitution historique ? . . . . .	38
4.2.2	Cibler un public et des usages diversifiés . . . . .	39
4.2.3	Une bibliothèque ancienne en construction . . . . .	40
<b>5</b>	<b>Confrontation des sources</b>	<b>41</b>
5.1	Présentation des sources . . . . .	41
5.1.1	Catalogues à l'appui . . . . .	41
5.1.2	Contexte de rédaction du catalogue et de l'état topographique . . . . .	42
5.1.3	Le catalogue de René Tassart . . . . .	44
5.1.4	L'état topographique . . . . .	45
5.1.5	Le catalogue de Gaston Guibourt . . . . .	47
5.1.6	Sources diverses sur le mobilier de la bibliothèque . . . . .	47
5.2	Comparaison des inventaires : vers un compromis . . . . .	48
5.2.1	Établir des ponts . . . . .	48
5.2.2	Offrir une nouvelle source aux connaissances générales sur le fonds . . . . .	53
5.2.3	Les doubles notices ou Le don d'ubiquité des ouvrages . . . . .	54
5.2.4	Les momentanément absents ou Le don d'invisibilité des ouvrages . . . . .	55

5.2.5	Les inconnus au bataillon ou Les acquisitions . . . . .	55
5.2.6	Derniers ajustements et remarques sur la comparaison des inventaires	55
5.3	Le mobilier de la bibliothèque . . . . .	56
5.3.1	Des informations discordantes . . . . .	56
5.3.2	Autres recherches sur le mobilier et la situation de la bibliothèque .	57
5.3.3	Éléments vraisemblables de l'aspect de la bibliothèque . . . . .	58
5.4	Analyse du rangement de la bibliothèque . . . . .	59
5.4.1	Critères de mise en ordre . . . . .	59
5.4.2	Une bibliothèque en partie vide? . . . . .	60
5.4.3	Une bibliothèque mouvante . . . . .	63
5.4.4	Une gestion peu rigoureuse de la bibliothèque . . . . .	63
5.4.5	Une politique d'acquisition? . . . . .	64
5.4.6	Regard rapide sur le contenu de la bibliothèque . . . . .	65
<b>6</b>	<b>Modalités et choix de reconstitution</b>	<b>67</b>
6.1	Choisir les livres de la bibliothèque reconstituée . . . . .	67
6.1.1	Partis pris quant à la lecture de l'état topographique et à la bibliothèque à représenter . . . . .	67
6.1.2	Une bibliothèque mouvante? . . . . .	68
6.2	Équilibrer la bibliothèque . . . . .	69
6.3	Représenter la bibliothèque . . . . .	72
6.3.1	Choix généraux de présentation . . . . .	72
6.3.2	Montrer la bibliothèque dans l'ensemble et dans le détail . . . . .	74
6.3.3	Faire découvrir les ouvrages du fonds . . . . .	75
6.3.4	Représenter le mobilier . . . . .	77
6.4	Réalisation technique . . . . .	79
6.4.1	Faire apparaître les images des dos et des plats ainsi que les informations des infobulles . . . . .	80
6.4.2	Traitement des images . . . . .	81
6.4.3	Affichage des ouvrages absents . . . . .	82
<b>III</b>	<b>Mise en œuvre du site Internet</b>	<b>85</b>
<b>7</b>	<b>Définition de la structure et du graphisme</b>	<b>89</b>
7.1	Structure du site et propositions de graphisme . . . . .	89
7.1.1	Définition générale du site . . . . .	89
7.1.2	Prérogatives et choix de codage . . . . .	90
7.1.3	Propositions de thèmes et d'éléments graphiques . . . . .	91
7.2	Mise en place du graphisme . . . . .	93

7.2.1	De la deuxième maquette au modèle définitif . . . . .	93
7.2.2	Adaptation du graphisme à la taille de la fenêtre . . . . .	94
7.2.3	Uniformisation des règles graphiques sur tout le site . . . . .	97
7.3	Écriture et présentation des pages annexes du site . . . . .	100
<b>8</b>	<b>Mise en place commune de la base de données</b>	<b>103</b>
8.1	Considérations préalables au traitement des informations . . . . .	103
8.1.1	Normalisations . . . . .	103
8.1.2	Auteurs, collaborateurs et intervenants sur les éditions . . . . .	106
8.1.3	Doubles notices . . . . .	107
8.1.4	Dimensions des ouvrages . . . . .	108
8.1.5	Distinguer les ouvrages non cotés . . . . .	109
8.2	Modélisation de la base de données . . . . .	109
8.2.1	Unités intellectuelles et unités physiques . . . . .	109
8.2.2	Distinguer les concepts et les usages : 1 <sup>er</sup> modèle de base de données	110
8.2.3	Limites du 1 <sup>er</sup> modèle . . . . .	112
8.2.4	Vers une structure plus simple : 2 <sup>e</sup> modèle de base de données . . .	113
8.2.5	Essais d'amélioration du 2 <sup>e</sup> modèle . . . . .	114
8.2.6	Établissement du modèle final de base de données . . . . .	116
8.2.7	Accéder aux images et renseigner le positionnement des ouvrages . .	116
8.3	Alimentation de la base de données . . . . .	119
8.3.1	Démarche . . . . .	119
8.3.2	Difficultés et ajustements de la base de donnée . . . . .	120
8.3.3	Simplifier l'alimentation . . . . .	121
<b>9</b>	<b>Établir un site pérenne</b>	<b>131</b>
9.1	Mise en place durable de la bibliothèque virtuelle . . . . .	131
9.1.1	Afficher les étagères et leurs contenus . . . . .	131
9.1.2	Afficher les infobulles . . . . .	135
9.1.3	Visionneuses et liens vers Medic@ . . . . .	137
9.2	Fonctionnalités des sources et bibliographie . . . . .	139
9.2.1	Choix techniques . . . . .	139
9.2.2	Mise en place de la base de données . . . . .	140
9.2.3	Affichage des sources et bibliographie . . . . .	141
9.3	Préparer les ajouts futurs et faciliter les évolutions . . . . .	144
9.3.1	Préparer les ajouts d'ouvrages et de numérisations . . . . .	145
9.3.2	Prévoir les évolutions . . . . .	146
9.3.3	Donner les clefs du site . . . . .	148

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	305
<b>IV Annexes</b>	<b>151</b>
<b>A Documents du projet BSN5</b>	<b>153</b>
A.1 Candidatures de la BIU Santé aux appels à projets de BSN5 . . . . .	153
A.2 Offre de stages transmise à l'École nationale des chartes . . . . .	175
<b>B Documents de travail fournis par la BIU Santé</b>	<b>181</b>
B.1 Maquette du site web établie par Philippe Galanopoulos . . . . .	181
B.2 Sources et bibliographie à intégrer dans le site . . . . .	190
<b>C Documents de travail personnels</b>	<b>199</b>
C.1 Numérisations annotées du catalogue de René Tassart . . . . .	199
C.2 Numérisations annotées de l'état topographique . . . . .	220
C.3 Dessin : aspect vraisemblable de la grande armoire . . . . .	257
<b>D Maquettes de la bibliothèque virtuelle</b>	<b>259</b>
D.1 Premier graphisme imaginé . . . . .	259
D.2 Comparaison de deux affichages possibles . . . . .	259
<b>E Première version graphique du site</b>	<b>263</b>
<b>F Modèles abandonnés de bases de données</b>	<b>267</b>
<b>G Bases de données du site</b>	<b>271</b>
<b>H Texte écrits pour le site Internet</b>	<b>275</b>
H.1 Texte de présentation de la bibliothèque virtuelle . . . . .	275
H.2 Texte de la page d'aide à l'utilisateur . . . . .	277
<b>I Visuel du site "Bibliothèque du Collège de pharmacie"</b>	<b>279</b>
<b>Sigles et glossaire technique</b>	<b>289</b>
<b>Sources, bibliographie et webographie</b>	<b>291</b>